

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland  
\*\*\*\*\*

# STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES 2020-2030



EMERGENT CAMEROON

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
*Paix – Travail – Patrie*

---



**REPUBLIC OF CAMEROON**  
*Peace – Work - Fatherland*

---

---

# **STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES**

---



## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
<b>CHAPITRE 1 : DEFINITIONS, PERIMETRE ET SEGMENTATION DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES .....</b>	<b>2</b>
1.1. DÉFINITIONS DES PRINCIPAUX CONCEPTS.....	2
1.2. PÉRIMÈTRE DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES .....	3
1.3. SEGMENTATION DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES .....	6
<b>CHAPITRE 2 : ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES.....</b>	<b>7</b>
2.1. SECTEUR INDUSTRIEL .....	7
2.1.1. Etat des lieux et diagnostic global de l'industrie camerounaise .....	7
2.1.2. Industrie manufacturière .....	26
2.1.3. Industries extractives .....	47
2.1.4. Industries d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation.....	49
2.1.5. Industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution.....	50
2.1.6. Industrie de la construction.....	51
2.2. SECTEUR DU NUMÉRIQUE .....	53
2.2.1 Fabrication des produits des TIC .....	53
2.2.2. Commerce des produits des TIC.....	56
2.2.3 Services des TIC.....	56
2.3. SECTEUR DES SERVICES NON FINANCIERS .....	58
2.3.1. Commerce.....	59
2.3.2 Transport et services associés.....	61
2.3.3 Tourisme .....	63
2.3.4. Information et communication hors TIC.....	65
2.3.5. Immobilier .....	67
2.3.6. Recherche et développement .....	69
2.3.7. Services professionnels, scientifiques et techniques.....	69
2.3.8. Services d'appui aux entreprises.....	71
2.3.9. Services relatifs à l'emploi .....	73
2.3.10. Arts, spectacles et loisirs.....	74
2.4. SECTEUR FINANCIER .....	75
2.4.1. Services financiers.....	76
2.4.2. Services d'assurance.....	92

<b>CHAPITRE 3 : PRINCIPALES PROBLEMATIQUES DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES.....</b>	<b>94</b>
3.1.    PROBLÉMATIQUES DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE .....	94
3.1.1. Problématiques de sélection des sous-secteurs moteurs d'industrialisation.....	94
3.1.2. Problématiques de développement des autres activités industrielles.....	94
3.1.3. Problématiques de développement technologique .....	94
3.1.4. Problématiques d'incitations du développement des entreprises .....	94
3.1.5. Problématiques et plan défense économique nationale.....	95
3.2.    PROBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES NON FINANCIERS .....	95
3.2.1. Problématiques du commerce.....	95
3.2.2. Problématiques du transport.....	95
3.2.3. Problématiques du tourisme.....	95
3.2.4. Problématiques de l'information et la communication hors TIC .....	95
3.2.5. Problématiques de l'immobilier.....	96
3.2.6. Problématiques des services liés à l'emploi.....	96
3.2.7. Problématiques des arts, spectacles et loisirs .....	96
3.3.    PROBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES FINANCIERS.....	96
3.4.    PROBLÉMATIQUES DE PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE, SUIVI-ÉVALUATION ET RÉVISION DE LA SND 2020-2030 .....	97
<b>CHAPITRE 4 : CHOIX STRATEGIQUE ET PLAN D' ACTIONS DU SECTEUR INDUSTRIE ET SERVICES.....</b>	<b>99</b>
4.1.    VISION DU SECTEUR.....	99
4.2.    CHOIX STRATÉGIQUES ET PLANS DES SOUS-SECTEURS MOTEURS D'INDUSTRIALISATION DU CAMEROUN .....	99
4.2.1. Industrie de l'énergie .....	99
4.2.2. Agro-industrie.....	102
4.2.3. Numérique .....	103
4.2.4. Forêt-Bois.....	105
4.2.5. Textile-Confection-Cuir .....	108
4.2.6. Mines-Métallurgie-Sidérurgie .....	111
4.2.7. Hydrocarbures-Raffinage.....	2
4.2.8. Chimie-Pharmacie .....	114
4.2.9. Construction-Services-Professionnels-Scientifiques-Techniques .....	116
4.3.    CHOIX STRATÉGIQUES ET PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES AUTRES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES.....	118
4.4.    CHOIX STRATÉGIQUES ET PLAN DES SERVICES NON FINANCIERS.....	118
4.5.    CHOIX STRATÉGIQUES ET PLAN DE TRANSFORMATION DU SECTEUR FINANCIER ....	121

4.6. CHOIX STRATÉGIQUES ET PLAN RATTRAPAGE ET DE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE.....	124
4.7. CHOIX STRATÉGIQUES ET PLAN D'INCITATIONS AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES.....	125
4.8. CHOIX STRATÉGIQUES ET PLAN DÉFENSE ÉCONOMIQUE NATIONALE .....	127
<b>CHAPITRE 5. PLANIFICATION, DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI-EVALUATION ET DE REVISION.....</b>	<b>128</b>
5.1. PLANIFICATION EFFICIENTE DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL.....	128
5.1.1. Adoption d'un modèle de croissance économique tiré par l'industrie manufacturière et le développement technologique .....	128
5.1.2. Primauté de la stratégie industrialisation accélérée et transformatrice dans le plan national de développement .....	130
5.1.3. Articulation adéquate de la stratégie d'industrialisation transformatrice avec l'ensemble des autres stratégies et politiques publiques .....	130
5.2. MISE EN ŒUVRE EFFICIENTE ET SUIVI-ÉVALUATION OPTIMAL DU PLAN DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES.....	132
<b>ANNEXES .....</b>	<b>137</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Périmètre des activités du secteur de l'industrie et des services (CITI Rev4) .....	4
Tableau 2 : Périmètre des activités du secteur de l'industrie et des services (NACAM_NPC_Rév.1) .....	5
Tableau 3 : Segmentation du secteur de l'industrie et des services .....	6
Tableau 4 : Quelques indicateurs de performance industrielle du Cameroun.....	10
Tableau 5 : Sources de la croissance économique en Afrique Centrale, 1960 – 2000 et 1975 - 2008.....	15
Tableau 6 : Exportations mondiales par catégorie de produit, 2005-2013.....	22
Tableau 7 : Evolution de l'industrie manufacturière de 2009 à 2016 (millions de FCFA).....	26
a) - Description sommaire de l'agro-industrie.....	28
Tableau 8 : Evolution des performances de l'agro-industrie de 2009 à 2016 (en millions de FCFA).....	29
Tableau 9 : Evolution des performances du Textile-habillement-cuir de 2009 à 2016 (en millions de FCFA) .....	31
Tableau 10 : Evolution des performances du Bois et dérivés de 2009 à 2016 (en millions de FCFA) .....	33
Tableau 11 : Evolution des performances du Papier & articles en papier et l'imprimerie & la reproduction de 2009 à 2016 (en millions de FCFA) .....	34
Tableau 12 : Evolution des performances des Hydrocarbures et raffinage du pétrole de 2009 à 2016 ..	37
Tableau 14 : Evolution des performances de "Caoutchouc et plastiques" de 2009 à 2016 (en millions de FCFA) .....	40
Tableau 15 : Evolution des performances de "Mines-métallurgie" de 2009 à 2016 (en millions de FCFA) .....	42
Tableau 16 : Evolution des performances de "Machines et matériels" de 2009 à 2016 (en millions de FCFA) .....	43
Tableau 17 : Evolution des performances de "Matériels de transport" de 2009 à 2016 (en millions de FCFA) .....	44
Tableau 19 : Evolution des performances de "Réparation et installation de machines et de matériel" de 2009 à 2016 (en millions de FCFA).....	47
Tableau 20 : Evolution des performances des Industries extractives de 2009 à 2016 (millions de FCFA) ..	48
Tableau 21 : Evolution des Industries d'électricité de gaz et vapeur de 2009 à 2016 (millions de FCFA) ..	49
Tableau 22 : Evolution des Industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution de 2009 à 2016 (millions de FCFA) .....	51
Tableau 23 : Evolution des performances de l'Industrie de la construction de 2009 à 2016 (millions de FCFA) .....	52
Tableau 25 : Evolution des performances des services non financiers de 2009 à 2016 (en millions de FCFA) .....	59
Tableau 26 : Evolution des performances du commerce de 2009 à 2016 (en millions de FCFA).....	60
Tableau 27 : Evolution des performances du transport et services associés de 2009 à 2016 (en millions de FCFA) .....	62
Tableau 28 : Evolution des performances du tourisme de 2009 à 2016 (en millions de FCFA).....	65

c) - Demande et place du tourisme dans les échanges extérieurs.....	65
Tableau 29 : Evolution des performances de « Information et la communication » de 2009 à 2016 (en millions de FCFA).....	66
Tableau 30 : Evolution des performances de l'immobilier de 2009 à 2016 (en millions de FCFA).....	68
Tableau 31 : Evolution des services professionnels et techniques de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)...	70
Tableau 32 : Evolution des performances des services d'appui aux entreprises de 2009 à 2016 (en millions de FCFA).....	73
Tableau 33 : Evolution des performances du secteur financier de 2009 à 2016 (en millions de FCFA) .....	76
Tableau 34 : Performance du système monétaire de 2009 à 2018 (en milliards de FCFA) .....	77
Tableau 35 : Aperçu du système financier du Cameroun de 2010 à 2016 .....	78
Tableau 36 : Performance des crédits des banques commerciales de 2010 à 2018 .....	79
Tableau 37 : Performances des dépôts des banques commerciales de 2010 à 2018 .....	80
Tableau 38 : Evolution de la dette extérieure publique et privée du Cameroun de 2009 à 2017 (en millions de \$USA) .....	83
Tableau 39 : Evolution de l'aide au développement du Cameroun de 2009 à 2017 (en millions de \$USA) .....	83
Tableau 40 : Évolution des IDE au Cameroun de 2009 à 2018 ( <i>en millions de \$US</i> ).....	83
Tableau 41 : Évolution des transferts des migrants au Cameroun (en millions de \$US).....	84
Tableau 42: Évolution des dépôts des résidents non-bancaires camerounais à l'étranger .....	84
Tableau 43 : Banques ou Agences spécialisées et Participation aux réseaux professionnels par les Etats de l'Afrique Centrale .....	86
Tableau 44 : Evolution des performances de la branche assurances de 2010 à 2017 (en milliards de FCFA) .....	92

## INTRODUCTION

**1.** Ce travail est la résultante des travaux de relecture de la Stratégie de Développement du Secteur de l'Industrie et Services (SDSIS) en vue de son réaligement sur la planification post DSCE, et comporte les trois (3) principaux résultats progressifs d'étape que sont : (i) Etat des lieux et diagnostic ; (ii) Choix stratégiques ; (iii) Plan d'Actions Prioritaires et dispositifs de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

**2.** La méthodologie adoptée pour le réaligement de la SDSIS, intègre deux (02) exigences dont : (i) la coordination interministérielle d'une part, et (ii) l'implication ou la participation des parties prenantes non gouvernementales en particulier le secteur privé d'autre part. Ces exigences procédurales et organisationnelles ont été prises en compte.

**3.** Dans l'optique de la collecte des informations et de la participation des

départements ministériels ayant des attributions sur le secteur de l'industrie et des services, des lettres d'introduction leur ont été adressées par le MINEPAT. Sur la base du périmètre clairement défini du secteur de l'industrie et des services, les entretiens introductifs et d'information ont été réalisés auprès de vingt-cinq (25) ministères concernés. La liste des planificateurs rencontrés dans les ministères concernés par le secteur de l'industrie et des services est donnée en annexe A.

**4.** Le dialogue technique préliminaire avec les planificateurs des ministères concernés a mis en exergue deux (02) aspects importants ayant une implication déterminante pour la nouvelle stratégie de développement et sa mise en œuvre efficiente : (i) l'exigence de la clarification du périmètre du secteur de l'industrie et des services et (ii) l'intérêt d'une segmentation plus adéquate du secteur de l'industrie et des services.



## CHAPITRE 1 : DEFINITIONS, PERIMETRE ET SEGMENTATION DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

### 1.1. DÉFINITIONS DES PRINCIPAUX CONCEPTS

1. La définition de quelques concepts clés du secteur de l'industrie et des services peut permettre une bonne compréhension pour l'ensemble des parties prenantes concernées. Dans cette optique, les concepts suivants sont définis : (i) la nomenclature, (ii) le secteur d'activité, (iii) la branche d'activité, (iv) la filière, (v) l'industrie, (vi) l'industrie manufacturière, (vii) l'agro-industrie, (viii) l'activité de services, (ix) les services marchands, (x) les services non marchands.

2. **Nomenclature.** Une nomenclature est une classification encadrant de manière intégrée la collecte et la production d'une large palette de données statistiques relatives en l'occurrence aux activités économiques (production, emploi, produits, dépenses, etc.). A titre d'exemple de référence, la Classification Internationale Type, par Industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) peut être mentionnée. La CITI consiste en une structure de classification cohérente et homogène de l'activité économique s'appuyant sur un ensemble concerté sur le plan international de concepts, définitions, principes et règles de classification. Elle représente un cadre intégré dans lequel les données économiques peuvent être collectées et diffusées sous une forme adaptée aux besoins de l'analyse économique, des prises de décisions et des orientations de politique générale. Par sa structure, la classification permet d'organiser des informations détaillées sur l'état d'une économie selon les principes et conceptions économiques.

3. **Secteur d'activité.** Un secteur d'activité regroupe des entreprises de production, de commerce ou de services qui ont la même activité principale au regard de la nomenclature d'activité économique considérée. L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres éléments de la nomenclature que celui du secteur considéré. C'est ainsi que l'on segmente l'économie d'un pays en trois (03) secteurs : (a) **le secteur primaire** qui regroupe l'ensemble des activités dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles en particulier l'agriculture, la pêche, l'élevage, la sylviculture et les forêts ; (b) **le secteur secondaire** qui regroupe l'ensemble des activités consistant en une transformation plus ou

moins élaborée des matières premières en l'occurrence les industries extractives, les industries manufacturières, la construction ; et (c) **le secteur tertiaire** qui est composé de tertiaire marchand (services de commerce, transports, immobilier, information-communication activités financières et d'assurance, services rendus aux entreprises, services rendus aux particuliers, hébergement-restauration,) et de tertiaire non-marchand (services d'administration publique, d'éducation, de santé, d'action sociale).

4. **Branche d'activité.** Une branche d'activité regroupe des unités de production homogènes, qui fabriquent des produits ou produisent des services appartenant au même identifiant de la nomenclature d'activité économique considérée.

5. **Filière.** La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval (avec divers stades de production), à la réalisation d'un ou de plusieurs produits finals. En général, la filière intègre plusieurs branches d'activités. L'on peut citer par exemple la filière aluminium (de la bauxite aux produits usinés en passant par l'alumine et l'aluminium), la filière électronique (du silicium à l'ordinateur en passant par les composants) ou de filière automobile (de l'acier au véhicule en passant par les équipements).

6. **Industrie.** Le concept d'industrie dans l'encyclopédie universelle est défini comme l'ensemble des activités humaines tournées vers la production de biens et de services. L'industrie sous-entend une certaine division du travail, contrairement à l'artisanat où la même personne assure théoriquement l'ensemble des processus : étude, fabrication, commercialisation, gestion<sup>1</sup>.

7. **Industrie manufacturière.** L'industrie manufacturière englobe l'ensemble des industries de transformation des biens, à savoir les industries de fabrication pour compte propre, mais aussi la réparation et l'installation d'équipements industriels

<sup>1</sup> MINEPAT, Guide méthodologique de planification stratégique au Cameroun, 2011, page 50.

ainsi que des opérations en sous-traitance pour un tiers donneur d'ordres (INSEE).

**8. Agro-industrie.** L'agro-industrie fait référence à aux branches de l'industrie manufacturière fournisseur et/ou débouché de l'agriculture y compris l'élevage et la pêche. L'industrie agro-alimentaire en fait partie et constitue l'agro-industrie dont les produits offerts sont destinés à la consommation alimentaire humaine et/ou animale.

**9. Activité de services.** Une activité de services ou de prestation de services se caractérise essentiellement par la mise à disposition d'une capacité ou d'une prestation technique ou intellectuelle. À la différence d'une activité industrielle, l'activité de service ne peut pas être décrite par les seules caractéristiques d'un bien matériel acquis par un client. Les activités de services désignent sont aussi appelées les activités tertiaires qui comprennent : (a) les services marchands et (b) les services non marchands.

**10. Services marchands.** Les services marchands sont ceux qui sont prestés ou vendus en grande partie ou en totalité à des prix économiquement significatifs.

**11. Services non marchands.** Les services non marchands sont ceux qui sont fournis gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Ils sont également appelés des services administrés. Les activités de services non marchands concernent généralement les domaines de l'administration générale, de l'éducation, de la santé, de l'action et la sécurité sociale.

## a. PÉRIMÈTRE DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

**12.** La matrice des stratégies sectorielles du DSCE 2010-2019 adoptée en 2009 ne définit pas le périmètre des activités du secteur des industries et des services. Ce document précise seulement (page 75) que le secteur « industrie et services » est composé des ministères suivants : (i) le Ministère des Mines et du Développement Technologique (MINMIDT); (ii) le Ministère du Commerce (MINCOMMERCE); (iii) le Ministère du Tourisme (MINTOUL) ; (iv) le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) et (v) le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI).

**13.** Comme délimité dans le guide méthodologique<sup>2</sup>, au sens de la comptabilité nationale, l'industrie et les services ne forment pas un secteur homogène et les comptes nationaux font à cet égard une distinction claire entre secteur secondaire et secteur tertiaire. Par ailleurs, le secteur tertiaire peut lui-même être subdivisé entre tertiaire marchand et non marchand pour différencier les biens et services produits par le privé versus ceux fournis par l'Etat et les collectivités locales. Etant entendu que la stratégie nationale de développement s'inscrit dans une perspective de relance des secteurs productifs, le « secteur de l'industrie et des services » peut être circonscrit à : « l'ensemble des activités économiques productives donnant lieu à : (i) un processus de transformation de matières premières en produits finis ou semis finis et (ii) à la production et à la commercialisation de services marchands c'est-à-dire des services rendus par des unités économiques contre le versement d'une rémunération ».

**14.** Selon cette définition est basée sur la Classification Internationale Type, par Industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) révision 4 qui est aussi la base de la nomenclature des activités au Cameroun utilisée par l'Institut National de la Statistique<sup>3</sup>. En référence à la CITI en vigueur, le tableau 1 ci-après (page 8) met en exergue le périmètre du secteur de l'industrie et des services (le périmètre détaillé figure en annexe B), circonscrit en couleur jaune pour les activités de l'industrie, et en couleur bleu pour les activités de services marchands.

**15.** L'identification des départements ministériels concernés au regard de leurs attributions spécifiques est faite dans la dernière colonne du tableau conformément au décret n° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du gouvernement. Les activités du secteur de l'industrie correspondent aux branches 5 à 43 de la CITI et les services marchands correspondent aux branches 45 à 82 et 90 à 96 de la CITI. Cette définition exclut de ce domaine stratégique les activités primaires (branches 1 à 3) et les services non marchands (branche 84 à 88, 94 et 97 à 99).

**16.** De plus, le tableau 2 ci-après (page 9), met en exergue le même périmètre du secteur de l'industrie et des services (le périmètre détaillé est donné en annexe C) en référence à la NACAM en

<sup>2</sup> MINEPAT, Guide méthodologique de planification stratégique au Cameroun, 2011, page 51.

<sup>3</sup> Nomenclature des activités et des produits du Cameroun (NACAM\_NPC\_Rév.1), février 2013.

vigueur. Les activités du secteur de l'industrie correspondent aux branches 6 à 31 de la NACAM et services marchands correspondent aux branches 32 à 38 et 42 de la NACAM. Cette définition exclut de ce domaine stratégique les activités primaires (branches 1 à 4) et les services non marchands (branche 39 à 41 et 43).

17. La NACAM présente cependant des faiblesses importantes découlant des regroupements qui ont été faits en ramenant les 99 branches de la CITI à seulement 43 branches dans la NACAM.

18. L'approche filière et/ou chaîne de valeur ajoutée est à considérer. C'est dans cette optique que le secteur du numérique devra être considéré.

**Tableau 1 : Périmètre des activités du secteur de l'industrie et des services (CITI Rev4)**

Section	Divisions	Description	Secteurs de Planification	Ministères
A	01-03	Agriculture, sylviculture et pêche	Rural	
B	05-09	Activités extractives	Industrie	<b>MINMIDT</b> /MINRESI
C	10-33	Activités de fabrication	Industrie	<b>MINMIDT</b> /MINPOSTEL/ MINFOF/MINEPIA / MINPMEESA/ MINADER/MINEE/MINDUH /MINDEF
D	35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation	Industrie	<b>MINEE</b> / MINMIDT/ MINPMEESA
E	36-39	Distribution d'eau, réseau d'assainissement, gestion des déchets, et activités de remise en état	Industrie	<b>MINEE</b> / MINMIDT / MINPMEESA/ <b>MINDUH</b> / MINEPDED
F	41-43	Construction	Industrie	<b>MINTP</b> / MINMIDT/ MINPMEESA/MINDUH/ MINDEF
G	45-47	Commerce de gros et de détail; réparations de véhicules automobiles et de motocycles	Services non financiers	<b>MINCOMMERCE</b> / MINPOSTEL/ MINPMEESA
H	49-53	Transport et entreposage	Services non financiers	<b>MINT</b> / MINTP / MINPMEESA/MINPOSTEL/ MINDEF
I	55-56	Activités d'hébergement et de restauration	Services non financiers	<b>MINTOUL</b> /MINPMEESA/MINAT
J	58-63	Information et communication	Services non financiers / Digitalisation	<b>MINPOSTEL</b> /MINCOM / MINAC / MINPMEESA/ MINDEF
K	64-66	Activités financières et d'assurances	Services financiers	<b>MINFI</b> /MINEPAT / MINPMEESA/MINREX
L	68	Activités immobilières	Services non financiers / immobiliers	<b>MINDUH</b> /MINCAF /MINTP /MINPMEESA
M	69-75	Activités professionnelles, scientifiques et techniques	Services non financiers	<b>MINEPAT</b> /MINIMDT/ MINRESI/MIINTP/ MINPMEESA/MINDUH/ MINEPIA/MINDEF/ MINREX
N	77-82	Administration et activités d'appui administratif	Services non financiers	<b>MINEFOP</b> / MINTOUL/ MINPMEESA/MINAT
O	84	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	Gouvernance/ Social	
P	85	Éducation	Education	
Q	86-88	Santé et activités d'action sociale	Santé - Social	
R	90-93	Arts, spectacles et loisirs	Services non financiers	<b>MINAC</b> / MINTOUL / MINSEP / MINPMEESA/MINAT
S	94-96	Autres activités de services	Services non financiers	<b>MINAT</b> /MINTSS/ MINPMEESA
T	97-98	Activités des ménages privés employant du personnel domestique; activités non différenciées de production de biens et de services des ménages privés pour usage propre	Social	
U	99	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	Gouvernance	

**Tableau 2 : Périmètre des activités du secteur de l'industrie et des services (NACAM\_NPC\_Rév.1)**

Section	Divisions	Description	Secteurs de Planification	Ministères
A	001-004	Agriculture, élevage, chasse, sylviculture et exploitation forestière, pêche et aquaculture	Rural	
B	005-006	Activités extractives	Industrie	<b>MINMIDT</b> /MINRESI
C	007-028	Activités de fabrication (industrie manufacturière)	Industrie	<b>MINMIDT</b> /MINPOSTEL/ MINFOF/MINEPIA / MINPMEESA/ MINADER/MINEE/MINDUH /MINDEF
D	029	Production et distribution d'électricité, de gaz et air conditionné	Industrie	<b>MINEE</b> / MINMIDT/ MINPMEESA
E	030	Production et distribution d'eau, assainissement et traitement des déchets et dépollution	Industrie	<b>MINEE</b> / MINMIDT / MINPMEESA/ <b>MINDUH</b> / MINEPDED
F	031	Construction	Industrie	<b>MINTP</b> / MINMIDT/ MINPMEESA/MINDUH/ MINDEF
G	032	Commerce de gros et de détail; réparations de véhicules	Services non financiers	<b>MINCOMMERCE</b> / MINPOSTEL/ MINPMEESA
H	033	Hébergement et restauration	Services non financiers	<b>MINT</b> / MINTP / MINPMEESA/MINPOSTEL/ MINDEF
I	034	Transport et entreposage	Services non financiers	<b>MINTOUL</b> /MINPMEESA/MINAT
J	035	Activités d'information et de télécommunication	Services non financiers / Digitalisation	<b>MINPOSTEL</b> /MINCOM / MINAC / MINPMEESA/ MINDEF
K	036	Activités financières et d'assurances	Services financiers	<b>MINFI</b> /MINEPAT / MINPMEESA/MINREX
L	037	Activités immobilières	Services non financiers / immobiliers	<b>MINDUH</b> /MINCAF /MINTP /MINPMEESA
M&N	038	Activités fournies principalement aux entreprises	Services non financiers	<b>MINEPAT</b> /MINIMDT/ MINRESI/MINTP/ MINPMEESA/MINDUH/ MINEPIA/MINDEF/ MINREX/MINEFOP/ MINTOUL/ MINPMEESA/MINAT
O	039	Administration publique et sécurité sociale	Gouvernance/ Social	
P	040	Activités éducatives	Education	
Q	041	Activité pour santé humaine et action sociale	Santé - Social	
R,S,T	042	Autres activités fournies à la collectivité, activités sociales et personnelles	Services non financiers	<b>MINAC</b> / MINTOUL / MINSEP / MINPMEESA/MINAT/MINAT /MINTSS
U	043	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	Gouvernance	

## 1.2. SEGMENTATION DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

19. Le secteur de l'industrie et des services peut être utilement segmenté en quatre (04) composantes homogènes susceptibles de constituer pour chacune un domaine stratégique au niveau national : (i) le secteur industriel ; (ii) le secteur du

numérique ; (iii) le secteur des services non financiers et (iv) le secteur financier. Le tableau 3 ci-après donne cette segmentation y compris la décomposition en sous-composantes homogènes, pertinentes pour les analyses, l'élaboration des choix stratégiques et la détermination d'objectifs, la mise en œuvre méthodique et le suivi et l'évaluation des performances.

**Tableau 3 : Segmentation du secteur de l'industrie et des services**

N°	Composante
<b>1.</b>	<b>Secteur industriel</b>
<b>1.1.</b>	<b>Industrie manufacturière</b>
1.1.1.	Agro-industrie
1.1.2.	Textile-habillement-cuir
1.1.3.	Bois et dérivés
1.1.4.	Papier et articles en papier
1.1.5.	Imprimerie et reproduction des supports enregistrés
1.1.6.	Hydrocarbures et raffinage du pétrole
1.1.7.	Chimie-pharmacie
1.1.8.	Caoutchouc et plastiques
1.1.9.	Mines-métallurgie
1.1.10.	Matériels électriques
1.1.11.	Machines et matériels
1.1.12.	Matériels de transport
1.1.13.	Meubles
1.1.14.	Autres activités de fabrication
1.1.15.	Réparation et installation des machines et matériels
<b>1.2.</b>	<b>Industries extractives</b>
<b>1.3.</b>	<b>Industries d'électricité, de gaz, vapeur et climatisation</b>
<b>1.4.</b>	<b>Industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution</b>
<b>1.5.</b>	<b>Industrie de la construction</b>
<b>2.</b>	<b>Secteur du numérique</b>
2.1.	Fabrication des produits des TIC
2.2.	Commerce des produits des TIC
2.3.	Services des TIC
<b>3.</b>	<b>Secteur des services non financiers</b>
3.1.	Commerce
3.2.	Transport et services associés
3.3.	Tourisme
3.4.	Information et communication
3.5.	Immobilier
3.6.	Recherche et développement
3.7.	Services professionnels et techniques
3.8.	Services d'appui aux entreprises et aux ménages
3.9.	Services relatifs à l'emploi
3.10.	Arts, spectacles et loisirs
<b>4.</b>	<b>Secteur financier</b>
4.1.	Services financiers
4.2.	Services d'assurance

## CHAPITRE 2 : ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

**20.** L'état des lieux et le diagnostic du secteur de l'industrie et des services sont réalisés suivant la segmentation en quatre (04) composantes à savoir : (i) le secteur industriel ; (ii) le secteur du numérique ; (iii) le secteur des services non financiers et (iv) le secteur financier.

### 2.1. SECTEUR INDUSTRIEL

**21.** L'état des lieux et le diagnostic du secteur industriel est réalisé en deux (02) phases complémentaires : d'une part, l'industrie camerounaise prise dans son ensemble, et d'autre part, chacune des cinq (05) composantes du secteur industriel.

#### 2.1.1. Etat des lieux et diagnostic global de l'industrie camerounaise

**22.** L'état des lieux et le diagnostic de l'industrie camerounaise se résumant en six (06) points : (i) la description sommaire de l'industrie camerounaise ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi de l'industrie camerounaise ; (iii) la demande et la place l'industrie camerounaise dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses de l'industrie camerounaise ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement de l'industrie camerounaise et (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie camerounaise.

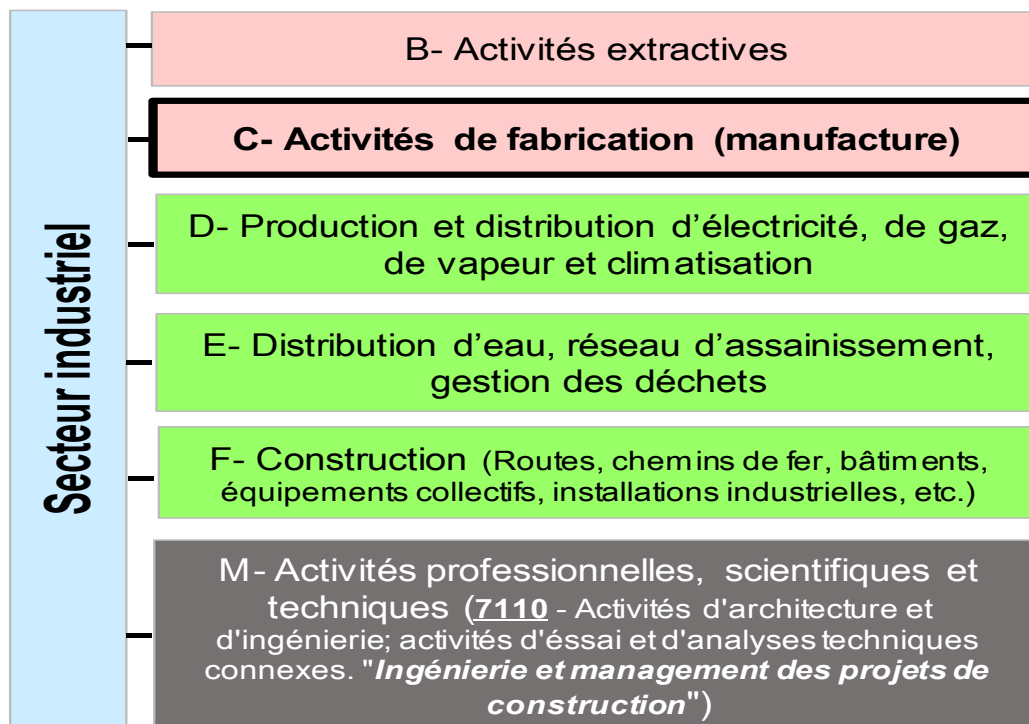
a) *Description sommaire de l'industrie manufacturière*

**23.** Selon la CITI, le secteur industriel encore appelé secteur secondaire est généralement constitué de cinq (05) composantes :

- ✓ *les industries extractives ;*
- ✓ *l'industrie manufacturière ;*
- ✓ *les industries d'électricité, de gaz, vapeur et climatisation ;*
- ✓ *les industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution ;*
- ✓ *et l'industrie de la construction.*

**24.** La figure 1 ci-après donne la structure du secteur industriel conformément à CITI<sup>4</sup> qui est équivalente à la NACAM. Le secteur manufacturier a un lien structurel et fonctionnel direct avec les activités professionnelles, scientifiques et techniques (*activités d'architecture et d'ingénierie - ingénierie et management des projets de construction*) dans la mesure où toute usine en exploitation est d'abord et avant tout un projet industriel. Pour qu'une usine soit mise en service et démarre ses activités de fabrication, elle doit d'abord être construite en termes d'infrastructure, de superstructure et d'équipements.

<sup>4</sup>Nations Unies, (2009) classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI), Révision 4.

**Figure 1 : Secteur industriel et activités professionnelles, scientifiques et techniques**

25. Dans son rapport spécialisé publié en 2016<sup>5</sup>, la **CEA** recommande le secteur manufacturier en tant que moteur du développement économique pour quatre (04) principales raisons : (i) grâce au fait qu'il se prête beaucoup plus facilement au traitement mécanique et chimique qu'à d'autres types d'activités économiques, le secteur manufacturier connaît une croissance de productivité plus rapide que l'agriculture ou les services ; (ii) les actes du secteur manufacturier en tant que «centre d'apprentissage» de l'économie au sens où il joue le rôle de premier plan dans la diffusion du progrès technologique ; (iii) tel que postule la thèse Prebisch-Singer, les termes de l'échange pour les produits primaires se détérioreront au fil du temps, faisant que la perspective du développement économique fondée sur les produits primaires s'affaiblit à long terme et (iv) la diversification vers le secteur manufacturier plus dynamique permettra de réduire les risques macroéconomiques associés à la dépendance aux produits de base. De plus, **Lavopa et Szirmai** confirment<sup>6</sup> cette présence du secteur

manufacturier en indiquant que la revue de la littérature économique tend à considérer la manufacture comme un secteur ayant les plus forts liens avec les autres secteurs et les multiplicateurs d'emploi les plus élevés d'une économie.

26. Il est donc mondialement reconnu que l'industrie manufacturière joue un rôle prépondérant (innovations technologiques, effets d'entraînement, effets de synergie) dans la dynamique de transformation structurelle d'une économie. Cette transformation structurelle se matérialise par les mutations de la nature, la catégorie et l'intensité technologiques (faible, moyenne et haute) qui sont reflétées sur les biens manufacturés produits et les services élaborés qui y sont liés. En plus du rapport spécialisé précité de la CEA<sup>7</sup>, la présence de la manufacture est également mise en exergue par le rapport spécial 2011 de l'ONUDI et la CNUCED<sup>8</sup>.

<sup>5</sup>Nations Unies (CEA), (2016) Politique Industrielle Transformatrice pour l'Afrique, page 33 et 34.

<sup>6</sup>Alejandro Lavopa and Adam Szirmai (2012), "Industrialization, employment and poverty", International Finance Corporation (World Bank Group), United Nations University, Maastricht Economic and Social Research Institute on Innovation and Technology, UNU-MERIT, page 5 : "The literature reviewed tends to regard manufacturing as the sector with the strongest

linkages and the largest employment multipliers of the economy. The evidence suggests that one job created in manufacturing will create a larger number of jobs in other sectors than one job created in any other part of the economy."

<sup>7</sup>Nations Unies (CEA), (2016) Politique Industrielle Transformatrice pour l'Afrique, pages 33-37.

<sup>8</sup>Nations Unies (CNUCED et ONUDI), Le développement économique en Afrique, Rapport spécial 2011, « Promouvoir le développement

C'est ainsi que, les indicateurs de compétitivité industrielle généralement admis se focalisent sur le secteur manufacturier. La valeur ajoutée manufacturière (VAM) mesure la contribution de l'ensemble du secteur manufacturier au PIB. La VAM est ainsi une métrique essentielle pour l'évaluation de performance et la compétitivité industrielle.

**27.** En conséquence, l'industrie manufacturière va occuper une place centrale dans l'état des lieux et le diagnostic global du secteur industriel national. De plus, le présent rapport prend en compte les éléments d'état des lieux et de diagnostic du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) du Cameroun<sup>9</sup> qui a été adopté en décembre 2016 par le Gouvernement et validée par le Président de la République<sup>10</sup>.

b) *Entreprises et les performances de production et d'emplois de l'industrie manufacturière*

**28.** Le tableau 4 ci-après donne les indicateurs de performance récente en matière de compétitivité industrielle du Cameroun par rapport aux autres pays de l'Afrique Centrale et au Nigéria. La Malaisie et la Thaïlande ont été choisies pour leurs bonnes performances de développement industriel en comparaison au Cameroun.

---

*industriel en Afrique dans le nouvel environnement mondial* », page 10.

<sup>9</sup> République du Cameroun, **Rapport Final, Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun** -Le Cameroun : Usine de la Nouvelle Afrique Industrielle, 2016.

<sup>10</sup> (i) **Paul Biya**, dans « Pour le libéralisme communautaire -Nouvelle édition »- Développement de l'industrie lourde, Les Editions All Access & Favre, 2018, page 74 ; (ii) **Discours de S.E.M. Paul Biya**, Président de la République à l'occasion de la prestation de serment, Yaoundé le 06 novembre 2018, page 5.



**Tableau 4 : Quelques indicateurs de performance industrielle du Cameroun**

Pays	VAM par habitant (en \$ constant de 2010)		Part de la VAM dans le PIB (en %, \$ constant de 2010)		Part Exports manufacturés dans le total exports (en %, \$ courant)		Exports manufacturés par habitant (\$ courant)	
	2010	2015	2010	2015	2010	2015	2010	2015
Angola	157	206	4,00	5,02	1,37	1,55	34	20
Burundi	22	22	10,24	8,88	15,73	37,39	2	4
<b>Cameroun</b>	<b>172</b>	<b>184</b>	<b>15,01</b>	<b>14,08</b>	<b>32,80</b>	<b>26,25</b>	<b>62</b>	<b>46</b>
Congo	107	137	3,55	4,25	34,91	38,53	594	560
Gabon	400	472	4,79	4,86	18,23	18,23	648	648
Guinée Equatoriale								
RCA	80	53	17,41	17,87	31,07	86,12	6	4
RDC								
Rwanda	30	34	5,45	4,94	46,78	50,21	9	18
São Tomé & Príncipe								
Tchad								
<b>Nigéria</b>	<b>149</b>	<b>254</b>	<b>6,45</b>	<b>10,00</b>	<b>20,82</b>	<b>15,71</b>	<b>113</b>	<b>91</b>
<b>Malaisie</b>	<b>2 159</b>	<b>2 534</b>	<b>24,48</b>	<b>24,02</b>	<b>83,30</b>	<b>84,03</b>	<b>5 889</b>	<b>5 547</b>
<b>Thaïlande</b>	<b>1 589</b>	<b>1 657</b>	<b>31,09</b>	<b>28,60</b>	<b>21,19</b>	<b>46,28</b>	<b>2 458</b>	<b>2 755</b>

Source : ONUDI, Industrial Development Report 2018.

**29.** Au regard des données disponibles portant sur la VAM par habitant et la part de la VAM dans le PIB, le secteur manufacturier du Cameroun reste très faible et a même tendance à décliner (désindustrialisation). Le Cameroun ainsi une VAM supérieure à 100\$US/habitant (184\$US/habitant en 2015) mais ce niveau reste très faible en comparaison avec la Malaisie ou la Thaïlande qui ont respectivement une VAM en 2015 de 2 534\$US et 1 657\$US. La part de la VAM dans le PIB du Cameroun reste également très faible et en déclin. En 2015, elle n'est que de 14,08%, sachant que la part de la Thaïlande est de 28,6% et celle de la Malaisie de 24,02%. Le Nigéria reste en retard par rapport au Cameroun avec 10,0% en 2015.

**31.** 2010. Par contre ce ratio pour la Malaisie 83,3% en 2010 et 84,03% en 2015.

d) Forces et faiblesses de l'industrie camerounaise

**32.** Le diagnostic interne de l'industrie manufacturière camerounaise est fait pour identifier d'une part les handicaps ou faiblesses qui la plombent, et d'autre part, les atouts ou forces qui la portent.

c) Demande et la place de l'industrie camerounaise dans les échanges extérieurs

**30.** Le tableau 4 donne deux (02) autres indicateurs sur la place de l'industrie manufacturière sur les échanges extérieurs : (i) la part des exportations manufacturées dans les exportations totales et (ii) les exportations manufacturées par habitant. Les exportations des produits manufacturés par habitant du Cameroun se situent à seulement 46\$US contre 62\$US en 2010 en comparaison à la Malaisie qui a atteint 5 547 \$US en 2015. De même, la part des exportations des produits manufacturés dans les exportations totales est en baisse à 26,25% en 2015 contre 32,80% en

d.1) Handicaps ou faiblesses de l'industrie camerounaise

**33.** Au terme de l'analyse de l'industrie camerounaise sur la base des études et de la documentation disponibles, douze (12) handicaps ou points faibles apparaissent comme critiques :

➤ **les limites du leadership politique et d'indépendance pour une politique effective d'industrialisation ;**

**34.** La mise en léthargie ou en veilleuse de la politique d'industrialisation active ou transformatrice observée au Cameroun semble traduire l'absence de conviction forte (théorique et pratique) sur le rôle important que l'industrialisation peut jouer dans la dynamique de transformation structurelle et de croissance économique forte et inclusive du pays.

**35.** Le leadership politique apparaît en effet assez passif en matière d'industrialisation, s'accommodant généralement des prescriptions et recommandations des institutions financières internationales notamment le FMI et la Banque Mondiale (PAS et DRSP) qui sont généralement hostiles<sup>11</sup> ou peu favorables à l'usage actif de la politique industrielle par les Etats. La question d'indépendance et de leadership politique dans la prise des décisions en matière d'industrialisation se pose donc en référence aux rapports de forces constatés face aux acteurs externes qui offre de l'assistance (technique et financière) et exercent généralement des pressions pour amener les dirigeants d'un pays à ne pas opter pour des politiques industrielles parce qu'inefficaces. La non implication effective et active des forces de défense et de sécurité nationale dans la formulation et la mise en œuvre de la politique d'industrialisation contribue à affaiblir le leadership politique.

**36.** Le cas pratique d'indépendance et de leadership politique de l'Ethiopie en politique industrialisation nous est rappelé à titre d'inspiration par **Arkebe Oqubay**<sup>12</sup> : « L'élaboration des politiques

<sup>11</sup>Robert Wade (2010), "After the Crisis: Industrial Policy and the Developmental State in Low-Income Countries", page 22. En ligne à : <https://www.imf.org/external/np/seminars/eng/2010/lic/pdf/WadeE.pdf> ou encore : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1758-5899.2010.00036.x/full>.

<sup>12</sup>Arkebe Oqubay (2015), "Made in Africa, Industrial Policy in Ethiopia", page 286: "Policymaking in Ethiopia has reflected policy independence, including occasional pressure from IFI and some donors, usually in the form of economic threats. For instance, the government has refused to yield to pressure to open up the finance sector to foreign banks, to privatize utilities and telecom, to reform public land ownership, to freeze public investments, and not to expand universities. The events in the late prime minister's office described in Chapter 2 show the lengths to which the Ethiopian government is willing to

en Ethiopie a reflété l'indépendance des politiques, y compris la pression occasionnelle des IFI et de certains donateurs, généralement sous la forme de menaces économiques. Par exemple, le gouvernement a refusé de céder aux pressions d'ouvrir le secteur financier aux banques étrangères, privatiser les services publics et les télécommunications, réformer la propriété foncière publique, geler les investissements publics et ne pas agrandir les universités. Les événements des services du dernier Premier ministre décrits au chapitre 2 montrent où est-ce que le gouvernement éthiopien est prêt à aller pour maintenir l'indépendance politique.

➤ **la dilution de la politique industrielle dans l'ensemble des politiques publiques ;**

**37.** Au Cameroun, la structure gouvernementale en place prévoit un département ministériel chargé de l'industrie. Mais, les politiques d'industrialisation formulées et mises en œuvre traduisent un positionnement sectoriel étriqué sans une réelle dimension de primauté transversale et d'impératif interministériel sans équivoque.

**38.** Les politiques d'industrialisation se traduisent généralement par des actions noyées dans une multitude d'interventions éparses découlant de l'approche DRSP qui affiche une ambition limitée en matière de transformation structurelle des économies. Ce genre de politiques d'industrialisation généralement observé dans la plupart des pays de l'Afrique Centrale, est dénué de tout objectif réalisable de transformation structurelle parce que dilué dans la prétention de vouloir résoudre simultanément une grande multitude de problèmes avec pourtant des ressources assez limitées.

**39.** D'où l'existence au Cameroun d'un semblant de politiques d'industrialisation sans impact dans l'accroissement sur la compétitivité industrielle comme attestée par la VAM (mesurée en pourcentage du PIB) qui stagne ou est en recul.

➤ **l'absence d'un dispositif national de défense économique mobilisant adéquatement l'intelligence économique ;**

**40.** Dans chaque pays moderne et industrialisé, la sécurité économique constitue un aspect critique de la sécurité nationale. La sécurité de la nation intègre toutes les dimensions essentielles en l'occurrence le

go to maintain policy independence. Ethiopia has also embarked on building the Grand Renaissance Dam on the Blue Nile, depending entirely on domestically mobilized resources, and despite the threat and withdrawal of support by external forces."

bien-être de la population, la paix sociale, la justice, la sécurité *intérieure*, la permanence des activités névralgiques, la stabilité et expansion économiques, défense, etc. Cette sécurité nationale se donne pour objectif d'identifier et de maîtriser les menaces contemporaines et d'y répondre le cas échéant par des actions préventives, correctrices et l'offensives.

41. Dans ce contexte, l'organisation générale de la défense nationale intègre trois (3) composantes interdépendantes : la défense militaire ; la défense civile et la défense économique. La défense économique de la nation vise à maintenir la sécurité économique. Suivant la définition généralement admise, la sécurité économique fait référence à la politique d'Etat qui vise à protéger et à promouvoir les intérêts économiques stratégiques d'une nation. Ainsi, dans volet défensif, la sécurité économique fait référence aux activités de protection du patrimoine, de délimitation des périmètres industriels et technologiques critiques et de lutte contre les activités de renseignement et d'influence économiques étrangères. Pour ce qui est de son volet offensif, il s'agit notamment d'accompagner le développement à l'international des échanges et des firmes nationales. Dans ce cadre, l'intelligence économique constitue une arme privilégiée dans la stratégie de défense économique.

42. Le constat est que le Cameroun ne s'est pas encore doté d'un dispositif de défense économique mobilisation adéquatement l'intelligence économique pour accompagner son développement économique. Le cadre légal et réglementaire en donne l'illustration en faisant la revue de : (i) la loi n° 67/LF/9 du 12 juin 1967 portant organisation générale de la défense et ses textes d'application notamment ; (ii) le décret n° 2001/177 du 25 Juillet 2001 portant organisation du Ministère de la Défense ; (iii) le décret n° 2001/178 du 25 Juillet 2001 portant organisation générale de la Défense et des Etats-Majors Centraux ; et (iv) le décret n° 2009/004 du 8 janvier 2009 portant création et organisation d'un Conseil National de Sécurité.

43. Dans l'optique d'industrialisation accélérée du pays, la définition et la mise en œuvre d'un dispositif de sécurité économique apparaissent comme un préalable de réussite économique et de progrès que peut connaître la nation Camerounaise.

- **le cloisonnement et la manque d'unicité stratégique des activités militaires et civiles du Gouvernement ;**

44. Les politiques publiques en vigueur au Cameroun font apparaître un cloisonnement et une quasi-séparation entre les activités économiques

militaires et les activités civiles. Ce cloisonnement est le reflet d'un manque d'unité stratégique découlant de la stratégie nationale de développement. Pourtant, plusieurs branches d'activités économiques concernent aussi bien les autorités militaires que les autorités civiles. Ainsi, au regard des besoins des forces de défense et de sécurité, à titre d'illustration, les branches d'activités ci-après requièrent des stratégies uniques et coordonnées : (i) l'industrie *textile-confection-cuir* est sollicitée annuellement pour des quantités importantes en uniformes et chaussures des forces de défenses et de sécurité ; (ii) l'industrie des mines, de la métallurgie est sollicitée pour les armes et les munitions ; (iii) l'industrie des matériels de transport est fortement sollicitée pour les véhicules militaires de transport et de combat ; (iv) l'industrie aéronautique et les services de transport aérien avec l'armée de l'air ; (v) l'industrie maritime et les services de transport maritime avec l'armée marine ; (vi) l'industrie numérique avec les technologies de l'information et de la communication notamment les télécommunications ; (vii) L'industrie de la construction avec le génie militaire.

45. Les dépenses publiques dans les différents domaines d'activités civiles et militaires se traduisent par des volumes annuels importants d'acquisition des biens et services. Mais actuellement, ces dépenses sont réalisées de manière éparses sans stratégie volontariste de promotion de l'industrialisation du pays. La commande publique orientée dans une optique de promotion de certaines branches d'activités peut être d'un grand impact sur la dynamique de transformation structurelle et d'industrialisation.

- **les contraintes de l'économie politique et les structures productives dominées par des opérateurs étrangers ;**

46. Les contraintes internes de l'économie politique peuvent limiter l'efficacité de l'action d'industrialisation des dirigeants camerounais en l'occurrence sur deux (02) principaux aspects. Du point de vue interne, plusieurs réformes sont susceptibles d'échouer ou d'avoir des maigres résultats du fait des blocages et manœuvres des groupes d'intérêts qui tirent avantage des positions de rentes acquises et qui s'opposent ainsi à tout changement allant dans la logique de la concurrence, de la quête de l'excellence et d'une plus grande productivité. Du point de vue externe, en particulier en ce qui concerne l'accélération d'une réelle intégration sous-régionale, ce sont également les groupes d'intérêts nationalistes présents dans divers Etats de l'Afrique Centrale qui agissent activement contre les décisions d'avancement de l'intégration

notamment de la libre circulation des biens et des personnes. D'où les avancées très limitées ou à pas de tortue que l'on observe généralement en Afrique Centrale en matière d'intégration.

47. De plus, les groupes d'intérêts étrangers ne sont pas du reste. Les structures productives de plusieurs secteurs étant généralement dominées par les filiales des multinationales dont les centres de décision se trouvent à l'étranger, la coopération de ces acteurs économiques sur les mesures de contenu local peut être très laborieuse. Les politiques d'approvisionnement des filiales présentes localement sont généralement centralisées à l'étranger tout comme les structures de recherche et développement. Dans ce contexte, les politiques d'industrialisation peuvent être limitées ou contredites par les centres de décisions situés à l'étranger. D'où la nécessité de la prise en compte appropriée de ces contraintes et limitations dans la formulation et la mise œuvre des nouvelles stratégies.

- **faible habilité à transformer la vision et les plans de développement en changements concrets et rapides sur le terrain ;**

48. L'un des facteurs très défavorable et limitatif pour le succès des politiques d'industrialisation au Cameroun comme dans la plupart des Etats africains est la faible habilité ou capacité des pouvoirs publics et des administrations à transformer les belles visions et les beaux plans de développement en changements concrets et palpables sur le terrain et mesurable par l'amélioration sensibles des performances industrielles. Il s'agit en fait d'un déficit important de capacité de mise en œuvre et d'exécution efficaces des stratégies et des politiques publiques.

49. Comme le confirme **Mike Morris, Raphael Kaplinsky, et David Kaplan**<sup>13</sup>, ce déficit d'exécution des stratégies et politiques concernent aussi bien les parties prenantes du secteur public que privé. Ils mettent particulièrement en exergue « *l'échec omniprésent des acteurs du secteur privé et public à travailler ensemble dans l'élaboration d'une vision collective et des politiques mutuellement imbriquées et appliquées* ». Ainsi, pour envisager le succès dans l'exécution effective des politiques d'industrialisation

<sup>13</sup>Mike Morris, Raphael Kaplinsky, et David Kaplan (2012), "One Thing Leads To Another, Promoting Industrialisation by Making the Most of the Commodity Boom in Sub-Saharan Africa", page 207.

transformatrices, il est constamment requis que le secteur public et le secteur privé s'associent, coopèrent véritablement et parcourent le chemin ensemble.

50. Le même problème des faibles capacités d'exécution ou de mise en œuvre des stratégies de développement et des politiques publiques est mis en exergue avec insistance par le rapport « *The Africa Competitiveness Report 2017* <sup>14</sup>» qui précise que ; « *Il faudrait mettre davantage l'accent sur la mise en œuvre des politiques, plutôt que sur la définition des politiques, pour contourner l'une des principales faiblesses des programmes de développement de l'Afrique. Le renforcement des institutions est donc une condition préalable nécessaire pour permettre une mise en œuvre rapide et incisive des politiques et déclencher l'action du secteur privé* ».

- **le déficit d'infrastructures physiques (énergie, eau, transport, TIC) ;**

51. Le déficit ou le manque d'infrastructures physiques est un handicap important reconnu par la plupart des acteurs nationaux et internationaux dans la scène économique des pays africains en général et du Cameroun en particulier. Le déficit d'infrastructures en quantité et en qualité reconnu dans les domaines de l'énergie (*surtout l'électricité et l'eau qui sont des intrants critiques pour la production industrielle*), des transports (*routes, chemins de fer, ports aéroports*), les technologies de l'information et de la communication (*télécommunications, internet, etc.*) est une véritable limitation structurelle au développement industriel. Ce déficit d'infrastructure a un impact très négatif sur l'attractivité du Cameroun aux investissements industriels étrangers et locaux. La disponibilité d'une énergie électrique suffisante, fiable et compétitive est souvent très critique pour l'industrialisation rapide.

52. Le secteur manufacturier a un lien structurel et fonctionnel direct avec les infrastructures. Il est à noter que tout projet industriel, est d'abord un projet de construction comportant généralement trois aspects complémentaires : les infrastructures, les superstructures et les équipements.

<sup>14</sup>World Economic Forum, World Bank and African Development Bank, (2017), "The Africa Competitiveness Report 2017 Addressing Africa's Demographic Dividend", page 16. Accessible en ligne à : [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Africa\\_Competitiveness\\_Report\\_2017.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Africa_Competitiveness_Report_2017.pdf)

- **Modèle déséquilibré de croissance économique : déficit d'infrastructures industrielles et faible capacité d'absorption et d'accumulation technologique ;**

**53.** L'infrastructure industrielle fait référence à l'ensemble des institutions, acteurs, processus et procédures associés mis à disposition par un Etat en vue de permettre d'acquérir, d'absorber, d'internaliser, de diffuser et de promouvoir les connaissances technologiques et les innovations au niveau national. Elle est décomposée en deux (02) aspects interdépendants : l'Infrastructure Technologique et l'Infrastructure Qualité. L'infrastructure technologique est notamment représentée par : le réseau des instituts publics et privés de recherche ; le réseau des universités, des écoles d'ingénieurs et de techniciens, le réseau des organismes de la propriété intellectuelle et des organismes techniques sectoriels et d'information technologique. L'infrastructure Qualité est en l'occurrence représentée par le réseau des organismes de normalisation, des organismes de métrologie et des organismes d'évaluation de la conformité (Laboratoires d'essais et d'étalonnage ; organismes de certification des systèmes de management -SMQ et SME ; organismes de certification des personnes ; organismes de certification des produits, des services et des systèmes ; organismes d'inspection).

**54.** L'on note au Cameroun une insuffisance structurelle en infrastructures industrielles aussi bien dans leur composante technologique que qualité. Dans la composante de l'infrastructure technologique, l'on note en l'occurrence une absence d'une agence d'information technologique dont la fonction est de mettre à la disposition du secteur privé et des entreprises les informations (type de technologie, phase dans son cycle de vie, prix d'acquisition, etc.) utiles sur les technologies disponibles dans diverses régions du monde. Dans la composante infrastructure qualité, l'on note par exemple un faible portefeuille

des normes nationales, l'absence d'un institut de métrologie, un faible dispositif d'évaluation de la conformité.

**55.** La conséquence du déficit d'infrastructures industrielles au Cameroun est précisément perceptible par la faible capacité d'absorption et d'accumulation technologique qui est observable à travers le déficit technologique du système productif qui affichent des très faibles niveaux de productivité (voir tableau 5 ci-après). C'est l'une des sources fondamentales du déséquilibre du modèle de croissance économique qui prévaut au Cameroun et la base du cercle vicieux du Made in Cameroon.

**56.** Comme le spécifie la fonction de production de Cobb-Douglas  $Y = AK\alpha L(1-\alpha)$ , la production et donc la croissance économique d'un pays sont fondamentalement déterminées par la croissance de la productivité de l'économie. Dans cette fonction de production, Y représente la production, le terme A représente la productivité totale des facteurs (PTF) alors que K représente le capital et L le travail.

**57.** L'idée fondamentale qui sous-tend la PTF découle de la comptabilité de la production qui permet de comprendre que, si l'on soustrait la contribution des facteurs capital et travail au processus productif, le résidu (A) est déterminé par la qualité des technologies utilisées. La technologie utilisée détermine l'efficacité productive dans la combinaison des deux (02) autres facteurs de production qui sont le capital et le travail. La PTF est donc la mesure de la qualité et de l'efficacité de la technologie utilisée. Cet indicateur rend compte au plan national du niveau de développement technologique d'une économie.

**58.** Le tableau 5 ci-après donne les indicateurs de productivité du Cameroun en comparaison aux autres pays de l'Afrique Centrale de 1960 à 2008. Ces statistiques sont tirées de deux (02) études internationales sur les sources de croissance économique en Afrique subsaharienne.

**Tableau 5 : Sources de la croissance économique en Afrique Centrale, 1960 – 2000<sup>15</sup> et 1975 - 2008<sup>16</sup>**

Pays/Région	Période de 1960 - 2000				Période de 1975 - 2008			
	Taux de croissance PIB réel (%)	Contribution de (%) :			Taux de croissance PIB réel (%)	Contribution de (%) :		
		Capital physique	Capital humain	Productivité totale des facteurs (PTF)		Capital physique	Capital humain	Productivité totale des facteurs (PTF)
Angola	2,3	2,1	1,6	-1,4				
Burundi	2,7	1,7	1,2	-0,2	3,1	3,1	1,3	-1,3
<b>Cameroun</b>	<b>3,8</b>	<b>1,9</b>	<b>1,3</b>	<b>0,6</b>	<b>3,6</b>	<b>2,4</b>	<b>1,0</b>	<b>0,2</b>
Congo	4,0	2,1	1,6	0,3	3,7	3,5	1,1	-0,9
Gabon	2,7	1,9	1,1	-0,2	2,3	2,5	0,8	-1,0
Guinée Equatoriale	11,6	5,0	2,0	4,6				
RCA	2,2	0,9	1,0	0,3	1,2	-0,4	1,0	0,2
RDC	0,3	1,1	1,6	-2,4	-0,4	0,2	1,1	-1,7
Rwanda	2,5	1,1	1,8	-0,4	4,9	3,8	1,2	-0,1
São Tomé & Príncipe	0,5	2,0	1,5	-3,0				
Tchad	4,1	2,0	1,5	0,6				
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>3,2</b>	<b>1,8</b>	<b>1,5</b>	<b>0,0</b>	<b>3,0</b>	<b>2,2</b>	<b>1,1</b>	<b>0,0</b>

Source: (i) FMI Working Paper N° WP/04/176, September 2004; (ii) International Journal of Economics and Finance; Vol. 5, No. 10; 2013.

<sup>15</sup>Amor Tahari, Dhaneshwar Ghura, Bernardin Akitoby, and Emmanuel Brou Aka, "Sources of Growth in Sub-Saharan Africa", International Monetary Fund, Working Paper N° WP/04/176, September 2004. En ligne à : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2004/wp04176.pdf>

<sup>16</sup>Girma Zelleke, Abdulwahab Sraihien and Keshav Gupta, "Sources of Economic Growth in 31 Sub-Sahara African Countries for the Period 1975–2008: A Growth Accounting Approach", International Journal of Economics and Finance; Vol. 5, No. 10; 2013. En ligne à : <http://ccsenet.org/journal/index.php/ijef/article/download/30652/18068>

**59.** La revue des indicateurs de productivité du Cameroun et des autres pays de l'Afrique Centrale que retrace le tableau 5 ci-dessus indique que contrairement à la tendance généralement observée dans le monde où la PTF (technologie) contribue à la croissance économique pour 30-40% en moyenne<sup>17</sup>, au Cameroun cette variable contribue de façon marginale. Le modèle de croissance du Cameroun est donc déterminé essentiellement par les facteurs, capital et travail. **L'on note ainsi un déficit technologique ou d'efficience productive constitutif d'un handicap structurel majeur pour la croissance économique forte et durable.** Il apparaît donc que le facteur majeur qui alimente directement et entretient le cercle vicieux d'une croissance faible est l'insuffisance structurelle du facteur technologique (PTF). Cette insuffisance structurelle de la PTF réduit ainsi à la fois le rythme et le niveau de la croissance économique. Ce déficit technologique dans le modèle de croissance économique du Cameroun est cohérent avec la tendance observée de désindustrialisation ou de faiblesse structurelle de l'industrie manufacturière. Ces performances de productivité suggèrent donc que la technologie et la politique technologique doivent être des maillons indispensables de la politique d'industrialisation.

**60.** Les études empiriques démontrent que ce sont les différences de croissance de la productivité totale des facteurs (différence de développement technologique) qui justifient prioritairement les différences de croissance économique entre les pays dans le monde. A ce sujet, l'étude de **Easterly et Levine** (2001)<sup>18</sup> en constitue une illustration intéressante pour le Cameroun : «Les écarts de croissance de la PTF représentent la majeure partie des différences de croissance entre pays. Par exemple, Klenow et Rodriguez-Clare (1997) estiment que les différences dans la croissance de la PTF représentent environ 90% de la variation des taux de croissance de la production par travailleur dans un échantillon de 98 pays au cours de la période 1960-1995 après prise en compte de l'accumulation du capital humain. De

<sup>17</sup>Barry Bosworth and Susan M. Collins (2003), "The Empirics of Growth: An Update », Brookings Papers on Economic Activity, 2:2003, page 10 (122). En ligne à : [https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2003/06/2003b\\_bpea\\_bosworth.pdf](https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2003/06/2003b_bpea_bosworth.pdf).

<sup>18</sup>William Easterly and Ross Levine, "It's Not Factor Accumulation: Stylized Facts and Growth Models", World Bank Economic Review 15 (2), March 2001. En ligne à : [https://williameasterly.files.wordpress.com/2010/08/33\\_easterly\\_levine\\_itsnotfactoraccumulation\\_prp.pdf](https://williameasterly.files.wordpress.com/2010/08/33_easterly_levine_itsnotfactoraccumulation_prp.pdf)

même, en utilisant la série de stock de capital nouvellement construit à partir des données d'investissement désagrégées des tables Penn-World et des estimations du taux de croissance du capital humain de Benhalib et Spiegel (1994), nous constatons également que les différences dans la croissance de la PTF représentent environ 90% des différences croisées entre les pays dans la croissance du PIB réel par habitant au cours de la période 1960-1992.» (P. 12).

**61.** La capacité d'absorption technologique représente l'aptitude des unités économiques comme les entreprises et les États à absorber (apprendre), internaliser ou s'approprier et utiliser de manière efficiente les connaissances technologiques qui leur sont potentiellement disponibles et accessibles localement et dans le monde. La capacité d'accumulation technologique a un sens plus large. Elle fait référence à l'aptitude des unités économiques non seulement à absorber, internaliser et utiliser les connaissances technologiques créées par les autres, mais aussi à créer elles-mêmes leurs propres connaissances technologiques et à utiliser l'ensemble de ces connaissances de manière efficiente dans leurs activités productives. La capacité d'absorption est un sous-ensemble ou une composante de la capacité d'accumulation technologique d'une entreprise ou d'un pays.

**62.** En complément au déficit de l'infrastructure industrielle dont la fourniture en quantité et en qualité est garantie par l'Etat, les entreprises affichent également une défaillance ou des lacunes à mettre chacune une priorité à établir et développer leur capacité d'absorption et d'accumulation technologique (usines, laboratoires, équipements, scientifiques, ingénieurs, techniciens, professionnels, etc.) comme fondement microéconomique de leur performance industrielle et de compétitivité.

**63.** Au cœur de ce déficit d'infrastructures industrielles et de cette faible capacité d'absorption et d'accumulation technologique, se trouve le déterminant opérationnel principal qui fait aussi défaut : le **capital humain**. Les insuffisances du capital humain découlent de l'inadéquation des stratégies et politiques de l'éducation et de la formation qui incombe principalement à l'Etat.

➤ **la faible capacité d'absorption des projets industriels et infrastructurels ;**

**64.** La capacité d'absorption des projets d'un pays fait référence à l'aptitude des unités économiques (l'État et les entreprises) à utiliser de manière efficiente (au taux de rendement optimal ou acceptable) les capitaux d'investissement qui leur sont disponibles et accessibles localement et dans le

monde pour réaliser avec succès les projets d'investissement. Cette capacité d'absorption peut concerner aussi bien les projets industriels que les projets infrastructurels. Du point de vue pratique et opérationnel, la capacité d'absorption revient à l'aptitude de sélectionner, de préparer, d'exécuter et de clôturer avec succès des projets industriels et infrastructurels afin d'accroître substantiellement les performances industrielles et d'atteindre leurs objectifs stratégiques de croissance économique forte et inclusive. Cette aptitude se constitue et se développe par l'acquisition et la maîtrise par les unités économiques (*l'État et les entreprises*) des technologies efficaces de management de projets, de programmes et de portefeuilles.

65. A l'analyse de la situation actuelle au Cameroun, il ressort que la capacité d'absorption des projets industriels est faible. Suivant les informations obtenues auprès des deux principales organisations professionnelles (*IMPA-International Project Management Association et PMI-Project Management Institute*), l'on constate un déficit en quantité et en qualité d'experts et professionnels certifiés en management de projets, programmes et portefeuilles. Ce déficit de capacité d'absorption se matérialise par de multiples insuffisances que l'on observe dans la préparation et la conduite des projets et programmes au Cameroun.

66. Ces insuffisances se traduisent *in fine* en de multiples échecs de projets industriels encore appelés « Eléphants blancs ». De manière plus détaillée, la faible capacité d'absorption des projets industriels se traduit en l'occurrence par : (i) des études et procédures interminables de sélection et d'initiation des projets ; (ii) une absence de codification et de valorisation de la fonction de Manager de Projet, Chef de Projet ou Directeur de Projet ; (iii) une conception peu rigoureuse du contenu des projets et une organisation inappropriée liée aux exigences des projets industriels ; (iv) une planification peu crédible et non réaliste des projets industriels avec en l'occurrence des échéanciers complaisants et des budgets souvent sous-évalués ; (v) une recherche, une mobilisation et un arrangement des financements des projets basés sur des procédures peu efficaces et se traduisant par des délais extrêmement longs et des résultats aléatoires ; (vi) une exécution des projets généralement hors délais avec des dépassements chroniques de budgets et une performance technique pas toujours satisfaisante en termes d'exécution physique et de valeur acquise ; (vii) un nombre élevé de projets industriels partiellement exécutés ou abandonnés du fait d'une surveillance et d'une maîtrise inappropriées ne permettant pas de

prendre des mesures correctrices en temps opportun ; (viii) des processus et procédures inappropriés d'approvisionnements liés aux activités des projets industriels le plus souvent sans couverture pertinente des risques ; (ix) des procédures de décaissement des financements inadaptées du fait de la non-prise en compte adéquate des exigences de non-objection des banquiers ; (x) un faible taux de consommation des crédits disponibles et des financements extérieurs obtenus ; (xi) en conséquence, d'énormes pertes en ressources techniques, financières et humaines estimées à des dizaines de millions de dollars US par an.

67. Pourtant, les politiques d'industrialisation visant la transformation structurelle de l'économie camerounaise vont induire systématiquement un nombre important et croissant de projets industriels et infrastructurels dont la réalisation satisfaisante et optimale est une condition critique de réussite. Ce qui requiert une capacité d'absorption des projets plus robuste et croissante.

➤ **Confusion entre les approches d'industrialisation liées aux exportations ou aux importations**

68. Du fait des biais et insuffisances dans le processus de formulation et de mise en œuvre de la stratégie d'industrialisation, l'on note souvent dans les milieux des politiques publiques en Afrique, une sorte d'opposition entre une stratégie d'industrialisation d'import-substitution et une stratégie d'industrialisation tirée par les exportations.

69. Ce constat d'opposition ou de confusion d'approches d'industrialisation constitue un handicap important à faire disparaître parce que fondé sur des critères objectivement vérifiables et crédibles. La bonne stratégie d'industrialisation doit être fondée sur le principe de la complémentarité des deux approches d'industrialisation. L'objectif visé prioritairement par le recours à la stratégie d'industrialisation par substitution des importations ne doit pas être centré sur la levée des contraintes sur la balance des paiements mais sur la satisfaction en phase initiale d'une demande intérieure croissante et articulée à la transition à moyen ou long terme à la couverture d'une demande extérieure régionale et *in fine* internationale. Cette stratégie doit s'appuyer sur une démarche réaliste d'insertion dans les chaînes de valeur mondiales. Cette articulation est confirmée par **Prema-chandra Athukorala et Kunal Sen**<sup>19</sup> : « //

<sup>19</sup> **Prema-chandra Athukorala et Kunal Sen** (2015), « Industrialisation, Employment and Poverty », Australian National University, Working Paper No.



y a un consensus sur le fait que l'accent mis initialement sur l'import substitution de « force » par la protection et l'intervention de l'État a dépassé son utilité et ses perspectives de croissance en général et de réduction de la pauvreté à travers la création d'emplois en particulier soit grandement renforcé par l'industrialisation grâce à une plus grande intégration dans l'économie internationale. Malgré ce large consensus, le débat est maintenant sur la façon de gérer la transition de l'importation-substitution à l'industrialisation axée sur l'exportation reste une question litigieuse." (2015, p. 10).

**70.** Dans ce contexte, au regard de la limitation de la taille du marché intérieur sur plusieurs produits, la stratégie d'industrialisation tirée par les exportations est additionnelle et/ou complémentaire à l'import-substitution avec pour finalité l'ouverture d'un vaste sentier pour une croissance forte, inclusive et durable. Cette option est cohérente avec l'industrialisation tirée par le commerce telle que recommandée par la CEA dans le rapport économique sur l'Afrique 2015<sup>20</sup>.en exploitant de manière adéquate l'Accord de Libre-Echange Continental pour le développement du commerce intra-africain notamment au niveau régional.

- **la supervision non-effective des incitations et des performances des entreprises bénéficiaires.**

**71.** Les politiques d'industrialisation se traduisent généralement par les interventions des Etats sous la forme d'incitations, d'avantages et autres mesures de soutien accordés aux entreprises industrielles suivant le principe de réciprocité avec un mécanisme de contrôle et d'évaluation des performances sur la base des indicateurs précis

---

2015/11, July 2015, page 10 : "There is a consensus that the early emphasis on "force" import substitution through protection and state intervention has outlived its usefulness and growth prospects in general and poverty alleviation though employment generation in particular are greatly enhanced by industrialization through greater integration into the international economy. Despite this broader consensus, the debate is now on how to manage the transition from import-substitution to export-oriented industrialization remains a contentious issue."

<sup>20</sup>**Nation Unies(CEA) et Commission de l'Union Africaine (CUA), Rapport Economique sur l'Afrique (ERA), éditions 2015 « l'industrialisation par le commerce ».**

(volume d'investissement, volume d'exportation, nombre d'emplois créés, développement technologique, etc.).Par le principe de réciprocité, le maintien des incitations est lié à l'exigence de performance adéquate.

**72.** Un des handicaps majeurs qui tend à décrédibiliser les politiques d'intervention et d'incitation au Cameroun comme c'est le cas dans plusieurs Etats de l'Afrique Centrale, a trait aux défaillances ou lacunes de supervision et de contrôle effectifs des incitations par les services gouvernementaux et les dirigeants publics. Le contrôle et l'évaluation des performances des entreprises par rapport aux indicateurs et objectifs ne sont généralement pas réalisés de manière efficiente. Dans ce contexte, les incitations deviennent des situations de rente sans respect du principe de réciprocité.

#### **d.2) Forces ou atouts de l'industrie camerounaise**

**73.** Après analyse approfondie de l'industrie camerounaise sur la base des études et de la documentation disponibles, deux (02) atouts ou sont identifiables : (i) les secteurs d'activités à forte dotation de ressources et porteurs d'avantages comparatifs latents ; (ii) le fort potentiel d'entrepreneurs et d'entreprises locales.

- **Secteurs d'activités à forte dotation de ressources et porteurs d'avantages comparatifs latents**

**74.** Le Cameroun est doté d'une démographie croissante et des ressources naturelles susceptibles d'être mises en valeur dans le cadre d'un processus d'industrialisation.

**75.** Le fait pour le Cameroun de disposer des ressources naturelles abondantes leur offre des possibilités importantes de ne pas se limiter aux produits de base mais d'accroître la création de valeur ajoutée localement afin de promouvoir une croissance soutenue, la création d'emplois et la transformation économique. Les produits de base offrent donc de réelles possibilités d'accélérer l'industrialisation des pays par l'établissement, le développement et l'exploitation des liens en amont et en aval des chaînes de valeur mondiales concernées aussi bien en termes de profondeur (l'augmentation de la valeur ajoutée locale) que d'ampleur (la part des dépenses locales). Cet atout pour l'industrialisation fondée sur les produits primaires peut induire une transformation économique du pays.

**76.** En plus des ressources humaines qui représentent une dotation pour tous les branches

d'activité, quatre (04) principales ressources naturelles peuvent être mentionnées : (i) les ressources énergétiques renouvelables ; (ii) les ressources agricoles ; (iii) les ressources minières et (iv) les ressources forestières.

➤ **Existence d'un potentiel d'entrepreneurs et d'entreprises locales**

**77.** Le Cameroun dispose d'un nombre d'entrepreneurs et d'un nombre d'entreprises qui contribuent au niveau de production industrielle actuelle. Les entreprises locales sont généralement dominées à plus de 90% par les très petites, les petites et les moyennes entreprises (PME)<sup>21</sup>. Une grande majorité d'entrepreneurs exerce dans le secteur informel de l'économie et utilisent les technologies artisanales et rudimentaires. Mais pour que les entreprises se créent et se développent il est indispensable d'avoir les entrepreneurs qualifiés et ambitieux. C'est dans ce contexte que les entrepreneurs actuels et les entrepreneurs potentiels du Cameroun représentent un atout majeur, mais encore inexploité, pour l'industrialisation. La valorisation de ce potentiel par la promotion de l'entrepreneuriat est requise. Comme le confirme l'édition 2017 des *Perspectives Economiques en Afrique*<sup>22</sup>, les entrepreneurs sont des agents essentiels pour l'industrialisation. Les entrepreneurs et les entreprises locales qui se distinguent par les performances et leurs ambitions industrielles et exportatrices constituent les bases importantes pour bâtir des champions nationaux qui se lancent à la conquête des marchés internationaux.

➤ **Menaces et opportunités de l'environnement de l'industrie camerounaise**

**78.** Le diagnostic externe de l'industrie camerounaise est fait pour identifier d'une part les opportunités ou les facteurs favorables que recèle son environnement, et d'autre part, les menaces ou des facteurs défavorables qui en découlent.

**e.1) Opportunités ou facteurs favorables pour l'industrialisation**

**79.** Quatre (04) opportunités ou facteurs favorables sont susceptibles d'être exploitées pour accélérer l'industrialisation du Cameroun : (i) la disponibilité d'une offre diversifiée de technologies susceptibles d'être mobilisées ; (ii) les vastes possibilités d'exportation et d'exploitation des chaînes de valeur régionales et mondiales ; (iii) le marché potentiel offert par l'intégration sous-régionale et l'accord de libre-échange continentale et (iv) les opportunités liées aux initiatives internationales pour le développement de l'Afrique.

➤ **Disponibilité d'une offre diversifiée de technologies susceptibles d'être mobilisées**

**80.** Le Cameroun a un niveau industrialisation et de développement technologique faible et donc éloigné de la frontière technologique pour chaque secteur d'activité ou chaîne de valeur mondiale. Dans un contexte de la mondialisation et des révolutions technologiques successives, l'on observe dans chaque secteur d'activité, une offre diversifiée de technologies susceptibles d'être acquises et utilisées dans divers projets industriels. Dans une approche de rattrapage technologique et d'industrialisation rapide, l'Etat et surtout les entreprises peuvent saisir cette opportunité majeure pour accélérer l'industrialisation.

**81.** Le cycle de vie d'une technologie se résume en quatre (04) phases : l'émergence, la croissance, la maturité et le déclin (voir figure 2 ci-dessous). Ce cycle de vie est déterminé par le processus d'innovation associé à la technologie ou alors visant la satisfaction du même besoin.

<sup>21</sup> Au Cameroun par exemple, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui représentaient 99% des entreprises en 2009 sur un total d'entreprises de 93 969. Voir *Institut National de la Statistique* (INS), Recensement général des entreprises (RGE), Principaux résultats, Septembre 2010.

<sup>22</sup>BAfD, OCDE et PNUD, Perspectives Economiques en Afrique 2017 – Entrepreneuriat et industrialisation, page 183.

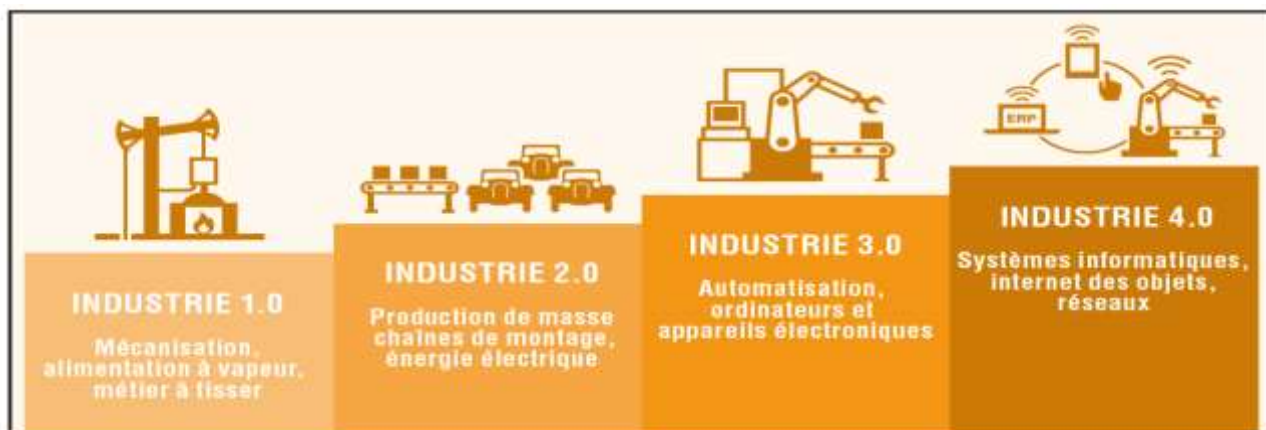
**Figure 2 : Cycle de vie d'une technologie**

1 – Phase d'émergence de la technologie
2 – Phase de développement ( <i>croissance</i> ) de la technologie
3 – Phase de maturité de la technologie
4 – Phase d'obsolescence ( <i>déclin</i> ) de la technologie

**82.** Le cycle de vie de la technologie est marqué par les innovations incrémentales ou progressives et cumulatives qui permettent de tracer la trajectoire de ladite technologie jusqu'à sa phase de maturité. Le déclin de la technologie ou son obsolescence se produit dès qu'il y a une innovation radicale ou révolutionnaire qui fait émerger une nouvelle technologie et crée une rupture technologique impliquant que l'émergence de la nouvelle technologie entraînant la caducité de l'ancienne sur le marché ou le secteur concerné. Cette dynamique de changement technologique exige des entreprises et des États une approche robuste de management des technologies essentielles ou critiques pour le développement de la trajectoire technologique de chaque entreprise et de chaque

nation. Les nouvelles technologies et en particulier celles de la quatrième révolution industrielle (Industrie 4.0) représentent une réelle opportunité pour l'industrialisation du Cameroun et de l'Afrique.

**83.** Comme le décrit l'édition 2017 des PEA, « la figure 3 ci-après illustre les changements qui ont mené à la quatrième révolution industrielle. Au XVIIIe siècle, la machine à vapeur a marqué la première révolution industrielle, qui a facilité la production mécanique et permis la fabrication de produits industriels à l'échelle mondiale. La deuxième révolution industrielle a consisté en une production de masse grâce au fordisme. À la fin du XXe siècle, de nouvelles innovations techniques dans l'informatique et l'automatisation ont débouché sur la troisième révolution industrielle ».

**Figure 3 : Les quatre révolutions industrielles<sup>23</sup>**

<sup>23</sup> Idem, page 179.

**84.** « La révolution industrielle actuelle a des répercussions sur l'industrialisation du Cameroun et de l'Afrique au travers de trois grandes technologies : i) la robotique, l'automatisation et l'intelligence artificielle, ii) la fabrication additive ou *additive manufacturing* (telle que l'impression 3D) et iii) l'Internet industriel et l'analyse des données. Tout en tirant sa source dans l'industrie manufacturière, cette quatrième révolution industrielle est davantage axée sur les services et encourage l'industrialisation reposant sur plus de secteurs que ne le fait le transfert de ressources vers le seul secteur manufacturier. Elle diffère des précédentes percées industrielles : les Technologies de l'Information et des Communications (TIC) tendent à remplacer les travailleurs moyennement ou peu qualifiés et ont besoin d'un personnel plus qualifié. »

**85.** Comme le recommandent dans un rapport spécialisé les **Nations Unies (ONU)** et le **Global Green Growth Institute**<sup>24</sup>, du fait de la prise en compte des exigences et des impératifs du changement climatique, l'opportunité de la quatrième révolution industrielle devra être exploitée en se fondant sur une approche de développement industriel basée sur les technologies propres, un système d'énergie propre ou verte, donc faiblement générateur de carbone et conduisant ainsi à une croissance économie verte, forte, inclusive et soutenable.

**86.** *Vastes possibilités d'exportation et d'exploitation les chaînes de valeur régionales et mondiales*

**87.** Le développement des chaînes de valeur régionales et mondiales offre des nouvelles opportunités au Cameroun pour accélérer l'industrialisation, la transformation structurelle et la croissance économique inclusive et soutenable.

**88.** Suivant l'édition thématique des PEA 2014<sup>25</sup>, les enquêtes auprès des investisseurs, les interviews et les études de cas confirment que beaucoup de pays d'Afrique notamment le Cameroun, disposent de dotations à même d'attirer

les investisseurs. Les enquêtes sur les motivations qui ont poussé les investisseurs à s'engager en Afrique (James, 2013) montrent que la plupart des entreprises étrangères ayant investi sur ce continent l'auraient fait même en l'absence d'incitations fiscales et de subventions. Si elles ont investi, c'est en raison de ce que le pays avait à offrir, par exemple des ressources naturelles, du capital humain à un prix compétitif, ainsi que des marchés intérieurs et régionaux affichant un potentiel intéressant.

**89.** Comme le retrace le tableau 6 ci-après, le commerce international des produits primaires ne représente que 12-15% des exportations mondiales alors que les produits manufacturés dominent avec 84-86%. Avec la globalisation économique, le Cameroun est à même d'identifier les produits pour lesquels il dispose d'un avantage comparatif latent ou réel, de faciliter l'entrée de ses entreprises dans les chaînes de valeur régionales et mondiales se traduisant par la pénétration des marchés régionaux et internationaux par un volume substantiel et croissant d'exportation des produits manufacturés.

<sup>24</sup>UNIDO et GGGI (2015). Global Green Growth: Clean Energy Industry Investments and Expanding Job Opportunities. Volume I: Overall Findings. Vienna and Seoul. Accessible en ligne à : [https://www.unido.org/fileadmin/user\\_media/Services/PSD/GLOBAL\\_GREEN\\_GROWTH\\_REPORT\\_vol1\\_final.pdf](https://www.unido.org/fileadmin/user_media/Services/PSD/GLOBAL_GREEN_GROWTH_REPORT_vol1_final.pdf).

<sup>25</sup>BAFD, OCDE, PNUD 2014, Perspectives économiques en Afrique (PEA) - Édition thématique- « Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique », page 47.

**Tableau 6 : Exportations mondiales par catégorie de produit, 2005-2013**

Catégorie	Exports (milliards de \$ courant et en % du total)								
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Manufacturés (M\$)	8 130	9 367	10 772	12 050	9 421	11 409	13 422	13 363	13 860
<i>Manufacturés (%)</i>	86,7	85,8	86,3	83,4	85,8	84,3	83,1	83,4	83,1
Primaires (M\$)	1 146	1 411	1 543	2 197	1 422	1 939	2 511	2 442	2 620
<i>Primaires (%)</i>	12,2	12,9	12,4	15,2	12,9	14,3	15,5	15,2	15,7
Autres	102	137	163	193	141	185	224	214	196
<b>Commerce total</b>	<b>9 378</b>	<b>10 915</b>	<b>12 478</b>	<b>14 440</b>	<b>10 984</b>	<b>13 533</b>	<b>16 157</b>	<b>16 018</b>	<b>16 682</b>

Source : ONUDI, *Industrial Development Report 2016*, page 14

90. Marché potentiel offert par l'intégration sous-régionale et l'accord de libre-échange continental

91. L'intégration régional notamment dans le cadre de la CEEAC avec la libéralisation du commerce entre les onze (11) Etats membres (commerce intra régional) constitue un atout important pour l'industrialisation par le commerce. Lancé depuis 2004, l'Accord de Libre-Echange (ALE) de la CEEAC n'est pas encore entré en vigueur.

92. Mais ce potentiel de l'ALE pourrait être beaucoup plus important et dûment valorisé si la base productive des Etats de l'Afrique Centrale connaissait une transformation structurelle avec une stratégie d'industrialisation appropriée.

93. De plus, l'intégration continentale a connu une accélération récente avec l'entrée en vigueur le 07 juillet 2019 de la Zone de Libre-Echange Continentale africaine.

94. *Opportunités liées aux initiatives internationales de développement de l'Afrique*

95. Plusieurs acteurs internationaux aussi bien les pays que les institutions internationales initient des programmes visant le développement des affaires avec l'Afrique en Général et au Cameroun en particulier. Trois (03) principales initiatives peuvent être mentionnées à titre d'illustration : (i) les possibilités offertes par les programmes du partenariat entre l'**Union Européenne et l'Afrique** dont le renouvellement est programmé en 2020 ; (ii) le "**G20 Compact with Africa**", le récent plan de la Chancelière Allemande Angela Merkel pour l'Afrique qui vise est de créer un cadre propice pour attirer plus d'investissements privés en Afrique; (iii) le plan de la Chine pour l'Afrique qui a été défini lors du dernier sommet Chine-Afrique tenu à Johannesburg en Afrique du Sud en décembre 2015 avec notamment un fonds d'investissement de 60 milliards de \$US en trois (03) ans.

e.2) Menaces ou facteurs défavorables pour l'industrialisation

96. L'examen approfondi de la problématique d'industrialisation du Cameroun sur la base des études et de la documentation disponibles, permet d'identifier deux (2) principales menaces ou facteurs défavorables :

➤ **contraintes et limites découlant de l'approche DRSP et des programmes avec le FMI**

97. L'approche DRSP promue par le FMI et la Banque Mondiale qui est largement adoptée par le Cameroun ne semble pas accorder une priorité aux politiques d'industrialisation et a tendance à faire du saupoudrage en voulant résoudre trop de problèmes à la fois avec des ressources très limitées. *Les DRSP sont généralement requis par le FMI pour l'octroi de ses financements à la quasi-totalité des pays de l'Afrique et notamment au Cameroun.* Le fait que la Banque Mondiale ait adopté en juillet 2014 une nouvelle approche de ses relations avec les pays qui ne requiert plus de DSRP dans ses financements offre une latitude pour promouvoir les politiques d'industrialisation. **Le Cameroun a signé en juin 2017 un Programme Economique et Financier avec le FMI dont l'échéance est prévue pour juin 2020.** Ce contexte des programmes financés par le FMI en Afrique Centrale est à considérer par les dirigeants du pays pour impulser l'industrialisation en perspective de briser le cercle vicieux du modèle de croissance non-inclusive et non durable qui prévaut.

98. Il est établi que le FMI et la Banque Mondiale sont des institutions du système des Nations Unies qui ont pour but de contribuer par des interventions financières au relèvement du niveau de vie des populations des pays membres notamment le Cameroun. Sur le marché du savoir et du savoir-faire des politiques de développement en Afrique, l'on constate qu'elles occupent une position dominante ou de leaders dans l'offre des prestations aux Etats.

Mais elles ne sont pas les seules institutions des Nations Unies à intervenir sur ce marché pour le même but. D'autres institutions spécialisées du système des Nations Unies offrent depuis 2011 des prestations de conseil visant à améliorer ou abandonner l'approche DRSP en faisant recours à juste titre aux politiques d'industrialisation efficaces en vue de la transformation structurelle des économies tout en les diversifiant de manière optimale avec pour finalité de briser le cercle vicieux et *surtout* d'impulser dans chaque pays une croissance économique inclusive et durable.

**99.** C'est ainsi que l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel) et la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) ont proposé depuis juillet 2011 de mettre l'accent sur le développement industriel en Afrique<sup>26</sup>. La CEA (Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique) en liaison avec la Commission de l'Union Africaine (CUA) préconisent aux Etats africains depuis 2013 de modifier les modèles de croissance économique en intensifiant leurs efforts de transformation structurelle des économies et de diversification par l'accélération de l'industrialisation<sup>27</sup>.

**100.** Le dialogue technique et la coopération au sein du système des Nations Unies apparaît comme un facteur favorable pour susciter l'adoption et la mise en œuvre réussie des politiques d'industrialisation, transformatrices au Cameroun et même en Afrique Centrale. Chacune des institutions du système des Nations Unies ayant un mandat et un rôle à jouer, la CEA semble mieux placée pour créer cette plate-forme de consensus.

**101.** L'urgence de transition à un modèle de croissance économique fort, inclusive et durable commande ainsi l'approfondissement des efforts de rationalisation et de coordination des actions menées par l'ensemble des partenaires techniques et

<sup>26</sup> Nations Unies (CNUCED et ONUDI), Le développement économique en Afrique, Rapport 2011, « *Promouvoir le développement industriel en Afrique dans le nouvel environnement mondial* ».

<sup>27</sup> Nations Unies (CEA) et Commission de l'Union Africaine (CUA), Rapport Economique sur l'Afrique (ERA), éditions : 2013 « *Tirer le plus grand profit des produits de base africains: l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique* », 2014 « *la politique industrielle dynamique en Afrique* », 2015 « *l'industrialisation par le commerce* », 2016 « *vers une industrialisation verte en Afrique* » et 2017 « *l'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique* ».

financiers au profit des pays en l'occurrence du Cameroun.

➤ **contraintes des accords commerciaux et bilatéraux d'investissement.**

**102.** Malgré les accords commerciaux multilatéraux de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le Cameroun comme les autres pays de l'Afrique Centrale ont bien des marges de manœuvre pour formuler et mettre en œuvre les politiques industrielles transformatrices. Une liste non limitative de mesures possibles de politique industrielle est donnée à titre indicatif par la CEA<sup>28</sup>. Mais il est important de mettre en exergue les *contraintes additionnelles qui peuvent être introduites par les accords commerciaux internationaux et les accords bilatéraux d'investissement*, avec en conséquence une limitation parfois importante des possibilités de déployer adéquatement les politiques d'industrialisation.

**103.** En ce qui concerne les accords commerciaux internationaux, le cas de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'Union Européenne et l'Afrique Centrale, dont le Cameroun a signé et ratifié tout seul le document intérimaire, peut être mentionné. Outre l'impossibilité d'usage de l'arme tarifaire à l'importation pour éventuellement protéger une industrie naissante, l'APE en son article 19 (*Traitements plus favorables résultant d'accords d'intégration économique*) introduit une clause NPF (Nation la Plus Favorisée) très restrictive et lourde pour l'autonomie et la latitude du Cameroun et de l'Afrique Centrale à coopérer activement avec les autres régions et pays hors Union Européenne<sup>29</sup>. Les autres pays de l'Afrique Centrale n'ayant pas encore signé l'APE, une rationalisation reste possible pour garder une pleine marge de manœuvre en matière d'industrialisation.

**104.** Comme le révèle un rapport spécialisé récent de la CEA<sup>30</sup>, les accords bilatéraux

<sup>28</sup> Nations Unies (CEA), « *Politique Industrielle Transformatrice pour l'Afrique* », avril 2016, page 126.

<sup>29</sup> Nations Unies (CEA), Idem, page 151.

<sup>30</sup> Nations Unies (CEA), 2016, « *Politiques d'investissement et accords bilatéraux d'investissement en Afrique: Implications pour l'intégration régionale* ». Accessible en ligne à : [https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/fre\\_investment\\_landscaping\\_study.pdf](https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/fre_investment_landscaping_study.pdf)

d'investissement peuvent parfois contenir des clauses qui peuvent être très contraignantes pour les mesures de politiques d'industrialisation. C'est notamment le cas des clauses instituant l'arbitrage contraignant entre les investisseurs étrangers et l'Etat. Contrairement aux investisseurs locaux, les investisseurs étrangers peuvent ainsi se retrouver avec des privilèges supérieurs et néfastes pour les marges de manœuvre de l'Etat. Toute formulation d'une politique d'industrialisation crédible doit examiner et tenir compte des contraintes découlant des accords bilatéraux d'investissement qui existent ou qui seraient en négociation.

**105.** *Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie camerounaise*

f.1) Analyse des politiques publiques passées

**106.** L'Etat intervient dans le secteur de l'industrie et des services à travers vingt-cinq (25) départements ministériels ci-après auxquels sont rattachés des établissements et des entreprises publiques. Mais dans le DSCE, seulement cinq (5) ministères étaient retenus comme chefs de file du secteur : MINMIDT, MINCOMMERCE, MINTOUL, MINPMEESA et MINRESI. Cette segmentation a été préjudiciable pour les politiques passées.

Ministères intervenant dans le secteur de l'industrie et des services				
MINAC	MINCOMMERCE	MINEPAT	MINMIDT	MINSEP
MINADER	MINDEF	MINEPIA	MINPMEESA	MINT
MINAT	MINDUH	MINEPSED	MINPOSTEL	MINTOUL
MINCAF	MINEE	MINFI	MINRESI	MINTP
MINCOM	MINEFOP	MINFOF	MINREX	MINTSS

**107.** L'objectif du DSCE était de porter le rythme annuel de l'expansion de l'activité économique de **3,3% actuellement à environ 5,5% l'an sur la période 2010-2019**. Il était alors question de booster le secteur agricole en portant la croissance du secteur primaire autour des 5%, au regard des potentialités nombreuses qu'on pourrait immédiatement mettre à contribution dans ce cadre. **Les secteurs manufacturiers et des services devaient connaître d'importantes réformes mais compte tenu des temps de réaction, la croissance de ces secteurs devait passer le cap des 5% en moyenne annuelle.**

**108.** Dans le cadre de la modernisation de l'appareil de production retenue par le DSCE, le secteur de l'industrie et des services était considéré comme le véritable levier de la croissance et de la création d'emplois décents à moyen terme, ce d'autant plus que son développement a des effets d'entraînement importants sur l'agriculture, l'investissement et les exportations des produits à forte valeur ajoutée.

**109.** **A l'horizon 2019**, le plan visait à développer ce secteur afin **d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations.** Cet objectif d'industrialisation devait être atteint par la réalisation des six (06) programmes ci-après : (i) la densification du tissu national des entreprises, (ii) le développement et le soutien à la production manufacturière, (iii) le développement et la promotion de l'accès aux marchés, (iv) la densification de la recherche au développement et de l'innovation, (v) le développement des normes et de la qualité et (vi) le développement et la promotion du tourisme.

**110.** De manière spécifique, ces six (06) programmes du DSCE devaient permettre d'atteindre les objectifs suivants : (i) d'améliorer la production de l'industrie et des services, (ii) **d'augmenter la valeur ajoutée manufacturière**, (iii) d'assurer de manière compétitive la présence des produits camerounais sur les marchés, (iv) d'améliorer la recherche dans le secteur de l'industrie et des services, (v) d'améliorer, promouvoir et valoriser le label «Made in Cameroon» et (vi) de développer les

produits touristiques camerounais pour faire du Cameroun une destination touristique prisée.

111. En vue d'atteindre ces objectifs, lesdits programmes ont été déclinés au plan opérationnel en **vingt-deux** (22) sous-programmes axés en particulier notamment sur :

- la facilitation et la simplification des procédures de création des entreprises ;
- la réhabilitation du tissu d'entreprises existantes ;
- l'amélioration du climat des affaires ;
- la valorisation des matières premières locales ;
- le développement et la promotion de l'accès aux marchés intérieurs et extérieurs ;
- le renforcement de la recherche agricole, géologique, minière et en sciences humaines et sociales ;
- la dynamisation des activités d'élaboration des normes et de certification de la conformité ;
- la promotion du tourisme à l'intérieur et à l'extérieur.

112. La revue des politiques publiques effectivement réalisées dans le secteur de l'industrie des services permet de conclure à des résultats mitigés et éloignés des objectifs visés. La croissance économique sur la période 2010 à 2018 a été d'environ 4,4%. Mais surtout, l'objectif global du secteur qui était d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations n'a pas été effleuré.

113. Au regard des données disponibles (voir tableau 4 : *Quelques indicateurs de performance industrielle du Cameroun*) sur la part de la VAM dans le PIB, le secteur manufacturier du Cameroun reste très faible et a même tendance à décliner (désindustrialisation). La part de la VAM dans le PIB du Cameroun reste très faible et en déclin. En 2015, elle n'est que de 14,08% contre 15,01% en 2010, sachant que la part de la Thaïlande est de 28,6% en 2015 contre 31,09% en 2010 et celle de la Malaisie de 24,02% en 2015 contre 24,48% en 2010.

114. De même, la part des exportations des produits manufacturés dans les exportations totales

est en baisse à 26,25% en 2015 contre 32,80% en 2010. Par contre ce ratio pour la Malaisie est de 83,3% en 2010 et 84,03% en 2015.

#### **f.2) Problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie camerounaise**

115. Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement du secteur de l'industrie et des services est **le faible niveau de la production manufacturière du Cameroun**. A ce problème fondamental est associé un problème subsidiaire qui est le faible niveau des exportations des produits manufacturés.

116. **La cause principale** de ce problème central est la faible transformation structurelle continue, inclusive et durable de l'économie nationale qui se décline en trois (03) perspectives interdépendantes et complémentaires<sup>31</sup> : (i) le faible basculement sectoriel progressif dans la structure économique ; (ii) le faible développement technologique des secteurs d'activité et (iii) la faible diversification de la production, des exportations et de l'emploi. Les autres causes importantes qui alimentent la cause principale concernent :

- les limites du leadership politique et d'indépendance pour une politique effective d'industrialisation ;
- la dilution de la politique d'industrialisation dans l'ensemble des politiques publiques ;
- l'absence d'un dispositif national de défense économique mobilisant adéquatement l'intelligence économique ;
- le cloisonnement et le manque d'unicité stratégique des activités militaires et civiles du Gouvernement ;
- la non-utilisation stratégique des dépenses publiques pour orienter et promouvoir l'industrialisation rapide du pays ;
- les contraintes de l'économie politique et les structures productives dominées par des opérateurs étrangers ;
- la faible habilité à transformer la vision et les plans de développement en

<sup>31</sup> Amadou Boly et Eric Kéré dans *"Inclusive and sustainable structural transformation"* dans le rapport *"Forging Ahead », Industrialize Africa: Strategies, Policies, Institutions, and Financing"* du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), page 35, publié le 20 septembre 2017.



changements concrets et rapides sur le terrain ;

- le déficit d'infrastructures physiques (énergie, eau, transport, TIC) ;
- le modèle de croissance économique déséquilibré du fait d'un très faible niveau de la productivité totale des facteurs (déficit technologique) ;
- le déficit d'infrastructures industrielles et de la faible capacité d'absorption et d'accumulation technologique ;
- la faible exploitation d'une offre mondiale diversifiée de technologies susceptibles d'être acquises et maîtrisées ;
- l'absence d'une concurrence saine et effective dans les marchés intérieurs ;
- la faible capacité de préparation ou de maturation des projets industriels et infrastructurels bancables ;
- la confusion entre les approches d'industrialisation liées aux exportations ou aux importations ;
- la faible supervision des incitations accordées et des performances des entreprises bénéficiaires ;
- le mauvais climat des affaires.

## 2.1.2. Industrie manufacturière

**117.** Selon la CITI, l'industrie manufacturière comprend les activités de transformation physique ou chimique de matières, de substances ou de composants en produits nouveaux, bien que cette caractérisation ne puisse servir de critère absolu pour définir la fabrication. Les matières, substances ou composants transformés sont des matières premières, produits de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche, des activités extractives ainsi que les produits d'autres activités de fabrication. L'altération, la rénovation ou la réfection complète de biens sont généralement considérées comme des activités de fabrication. Les unités de fabrication qui sont généralement appelées des installations industrielles ou des usines qui utilisent des machines commandées par moteur et des équipements de manutention.

**118.** Le tableau 7 ci-après donne l'évolution du PIB du Cameroun en francs courants et de la demande des branches constituant l'industrie manufacturière de 2009 à 2016. L'on note que la part de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière dans le PIB est quasi-stagnante de 19,55% en 2009 à 20,62% en 2016. De plus, la **demande extérieure nette est fortement négative** du fait de la faiblesse des exportations des produits manufacturés et d'une forte propension à importer. *L'industrie manufacturière qui est pourtant la source des excédents commerciaux des pays émergents contribue paradoxalement au creusement de la balance commerciale au Cameroun.*

**Tableau 7 : Evolution de l'industrie manufacturière de 2009 à 2016 (millions de FCFA)**

Eléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>2 401 686</b>	<b>2 417 800</b>	<b>2 585 897</b>	<b>2 838 503</b>	<b>3 017 644</b>	<b>3 301 961</b>	<b>3 754 522</b>	<b>3 988 108</b>
(en % PIB)	19,55%	18,67%	18,68%	19,10%	18,88%	19,11%	20,53%	20,62%
Taux de variation PIB	/	0,67%	6,95%	9,77%	6,31%	9,42%	13,71%	6,22%
<b>Demande</b>	<b>3 986 363</b>	<b>4 336 126</b>	<b>4 706 207</b>	<b>4 708 311</b>	<b>4 754 080</b>	<b>5 225 297</b>	<b>5 351 045</b>	<b>5 813 219</b>
Taux de variation demande	/	8,77%	8,53%	0,04%	0,97%	9,91%	2,41%	8,64%
<b>Demande intérieure</b>	<b>5 073 936</b>	<b>5 317 993</b>	<b>5 832 640</b>	<b>5 923 461</b>	<b>6 370 239</b>	<b>6 945 842</b>	<b>7 231 661</b>	<b>7 434 488</b>
Consommation	3 589 918	3 776 765	3 914 651	4 150 646	4 519 885	4 769 857	5 129 365	5 377 417
(en % PIB)	29,22%	29,17%	28,28%	27,93%	28,28%	27,61%	28,05%	27,80%
Investissement	1 484 018	1 541 228	1 917 989	1 772 815	1 850 354	2 175 985	2 102 296	2 057 071
<b>Demande extérieure nette</b>	<b>-1 087 573</b>	<b>- 981 867</b>	<b>-1 126 433</b>	<b>-1 215 150</b>	<b>-1 616 159</b>	<b>-1 720 545</b>	<b>-1 880 616</b>	<b>- 1 621 269</b>
Exportations	789 454	944 375	1 227 138	1 325 929	1 223 711	1 267 684	1 181 811	1 117 554
(en % PIB)	6,43%	7,29%	8,86%	8,92%	7,66%	7,34%	6,46%	5,78%
taux de variation exportations	/	19,62%	29,94%	8,05%	-7,71%	3,59%	-6,77%	-5,44%
Importations	1 877 027	1 926 242	2 353 571	2 541 079	2 839 870	2 988 229	3 062 427	2 738 823
(en % PIB)	15,28%	14,88%	17,00%	17,10%	17,77%	17,30%	16,75%	14,16%
taux de variation importations	/	2,62%	22,18%	7,97%	11,76%	5,22%	2,48%	-10,57%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>1 584 677</b>	<b>1 918 326</b>	<b>2 120 310</b>	<b>1 869 808</b>	<b>1 736 436</b>	<b>1 923 336</b>	<b>1 596 523</b>	<b>1 825 111</b>
Taux de variation gap	/	21,05%	10,53%	-11,81%	-7,13%	10,76%	-16,99%	14,32%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

Source : INS/MINEPAT

**119.** L'état des lieux et le diagnostic plus détaillé et approfondi de l'industrie manufacturière sera

faite pour chacune des quinze (15) composantes au regard de l'exigence de sélectivité stratégique à

opérer dans le cadre du plan national de développement : l'agro-industrie (2.1.2.1) ; le textile-habillement-cuir (2.1.2.2) ; le bois et ses dérivés (2.1.2.3) ; le papier et les articles en papier ainsi que l'imprimerie et la reproduction des supports enregistrés (2.1.2.4) ; les hydrocarbures et le raffinage du pétrole (2.1.2.5) ; la chimie-pharmacie (2.1.2.6) ; le caoutchouc et les plastiques (2.1.2.7) ; les mines-métallurgie (2.1.2.8) ; les matériels électriques, les machines et matériels (2.1.2.9) ; les matériels de transport (2.1.2.10) ; les meubles (2.1.2.11) ; les autres activités de fabrication (2.1.2.12) et la réparation et l'installation des machines et matériels (2.1.2.13).

### 2.1.2.1 Agro-industrie

**120.** L'état des lieux et le diagnostic de l'agro-industrie se résument en six (06) points : (i) la description sommaire de l'agro-industrie ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi ; (iii) la demande et la place de l'agro-industrie dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses de l'agro-industrie ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement de l'agro-industrie et (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'agro-industrie. Le diagnostic contenu dans rapport intitulé « *Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun / Sanctuaire Agroindustrie* » a été pris en compte<sup>32</sup>.

#### a) - Description sommaire de l'agro-industrie

**121.** Selon la CITI, l'agro-industrie regroupe la transformation de produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche en produits alimentaires et en boissons propres à la consommation humaine et animale. Elle intègre ainsi la production de divers produits intermédiaires qui ne sont pas directement des denrées alimentaires. L'agro-industrie débouche aussi sur des produits associés de valeur supérieure ou inférieure, comme les cuirs et les peaux de l'abattage d'animaux ou le tourteau de la production d'huile. L'agro-industrie est organisée en activités consacrées à divers types de produits tels que les viandes, les poissons et légumes, les corps gras et huiles, les produits du lait, les produits de moulins à grain, les aliments pour les animaux, les autres produits alimentaires et boissons.

**122.** L'agro-industrie intègre également la fabrication de boissons telles que boissons non alcoolisées et eau minérale, la fabrication de

boissons alcoolisées notamment par fermentation comme la bière et le vin, et la fabrication de boissons par distillation d'alcool. L'agro-industrie concerne aussi la transformation du tabac sous une forme finale propre à la consommation.

#### b) - Entreprises et performances de production et d'emploi de l'agro-industrie

**123.** Le tableau 8 ci-après donne les performances de l'agro-industrie de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de l'agro-industrie dans le PIB est stagnante car elle est passée de 7,8% en 2009 à 7,85% en 2016.

<sup>32</sup> République du Cameroun, *Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun / Sanctuaire Agroindustrie*, Décembre 2016.

**Tableau 8 : Evolution des performances de l'agro-industrie de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Eléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>958 177</b>	<b>949 170</b>	<b>1 032 079</b>	<b>1 123 024</b>	<b>1 226 530</b>	<b>1 259 756</b>	<b>1 378 565</b>	<b>1 518 926</b>
(en % PIB)	7,80%	7,33%	7,46%	7,56%	7,67%	7,29%	7,54%	7,85%
taux de variation PIB	/	-0,94%	8,73%	8,81%	9,22%	2,71%	9,43%	10,18%
<b>Demande</b>	<b>1 553 340</b>	<b>1 687 834</b>	<b>1 645 298</b>	<b>1 749 601</b>	<b>1 866 320</b>	<b>1 993 358</b>	<b>2 132 568</b>	<b>2 268 757</b>
taux de variation demande	/	8,66%	-2,52%	6,34%	6,67%	6,81%	6,98%	6,39%
<b>Demande interieure</b>	<b>1 925 991</b>	<b>1 994 000</b>	<b>2 045 516</b>	<b>2 188 711</b>	<b>2 452 365</b>	<b>2 476 070</b>	<b>2 664 410</b>	<b>2 738 227</b>
Consommation	1 936 323	1 991 752	2 065 154	2 192 134	2 440 222	2 475 160	2 665 466	2 733 317
(en % PIB)	15,76%	15,38%	14,92%	14,75%	15,27%	14,33%	14,58%	14,13%
Investissement	- 10 332	2 248	- 19 638	- 3 423	12 143	910	- 1 056	4 910
<b>Demande exterieure</b>	<b>- 372 651</b>	<b>- 306 166</b>	<b>- 400 218</b>	<b>- 439 110</b>	<b>- 586 045</b>	<b>- 482 712</b>	<b>- 531 842</b>	<b>- 469 470</b>
Exportations	76 327	94 569	109 485	115 119	120 805	105 226	109 553	113 001
(en % PIB)	0,62%	0,73%	0,79%	0,77%	0,76%	0,61%	0,60%	0,58%
taux de variation exportations	/	23,90%	15,77%	5,15%	4,94%	-12,90%	4,11%	3,15%
Importations	448 978	400 735	509 703	554 229	706 850	587 938	641 395	582 471
(en % PIB)	3,65%	3,09%	3,68%	3,73%	4,42%	3,40%	3,51%	3,01%
taux de variation importations	/	-10,75%	27,19%	8,74%	27,54%	-16,82%	9,09%	-9,19%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>595 163</b>	<b>738 664</b>	<b>613 219</b>	<b>626 577</b>	<b>639 790</b>	<b>733 602</b>	<b>754 003</b>	<b>749 831</b>
taux de variation gap	/	24,11%	-16,98%	2,18%	2,11%	14,66%	2,78%	-0,55%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

Source : INS/MINEPAT

c) - Demande et place de l'agro-industrie dans les échanges extérieurs

**124.** La demande extérieure nette de l'agro-industrie est fortement négative du fait de la faiblesse des exportations des produits manufacturés et d'une forte propension à importer pour satisfaire la demande intérieure. Cette demande extérieure nette est passée de -373 milliards de FCFA en 2009 à - 469 milliards de FCFA en 2016. L'agro-industrie contribue ainsi au creusement de la balance commerciale.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'agro-industrie

**125.** Dans le DSCE, **le Gouvernement a adopté une approche par filière privilégiant le développement de la chaîne des valeurs.** Il était question de négocier et mettre en place systématiquement des plans de développement des industries de transformation des produits du terroir (*farines locales, sucre, huile de palme, banane plantain, maïs, cacao, coton, etc...*) ainsi que ceux du sous-secteur des industries animales (*abattage et conditionnement, chaînes de froid, etc...*).

Ainsi, dans la filière avicole, le plan de développement concernait la reconstitution du cheptel des parentaux et la mise en place d'unités industrielles d'abattage, de conditionnement et de froid. Les travaux d'élaboration du plan de développement de la filière maïs, dont les débouchés industriels se situent principalement dans les provenderies et les brasseries devait connaître sa mise en œuvre. Le Programme de Reconversion Economique de la Banane Plantain devait permettre non seulement d'accroître significativement la production de bananes plantain, mais aussi le développement de la transformation de farine de plantain. S'agissant de l'industrie sucrière, le Gouvernement devait appuyer significativement les opérateurs désireux d'investir dans la création de complexes intégrés allant de la plantation de canne à sucre à la raffinerie de sucre et à la raffinerie de bio-carburant.

**126.** D'une manière générale, c'est l'approche de dialogue entre l'Etat et le secteur privé autour d'un plan de développement à moyen terme par filière comportant des objectifs clairs de productivité et de compétitivité qui devait être poursuivie méthodiquement, en privilégiant les filières ayant un

fort potentiel de croissance et de création d'emplois, de manière à couvrir progressivement l'ensemble du tissu économique.

**127.** Dans ce cadre, le Programme d'appui à la compétitivité des filières de croissance a été formulé et mise en œuvre en partenariat avec la Banque Mondiale. Il en est de même pour le Programme d'Appui à la Compétitivité Agricole ainsi que le Programme de mise à niveau des entreprises conclu en partenariat avec l'Union Européenne en prévision du choc attendu de l'ouverture des frontières douanières dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique.

**128.** En vue de tirer profit de l'Accord de Partenariat Economique signé avec l'Union Européenne, et des nouvelles opportunités offertes par la globalisation, le Gouvernement devait se doter d'une stratégie de développement technologique et de propriété intellectuelle axée sur (i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire approprié et une adéquation entre le développement technologique et la formation professionnelle, (ii) la mise en œuvre des structures d'appui au développement technologique, (iii) la sécurisation et le renforcement de la protection des droits de protection industrielle, et (iv) la promotion de technologies propres dans le secteur industriel. En matière de normalisation, une attention particulière sera accordée (i) aux normes sanitaires et phytosanitaires et (ii) au respect des dispositions réglementaires des principaux partenaires.

**129.** Les résultats de cette approche par filière y compris les différents programmes de mise en œuvre n'ont eu que des résultats mitigés tel que le démontre les performances d'investissement, de production et de commerce extérieur sur la période 2010 – 2016. La stratégie de développement technologique et de propriété intellectuelle n'a pas été adoptée et mise en œuvre durant l'exécution du DSCE.

**130.** Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement de l'agro-industrie est **le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée (7,85% du PIB en 2016) ainsi que les implications en termes d'emplois et de revenus distribués.** A ce problème fondamental est associé un problème subsidiaire qui est le faible niveau des exportations des produits fabriqués par l'agro-industrie.

#### 2.1.2.2 Textile-habillement-cuir

**131.** L'état des lieux et le diagnostic des industries du textile-habillement-cuir se résument en six (06) points : (i) la description sommaire du textile-

habillement-cuir ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi ; (iii) la demande et la place du textile-habillement-cuir dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses du textile-habillement-cuir ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement du textile-habillement-cuir et (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement du textile-habillement-cuir.

Le diagnostic contenu dans rapport intitulé « *Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun / Pilier Textile – Confection - Cuir* » a été pris en compte<sup>33</sup>.

a) - Description sommaire du textile-habillement-cuir

**132.** Selon la CITI, l'*industrie textile* concerne la préparation et la filature de fibres textiles, ainsi que le tissage, l'apprêtage de textiles et d'articles d'habillement, la fabrication d'ouvrages en textiles, sauf les articles d'habillement (exemple : linge de maison, couvertures, tapis, cordage, etc.). La culture de fibres naturelles relève de l'agriculture, tandis que la fabrication de fibres synthétiques relève de la chimie.

**133.** L'*industrie de l'habillement* couvre toutes les activités de confection (prêt à porter et confection sur mesure), dans tous les matériaux (cuir, tissu, étoffes de bonneterie, etc.), de tous les articles d'habillement (vêtements, sous-vêtements pour hommes, femmes et enfants; vêtements de travail (uniformes des forces de défenses et de sécurité), de ville ou de sport, etc.) et les accessoires du vêtement en matières non fabriquées dans la même unité.

**134.** L'*industrie du cuir* regroupe la préparation et la teinture des fourrures et la transformation des peaux en cuir par tannage ou corroyage et la transformation de pelleteries en articles de cuirs pour utilisation finale. Elle inclut aussi la fabrication de produits similaires à partir d'autres matières (similicuir ou succédanés du cuir), tels que chaussures en caoutchouc, articles de voyage en matières textiles, etc. Les produits fabriqués par des moyens similaires à ceux par lesquels les produits en cuir sont confectionnés (par exemple les articles de voyage) sont souvent produits dans la même unité.

b) - Entreprises et performances de production et d'emploi du textile-habillement-cuir

<sup>33</sup> République du Cameroun, *Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun / Pilier Textile – Confection - Cuir*, Décembre 2016.

135. Le tableau 9 ci-après donne les performances du Textile-habillement-cuir de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée du textile-

habillement-cuir dans le PIB est stagnante car elle est passée de 2,04% en 2009 à 2,08% en 2016.

**Tableau 9 : Évolution des performances du Textile-habillement-cuir de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Éléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>250 826</b>	<b>253 189</b>	<b>268 658</b>	<b>334 779</b>	<b>350 406</b>	<b>376 800</b>	<b>392 003</b>	<b>401 835</b>
(en % PIB)	2,04%	1,96%	1,94%	2,25%	2,19%	2,18%	2,14%	2,08%
taux de variation PIB	/	0,94%	6,11%	24,61%	4,67%	7,53%	4,03%	2,51%
<b>Demande</b>	<b>522 799</b>	<b>533 155</b>	<b>560 797</b>	<b>642 312</b>	<b>671 993</b>	<b>685 740</b>	<b>744 609</b>	<b>771 000</b>
taux de variation demande	/	1,98%	5,18%	14,54%	4,62%	2,05%	8,58%	3,54%
<b>Demande intérieure</b>	<b>590 733</b>	<b>616 075</b>	<b>649 643</b>	<b>679 952</b>	<b>704 021</b>	<b>724 188</b>	<b>807 798</b>	<b>811 332</b>
Consommation	590 973	614 521	648 035	678 174	702 304	722 077	804 508	813 670
(en % PIB)	4,81%	4,75%	4,68%	4,56%	4,39%	4,18%	4,40%	4,21%
Investissement	- 240	1 554	1 608	1 778	1 717	2 111	3 290	- 2 338
<b>Demande extérieure</b>	<b>- 67 934</b>	<b>- 82 920</b>	<b>- 88 846</b>	<b>- 37 640</b>	<b>- 32 028</b>	<b>- 38 448</b>	<b>- 63 189</b>	<b>- 40 332</b>
Exportations	44 837	42 617	48 074	94 022	98 798	81 134	99 426	91 189
(en % PIB)	0,36%	0,33%	0,35%	0,63%	0,62%	0,47%	0,54%	0,47%
taux de variation exportations	/	-4,95%	12,80%	95,58%	5,08%	-17,88%	22,55%	-8,28%
Importations	112 771	125 537	136 920	131 662	130 826	119 582	162 615	131 521
(en % PIB)	0,92%	0,97%	0,99%	0,89%	0,82%	0,69%	0,89%	0,68%
taux de variation importations	/	11,32%	9,07%	-3,84%	-0,63%	-8,59%	35,99%	-19,12%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>271 973</b>	<b>279 966</b>	<b>292 139</b>	<b>307 533</b>	<b>321 587</b>	<b>308 940</b>	<b>352 606</b>	<b>369 165</b>
taux de variation gap	/	2,94%	4,35%	5,27%	4,57%	-3,93%	14,13%	4,70%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

Source : INS/MINEPAT

c) - Demande et place du textile-habillement-cuir dans les échanges extérieurs

136. La demande extérieure nette du textile-habillement-cuir est fortement négative du fait de la faiblesse de la production et des exportations des produits manufacturés et d'une forte propension à importer pour satisfaire à demande intérieure. Cette demande extérieure nette est passée de -67 milliards de FCFA en 2009 à -40 milliards de FCFA en 2016. Les branches textile-habillement-cuir contribuent ainsi au creusement de la balance commerciale.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement du textile-habillement-cuir

137. Dans le DSCE, le **Gouvernement a adopté une approche par filière privilégiant le développement de la chaîne des valeurs**. D'une manière générale, c'est l'approche de dialogue entre l'Etat et le secteur privé autour d'un plan de développement à moyen terme par filière comportant des objectifs clairs de productivité et de compétitivité qui devait être poursuivie méthodiquement, en privilégiant les filières ayant un fort potentiel de croissance et de création d'emplois, de manière à couvrir progressivement l'ensemble du tissu économique. La filière *textile-habillement-cuir* a été retenue dans cette approche.

C'est dans ce cadre que, le Programme d'appui à la compétitivité des filières de croissance a été formulé et mis en œuvre en partenariat avec la Banque Mondiale. Il en est de même pour le Programme d'Appui à la Compétitivité Agricole ainsi que le Programme de mise à niveau des entreprises conclu en partenariat avec l'Union Européenne en prévision du choc attendu de l'ouverture des frontières douanières dans le cadre de la mise en œuvre des Accords de Partenariat Economique.

138. En vue de tirer profit des Accords de Partenariat Economique signés avec l'Union Européenne, et des nouvelles opportunités offertes par la globalisation, le Gouvernement devait se doter d'une stratégie de développement technologique et de propriété intellectuelle notamment dans la filière *textile-habillement-cuir*, axée sur (i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire approprié et une adéquation entre le développement technologique et la formation professionnelle, (ii) la mise en œuvre des structures d'appui au développement technologique, (iii) la sécurisation et le renforcement de la protection des droits de protection industrielle, et (iv) la promotion de technologies propres dans le secteur industriel. En matière de normalisation, une attention particulière sera accordée (i) aux normes sanitaires et phytosanitaires et (ii) au respect des dispositions réglementaires des principaux partenaires.

**139.** Les résultats de cette approche par filière y compris les différents programmes de mise en œuvre n'ont eu que des résultats mitigés tel que le démontre les performances d'investissement, de production et de commerce extérieur sur la période 2010 – 2016. *La Stratégie de Développement Technologique et de Propriété Intellectuelle n'a pas été adoptée et mise en œuvre durant l'exécution du DSCE.*

**140.** Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement de l'industrie *du textile-confection-cuir* est **le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée ( 2,08% du PIB en 2016) ainsi que les implications en termes d'emplois et de revenus distribués.** A ce problème fondamental est associé un problème subsidiaire qui est **le faible niveau des exportations des produits fabriqués** par l'industrie *du textile-confection-cuir*. Les besoins et le rôle des forces de défense et de sécurité sont à prendre spécifiquement en compte dans cette problématique.

### **2.1.2.3 Bois et dérivés**

**141.** L'état des lieux et le diagnostic de l'industrie du bois et ses dérivés se résument en six (0 6) points : (i) la description sommaire de l'industrie du bois ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi de l'industrie du bois ; (iii) la demande et la place de l'industrie du bois dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses de l'industrie du bois ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement de l'industrie du bois et (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie du bois.

**142.** Le diagnostic contenu dans rapport intitulé « *Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun / Pilier Forêt-Bois* » a été pris en compte<sup>34</sup>.

a) - Description sommaire l'industrie du bois

**143.** Selon la CITI, l'industrie du bois et des dérivés comprend la fabrication d'articles en bois, tels que bois d'œuvre, contreplaqué, placage, emballages en bois, planchers en bois, supports en bois et bâtiments préfabriqués en bois. Elle intègre aussi la fabrication d'article en liège (sauf les meubles), les articles de vannerie et de sparterie. Les procédés de fabrication comprennent: le sciage, le rabotage, le laminage et l'assemblage d'articles en bois provenant de billes débitées en billons, ou de bois d'œuvre qui peut être découpé plus avant, ou

façonné par lattage et autres outils de façonnage. Le bois d'œuvre ou d'autres types de bois façonnés peuvent aussi être rabotés ou polis par la suite et assemblés en produits finis tels que les emballages en bois.

b) - Entreprises et performances de production et d'emploi de l'industrie du bois

**144.** Le tableau 10 ci-après donne les performances de l'industrie du bois et ses dérivés de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de l'industrie du bois et ses dérivés dans le PIB est stagnante car elle est passée de 2,66% en 2009 à 2,50% en 2016.

<sup>34</sup>République du Cameroun, *Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun / Pilier Forêt-Bois*, Décembre 2016.

**Tableau 10 : Evolution des performances du Bois et dérivés de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Eléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>326 279</b>	<b>340 698</b>	<b>358 089</b>	<b>368 207</b>	<b>397 029</b>	<b>401 168</b>	<b>475 236</b>	<b>483 617</b>
(en % PIB)	2,66%	2,63%	2,59%	2,48%	2,48%	2,32%	2,60%	2,50%
taux de variation PIB	/	4,42%	5,10%	2,83%	7,83%	1,04%	18,46%	1,76%
<b>PIB demande</b>	<b>255 285</b>	<b>299 786</b>	<b>347 954</b>	<b>401 212</b>	<b>405 807</b>	<b>410 171</b>	<b>455 993</b>	<b>460 829</b>
taux de variation PIB/ demande	/	17,43%	16,07%	15,31%	1,15%	1,08%	11,17%	1,06%
<b>Demande interieure</b>	<b>73 550</b>	<b>92 476</b>	<b>84 067</b>	<b>86 952</b>	<b>94 402</b>	<b>105 837</b>	<b>137 050</b>	<b>121 769</b>
Consommation	17 763	18 521	19 903	21 830	23 203	24 957	27 381	30 110
(en % PIB)	0,14%	0,14%	0,14%	0,15%	0,15%	0,14%	0,15%	0,16%
Investissement	55 787	73 955	64 164	65 122	71 199	80 880	109 669	91 659
<b>Demande exterieure</b>	<b>181 735</b>	<b>207 310</b>	<b>263 887</b>	<b>314 260</b>	<b>311 405</b>	<b>304 334</b>	<b>318 943</b>	<b>339 060</b>
Exportations	182 781	208 281	265 083	315 595	313 176	306 407	321 765	341 174
(en % PIB)	1,49%	1,61%	1,91%	2,12%	1,96%	1,77%	1,76%	1,76%
taux de variation exportations	/	13,95%	27,27%	19,06%	-0,77%	-2,16%	5,01%	6,03%
Importations	1 046	971	1 196	1 335	1 771	2 073	2 822	2 114
(en % PIB)	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,02%	0,01%
taux de variation importations	/	-7,17%	23,17%	11,62%	32,66%	17,05%	36,13%	-25,09%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>- 70 994</b>	<b>- 40 912</b>	<b>- 10 135</b>	<b>33 005</b>	<b>8 778</b>	<b>9 003</b>	<b>- 19 243</b>	<b>- 22 788</b>
taux de variation gap	/	-42,37%	-75,23%	-425,65%	-73,40%	2,56%	-313,74%	18,42%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

Source : INS/MINEPAT

c) -Demande et place l'industrie du bois dans les échanges extérieurs

**145.** La demande extérieure nette est le moteur de la production du fait d'un volume croissant des exportations et d'une propension quasi-nulle des importations. Mais, ces exportations restent très limitées par rapport au potentiel qu'offre la disponibilité des ressources forestières. Cette demande extérieure nette est passée de 182 milliards de FCFA en 2009 à 339 milliards de FCFA en 2016. La *branche du bois et ses dérivés* contribuent positivement à l'équilibre de la balance commerciale.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement l'industrie du bois

**146.** Dans le DSCE, **le Gouvernement a adopté une approche par filière privilégiant le développement de la chaîne des valeurs.** D'une manière générale, c'est l'approche de dialogue entre l'Etat et le secteur privé autour d'un plan de développement à moyen terme par filière comportant des objectifs clairs de productivité et de compétitivité qui devait être poursuivie méthodiquement, en privilégiant les filières ayant un fort potentiel de croissance et de création d'emplois, de manière à couvrir progressivement l'ensemble du tissu économique. **La filière bois a été retenue dans cette approche.** Dans ce cadre, le Programme d'appui à la compétitivité des filières de croissance a été formulé et mis en œuvre en partenariat avec la Banque Mondiale. Il en est de même pour le Programme de mise à niveau des entreprises conclu en partenariat avec l'Union

Européenne en prévision du choc attendu de l'ouverture des frontières douanières dans le cadre de la mise en œuvre des Accords de Partenariat Economique.

**147.** En vue de tirer profit des Accords de Partenariat Economique signés avec l'Union Européenne, et des nouvelles opportunités offertes par la globalisation, le Gouvernement devait se doter d'une Stratégie de Développement Technologique et de Propriété Intellectuelle **notamment pour la filière bois** axée sur (i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire approprié et une adéquation entre le développement technologique et la formation professionnelle, (ii) la mise en œuvre des structures d'appui au développement technologique, (iii) la sécurisation et le renforcement de la protection des droits de protection industrielle, et (iv) la promotion de technologies propres dans le secteur industriel. En matière de normalisation, une attention particulière sera accordée (i) aux normes sanitaires et phytosanitaires et (ii) au respect des dispositions réglementaires des principaux partenaires.

**148.** Les résultats de cette approche par filière y compris les différents programmes de mise en œuvre n'ont eu que des résultats mitigés tel que le démontre les performances d'investissement, de production et de commerce extérieur sur la période 2010 – 2016.

La Stratégie de Développement Technologique et de Propriété Intellectuelle n'a pas été adoptée et mise en œuvre durant l'exécution du DSCE.

**149.** Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement de l'industrie *du bois et ses dérivés* est, au regard des fortes dotations en ressources forestières, **le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée (2,50% du PIB en 2016) ainsi que les implications en termes d'emplois et de revenus distribués.** A ce problème fondamental est associé un problème subsidiaire qui est le faible niveau des exportations des produits fabriqués par l'industrie *du bois et ses dérivés*.

#### **2.1.2.4 Papier et articles en papier, Imprimerie et reproduction des supports enregistrés**

**150.** L'état des lieux et le diagnostic de l'industrie du papier et d'articles en papier couplée l'imprimerie et reproduction des supports enregistrés se résument en six (06) points : (i) la description sommaire de l'industrie du papier; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi de l'industrie du papier; (iii) la demande et la place de l'industrie du papier dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses de l'industrie du papier ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement de l'industrie du papier et (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie du papier.

- a) - *Description sommaire de l'industrie du papier et l'imprimerie et reproduction des supports enregistrés*

**151.** Selon la CITI, l'industrie du papier couvre la fabrication de pâtes, de papier ou produits de papier façonnés. Les fabrications de ces produits sont regroupées parce qu'elles constituent une série de procédés verticalement reliés. Il y a essentiellement trois (03) activités : (i) *la fabrication de pâte consiste à séparer les fibres de cellulose d'autres impuretés du bois ou de papier usagé ; (ii) la fabrication de papier consiste à assembler ces fibres en une feuille et (iii) les produits de papier convertis sont fabriqués à partir du papier et d'autres matières par différentes techniques de découpe, de profilé, y compris les activités de revêtement et de contreplacage.* Les articles en papier peuvent être imprimés (papier peint, papier d'emballage, etc.), tant que l'impression de l'information n'est pas l'activité principale.

**152.** Selon la CITI, l'industrie de l'imprimerie regroupe les activités d'imprimerie de produits tels que les journaux, les livres, les revues périodiques, les formulaires commerciaux, les cartes de vœux et les autres articles, ainsi que les activités d'appui connexes telles que les services de reliure, de clichage et d'imagerie de données. Les activités d'appui comprises ici font partie intégrante de l'industrie de l'imprimerie, et un produit (un cliché d'imprimerie, un livre relié, ou un disque ou fichier d'ordinateur) qui fait partie intégrante de l'industrie de l'imprimerie est presque toujours fourni par ces opérations.

**153.** Les procédés utilisés dans l'imprimerie comprennent diverses méthodes de transfert d'une image d'un cliché, un écran ou un fichier d'ordinateur à un certain support, par exemple des articles en papier, en matière plastique, métal, textile ou bois. La plus importante de ces méthodes consiste à transférer l'image d'un cliché ou écran sur le support (impression lithographique, héliographique, sérigraphique et flexographique). Un fichier d'ordinateur est souvent utilisé pour lancer directement le mécanisme d'imprimerie afin de créer l'image et de nouveaux types d'équipement électrostatique et autres (imprimerie numérique ou sans impact).

**154.** L'industrie de l'imprimerie couvre également la reproduction de supports enregistrés tels que les disques compacts, les enregistrements vidéo, les logiciels sur disques ou bandes, les disques, etc.

- b) - *Entreprises et performances de production et d'emploi de l'industrie du papier et l'imprimerie & la reproduction*

**155.** Le tableau 11 ci-après donne les performances de l'industrie du Papier et articles en papier et l'imprimerie et la reproduction de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de ces branches dans le PIB est assez faible et stagnante car elle est passée de 0,62% en 2009 à 0,60% en 2016.

**Tableau 11 : Evolution des performances du Papier & articles en papier et l'imprimerie & la reproduction de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**



Élément	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>76 748</b>	<b>75 668</b>	<b>91 106</b>	<b>92 181</b>	<b>96 095</b>	<b>93 175</b>	<b>107 108</b>	<b>115 209</b>
(en % PIB)	0,62%	0,58%	0,66%	0,62%	0,60%	0,54%	0,59%	0,60%
taux de variation PIB	/	-1,41%	20,40%	1,18%	4,25%	-3,04%	14,95%	7,56%
<b>Demande</b>	<b>83 040</b>	<b>84 685</b>	<b>87 879</b>	<b>88 988</b>	<b>89 521</b>	<b>99 220</b>	<b>99 824</b>	<b>104 372</b>
taux de variation demande	/	1,98%	3,77%	1,26%	0,60%	10,83%	0,61%	4,56%
<b>Demande intérieure</b>	<b>148 441</b>	<b>133 697</b>	<b>158 402</b>	<b>161 099</b>	<b>178 448</b>	<b>184 230</b>	<b>203 766</b>	<b>197 204</b>
Consommation	149 118	132 982	151 651	162 914	155 765	151 063	188 781	183 824
(en % PIB)	1,21%	1,03%	1,10%	1,10%	0,97%	0,87%	1,03%	0,95%
Investissement	- 677	715	6 751	- 1 815	22 683	33 167	14 985	13 380
<b>Demande extérieure</b>	<b>- 65 401</b>	<b>- 49 012</b>	<b>- 70 523</b>	<b>- 72 111</b>	<b>- 88 927</b>	<b>- 85 010</b>	<b>- 103 942</b>	<b>- 92 832</b>
Exportations	12 645	10 693	12 152	13 278	8 602	3 596	2 227	2 070
(en % PIB)	0,10%	0,08%	0,09%	0,09%	0,05%	0,02%	0,01%	0,01%
taux de variation exportations	/	-15,44%	13,64%	9,27%	-35,22%	-58,20%	-38,07%	-7,05%
Importations	78 046	59 705	82 675	85 389	97 529	88 606	106 169	94 902
(en % PIB)	0,64%	0,46%	0,60%	0,57%	0,61%	0,51%	0,58%	0,49%
taux de variation importations	/	-23,50%	38,47%	3,28%	14,22%	-9,15%	19,82%	-10,61%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>6 292</b>	<b>9 017</b>	<b>- 3 227</b>	<b>- 3 193</b>	<b>- 6 574</b>	<b>6 045</b>	<b>- 7 284</b>	<b>- 10 837</b>
taux de variation gap	/	43,31%	-135,79%	-1,05%	105,89%	-191,95%	-220,50%	48,78%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

Source : INS/MINEPAT

c) - Demande et place de l'industrie du papier dans les échanges extérieurs

**156.** La demande extérieure nette de l'industrie du Papier & articles en papier et l'imprimerie et la reproduction est fortement négative du fait de la faiblesse de la production et des exportations des produits manufacturés et d'une forte propension à importer pour satisfaire à demande intérieure. Cette demande extérieure nette est passée de -65 milliards de FCFA en 2009 à -93 milliards de FCFA en 2016. Les branches de l'industrie du Papier & articles en papier et l'imprimerie & la reproduction contribuent ainsi au creusement de la balance commerciale du Cameroun.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie du papier

**157.** Dans le DSCE, **le Gouvernement a adopté une approche par filière privilégiant le développement de la chaîne des valeurs.** D'une manière générale, c'est l'approche de dialogue entre l'Etat et le secteur privé autour d'un plan de développement à moyen terme par filière comportant des objectifs clairs de productivité et de compétitivité qui devait être poursuivie méthodiquement, en privilégiant les filières ayant un fort potentiel de croissance et de création d'emplois, de manière à couvrir progressivement l'ensemble du tissu économique. **Les branches de l'industrie du Papier & articles en papier et l'imprimerie & la reproduction n'ont pas été retenues dans cette approche.**

**158.** En vue de tirer profit des Accords de Partenariat Economique signés avec l'Union Européenne, et des nouvelles opportunités offertes

par la globalisation, le Gouvernement devait se doter d'une stratégie de développement technologique et de propriété intellectuelle axée sur (i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire approprié et une adéquation entre le développement technologique et la formation professionnelle, (ii) la mise en œuvre des structures d'appui au développement technologique, (iii) la sécurisation et le renforcement de la protection des droits de protection industrielle, et (iv) la promotion de technologies propres dans le secteur industriel. En matière de normalisation, une attention particulière sera accordée (i) aux normes sanitaires et phytosanitaires et (ii) au respect des dispositions réglementaires des principaux partenaires.

**159.** La stratégie de développement technologique et de propriété intellectuelle n'a pas été adoptée et mise en œuvre durant l'exécution du DSCE. Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement des industries du Papier & articles en papier et de l'imprimerie et la reproduction est le très faible niveau de la production et de la valeur ajoutée (0,60% du PIB en 2016) ainsi que les implications en termes d'emplois et de revenus distribués. A ce problème fondamental est associé un problème subsidiaire qui est le très faible niveau des exportations des produits fabriqués par ces industries.

#### 2.1.2.5 Hydrocarbures et raffinage du pétrole

**160.** L'état des lieux et le diagnostic de l'industrie des hydrocarbures et du raffinage du pétrole se résument en six (06) points : (i) la description sommaire de l'industrie des hydrocarbures et du

raffinage du pétrole ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi de l'industrie des hydrocarbures et du raffinage du pétrole ; (iii) la demande et la place de l'industrie des hydrocarbures et du raffinage du pétrole dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses de l'industrie des hydrocarbures et du raffinage du pétrole ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement de l'industrie des hydrocarbures et du raffinage du pétrole et (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie des hydrocarbures et du raffinage du pétrole.

**161.** Le diagnostic contenu dans rapport intitulé « *Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun / Pilier Hydrocarbures-Raffinage-Pétrochimie* » a été pris en compte<sup>35</sup>.

a) - Description sommaire de l'industrie des hydrocarbures et du raffinage du pétrole

**162.** Selon la CITI, l'industrie des hydrocarbures et du raffinage du pétrole couvre la transformation du pétrole brut et du charbon en produits utilisables. Le procédé dominant est le raffinage du pétrole qui comprend la séparation du pétrole brut en ses composants par diverses techniques telles que craquage et *distillation*. Cette industrie couvre également la fabrication pour compte propre de produits caractéristiques (coke, butane, propane, essence, kérosène, mazout, etc.) ainsi que les services de transformation (par exemple raffinage sur commande). Cette industrie couvre également la production de gaz (éthane, propane et butane) en tant que produits des raffineries de pétrole.

b) - Entreprises et performances de production et d'emploi de l'industrie des hydrocarbures et du raffinage du pétrole

**163.** Le tableau 12 ci-après donne les performances de « *Hydrocarbures et raffinage du pétrole* » de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de cette branche dans le PIB bien que faible, est en croissance car elle est passée de 0,74% en 2009 à 1,53% en 2016.

---

<sup>35</sup> République du Cameroun, *Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun / Pilier Hydrocarbures-Raffinage-Pétrochimie*, Décembre 2016.

**Tableau 12 : Evolution des performances des Hydrocarbures et raffinage du pétrole de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Élément	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>91 505</b>	<b>64 626</b>	<b>- 2 880</b>	<b>56 969</b>	<b>35 402</b>	<b>141 375</b>	<b>295 280</b>	<b>296 030</b>
(en % PIB)	0,74%	0,50%	-0,02%	0,38%	0,22%	0,82%	1,61%	1,53%
taux de variation PIB	/	-29,37%	-104,46%	-2078,09%	-37,86%	299,34%	108,86%	0,25%
<b>Demande</b>	<b>352 512</b>	<b>408 401</b>	<b>590 253</b>	<b>374 485</b>	<b>283 964</b>	<b>280 937</b>	<b>306 110</b>	<b>433 683</b>
taux de variation demande	/	15,85%	44,53%	-36,56%	-24,17%	-1,07%	8,96%	41,68%
<b>Demande intérieure</b>	<b>194 719</b>	<b>225 987</b>	<b>221 580</b>	<b>219 581</b>	<b>260 208</b>	<b>276 913</b>	<b>297 468</b>	<b>345 195</b>
Consommation	210 617	252 775	219 919	235 607	244 559	294 345	305 726	319 130
(en % PIB)	1,71%	1,95%	1,59%	1,59%	1,53%	1,70%	1,67%	1,65%
Investissement	- 15 898	- 26 788	1 661	- 16 026	15 649	- 17 432	- 8 258	26 065
<b>Demande extérieure</b>	<b>157 793</b>	<b>182 414</b>	<b>368 673</b>	<b>154 904</b>	<b>23 756</b>	<b>4 024</b>	<b>8 642</b>	<b>88 488</b>
Exportations	269 778	343 621	461 039	499 140	364 782	374 955	317 619	308 073
(en % PIB)	2,20%	2,65%	3,33%	3,36%	2,28%	2,17%	1,74%	1,59%
taux de variation exportations	/	27,37%	34,17%	8,26%	-26,92%	2,79%	-15,29%	-3,01%
Importations	111 985	161 207	92 366	344 236	341 026	370 931	308 977	219 585
(en % PIB)	0,91%	1,24%	0,67%	2,32%	2,13%	2,15%	1,69%	1,14%
taux de variation importations	/	43,95%	-42,70%	272,69%	-0,93%	8,77%	-16,70%	-28,93%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>261 007</b>	<b>343 775</b>	<b>593 133</b>	<b>317 516</b>	<b>248 562</b>	<b>139 562</b>	<b>10 830</b>	<b>137 653</b>
taux de variation gap	/	31,71%	72,54%	-46,47%	-21,72%	-43,85%	-92,24%	1171,03%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

Source : INS/MINEPAT

c) - Demande et place de l'industrie des hydrocarbures et du raffinage du pétrole dans les échanges extérieurs

164. La demande extérieure nette contribue positivement à la croissance du PIB et les importations sont assez élevées. Cette demande extérieure nette est passée de 158 milliards de FCFA en 2009 à 88 milliards de FCFA en 2016. La *branche Hydrocarbures et raffinage du pétrole* contribue positivement à l'équilibre de la balance commerciale.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie des hydrocarbures et du raffinage du pétrole

165. Dans le DSCE, **le Gouvernement a adopté une approche par filière privilégiant le développement de la chaîne des valeurs**. D'une manière générale, c'est l'approche de dialogue entre l'Etat et le secteur privé autour d'un plan de développement à moyen terme par filière comportant des objectifs clairs de productivité et de compétitivité qui devait être poursuivie méthodiquement, en privilégiant les filières ayant un fort potentiel de croissance et de création d'emplois, de manière à couvrir progressivement l'ensemble du tissu économique. **La branche hydrocarbures et raffinage de pétrole pas été retenue dans cette approche**.

166. Dans les activités des produits pétroliers, le Gouvernement devait s'employer à moderniser et à accroître les capacités des infrastructures de raffinage, de stockage des produits pétroliers. Il

devait continuer par ailleurs à construire de nouvelles capacités de stockage dans les régions et les zones non pourvues, ainsi qu'à mettre en œuvre toutes mesures pouvant promouvoir l'accès des populations au gaz domestique en milieu rural et dans les zones à écologie fragile.

167. La stratégie de développement technologique et de propriété intellectuelle n'a pas été adoptée et mise en œuvre durant l'exécution du DSCE.

168. Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement de l'industrie des Hydrocarbures et du raffinage du pétrole est, au regard des dotations en ressources pétrolières, **le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée (1,53% du PIB en 2016) ainsi que les implications en termes d'emplois et de revenus distribués**. A ce problème fondamental est associé un problème subsidiaire qui est **le faible niveau des exportations des produits fabriqués** par cette industrie.

#### 2.1.2.6 Chimie-pharmacie

169. L'état des lieux et le diagnostic de la chimie-pharmacie se résument en six (06) points : (i) la description sommaire de l'industrie de chimie-pharmacie ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi de l'industrie de chimie-pharmacie; (iii) la demande et la place de l'industrie de chimie-pharmacie dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses de chimie-pharmacie ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement de l'industrie de chimie-pharmacie ; (vi) l'analyse des

politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie de chimie-pharmacie.

Le diagnostic contenu dans rapport intitulé « *Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun / Pilier Chimie – Pétrochimie - Hydrocarbures* » a été pris en compte<sup>36</sup>.

a) - Description sommaire de l'industrie de chimie-pharmacie

**170.** Selon la CITI, l'industrie chimique couvre la transformation de matières brutes organiques et inorganiques par un procédé chimique et la formation de produits. Cette industrie établit une distinction entre la production de produits chimiques de base qui représente le premier groupe de l'industrie et la production de produits intermédiaires et de produits finis par le traitement plus poussé des produits chimiques de base composant les classes restantes de cette industrie.

**171.** L'industrie pharmaceutique couvre la fabrication de produits pharmaceutiques de base et de préparations pharmaceutiques. Elle couvre aussi la fabrication de produits chimiques à usage médical et de produits d'herboristerie.

b) - Entreprises et performances de production et d'emploi de l'industrie de chimie-pharmacie

**172.** Le tableau 13 ci-après donne les performances de la chimie-pharmacie de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de cette branche dans le PIB reste très faible et stagnante car elle est passée de 0,96% en 2009 à 0,95% en 2016.

---

<sup>36</sup>République du Cameroun, *Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun / Pilier Chimie – Pétrochimie - Hydrocarbures*, Décembre 2016.

**Tableau 13 : Evolution des performances de Chimie-Pharmacie de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Elément	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>118 357</b>	<b>124 850</b>	<b>133 886</b>	<b>143 413</b>	<b>152 429</b>	<b>149 656</b>	<b>168 724</b>	<b>184 722</b>
(en % PIB)	0,96%	0,96%	0,97%	0,97%	0,95%	0,87%	0,92%	0,95%
taux de variation PIB	/	5,49%	7,24%	7,12%	6,29%	-1,82%	12,74%	9,48%
<b>Demande</b>	<b>66 655</b>	<b>113 204</b>	<b>72 543</b>	<b>101 817</b>	<b>121 764</b>	<b>124 919</b>	<b>85 836</b>	<b>146 509</b>
taux de variation demande	/	69,84%	-35,92%	40,35%	19,59%	2,59%	-31,29%	70,68%
<b>Demande interieure</b>	<b>301 888</b>	<b>344 872</b>	<b>367 999</b>	<b>391 941</b>	<b>397 862</b>	<b>418 095</b>	<b>469 962</b>	<b>492 611</b>
Consommation	302 900	345 440	367 775	390 977	399 019	418 191	468 941	492 610
(en % PIB)	2,47%	2,67%	2,66%	2,63%	2,50%	2,42%	2,56%	2,55%
Investissement	- 1 012	- 568	224	964	- 1 157	- 96	1 021	1
<b>Demande exterieure</b>	<b>- 235 233</b>	<b>- 231 668</b>	<b>- 295 456</b>	<b>- 290 124</b>	<b>- 276 098</b>	<b>- 293 176</b>	<b>- 384 126</b>	<b>- 346 102</b>
Exportations	26 541	29 805	36 226	43 927	85 322	99 240	64 856	60 594
(en % PIB)	0,22%	0,23%	0,26%	0,30%	0,53%	0,57%	0,35%	0,31%
taux de variation exportations	/	12,30%	21,54%	21,26%	94,24%	16,31%	-34,65%	-6,57%
Importations	261 774	261 473	331 682	334 051	361 420	392 416	448 982	406 696
(en % PIB)	2,13%	2,02%	2,40%	2,25%	2,26%	2,27%	2,46%	2,10%
taux de variation importations	/	-0,11%	26,85%	0,71%	8,19%	8,58%	14,41%	-9,42%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>- 51 702</b>	<b>- 11 646</b>	<b>- 61 343</b>	<b>- 41 596</b>	<b>- 30 665</b>	<b>- 24 737</b>	<b>- 82 888</b>	<b>- 38 213</b>
taux de variation gap	/	-77,47%	426,73%	-32,19%	-26,28%	-19,33%	235,08%	-53,90%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

Source : INS/MINEPAT

c) - Demande et place de l'industrie de chimie-pharmacie dans les échanges extérieurs

173. La demande extérieure nette contribue très négativement à la croissance du PIB et les importations sont assez très élevées en comparaison aux exportations. **Cette demande extérieure nette est passée de -235 milliards de FCFA en 2009 à -346 milliards de FCFA en 2016.** Les branches de l'industrie chimie-pharmacie contribuent ainsi au creusement substantiel de la balance commerciale du Cameroun.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie de chimie-pharmacie.

174. Dans le DSCE, **le Gouvernement a adopté une approche par filière privilégiant le développement de la chaîne des valeurs.** D'une manière générale, c'est l'approche de dialogue entre l'Etat et le secteur privé autour d'un plan de développement à moyen terme par filière comportant des objectifs clairs de productivité et de compétitivité qui devait être poursuivie méthodiquement, en privilégiant les filières ayant un fort potentiel de croissance et de création d'emplois, **de manière à couvrir progressivement l'ensemble du tissu économique. Les branches chimie-pharmacie n'ont pas été retenues dans cette approche.**

175. En vue de tirer profit des Accords de Partenariat Economique signés avec l'Union Européenne, et des nouvelles opportunités offertes par la globalisation, le Gouvernement devait se doter d'une Stratégie de Développement

Technologique et de Propriété Intellectuelle axée sur (i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire approprié et une adéquation entre le développement technologique et la formation professionnelle, (ii) la mise en œuvre des structures d'appui au développement technologique, (iii) la sécurisation et le renforcement de la protection des droits de protection industrielle, et (iv) la promotion de technologies propres dans le secteur industriel. En matière de normalisation, une attention particulière sera accordée (i) aux normes sanitaires et phytosanitaires et (ii) au respect des dispositions réglementaires des principaux partenaires. La Stratégie de Développement Technologique et de Propriété Intellectuelle n'a pas été adoptée et mise en œuvre durant l'exécution du DSCE.

176. Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement de l'industrie **chimique-pharmaceutique est le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée (0,95% du PIB en 2016) ainsi que les implications en termes d'emplois et de revenus distribués.** A ce problème fondamental est associé un problème subsidiaire qui est **le faible niveau des exportations des produits fabriqués** par cette industrie.

#### 2.1.2.7 Caoutchouc et plastiques

177. L'état des lieux et le diagnostic de l'industrie du caoutchouc et des plastiques se résument en six (06) points : (i) la description sommaire de l'industrie du caoutchouc et des plastiques; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi de l'industrie du caoutchouc et des plastiques ; (iii) la

demande et la place de l'industrie du caoutchouc et des plastiques dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses de l'industrie du caoutchouc et des plastiques; (v) les menaces et opportunités de l'environnement de l'industrie du caoutchouc et des plastiques; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie du caoutchouc et des plastiques.

a) - Description sommaire de l'industrie du caoutchouc et des plastiques

**178.** Selon la CITI, l'industrie du caoutchouc et des plastiques regroupe la fabrication de produits de caoutchouc (pneumatiques et de chambres à air, rechapage et resculptage de pneumatiques) et de plastique. Elle porte essentiellement sur les matières

premières qui entrent dans le processus de fabrication, ce qui n'implique pas toutefois que la fabrication de tous les produits faits de ces matériaux soit classée dans cette industrie.

b) - Entreprises et performances de production et d'emploi de l'industrie du caoutchouc et des plastiques

**179.** Le tableau 14 ci-après donne les performances du caoutchouc et des plastiques de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de cette branche dans le PIB reste très faible et déclinante car elle est passée de 0,80% en 2009 à 0,61% en 2016.

**Tableau 14 : Evolution des performances de "Caoutchouc et plastiques" de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Élément	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>97 937</b>	<b>90 566</b>	<b>98 582</b>	<b>109 389</b>	<b>110 497</b>	<b>126 765</b>	<b>117 985</b>	<b>118 104</b>
(en % PIB)	0,80%	0,70%	0,71%	0,74%	0,69%	0,73%	0,65%	0,61%
taux de variation PIB	/	-7,53%	8,85%	10,96%	1,01%	14,72%	-6,93%	0,10%
<b>Demande</b>	<b>26 515</b>	<b>49 249</b>	<b>63 133</b>	<b>70 208</b>	<b>58 734</b>	<b>36 985</b>	<b>41 188</b>	<b>30 947</b>
taux de variation demande	/	85,74%	28,19%	11,21%	-16,34%	-37,03%	11,36%	-24,86%
<b>Demande intérieure</b>	<b>40 904</b>	<b>45 779</b>	<b>47 611</b>	<b>51 029</b>	<b>55 100</b>	<b>58 971</b>	<b>74 057</b>	<b>68 536</b>
Consommation	41 008	45 779	46 328	50 479	51 885	58 969	66 187	63 156
(en % PIB)	0,33%	0,35%	0,33%	0,34%	0,32%	0,34%	0,36%	0,33%
Investissement	- 104	-	1 283	550	3 215	2	7 870	5 380
<b>Demande extérieure</b>	<b>- 14 389</b>	<b>3 470</b>	<b>15 522</b>	<b>19 179</b>	<b>3 634</b>	<b>- 21 986</b>	<b>- 32 869</b>	<b>- 37 589</b>
Exportations	42 869	63 539	86 225	96 772	90 541	75 082	64 424	58 242
(en % PIB)	0,35%	0,49%	0,62%	0,65%	0,57%	0,43%	0,35%	0,30%
taux de variation exportations	/	48,22%	35,70%	12,23%	-6,44%	-17,07%	-14,20%	-9,60%
Importations	57 258	60 069	70 703	77 593	86 907	97 068	97 293	95 831
(en % PIB)	0,47%	0,46%	0,51%	0,52%	0,54%	0,56%	0,53%	0,50%
taux de variation importations	/	4,91%	17,70%	9,74%	12,00%	11,69%	0,23%	-1,50%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>- 71 422</b>	<b>- 41 317</b>	<b>- 35 449</b>	<b>- 39 181</b>	<b>- 51 763</b>	<b>- 89 780</b>	<b>- 76 797</b>	<b>- 87 157</b>
taux de variation gap	/	-42,15%	-14,20%	10,53%	32,11%	73,44%	-14,46%	13,49%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

Source : INS/MINEPAT

c) - Demande et place de l'industrie du caoutchouc et des plastiques dans les échanges extérieurs

**180.** La demande extérieure nette contribue très négativement à la croissance du PIB et les importations sont assez très élevées en comparaison aux exportations. **Cette demande extérieure nette est passée de -14 milliards de FCFA en 2009 à -38 milliards de FCFA en 2016.** Les branches de l'industrie du caoutchouc et des plastiques contribuent ainsi au creusement de la balance commerciale du Cameroun.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre

pour le développement de l'industrie du caoutchouc et des plastiques.

**181.** Dans le DSCE, le **Gouvernement a adopté une approche par filière privilégiant le développement de la chaîne des valeurs.** D'une manière générale, c'est l'approche de dialogue entre l'Etat et le secteur privé autour d'un plan de développement à moyen terme par filière comportant des objectifs clairs de productivité et de compétitivité qui devait être poursuivie méthodiquement, en privilégiant les filières ayant un fort potentiel de croissance et de création d'emplois, de manière à couvrir progressivement l'ensemble du tissu économique. **Les branches de l'industrie du caoutchouc et des plastiques n'ont pas été retenues dans cette approche.**

**182.** En vue de tirer profit de l'Accord de Partenariat Economique signé avec l'Union Européenne, et des nouvelles opportunités offertes par la globalisation, le Gouvernement devait se doter d'une Stratégie de Développement Technologique et de Propriété Intellectuelle axée sur (i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire approprié et une adéquation entre le développement technologique et la formation professionnelle, (ii) la mise en œuvre des structures d'appui au développement technologique, (iii) la sécurisation et le renforcement de la protection des droits de protection industrielle, et (iv) la promotion de technologies propres dans le secteur industriel. En matière de normalisation, une attention particulière sera accordée (i) aux normes sanitaires et phytosanitaires et (ii) au respect des dispositions réglementaires des principaux partenaires.

La Stratégie de Développement Technologique et de Propriété Intellectuelle n'a pas été adoptée et mise en œuvre durant l'exécution du DSCE.

**183.** Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement de l'industrie du caoutchouc et des plastiques est, au regard des dotations en ressources agricoles, le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée (0,61% du PIB en 2016) ainsi que les implications en termes d'emplois et de revenus distribués. A ce problème fondamental est associé un problème subsidiaire qui est le faible niveau des exportations des produits fabriqués par cette industrie.

#### 2.1.2.8 Mines-métallurgie

**184.** L'état des lieux et le diagnostic de l'industrie des mines et de la métallurgie se résument en six (06) points : (i) la description sommaire de l'industrie des mines et de la métallurgie ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi de l'industrie des mines et de la métallurgie ; (iii) la demande et la place de l'industrie des mines et de la métallurgie dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses de l'industrie des mines et de la métallurgie ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement de l'industrie des mines et de la métallurgie ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie des mines et de la métallurgie.

**185.** Le diagnostic contenu dans rapport intitulé « *Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun /*

*Pilier Mines-Métallurgie-Sidérurgie*» a été pris en compte<sup>37</sup>.

a) - Description sommaire de l'industrie des mines et de la métallurgie

**186.** Selon la CITI, l'industrie des produits minéraux non métallique regroupe différents domaines qui sont tous liés à une seule substance d'origine minérale. Elle inclut le verre et les articles de verre (verres plats, verres creux, fibres, articles de verrerie techniques, etc.) et produits en céramique, tuiles et produits en argile cuite, et ciment et plâtre, de la matière première aux produits finis. Les produits formés et finis en pierre et autres minéraux font également partie de cette industrie.

**187.** L'industrie métallurgique couvre les activités de fusion et/ou de raffinage de métaux ferreux et non ferreux à partir de minerais de fer, de gueuses, déchets et débris, utilisant des techniques électrométallurgiques et autres techniques métallurgiques. Les unités de production de cette industrie fabriquent également des alliages métalliques et des superalliages en introduisant d'autres éléments chimiques dans les métaux purs. Le produit de la fusion et du raffinage, généralement sous forme de lingots, est utilisé dans les opérations de laminage, d'étirage et de tréfilage pour fabriquer des plaques, des feuilles, des bandes, des barres, des tiges, des fils, des tubes, des tuyaux, des profil creux, et sous forme de fusion pour obtenir des produits moulés ou d'autres produits métallurgiques de base.

**188.** L'industrie métallurgique comprend aussi la fabrication de produits en métal « pur » tels que pièces, emballages et structures généralement avec une fonction statique, fixe. La fabrication d'armes et de munitions figure également dans cette industrie.

b) - Entreprises et les performances de production et d'emploi de l'industrie des mines et de la métallurgie

**189.** Le tableau 15 ci-après donne les performances *des mines et de la métallurgie* de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de cette branche dans le PIB reste très faible et stagnante malgré le fort potentiel car elle est passée de 1,49 % en 2009 à 1,84% en 2016.

<sup>37</sup> République du Cameroun, *Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun / Pilier Mines-Métallurgie-Sidérurgie*, Décembre 2016.

**Tableau 15 : Evolution des performances de "Mines-métallurgie" de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Éléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>183 518</b>	<b>183 840</b>	<b>217 493</b>	<b>232 742</b>	<b>256 699</b>	<b>300 893</b>	<b>359 366</b>	<b>356 796</b>
(en % PIB)	1,49%	1,42%	1,57%	1,57%	1,61%	1,74%	1,97%	1,84%
Taux de variation PIB	/	0,18%	18,31%	7,01%	10,29%	17,22%	19,43%	-0,72%
<b>Demande</b>	<b>- 41 327</b>	<b>- 82 340</b>	<b>- 135 738</b>	<b>- 129 759</b>	<b>- 192 955</b>	<b>- 136 033</b>	<b>- 179 959</b>	<b>- 147 754</b>
Taux de variation demande	/	99,24%	64,85%	-4,40%	48,70%	-29,50%	32,29%	-17,90%
<b>Demande intérieure</b>	<b>50 118</b>	<b>34 167</b>	<b>46 449</b>	<b>45 925</b>	<b>44 146</b>	<b>75 541</b>	<b>75 634</b>	<b>58 255</b>
Consommation	30 830	33 595	36 009	37 713	39 565	68 873	79 578	75 273
(en % PIB)	0,25%	0,26%	0,26%	0,25%	0,25%	0,40%	0,44%	0,39%
Investissement	19 288	572	10 440	8 212	4 581	6 668	- 3 944	- 17 018
<b>Demande extérieure</b>	<b>- 91 445</b>	<b>- 116 507</b>	<b>- 182 187</b>	<b>- 175 684</b>	<b>- 237 101</b>	<b>- 211 574</b>	<b>- 255 593</b>	<b>- 206 009</b>
Exportations	89 365	105 143	106 060	105 422	94 151	149 741	148 694	119 955
(en % PIB)	0,73%	0,81%	0,77%	0,71%	0,59%	0,87%	0,81%	0,62%
taux de variation exportations	/	17,66%	0,87%	-0,60%	-10,69%	59,04%	-0,70%	-19,33%
Importations	180 810	221 650	288 247	281 106	331 252	361 315	404 287	325 964
(en % PIB)	1,47%	1,71%	2,08%	1,89%	2,07%	2,09%	2,21%	1,69%
taux de variation importations	/	22,59%	30,05%	-2,48%	17,84%	9,08%	11,89%	-19,37%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>- 224 845</b>	<b>- 266 180</b>	<b>- 353 231</b>	<b>- 362 501</b>	<b>- 449 654</b>	<b>- 436 926</b>	<b>- 539 325</b>	<b>- 504 550</b>
taux de variation gap	/	18,38%	32,70%	2,62%	24,04%	-2,83%	23,44%	-6,45%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

Source : INS/MINEPAT

c) - Demande et la place de l'industrie des mines et de la métallurgie dans les échanges extérieurs

**190.** La demande extérieure nette contribue très négativement à la croissance du PIB et les importations sont assez très élevées en comparaison aux exportations. **Cette demande extérieure nette est passée de -91 milliards de FCFA en 2009 à -206 milliards de FCFA en 2016.** Les branches de l'industrie des mines et de la métallurgie contribuent ainsi au creusement de la balance commerciale du Cameroun.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie des mines et de la métallurgie

**191.** Dans le DSCE, s'agissant des industries métallurgiques, le Gouvernement avait pour priorité de promouvoir la transformation de l'aluminium et de l'acier, en partenariat avec les opérateurs privés nationaux ou étrangers identifiés. S'agissant en particulier de la filière bauxite-alumine-aluminium, la volonté du Gouvernement était d'aboutir pendant la période de mise en œuvre du DSCE à la réalisation de la première extension de la société Aluminium du Cameroun (ALUCAM) sur le site d'Edéa (y compris la construction de la centrale hydroélectrique de Nachtigal) ainsi que la mise en service de la première tranche de la nouvelle usine d'électrolyse de l'aluminium à Kribi, y compris la centrale hydroélectrique de Song-Mbengue et la ligne de transport associée.

**192.** Ces grands projets industriels et miniers devaient s'intégrer dans une démarche globale

d'accompagnement du Gouvernement comprenant les activités suivantes : (i) l'élaboration d'un programme local d'aménagement du territoire en accompagnement de tout grand projet de développement minier ; (ii) l'élaboration et la mise en place d'un dispositif institutionnel, législatif et réglementaire incitatif pour le développement du partenariat public privé ; (iii) la mise en place de programmes spécifiques de mise à niveau des entreprises locales, en accompagnement de tout grand projet industriel ; (iv) la promotion et le marketing du domaine minier identifié auprès des investisseurs potentiels.

**193.** Comme résultats, l'extension de l'usine d'ALUCAM n'a pas été effective tout comme la première tranche de l'usine d'électrolyse de l'aluminium de Kribi ainsi que les projets de centrale hydroélectrique. Le projet de construction de la centrale hydroélectrique de Nachtigal n'est qu'en phase de lancement. De plus, le partenaire privé RIO TINTO-ALCAN s'est retiré de l'actionariat d'ALUCAM et des projets envisagés.

**194.** Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement de l'industrie des mines et de la métallurgie est, au regard des fortes dotations en ressources minières, le très faible niveau de la production et de la valeur ajoutée (1,84% du PIB en 2016) ainsi que les implications en termes d'emplois et de revenus distribués. A ce problème fondamental est associé un problème subsidiaire qui est le faible niveau des exportations des produits fabriqués par cette industrie. Les besoins et le rôle des forces de défense et de sécurité sont à prendre



spécifiquement en compte dans cette problématique concernant la fabrication des armes et munitions.

### 2.1.2.9 Machines et matériels y compris électriques

**195.** L'état des lieux et le diagnostic de l'industrie de fabrication des machines et matériels se résume en six (06) points : (i) la description sommaire de l'industrie de machines et matériels ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi de l'industrie de machines et matériels ; (iii) la demande et la place de l'industrie de machines et matériels dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses de l'industrie de machines et matériels ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement de l'industrie de machines et matériels ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie de machines et matériels.

a) - Description sommaire de l'industrie de machines et matériels

**196.** Selon la CITI, l'industrie de fabrication des matériels électriques couvre la fabrication de machines et appareils qui produisent, distribuent et stockent l'énergie électrique, ainsi que la fabrication d'appareils électriques d'éclairage et de signalisation. Il s'agit notamment : (i) des moteurs, génératrices et transformateurs électriques, de matériel électrique de distribution et de commandes ;

(ii) des batteries et d'accumulateurs ; (iii) des câbles et de dispositifs de câblage ; (iv) d'appareils électriques d'éclairage.

**197.** Selon la CITI, l'industrie de fabrication des machines et matériels couvre la fabrication de machines et de matériel qui agissent de manière indépendante sur les matières par un procédé mécanique ou thermique ou exécutent des opérations sur les matières (manutention, pulvérisation, pesage ou emballage, etc.), y compris leurs composants mécaniques qui produisent ou appliquent de la force, et toute pièce primaire spécialement fabriquée. Cette catégorie comprend des dispositifs fixes ou mobiles ou à main, qu'ils soient conçus pour des usages industriels, le bâtiment et le génie civil, des usages agricoles ou ménagers. La fabrication de matériel spécial pour le transport de voyageurs ou de marchandises dans des périmètres bien délimités figure également dans cette industrie.

b) - Entreprises et performances de production et d'emploi de l'industrie de machines et matériels

**198.** Le tableau 16 ci-après donne les performances de l'industrie de machines et matériels de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de cette branche dans le PIB reste très faible et stagnante car elle est passée de 0,75 % en 2009 à 0,81 % en 2016.

**Tableau 16 : Evolution des performances de "Machines et matériels" de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Éléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>92 670</b>	<b>95 745</b>	<b>112 676</b>	<b>109 847</b>	<b>124 073</b>	<b>142 743</b>	<b>132 668</b>	<b>157 245</b>
(en % PIB)	0,75%	0,74%	0,81%	0,74%	0,78%	0,83%	0,73%	0,81%
taux de variation PIB	/	3,32%	17,68%	-2,51%	12,95%	15,05%	-7,06%	18,53%
<b>Demande</b>	<b>525 187</b>	<b>516 117</b>	<b>599 534</b>	<b>650 883</b>	<b>716 130</b>	<b>818 100</b>	<b>773 399</b>	<b>798 400</b>
taux de variation demande	/	-1,73%	16,16%	8,56%	10,02%	14,24%	-5,46%	3,23%
<b>Demande intérieure</b>	<b>907 440</b>	<b>881 061</b>	<b>1 020 146</b>	<b>1 116 322</b>	<b>1 243 150</b>	<b>1 404 234</b>	<b>1 326 888</b>	<b>1 412 251</b>
Consommation	134 261	151 085	159 621	173 207	248 972	319 247	255 529	393 939
(en % PIB)	1,09%	1,17%	1,15%	1,17%	1,56%	1,85%	1,40%	2,04%
Investissement	773 179	729 976	860 525	943 115	994 178	1 084 987	1 071 359	1 018 312
<b>Demande extérieure</b>	<b>- 382 253</b>	<b>- 364 944</b>	<b>- 420 612</b>	<b>- 465 439</b>	<b>- 527 020</b>	<b>- 586 134</b>	<b>- 553 489</b>	<b>- 613 851</b>
Exportations	19 676	39 479	93 068	34 543	39 712	66 683	41 999	18 017
(en % PIB)	0,16%	0,30%	0,67%	0,23%	0,25%	0,39%	0,23%	0,09%
taux de variation exportations	/	100,65%	135,74%	-62,88%	14,96%	67,92%	-37,02%	-57,10%
Importations	401 929	404 423	513 680	499 982	566 732	652 817	595 488	631 868
(en % PIB)	3,27%	3,12%	3,71%	3,36%	3,55%	3,78%	3,26%	3,27%
taux de variation importations	/	0,62%	27,02%	-2,67%	13,35%	15,19%	-8,78%	6,11%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>432 517</b>	<b>420 372</b>	<b>486 858</b>	<b>541 036</b>	<b>592 057</b>	<b>675 357</b>	<b>640 731</b>	<b>641 155</b>
taux de variation gap	/	-2,81%	15,82%	11,13%	9,43%	14,07%	-5,13%	0,07%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

Source : INS/MINEPAT

c) - Demande et place de l'industrie de machines et matériels dans les échanges extérieurs

**199.** La demande extérieure nette de l'industrie de machines et matériels contribue très négativement

à la croissance du PIB et les importations sont assez très élevées en comparaison aux exportations. Cette demande extérieure nette est passée de -382 milliards de FCFA en 2009 à -614 milliards de FCFA en 2016. Les branches de l'industrie de machines et matériels y compris le matériel électrique contribuent

ainsi fortement au creusement de la balance commerciale du Cameroun.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie de machines et matériels.

**200.** Dans le DSCE, le Gouvernement a adopté une approche par filière privilégiant le développement de la chaîne des valeurs. D'une manière générale, c'est l'approche de dialogue entre l'Etat et le secteur privé autour d'un plan de développement à moyen terme par filière comportant des objectifs clairs de productivité et de compétitivité qui devait être poursuivie méthodiquement, en privilégiant les filières ayant un fort potentiel de croissance et de création d'emplois, de manière à couvrir progressivement l'ensemble du tissu économique. Mais, les branches de l'industrie de machines et matériels y compris le matériel électrique n'ont pas été retenues dans cette approche.

**201.** En vue de tirer profit des Accords de Partenariat Economique signés avec l'Union Européenne, et des nouvelles opportunités offertes par la globalisation, le Gouvernement devait se doter d'une Stratégie de Développement Technologique et de Propriété Intellectuelle axée sur (i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire approprié et une adéquation entre le développement technologique et la formation professionnelle, (ii) la mise en œuvre des structures d'appui au développement technologique, (iii) la sécurisation et le renforcement de la protection des droits de protection industrielle, et (iv) la promotion de technologies propres dans le secteur industriel. En matière de normalisation, une attention particulière sera accordée (i) aux normes sanitaires et phytosanitaires et (ii) au respect des dispositions réglementaires des principaux partenaires.

**202.** La Stratégie de Développement Technologique et de Propriété Intellectuelle n'a pas été adoptée et mise en œuvre durant l'exécution du DSCE.

Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement de l'industrie de machines et matériels y compris le matériel électrique est le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée (0,81% du PIB en 2016) ainsi que les implications en termes d'emplois et de revenus

distribués. A ce problème fondamental est associé un problème subsidiaire qui est le très faible niveau des exportations des produits fabriqués par cette industrie.

#### **2.1.2.10 Matériels de transport**

**203.** L'état des lieux et le diagnostic de l'industrie de fabrication des matériels de transport se résument en six (06) points : (i) la description sommaire de l'industrie des matériels de transport; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi de l'industrie des matériels de transport ; (iii) la demande et la place de l'industrie des matériels de transport dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses de l'industrie des matériels de transport ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement de l'industrie des matériels de transport ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie des matériels de transport.

a) - Description sommaire de l'industrie des matériels de transport

**204.** Selon la CITI, l'industrie de la fabrication de matériels de transport couvre la construction de véhicules automobiles pour le transport de personnes (y compris les motocycles, bicycles et de véhicules pour invalides) et de marchandises. La fabrication des différentes pièces et accessoires et la construction de véhicules remorques et semi-remorques relèvent également de cette industrie. La fabrication d'autres matériels de transport comme la construction de navires et de bateaux, ainsi que d'engins flottants, la fabrication de matériel roulant pour les chemins de fer et de locomotives, d'aéronefs (construction aéronautique et spatiale et de matériels connexes) et de leurs parties relèvent aussi de cette industrie. Il en est de même pour la fabrication de véhicules militaires de combat.

b) - Entreprises et les performances de production et d'emploi de l'industrie des matériels de transport

**205.** Le tableau 17 ci-après donne les performances de l'industrie des *matériels de transport* de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de cette branche dans le PIB reste très faible et stagnante car elle est passée de 0,57 % en 2009 à 0,58% en 2016.

**Tableau 17 : Evolution des performances de "Matériels de transport" de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Éléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>70 106</b>	<b>81 982</b>	<b>103 687</b>	<b>85 265</b>	<b>83 554</b>	<b>109 993</b>	<b>101 759</b>	<b>111 435</b>
(en % PIB)	0,57%	0,63%	0,75%	0,57%	0,52%	0,64%	0,56%	0,58%
taux de variation PIB	/	16,94%	26,48%	-17,77%	-2,01%	31,64%	-7,49%	9,51%
<b>Demande</b>	<b>275 758</b>	<b>318 729</b>	<b>453 255</b>	<b>320 690</b>	<b>311 454</b>	<b>454 668</b>	<b>381 386</b>	<b>411 280</b>
taux de variation demande	/	15,58%	42,21%	-29,25%	-2,88%	45,98%	-16,12%	7,84%
<b>Demande intérieure</b>	<b>441 061</b>	<b>525 806</b>	<b>750 101</b>	<b>524 534</b>	<b>500 745</b>	<b>743 265</b>	<b>638 267</b>	<b>631 127</b>
Consommation	44 708	55 448	58 540	60 640	63 585	68 135	72 557	75 040
(en % PIB)	0,36%	0,43%	0,42%	0,41%	0,40%	0,39%	0,40%	0,39%
Investissement	396 353	470 358	691 561	463 894	437 160	675 130	565 710	556 087
<b>Demande extérieure</b>	<b>- 165 303</b>	<b>- 207 077</b>	<b>- 296 846</b>	<b>- 203 844</b>	<b>- 189 291</b>	<b>- 288 597</b>	<b>- 256 881</b>	<b>- 219 847</b>
Exportations	23 846	5 845	8 829	6 764	5 918	3 927	9 133	3 549
(en % PIB)	0,19%	0,05%	0,06%	0,05%	0,04%	0,02%	0,05%	0,02%
taux de variation exportations	/	-75,49%	51,05%	-23,39%	-12,51%	-33,64%	132,57%	-61,14%
Importations	189 149	212 922	305 675	210 608	195 209	292 524	266 014	223 396
(en % PIB)	1,54%	1,64%	2,21%	1,42%	1,22%	1,69%	1,45%	1,15%
taux de variation importations	/	12,57%	43,56%	-31,10%	-7,31%	49,85%	-9,06%	-16,02%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>205 652</b>	<b>236 747</b>	<b>349 568</b>	<b>235 425</b>	<b>227 900</b>	<b>344 675</b>	<b>279 627</b>	<b>299 845</b>
taux de variation gap	/	15,12%	47,65%	-32,65%	-3,20%	51,24%	-18,87%	7,23%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

Source : INS/MINEPAT

c) - Demande et place de l'industrie des matériels de transport dans les échanges extérieurs

**206.** La demande extérieure nette de l'industrie des matériels de transport contribue très négativement à la croissance du PIB et les importations sont assez très élevées en comparaison aux exportations. **Cette demande extérieure nette est passée de -165 milliards de FCFA en 2009 à -220 milliards de FCFA en 2016.** Les branches de l'industrie des matériels de transport contribuent ainsi fortement au creusement de la balance commerciale du Cameroun.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie des matériels de transport

**207.** Dans le DSCE, **le Gouvernement a adopté une approche par filière privilégiant le développement de la chaîne des valeurs.** D'une manière générale, c'est l'approche de dialogue entre l'Etat et le secteur privé autour d'un plan de développement à moyen terme par filière comportant des objectifs clairs de productivité et de compétitivité qui devait être poursuivie méthodiquement, en privilégiant les filières ayant un fort potentiel de croissance et de création d'emplois, **de manière à couvrir progressivement l'ensemble du tissu économique. Mais, l'industrie des matériels de transport n'a pas été retenue dans cette approche.**

**208.** En vue de tirer profit des Accords de Partenariat Economique signés avec l'Union Européenne, et des nouvelles opportunités offertes par la globalisation, le Gouvernement devait se

doter d'une Stratégie de Développement Technologique et de Propriété Intellectuelle axée sur (i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire approprié et une adéquation entre le développement technologique et la formation professionnelle, (ii) la mise en œuvre des structures d'appui au développement technologique, (iii) la sécurisation et le renforcement de la protection des droits de protection industrielle, et (iv) la promotion de technologies propres dans le secteur industriel. En matière de normalisation, une attention particulière sera accordée (i) aux normes sanitaires et phytosanitaires et (ii) au respect des dispositions réglementaires des principaux partenaires.

**209.** La Stratégie de Développement Technologique et de Propriété Intellectuelle n'a pas été adopté et mise en œuvre durant l'exécution du DSCE.

**210.** Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement de l'industrie des matériels de transport est le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée (0,58% du PIB en 2016) ainsi que les implications en termes d'emplois et de revenus distribués. A ce problème fondamental est associé un problème subsidiaire qui est le très faible niveau des exportations des produits fabriqués par cette industrie. Les besoins et le rôle des forces de défense et de sécurité sont à prendre spécifiquement en compte dans cette problématique concernant la fabrication des véhicules de transport militaire.

#### 2.1.2.11 Meubles

**211.** L'état des lieux et le diagnostic de l'industrie des meubles se résumait en six (06) points : (i) la

description sommaire de l'industrie des meubles ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi de l'industrie des meubles ; (iii) la demande et la place de l'industrie des meubles dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses de l'industrie des meubles ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement de l'industrie des meubles ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie des meubles.

a) - Description sommaire de l'industrie des meubles

**212.** Selon la CITI, l'industrie des meubles couvre la fabrication de meubles et d'articles associés en tout matériel sauf la pierre, le béton et la céramique. Les processus utilisés dans la fabrication des meubles sont des méthodes classiques de façonnage de la matière et d'assemblage d'éléments, y compris la coupe, le moulage et le laminage. La conception des articles tant du point de vue esthétique que

fonctionnel est un aspect important du processus de production. Certains des processus utilisés dans la fabrication de meubles sont analogues à ceux qui sont utilisés dans d'autres secteurs de la fabrication. Par exemple, la coupe et l'assemblage se produisent dans la production de supports en bois rangée dans l'industrie du bois et d'articles en bois. Toutefois, les multiples processus distinguent la production de meubles en bois et celle d'articles en bois. De même, la fabrication de meubles métalliques utilise des techniques employées dans la fabrication d'ouvrages en métaux qui relèvent de l'industrie métallurgique.

b) - Entreprises et performances de production et d'emploi de l'industrie des meubles

**213.** Le tableau 18 ci-après donne les performances de l'industrie des meubles de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de cette branche dans le PIB reste très faible et stagnante car elle est passée de 1,01 % en 2009 à 1,17% en 2016.

**Tableau 18 : Evolution des performances de "Meubles" de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Eléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>123 938</b>	<b>145 513</b>	<b>157 598</b>	<b>167 355</b>	<b>167 751</b>	<b>180 940</b>	<b>210 822</b>	<b>227 231</b>
(en % PIB)	1,01%	1,12%	1,14%	1,13%	1,05%	1,05%	1,15%	1,17%
Taux de variation PIB	/	17,41%	8,31%	6,19%	0,24%	7,86%	16,51%	7,78%
<b>Demande</b>	<b>342 610</b>	<b>381 843</b>	<b>389 268</b>	<b>404 909</b>	<b>386 825</b>	<b>418 789</b>	<b>480 646</b>	<b>505 125</b>
Taux de variation demande	/	11,45%	1,94%	4,02%	-4,47%	8,26%	14,77%	5,09%
<b>Demande intérieure</b>	<b>375 102</b>	<b>398 610</b>	<b>409 095</b>	<b>424 450</b>	<b>405 269</b>	<b>440 055</b>	<b>506 916</b>	<b>527 910</b>
Consommation	131 417	134 867	141 716	146 971	150 806	168 840	194 711	197 348
(en % PIB)	1,07%	1,04%	1,02%	0,99%	0,94%	0,98%	1,06%	1,02%
Investissement	243 685	263 743	267 379	277 479	254 463	271 215	312 205	330 562
<b>Demande extérieure</b>	<b>- 32 492</b>	<b>- 16 767</b>	<b>- 19 827</b>	<b>- 19 541</b>	<b>- 18 444</b>	<b>- 21 266</b>	<b>- 26 270</b>	<b>- 22 785</b>
Exportations	789	783	897	1 347	1 904	1 693	2 115	1 690
(en % PIB)	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%
taux de variation exportations	/	-0,76%	14,56%	50,17%	41,35%	-11,08%	24,93%	-20,09%
Importations	33 281	17 550	20 724	20 888	20 348	22 959	28 385	24 475
(en % PIB)	0,27%	0,14%	0,15%	0,14%	0,13%	0,13%	0,16%	0,13%
taux de variation importations	/	-47,27%	18,09%	0,79%	-2,59%	12,83%	23,63%	-13,77%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>218 672</b>	<b>236 330</b>	<b>231 670</b>	<b>237 554</b>	<b>219 074</b>	<b>237 849</b>	<b>269 824</b>	<b>277 894</b>
Taux de variation gap	/	8,08%	-1,97%	2,54%	-7,78%	8,57%	13,44%	2,99%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

c) - Demande et place de l'industrie des meubles dans les échanges extérieurs

**214.** La demande extérieure nette de l'industrie des meubles contribue très négativement à la croissance du PIB et les importations sont assez très élevées en comparaison aux exportations. **Cette demande extérieure nette est passée de -32 milliards de FCFA en 2009 à -22 milliards de FCFA en 2016.** La branche de l'industrie des meubles contribue ainsi au creusement de la balance commerciale du Cameroun.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie des meubles

**215.** Dans le DSCE, **le Gouvernement a adopté une approche par filière privilégiant le développement de la chaîne des valeurs.** D'une manière générale, c'est l'approche de dialogue entre l'Etat et le secteur privé autour d'un plan de développement à moyen terme par filière comportant des objectifs clairs de productivité et de compétitivité qui devait être poursuivie méthodiquement, en privilégiant les filières ayant un fort potentiel de croissance et de création d'emplois, de manière à couvrir progressivement l'ensemble du tissu économique. **Mais, l'industrie des meubles n'a pas été retenue dans cette approche.**

**216.** En vue de tirer profit des Accords de Partenariat Economique signés avec l'Union Européenne, et des nouvelles opportunités offertes par la globalisation, le Gouvernement devait se

doter d'une Stratégie de Développement Technologique et de Propriété Intellectuelle axée sur (i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire approprié et une adéquation entre le développement technologique et la formation professionnelle, (ii) la mise en œuvre des structures d'appui au développement technologique, (iii) la sécurisation et le renforcement de la protection des droits de protection industrielle, et (iv) la promotion de technologies propres dans le secteur industriel. En matière de normalisation, une attention particulière sera accordée (i) aux normes sanitaires et phytosanitaires et (ii) au respect des dispositions réglementaires des principaux partenaires.

La Stratégie de Développement Technologique et de Propriété Intellectuelle n'a pas été adoptée et mise en œuvre durant l'exécution du DSCE.

**217.** Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement de l'industrie des meubles est le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée (1,17% du PIB en 2016) ainsi que les implications en termes d'emplois et de revenus distribués. A ce problème fondamental est associé un problème subsidiaire qui est le très faible niveau des exportations des produits fabriqués par cette industrie.

#### 2.1.2.12 Autres activités de fabrication

**218.** L'état des lieux et le diagnostic des autres industries se résument en six (06) points : (i) la description sommaire des autres industries ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi des autres industries ; (iii) la demande et la place des autres industries dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses des autres industries ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement des autres industries ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des autres industries.

a) - Description sommaire des autres industries

**219.** Selon la CITI, les autres industries couvrent la fabrication d'une diversité d'articles non pris en compte dans toutes les industries classifiées. Pour ces autres industries, les processus de fabrication, les facteurs de production, et l'utilisation des articles produits peuvent être extrêmement variables. L'on peut citer en particulier : (i) la fabrication de bijouterie et d'articles similaires ; (ii) la fabrication d'instruments de musique ; (iii) la fabrication d'articles de sport ; (iv) la fabrication de jeux et jouets ; (v) la fabrication d'instruments et appareils médicaux et dentaires.

#### 2.1.2.13 Réparation et installation des machines et matériels

**220.** L'état des lieux et le diagnostic des industries de réparation et d'installation des machines et matériels se résument en six (06) points : (i) la description sommaire des industries de réparation et d'installation des machines et matériels ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi des industries de réparation et d'installation des machines et matériels ; (iii) la demande et la place des industries de réparation et d'installation des machines et matériels dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses des industries de réparation et d'installation des machines et matériels ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement des industries de réparation et d'installation des machines et matériels ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des industries de réparation et d'installation des machines et matériels.

a) - Description sommaire des industries de réparation et d'installation des machines et matériels

**221.** Selon la CITI, l'industrie de la réparation des machines et matériels couvre la réparation spécialisée de produits issus du secteur manufacturier en vue de les remettre en bon état de marche. Elle couvre également l'entretien général de routine de ces produits afin d'en assurer le rendement et l'efficacité et d'éviter les pannes et les interventions inutiles.

**222.** L'industrie de l'installation de machines et matériels couvre l'installation spécialisée de machines en l'occurrence l'installation de machines et de matériel pour l'industrie. Toutefois, l'installation de matériel qui forme partie intégrante des bâtiments ou de structures similaires, comme l'installation de câbles électriques, l'installation d'escaliers mécaniques et de systèmes de climatisation, relève de l'industrie de la construction.

b) - Entreprises et les performances de production et d'emploi des industries de réparation et d'installation des machines et matériels

**223.** Le tableau 19 ci-après donne les performances des industries de réparation et d'installation des machines et matériels de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de cette branche dans le PIB reste très faible et stagnante car elle est passée de 0,09 % en 2009 à 0,09% en 2016.

**Tableau 19 : Evolution des performances de "Réparation et installation de machines et de matériel" de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Eléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>11 625</b>	<b>11 953</b>	<b>14 923</b>	<b>15 332</b>	<b>17 179</b>	<b>18 697</b>	<b>15 006</b>	<b>16 958</b>
(en % PIB)	0,09%	0,09%	0,11%	0,10%	0,11%	0,11%	0,08%	0,09%
Taux de variation PIB	/	2,82%	24,85%	2,74%	12,05%	8,84%	-19,74%	13,01%
<b>Demande</b>	<b>23 989</b>	<b>25 463</b>	<b>32 031</b>	<b>32 965</b>	<b>34 523</b>	<b>38 443</b>	<b>29 445</b>	<b>30 071</b>
taux de variation demande	/	6,14%	25,79%	2,92%	4,73%	11,35%	-23,41%	2,13%
<b>Demande intérieure</b>	<b>23 989</b>	<b>25 463</b>	<b>32 031</b>	<b>32 965</b>	<b>34 523</b>	<b>38 443</b>	<b>29 445</b>	<b>30 071</b>
Consommation	-	-	-	-	-	-	-	-
(en % PIB)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Investissement	23 989	25 463	32 031	32 965	34 523	38 443	29 445	30 071
<b>Demande extérieure</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Exportations	-	-	-	-	-	-	-	-
(en % PIB)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
taux de variation exportations	/	/	/	/	/	/	/	/
Importations	-	-	-	-	-	-	-	-
(en % PIB)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
taux de variation importations	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>Gap demande-offre</b>	<b>12 364</b>	<b>13 510</b>	<b>17 108</b>	<b>17 633</b>	<b>17 344</b>	<b>19 746</b>	<b>14 439</b>	<b>13 113</b>
taux de variation gap	/	9,27%	26,63%	3,07%	-1,64%	13,85%	-26,88%	-9,18%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

### 2.1.3. Industries extractives

**224.** L'état des lieux et le diagnostic des industries extractives se résument en six (06) points : (i) la description sommaire des industries extractives ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi des industries extractives ; (iii) la demande et la place des industries extractives dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses des industries extractives ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement des industries extractives ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des industries extractives.

a) - Description sommaire des industries extractives.

**225.** Selon la CITI, les industries extractives comportent l'extraction de minéraux que l'on rencontre dans la nature à l'état solide (minerais), liquide (pétrole brut) et gazeux (gaz naturel). L'activité d'extraction peut être faite par l'exploitation souterraine, l'exploitation de surface, exploitation de puits, et l'exploration minière des fonds marins, etc. Les industries extractives couvrent

les activités complémentaires destinées à préparer les minéraux bruts en vue de leur commercialisation, par exemple le broyage, le concassage, le nettoyage, le séchage, le triage, la concentration de minerais, la liquéfaction de gaz naturel et l'agglomération de combustibles solides. Ces opérations sont souvent effectuées par les unités industrielles qui ont extrait la ressource et/ou par d'autres situées dans les environs. Les industries extractives se décomposent en (i) activités d'extraction de combustibles fossiles (pétrole, gaz); (ii) activités d'extraction des minerais métalliques, des minerais divers et produits d'extraction en carrière.

b) – Entreprises et performances de production et d'emploi des industries extractives

**226.** Le tableau 20 ci-après donne les performances des industries extractives 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de cette branche dans le PIB est fortement en déclin malgré les fortes dotations en ressources minières car elle est passée de 6,47 % en 2009 à 3,48% en 2016.

**Tableau 20 : Evolution des performances des Industries extractives de 2009 à 2016 (millions de FCFA)**

Éléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>794 363</b>	<b>949 386</b>	<b>994 521</b>	<b>1 114 968</b>	<b>1 105 316</b>	<b>1 182 650</b>	<b>826 449</b>	<b>673 893</b>
(en % PIB)	6,47%	7,33%	7,18%	7,50%	6,92%	6,85%	4,52%	3,48%
Taux de variation PIB	/	19,52%	4,75%	12,11%	-0,87%	7,00%	-30,12%	-18,46%
<b>Demande</b>	<b>450 988</b>	<b>234 007</b>	<b>158 190</b>	<b>420 022</b>	<b>785 236</b>	<b>698 349</b>	<b>603 663</b>	<b>507 558</b>
Taux de variation demande	/	-48,11%	-32,40%	165,52%	86,95%	-11,07%	-13,56%	-15,92%
<b>Demande interieure</b>	<b>43 557</b>	<b>18 936</b>	<b>25 144</b>	<b>45 286</b>	<b>46 463</b>	<b>68 688</b>	<b>3 154</b>	<b>28 212</b>
Consommation	24 125	27 899	27 267	29 719	31 127	33 375	39 527	36 267
(en % PIB)	0,20%	0,22%	0,20%	0,20%	0,19%	0,19%	0,22%	0,19%
Investissement	19 432	8 963	2 123	15 567	15 336	35 313	36 373	8 055
<b>Demande exterieure</b>	<b>407 431</b>	<b>215 071</b>	<b>133 046</b>	<b>374 736</b>	<b>738 773</b>	<b>629 661</b>	<b>600 509</b>	<b>479 346</b>
Exportations	765 604	776 231	940 369	1 093 836	1 282 020	1 396 522	1 134 810	885 559
(en % PIB)	6,23%	5,99%	6,79%	7,36%	8,02%	8,08%	6,21%	4,58%
taux de variation exportations	/	1,39%	21,15%	16,32%	17,20%	8,93%	-18,74%	-21,96%
Importations	358 173	561 160	807 323	719 100	543 247	766 861	534 301	406 213
(en % PIB)	2,92%	4,33%	5,83%	4,84%	3,40%	4,44%	2,92%	2,10%
taux de variation importations	/	56,67%	43,87%	-10,93%	-24,45%	41,16%	-30,33%	-23,97%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>- 343 375</b>	<b>- 715 379</b>	<b>- 836 331</b>	<b>- 694 946</b>	<b>- 320 080</b>	<b>- 484 301</b>	<b>- 222 786</b>	<b>- 166 335</b>
taux de variation gap	/	108,34%	16,91%	-16,91%	-53,94%	51,31%	-54,00%	-25,34%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

## c) Demande et place des industries extractives dans les échanges extérieurs

**227.** La demande extérieure nette est le moteur de la production du fait d'un volume croissant des exportations et d'une propension limitée des importations. Mais, ces exportations restent très limitées par rapport au potentiel qu'offre la disponibilité des ressources minières. **Cette demande extérieure nette est passée de 407 milliards de FCFA en 2009 à 479 milliards de FCFA en 2016.** La branche des industries extractives contribue positivement à l'équilibre de la balance commerciale.

d) – Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des industries extractives

**228.** Dans le DSCE, le secteur minier à développer visait l'exploration, l'exploitation et la transformation des gisements de cobalt nickel et manganèse près de Lomié estimés à 54 millions de tonnes de minerais sur 5%, les gisements de fer de M'balam avoisinant 2,5 milliards de fer à 40% et de Kribi estimés à 350 millions de tonnes à 35% Fe, les gisements de bauxite de N'gaoundal et Mini-Martap estimés à plus de 1 milliard de tonnes à 43%, les gisements de rutile d'Akonolinga avec des réserves géologiques avoisinant 300 millions de tonnes à 0,9%, le gisement de diamant de Mobilong avec des réserves estimées à plus de 700 millions de carats, etc.

**229.** Les objectifs poursuivis dans le secteur visaient à favoriser et à encourager la recherche, l'exploitation et la transformation des ressources minérales nécessaires au développement économique et social du pays. Afin de valoriser le potentiel minéral existant, les autorités entendaient : (i) mettre

en place une société nationale minière qui établira des joint-ventures avec des partenariats privés, (ii) mettre en place un fonds de développement minier, (iii) mener des études d'impact environnemental et améliorer la connaissance des investisseurs privés nationaux et étrangers sur le potentiel géologique et minier du pays en mettant à leur disposition des cartes et données géologiques fiables rassemblées dans une base de données minéralisées et présentées sous une forme utilisable, (v) développer des programmes de formation pour les nationaux dans les métiers de l'industrie minière ainsi que dans le développement des aptitudes de négociation dans le domaine et (vi) favoriser la synergie entre les différentes administrations impliquées dans le développement des industries extractives, ainsi que la coordination de leurs interventions.

**230.** Les résultats réalisés sont très mitigés. En dehors du projet minier de diamant, aucun des projets miniers projetés n'a été réalisé, la société nationale minière n'a pas été créée et encore moins mise en place, le fonds de développement minier n'a pas été mise en place, etc.

**231.** Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement *des industries extractives* est **le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée (3,48% du PIB en 2016) ainsi que les implications en termes d'emplois et de revenus distribués.** A ce problème fondamental est associé un problème subsidiaire qui est **le très faible niveau des exportations des produits fabriqués** par cette industrie.

### 2.1.4. Industries d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation

**232.** L'état des lieux et le diagnostic des industries d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation se résument en six (06) points : (i) la description sommaire des industries d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi des industries d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation ; (iii) la demande et la place des industries d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses des industries d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement des industries d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation.

a) - Description sommaire des industries d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation

**233.** Selon la CITI, les industries d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation couvrent la production,

**Tableau 21 : Evolution des Industries d'électricité de gaz et vapeur de 2009 à 2016 (millions de FCFA)**

Eléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>2 401 686</b>	<b>2 417 800</b>	<b>2 585 897</b>	<b>2 838 503</b>	<b>3 017 644</b>	<b>3 301 961</b>	<b>3 754 522</b>	<b>3 988 108</b>
(en % PIB)	19,55%	18,67%	18,68%	19,10%	18,88%	19,11%	20,53%	20,62%
Taux de variation PIB	/	0,67%	6,95%	9,77%	6,31%	9,42%	13,71%	6,22%
<b>Demande</b>	<b>3 986 363</b>	<b>4 336 126</b>	<b>4 706 207</b>	<b>4 708 311</b>	<b>4 754 080</b>	<b>5 225 297</b>	<b>5 351 045</b>	<b>5 813 219</b>
Taux de variation demande	/	8,77%	8,53%	0,04%	0,97%	9,91%	2,41%	8,64%
<b>Demande interieure</b>	<b>5 073 936</b>	<b>5 317 993</b>	<b>5 832 640</b>	<b>5 923 461</b>	<b>6 370 239</b>	<b>6 945 842</b>	<b>7 231 661</b>	<b>7 434 488</b>
Consommation	3 589 918	3 776 765	3 914 651	4 150 646	4 519 885	4 769 857	5 129 365	5 377 417
(en % PIB)	29,22%	29,17%	28,28%	27,93%	28,28%	27,61%	28,05%	27,80%
Investissement	1 484 018	1 541 228	1 917 989	1 772 815	1 850 354	2 175 985	2 102 296	2 057 071
<b>Demande exterieure</b>	<b>-1 087 573</b>	<b>- 981 867</b>	<b>-1 126 433</b>	<b>-1 215 150</b>	<b>-1 616 159</b>	<b>-1 720 545</b>	<b>-1 880 616</b>	<b>-1 621 269</b>
Exportations	789 454	944 375	1 227 138	1 325 929	1 223 711	1 267 684	1 181 811	1 117 554
(en % PIB)	6,43%	7,29%	8,86%	8,92%	7,66%	7,34%	6,46%	5,78%
taux de variation exportations	/	19,62%	29,94%	8,05%	-7,71%	3,59%	-6,77%	-5,44%
Importations	1 877 027	1 926 242	2 353 571	2 541 079	2 839 870	2 988 229	3 062 427	2 738 823
(en % PIB)	15,28%	14,88%	17,00%	17,10%	17,77%	17,30%	16,75%	14,16%
taux de variation importations	/	2,62%	22,18%	7,97%	11,76%	5,22%	2,48%	-10,57%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>1 584 677</b>	<b>1 918 326</b>	<b>2 120 310</b>	<b>1 869 808</b>	<b>1 736 436</b>	<b>1 923 336</b>	<b>1 596 523</b>	<b>1 825 111</b>
Taux de variation gap	/	21,05%	10,53%	-11,81%	-7,13%	10,76%	-16,99%	14,32%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

c) - Demande et place des industries d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation dans les échanges extérieurs

**235.** La demande extérieure nette des industries d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation contribue très négativement à la croissance du PIB et les importations sont très élevées en comparaison aux exportations. **Cette demande extérieure nette est passée de-1 088 milliards de FCFA en 2009 à -1 621**

le transport et la distribution d'électricité, de gaz naturel, de vapeur, d'eau chaude, etc., au moyen d'une infrastructure permanente (réseaux) de lignes, canalisations et de conduites. La taille du réseau n'est pas un facteur déterminant ; Ces industries couvrent également la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude, etc., aux zones industrielles et dans les immeubles résidentiels. Ces industries portent donc sur le fonctionnement des services chargés de produire, le gaz ou l'électricité et d'en administrer la distribution. Elles portent aussi sur la distribution de vapeur et sur la climatisation.

b) - Entreprises et performances de production et d'emploi des industries d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation

**234.** Le tableau 21 ci-après donne les performances des industries d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de cette branche dans le PIB est consistante et légèrement en hausse en cohérence avec les fortes dotations en ressources énergétiques car elle est passée de 19,55 % en 2009 à 20,62% en 2016.

milliards de FCFA en 2016. Les branches des industries d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation contribuent ainsi très fortement au creusement de la balance commerciale du Cameroun.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation



**236.** Dans le DSCE, les programmes relatifs à l'électricité se chiffraient à près de 5 853 Milliards de francs CFA pour les ouvrages de production et de transport d'électricité par grands réseaux et à 664 Milliards de francs CFA pour le programme d'électrification rurale. Ces programmes devaient aller de pair avec un certain nombre de mesures d'accompagnement telles que le renforcement des ressources humaines et l'élaboration d'instruments de planification stratégique, à l'instar du Système d'Information Energétique (SIE) ou de la carte électrique rurale du Cameroun.

**237.** En ce qui concerne les énergies renouvelables et la biomasse, les inventaires effectués avaient mis en évidence l'existence au Cameroun **d'importants potentiels en énergies renouvelables**, ainsi que des possibilités concrètes de développement et d'utilisation de ces **formes d'énergie (énergie solaire, micro et mini centrales hydroélectriques et biomasse)** dans la satisfaction des besoins énergétiques nationaux. Cependant, en dehors du bois de feu qui est utilisé selon des modèles de consommation non efficaces et susceptibles d'amplifier les désagréments environnementaux, notamment dans les zones à écologie fragile, leur contribution au bilan énergétique national reste marginale. Les autorités camerounaises devaient mettre l'accent sur la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables et la rationalisation de la consommation du bois de feu.

**238.** Mais dans l'ensemble, les résultats dans ce sous-secteur sont restés mitigés. Bien que certains projets aient connu des avancés, l'offre d'énergie reste insuffisante par rapport à la demande intérieure et extérieure.

**239.** Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement des industries d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation est **l'insuffisance du niveau de la production et de la valeur ajoutée (20,62% du PIB en 2016) ainsi que les implications notamment en termes d'emplois et de revenus distribués.** A ce problème fondamental est associé un problème subsidiaire qui est **le très faible niveau des exportations des produits énergétiques.**

### **2.1.5. Industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution**

**240.** L'état des lieux et le diagnostic des industries d'eau, d'assainissement et de gestion des

déchets et dépollution se résument en six (06) points : (i) la description sommaire des industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi des industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution ; (iii) la demande et la place des industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses des industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement des industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution.

a) - Description sommaire des industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution

**241.** Selon la CITI, les industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution couvrent des activités liées à la gestion (y compris la collecte, le traitement et l'élimination) de diverses formes de déchets, tels que les déchets solides et non solides d'origine industrielle ou ménagère, ainsi que des sites contaminés. Le résultat du processus de traitement des déchets ou des eaux usées peut soit être éliminé soit être recyclé pour une utilisation ultérieure dans d'autres processus de production. Ces industries regroupent également des activités d'approvisionnement en eau qui sont souvent exécutées par des unités s'occupant aussi du traitement des eaux usées.

b) - Entreprises et performances de production et d'emploi des industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution

**242.** Le tableau 22 ci-après donne les performances des industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de ce sous-secteur dans le PIB est très faible et en déclin malgré les fortes dotations en ressources car elle est passée de 0,70% en 2009 à 0,62% en 2016.

**Tableau 22 : Evolution des Industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution de 2009 à 2016 (millions de FCFA)**

Eléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>86 006</b>	<b>88 857</b>	<b>92 559</b>	<b>98 091</b>	<b>103 152</b>	<b>108 519</b>	<b>120 680</b>	<b>118 916</b>
(en % PIB)	0,70%	0,69%	0,67%	0,66%	0,65%	0,63%	0,66%	0,61%
Taux de variation PIB	/	3,31%	4,17%	5,98%	5,16%	5,20%	11,21%	-1,46%
<b>Demande</b>	<b>77 995</b>	<b>81 155</b>	<b>84 938</b>	<b>89 601</b>	<b>93 284</b>	<b>96 854</b>	<b>107 211</b>	<b>106 909</b>
Taux de variation demande	/	4,05%	4,66%	5,49%	4,11%	3,83%	10,69%	-0,28%
<b>Demande intérieure</b>	<b>77 995</b>	<b>81 155</b>	<b>84 938</b>	<b>89 601</b>	<b>93 284</b>	<b>96 854</b>	<b>107 211</b>	<b>106 909</b>
Consommation	78 019	81 155	84 938	89 516	93 356	96 831	102 728	105 795
(en % PIB)	0,64%	0,63%	0,61%	0,60%	0,58%	0,56%	0,56%	0,55%
Investissement	- 24	-	-	85	- 72	23	4 483	1 114
<b>Demande extérieure</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Exportations	-	-	-	-	-	-	-	-
(en % PIB)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
taux de variation exportations	/	/	/	/	/	/	/	/
Importations	-	-	-	-	-	-	-	-
(en % PIB)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
taux de variation importations	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>Gap demande-offre</b>	<b>- 8 011</b>	<b>- 7 702</b>	<b>- 7 621</b>	<b>- 8 490</b>	<b>- 9 868</b>	<b>- 11 665</b>	<b>- 13 469</b>	<b>- 12 007</b>
taux de variation gap	/	-3,86%	-1,05%	11,40%	16,23%	18,21%	15,47%	-10,85%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

c) - Demande et place des industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution dans le commerce extérieur

**243.** La demande extérieure nette des industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution apparaît comme nulle. Mais, **cette demande extérieure nette devrait contribuer négativement à la croissance du fait des importations qui devraient nécessaires pour les entreprises de ce sous-secteur.** Les branches des industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution devraient contribuer au creusement de la balance commerciale du Cameroun.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution

**244.** Dans le DSCE, le Gouvernement comptait porter le taux d'accès à l'eau potable à 75 % en 2020. Certaines actions prioritaires sont à mettre en œuvre à cette échéance, notamment la réalisation de 700 000 branchements en milieu urbain, 40 000 équivalents points d'eau en milieu rural, 1 200 000 latrines, ainsi que la réhabilitation de 6 000 équivalents points d'eau en milieu rural.

**245.** Il comptait aussi porter le taux d'accès aux infrastructures d'assainissement de 15 à plus de 60% à l'horizon de la stratégie. A cet effet, il devait mettre notamment en place un programme d'installation de bloc de latrines avec poste d'eau dans les établissements qui accueillent le public. Par ailleurs, le concept d'Assainissement Total Piloté par

les Communautés (ATPC) est dans sa phase pilote et est appelé à s'étendre.

**246.** Les résultats observés sont mitigés. Il apparaît clairement qu'aucune stratégie n'a pas été adoptée pour la gestion des déchets et la dépollution.

**247.** Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement des industries d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution est **le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée (0,62% du PIB en 2016) ainsi que ses implications notamment en termes d'emplois et de revenus distribués.**

**248.** Un autre problème concerne la filière de gestion des déchets pour laquelle une stratégie spécifique est existante. **Le problème de régulation de cette filière se pose avec en particulier le monopole de HYSACAM** dans l'enlèvement des ordures dans les villes camerounaises notamment Douala et Yaoundé.

### 2.1.6. Industrie de la construction

**249.** L'état des lieux et le diagnostic de l'industrie de la construction se résument en six (06) points : (i) la description sommaire de l'industrie de la construction ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi de l'industrie de la construction ; (iii) la demande et la place de l'industrie de la construction dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses de l'industrie de la construction ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement de l'industrie de la construction ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et

problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie de la construction.

a) - Description sommaire de l'industrie de la construction

**250.** Selon la CITI, l'industrie de la construction couvre la construction générale et des activités spécialisées de construction concernant les bâtiments et les travaux de génie civil. Cette industrie couvre de nouveaux travaux, des travaux de réparation, d'agrandissement et de transformation, l'érection de bâtiments ou d'ouvrages préfabriqués sur le site et également la construction d'ouvrages provisoires.

**251.** Les travaux de construction générale comprennent la construction complète de bâtiments d'habitation, d'immeubles de bureaux, de magasins et d'autres bâtiments à usage public et utilitaire, de bâtiments de ferme, etc., ou la construction d'ouvrages de génie civil tels qu'autoroutes, voies publiques, ponts, tunnels, voies ferrées, terrains d'aviation, ports et ouvrages hydrauliques, réseaux d'irrigation, ponts, tunnels, voies ferrées, et autres projets hydrauliques, systèmes d'irrigation, réseaux d'égouts, installations industrielles, conduites et lignes électriques, installations sportives, etc. Les travaux peuvent être entrepris pour compte propre ou à

forfait ou sous contrat. Tout ou partie des travaux peuvent être sous-traités. Toute unité à laquelle incombe la responsabilité d'un projet de construction.

**252.** L'industrie de la construction couvre également les travaux de réparation et d'ingénierie. Elle couvre aussi la construction complète de bâtiments, la construction complète d'ouvrages de génie civil, ainsi que des activités de construction spécialisées si elles sont exécutées dans le cadre du processus de construction. L'industrie de la construction porte aussi sur la mise en œuvre de projets de construction pour des travaux de construction ou de génie civil en réunissant les moyens financiers, techniques et physiques pour réaliser les projets de construction destinés à une vente ultérieure.

b) - Entreprises et performances de production et d'emploi de l'industrie de la construction

**253.** Le tableau 23 ci-après donne les performances l'industrie de la construction de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de cette branche dans le PIB est en légèrement en hausse car elle est passée de 4,28% en 2009 à 4,91% en 2016.

**Tableau 23 : Evolution des performances de l'Industrie de la construction de 2009 à 2016 (millions de FCFA)**

Éléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>525 702</b>	<b>561 600</b>	<b>565 870</b>	<b>643 577</b>	<b>720 765</b>	<b>795 314</b>	<b>869 012</b>	<b>949 400</b>
(en % PIB)	4,28%	4,34%	4,09%	4,33%	4,51%	4,60%	4,75%	4,91%
Taux de variation PIB	/	6,83%	0,76%	13,73%	11,99%	10,34%	9,27%	9,25%
<b>Demande</b>	<b>1 298 930</b>	<b>1 369 390</b>	<b>1 302 319</b>	<b>1 445 992</b>	<b>1 560 071</b>	<b>1 636 716</b>	<b>1 758 989</b>	<b>1 908 461</b>
Taux de variation demande	/	5,42%	-4,90%	11,03%	7,89%	4,91%	7,47%	8,50%
<b>Demande intérieure</b>	<b>1 302 416</b>	<b>1 375 063</b>	<b>1 328 796</b>	<b>1 477 361</b>	<b>1 592 416</b>	<b>1 671 034</b>	<b>1 824 277</b>	<b>1 973 303</b>
Consommation	2 993	3 211	3 379	3 534	3 456	4 004	4 101	4 318
(en % PIB)	0,02%	0,02%	0,02%	0,02%	0,02%	0,02%	0,02%	0,02%
Investissement	1 299 423	1 371 852	1 325 417	1 473 827	1 588 960	1 667 030	1 820 176	1 968 985
<b>Demande extérieure</b>	<b>- 3 486</b>	<b>- 5 673</b>	<b>- 26 477</b>	<b>- 31 369</b>	<b>- 32 345</b>	<b>- 34 318</b>	<b>- 65 288</b>	<b>- 64 842</b>
Exportations	1 406	2 127	1 963	1 825	1 857	3 802	1 056	776
(en % PIB)	0,01%	0,02%	0,01%	0,01%	0,01%	0,02%	0,01%	0,00%
taux de variation exportations	/	51,28%	-7,71%	-7,03%	1,75%	104,74%	-72,23%	-26,52%
Importations	4 892	7 800	28 440	33 194	34 202	38 120	66 344	65 618
(en % PIB)	0,04%	0,06%	0,21%	0,22%	0,21%	0,22%	0,36%	0,34%
taux de variation importations	/	59,44%	264,62%	16,72%	3,04%	11,46%	74,04%	-1,09%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>773 228</b>	<b>807 790</b>	<b>736 449</b>	<b>802 415</b>	<b>839 306</b>	<b>841 402</b>	<b>889 977</b>	<b>959 061</b>
Taux de variation gap	/	4,47%	-8,83%	8,96%	4,60%	0,25%	5,77%	7,76%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

c) - Demande et place de l'industrie de la construction dans les échanges extérieurs

**254.** La demande extérieure nette de l'industrie de la construction contribue négativement à la croissance du PIB et les importations sont élevées en comparaison aux exportations. **Cette demande extérieure nette est passée de -3 milliards de FCFA en 2009 à -65 milliards de FCFA en 2016.** Les branches de l'industrie de la construction contribuent ainsi au creusement de la balance commerciale du Cameroun.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie de la construction

**255.** Dans le DSCE, le sous-secteur de la construction (bâtiment), le Gouvernement devait veiller à maintenir la disponibilité des intrants (ciment, fer à béton, etc.), de façon à ce que des réponses adéquates soient fournies à la demande. Les autorités devaient encourager la production

locale de ces matériaux, y compris ceux du second œuvre et des finitions, ainsi que l'acquisition de matériels spécifiques pour les grands projets. En ce qui concerne les constructions civiles, le Gouvernement comptait doter l'administration centrale, déconcentrée et décentralisée, d'un cadre de travail adéquat, en réhabilitant et en construisant en fonction des besoins dûment évalués. Afin de s'assurer de la bonne exécution des prestations, une attention particulière devait être accordée à la capacité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre. Le Gouvernement devait veiller particulièrement à ce que le **rôle d'ingénieur de l'Etat** dévolu à la structure en charge de la construction lui soit réellement attribué par les différents maîtres d'ouvrages.

**256.** Les résultats sont également mitigés.

**257.** Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement de l'industrie de la construction est **le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée (4,91% du PIB en 2016) ainsi que ses implications notamment en termes d'emplois et de revenus distribués.** A ce problème fondamental est associé un problème subsidiaire qui est **le très faible niveau des exportations des produits et des prestations de construction.**

## 2.2. SECTEUR DU NUMÉRIQUE

**258.** En référence à la CITI et en tenant compte des définitions généralement admises (secteur des TIC tel que défini par l'OCDE), trois (03) blocs d'activités de l'industrie et des services représentent le secteur du numérique ou des technologies de l'information et de la communication (TIC) : (i) *la fabrication des produits des TIC* ; (ii) *le commerce des produits des TIC* et (iii) *les services des TIC*. L'état des lieux et le diagnostic global du secteur du numérique doit donc intégrer ces trois (03) composantes.

**259.** Dans le cadre de la stratégie du secteur des infrastructures du DSCE, **les objectifs stratégiques du domaine des TIC** (avec un accent dans les Télécommunications) à l'horizon 2020 étaient en particulier de : (i) porter la télé densité fixe à 45% et la télé densité mobile à 65% ;(ii) doter 40 000 villages de moyens de télécommunications modernes ; (iii) faire passer le débit de transfert des données à 3800 Mb/s en 2020 ; (iv) multiplier par 50 le nombre d'emplois directs et indirects. **Aucun objectif de contribution au PIB n'avait été fixé.** La mise en œuvre de cette stratégie globale des TIC (Télécommunications) était sous-tendue par trois (03) grands axes, à savoir : (i) *adapter et actualiser le cadre légal, réglementaire et institutionnel*, (ii) *améliorer l'offre de services en quantité, en qualité et à*

*des prix abordables et enfin, (iii) accroître l'utilisation des TIC et densifier le tissu industriel des entreprises TIC.*

**260.** **Le DSCE n'avait pas défini une stratégie spécifique pour l'ensemble du secteur numérique.** Mais, le Gouvernement a élaboré et adopté en 2015 le **plan stratégique « Cameroun numérique 2020<sup>38</sup> »**. Cette stratégie avait pour vision de « *faire du Cameroun un pays numérique en 2020* ». Ce plan stratégique s'articule en huit (08) axes bâtis autour des trois (03) grandes dimensions de l'économie numérique : l'infrastructure, la nouvelle économie et la transformation des autres secteurs d'activités par les TIC et des aspects relatifs à l'offre, à la demande et à la gouvernance.

**261.** **Le développement de l'offre** des services dans l'économie numérique était traité autour des axes suivants:(i) développer les infrastructures large bande ;(ii) accroître la production et l'offre des contenus numériques ; (vi) développer une industrie locale du numérique et encourager la recherche et l'innovation.

**262.** En ce qui concerne les actions **pour booster la demande**, elles sont déroulées dans les axes suivants :(i) assurer la transformation numérique de l'administration et des entreprises ;(ii) promouvoir la culture du numérique par la généralisation de l'usage des TIC dans la société.

**263.** **Les aspects relatifs à la gouvernance et à la régulation** dans le développement de l'économie numérique sont quant à eux déclinés dans les axes ci-après :(i) renforcer la confiance numérique ; (ii) assurer le développement du capital humain et le leadership dans le numérique et (iii) assurer l'amélioration de la gouvernance et appui institutionnel.

**264.** **Du fait de l'indisponibilité des statistiques relatives aux différentes branches relevant du secteur du numérique, l'évaluation des performances globales du secteur reste très indicative.** La contribution au PIB du secteur du numérique se situerait autour de 5-6% du PIB par an.

### 2.2.1 Fabrication des produits des TIC

**265.** L'état des lieux et le diagnostic de l'industrie de la fabrication des produits des TIC se résument en six (06) points : (i) la description sommaire de l'industrie de la fabrication des produits des TIC ; (ii)

<sup>38</sup> **Ministère des Postes et Télécommunications**, Plan stratégique Cameroun numérique 2020, mai 2016.

les entreprises et les performances de production et d'emploi de l'industrie de la fabrication des produits des TIC ; (iii) la demande et la place de l'industrie de la fabrication des produits des TIC dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses de l'industrie de la fabrication des produits des TIC ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement de l'industrie de la fabrication des produits des TIC ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie de la fabrication des produits des TIC.

a) - Description sommaire de l'industrie de la fabrication des produits des TIC

**266.** Selon la CITI, l'industrie de la fabrication des produits des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) couvre la fabrication d'ordinateurs, de périphériques d'ordinateurs, de matériel de communication (téléphones et matériel de communication de données, utilisés pour faire circuler les signaux électroniquement par fils ou par radio et télévision, et matériel de communications sans fil), et de produits électroniques similaires, ainsi que la fabrication de composants électroniques de ces articles. Les processus de production de cette industrie se caractérisent par la conception et l'utilisation de circuits intégrés et l'application de technologies de microminiaturisation hautement spécialisées.

**267.** Cette industrie porte également sur la fabrication de matériel pour la mesure, la vérification, la navigation et le contrôle, de matériel d'irradiation, électro-médical et électro-thérapeutique, d'instruments et de matériel d'optique, et la fabrication d'éléments magnétiques, optiques et photographique. *Les activités de fabrication des produits des TIC sont résumées comme ci-après dans le rapport du PDI, Sanctuaire Numérique*<sup>39</sup>.

---

<sup>39</sup> République du Cameroun, Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun, Sanctuaire Numérique, décembre 2016, page 8.

**Fabrication de :**

(i) Composants électroniques ; (ii) Cartes électroniques ; (iii) Supports magnétiques et optiques

**Fabrication de :**

(i) Ordinateurs ; (ii) Matériel périphérique

**Fabrication de matériel de :**

(i) Emission de l'image et du son ; (ii) Postes téléphoniques d'usagers et téléphones cellulaires ; (iii) Antennes, paraboles et parties d'appareils de communication ; (iv) Equipements de communication

**Fabrication de matériel électronique grand public :**

(i) Récepteur radio et autoradios ; (ii) Récepteurs de télévision ; (iii) Appareils d'enregistrement ou reproduction du son et des images ; (iii) Consoles de jeux vidéo et manettes

**Fabrication de supports magnétiques et optiques**

**268.** Le tableau 24 ci-après donne les performances de l'industrie de la fabrication des produits des TIC de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de cette branche dans le PIB est très faible mais en légère hausse car elle est passée de 0,27% en 2009 à 0,39% en 2016.

b) - Entreprises et performances de production et d'emploi de l'industrie de la fabrication des produits des TIC

Tableau 24 : Evolution des performances de la fabrication des produits des TIC de 2009 à 2016 (Millions de FCFA)

Éléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>33 474</b>	<b>39 080</b>	<b>33 888</b>	<b>37 520</b>	<b>52 650</b>	<b>59 945</b>	<b>54 350</b>	<b>75 193</b>
(en % PIB)	0,27%	0,30%	0,24%	0,25%	0,33%	0,35%	0,30%	0,39%
Taux de variation PIB	/	16,75%	-13,29%	10,72%	40,33%	13,86%	-9,33%	38,35%
<b>Demande</b>	<b>74 952</b>	<b>77 542</b>	<b>72 836</b>	<b>77 130</b>	<b>111 755</b>	<b>139 875</b>	<b>116 042</b>	<b>174 912</b>
Taux de variation demande	/	3,46%	-6,07%	5,90%	44,89%	25,16%	-17,04%	50,73%
<b>Demande intérieure</b>	<b>139 454</b>	<b>161 608</b>	<b>146 927</b>	<b>167 583</b>	<b>253 180</b>	<b>306 042</b>	<b>262 196</b>	<b>388 433</b>
Consommation	99 217	114 921	121 086	131 931	206 479	270 276	211 245	346 054
(en % PIB)	0,81%	0,89%	0,87%	0,89%	1,29%	1,56%	1,16%	1,79%
Investissement	40 237	46 687	25 841	35 652	46 701	35 766	50 951	42 379
<b>Demande extérieure</b>	<b>- 64 502</b>	<b>- 84 066</b>	<b>- 74 091</b>	<b>- 90 453</b>	<b>- 141 425</b>	<b>- 166 167</b>	<b>- 146 154</b>	<b>- 213 521</b>
Exportations	2 854	6 319	13 719	4 994	5 208	12 327	7 242	5 938
(en % PIB)	0,02%	0,05%	0,10%	0,03%	0,03%	0,07%	0,04%	0,03%
taux de variation exportations	/	121,41%	117,11%	-63,60%	4,29%	136,69%	-41,25%	-18,01%
Importations	67 356	90 385	87 810	95 447	146 633	178 494	153 396	219 459
(en % PIB)	0,55%	0,70%	0,63%	0,64%	0,92%	1,03%	0,84%	1,13%
taux de variation importations	/	34,19%	-2,85%	8,70%	53,63%	21,73%	-14,06%	43,07%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>41 478</b>	<b>38 462</b>	<b>38 948</b>	<b>39 610</b>	<b>59 105</b>	<b>79 930</b>	<b>61 692</b>	<b>99 719</b>
Taux de variation gap	/	-7,27%	1,26%	1,70%	49,22%	35,23%	-22,82%	61,64%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

c) - Demande et place de l'industrie de la fabrication des produits des TIC dans les échanges extérieurs

**269.** La demande extérieure nette de l'industrie de la fabrication des produits des TIC contribue très négativement à la croissance du PIB et les importations sont très élevées en comparaison aux

exportations qui restent insignifiante. **Cette demande extérieure nette est passée de -65 milliards de FCFA en 2009 à -213 milliards de FCFA en 2016.** Les branches de l'industrie de la fabrication des produits des TIC contribuent ainsi fortement au creusement de la balance commerciale du Cameroun.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'industrie de la fabrication des produits des TIC

**270.** L'on constate que l'axe stratégique qui consistait à développer une industrie locale du numérique et encourager la recherche et l'innovation présente des résultats très mitigés. Les indicateurs de performances de production et d'exportation restent globalement défavorables.

**271.** Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement de l'industrie de la fabrication des produits des TIC est le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée (moyenne de 0,31% du PIB de 2009 à 2016) ainsi que ses implications notamment en termes d'emplois et de revenus distribués. A ce problème fondamental est associé un problème subsidiaire qui est le très faible niveau des exportations des produits du TIC.

### 2.2.2. Commerce des produits des TIC

**272.** L'état des lieux et le diagnostic du commerce des produits des TIC se résument en six (06) points : (i) la description sommaire du commerce des produits des TIC ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi du commerce des produits des TIC ; (iii) la demande et la place du commerce des produits des TIC dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses du commerce des produits des TIC ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement du commerce des produits des TIC ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement du commerce des produits des TIC.

a) - Description sommaire du commerce des produits des TIC

**273.** Il s'agit des services du commerce qui couvre le commerce (vente sans transformation) de gros (*effet prix*) et de détail des produits des TIC, et la prestation de services annexes à la vente de ces produits. Il s'agit en l'occurrence du commerce : (i) d'ordinateurs, de matériel périphérique et de logiciels d'ordinateurs ; (ii) de parties et d'équipements électroniques et de télécommunication ; (iii) de matériels audio et vidéo.

### 2.2.3 Services des TIC

**274.** L'état des lieux et le diagnostic des services des TIC se résument en six (06) points : (i) la description sommaire des services des TIC ; (ii) les

entreprises et les performances de production et d'emploi des services des TIC ; (iii) la demande et la place des services des TIC dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses des services des TIC ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement des services des TIC ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des services des TIC.

a) - Description sommaire des services des TIC

**En référence à la CITI, les services des TIC couvrent principalement quatre (04) principales activités : (i) l'édition de logiciels ; (ii) les services de télécommunications et services connexes ; (iii) les services de programmations informatiques, conseils et activités connexes ; (iv) les services de réparation d'ordinateurs et de matériel de communications.** Les services des produits des TIC sont résumés comme ci-après dans le rapport du PDI, Sanctuaire Numérique<sup>40</sup>.

<sup>40</sup> République du Cameroun, Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun, Sanctuaire Numérique, décembre 2016, page 10.

**Éditions de logiciels :****(i) Logiciels édités ; (ii) Licences pour l'utilisation de logiciels****Télécommunications :****(i) Activités de télécommunications par câble ; (ii) Activités de télécommunications sans fil ; (iii) Activités de télécommunications par satellite ; (iv) Autres activités de télécommunications ; (v) Services rendus par les téléboutiques****Programmation informatique, conseils et activités connexes :****(i) Activités de programmation informatique ; (ii) Logiciels spécifiques aux clients ; (iii) Activités de conseils en matière informatique et de gestion des moyens informatiques ; (iv) Services de gestion des installations informatiques ; (v) Autres activités de services concernant la technologie de l'information et l'informatique ; (vi) Traitement de données, hébergement et activités connexes ; (vii) Portails d'entrée sur le Web****Réparation d'ordinateurs et de matériel de communication :****(i) Réparation d'ordinateurs et de matériel périphérique ; (ii) Réparation de matériel de communications**

b) - Entreprises et performances de production et d'emploi des services des TIC

d'abonnés progressait de 5% par rapport à 2016 pour s'établir à 20 416 897 en fin 2017.

**275.** Du fait de l'indisponibilité à l'INS des statistiques dans les quatre (04) branches, l'évaluation des performances n'est partiellement faite que pour la branche des télécommunications.

**276.** Suivant les indications tirés en 2015 dans le plan stratégique Cameroun numérique 2020<sup>41</sup>, les télécommunications constituent l'une des branches les plus importantes de l'économie du Cameroun, avec une contribution au PIB de près de 5% en 2014 (voir graphique 4 ci-après), soit un chiffre d'affaires réalisé de plus de 538 milliards de FCFA par les opérateurs titulaires d'une concession de services publics uniquement (Camtel, Orange, MTN, Nexttel).

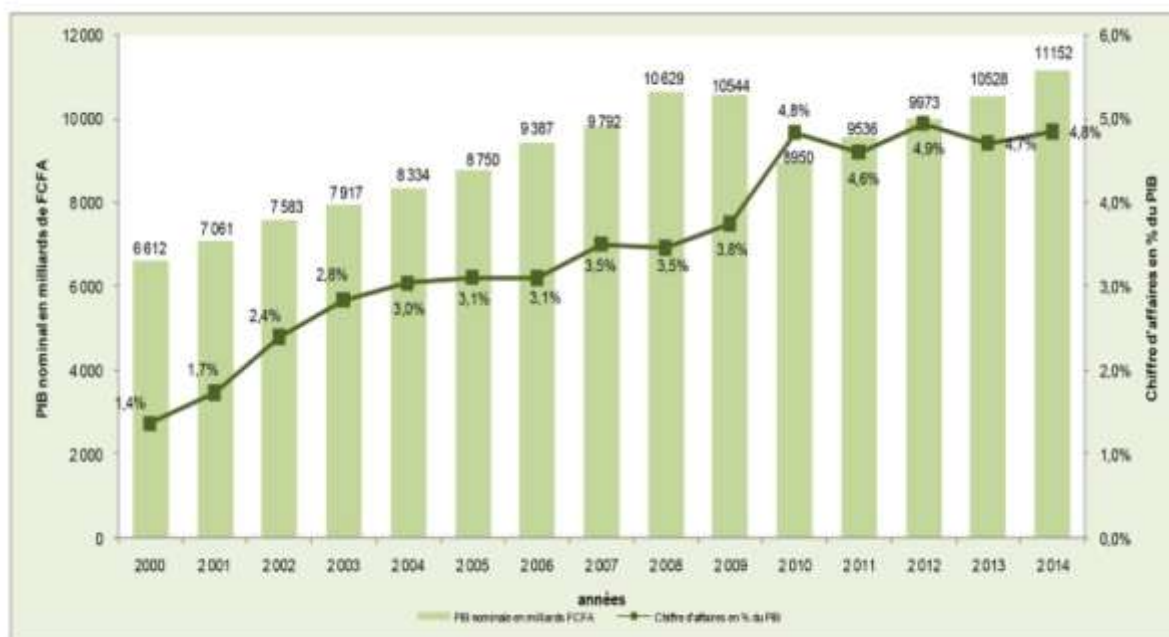
**277.** Suivant les données du MINFI<sup>42</sup>, en 2017, le chiffre d'affaire des télécommunications augmentait de 2,7% et se situait à 580,5 milliards. Le nombre

<sup>41</sup>Ministère des Postes et Télécommunications, Plan stratégique Cameroun numérique 2020, mai 2016.

<sup>42</sup>République du Cameroun, Rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales, et financières de la Nation, Novembre 2018, page 39.



**Figure 4 : Evolution du PIB et du chiffre d'affaires des télécommunications de 2000 à 2014**



Source : MINPOSTEL

f) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des services des TIC.

**278.** Les données statistiques ne sont pas disponibles pour apprécier l'atteinte des objectifs stratégiques fixés par le DSCE. Mais de manière générale, les résultats sont mitigés.

**279.** Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement des services des TIC est le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée ainsi que ses implications notamment en termes d'emplois et de revenus distribués.

### 2.3. SECTEUR DES SERVICES NON FINANCIERS

**280.** Le secteur des services marchands non financiers peut être segmenté en dix (10) principales

branches d'activités : (i) le commerce ; (ii) le transport et les services associés ; (iii) le tourisme ; (iv) l'information et la communication ; (v) l'immobilier ; (vi) la recherche et développement ; (vii) les services professionnels et techniques ; (viii) les services d'appui aux entreprises et aux ménages ; (ix) les services relatifs à l'emploi et (x) les arts, les spectacles et les loisirs.

**281.** Le tableau 24 ci-après donne les performances des services non financiers de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de ces branches dans le PIB est d'un poids substantiel en stagnation car elle est passée de 41,96 % en 2009 à 41,31 % en 2016.

**Tableau 25 : Evolution des performances des services non financiers de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Éléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>5 155 527</b>	<b>5 388 305</b>	<b>5 673 140</b>	<b>6 035 191</b>	<b>6 530 303</b>	<b>6 950 630</b>	<b>7 388 671</b>	<b>7 990 469</b>
(en % PIB)	41,96%	41,61%	40,98%	40,62%	40,86%	40,23%	40,41%	41,31%
Taux de variation PIB	/	4,52%	5,29%	6,38%	8,20%	6,44%	6,30%	8,14%
<b>Demande</b>	<b>2 169 791</b>	<b>1 832 899</b>	<b>2 197 982</b>	<b>2 344 597</b>	<b>2 475 038</b>	<b>2 788 938</b>	<b>3 066 590</b>	<b>3 293 961</b>
Taux de variation demande	/	-15,53%	19,92%	6,67%	5,56%	12,68%	9,96%	7,41%
<b>Demande intérieure</b>	<b>2 367 335</b>	<b>2 092 911</b>	<b>2 165 875</b>	<b>2 358 935</b>	<b>2 612 886</b>	<b>2 966 479</b>	<b>3 217 324</b>	<b>3 431 894</b>
Consommation	2 281 675	2 014 932	2 089 179	2 244 703	2 391 738	2 697 684	2 939 262	3 061 926
(en % PIB)	18,57%	15,56%	15,09%	15,11%	14,97%	15,61%	16,07%	15,83%
Investissement	85 660	77 979	76 696	114 232	221 148	268 795	278 062	369 968
<b>Demande extérieure</b>	<b>- 197 544</b>	<b>- 260 012</b>	<b>32 107</b>	<b>- 14 338</b>	<b>- 137 848</b>	<b>- 177 541</b>	<b>- 150 734</b>	<b>- 137 933</b>
Exportations	487 366	521 330	730 104	757 576	753 257	742 965	640 648	672 815
(en % PIB)	3,97%	4,03%	5,27%	5,10%	4,71%	4,30%	3,50%	3,48%
taux de variation exportations	/	6,97%	40,05%	3,76%	-0,57%	-1,37%	-13,77%	5,02%
Importations	684 910	781 342	697 997	771 914	891 105	920 506	791 382	810 748
(en % PIB)	5,58%	6,03%	5,04%	5,20%	5,58%	5,33%	4,33%	4,19%
taux de variation importations	/	14,08%	-10,67%	10,59%	15,44%	3,30%	-14,03%	2,45%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>-2 985 736</b>	<b>-3 555 406</b>	<b>-3 475 158</b>	<b>-3 690 594</b>	<b>-4 055 265</b>	<b>-4 161 692</b>	<b>-4 322 081</b>	<b>-4 696 508</b>
Taux de variation gap	/	19,08%	-2,26%	6,20%	9,88%	2,62%	3,85%	8,66%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

**282.** La demande extérieure nette des services non financiers contribue négativement à la croissance du PIB et les importations sont élevées en comparaison aux exportations. **Cette demande extérieure nette est passée de -197 milliards de FCFA en 2009 à -137 milliards de FCFA en 2016.** Les branches des services non financiers contribuent ainsi au creusement du solde de la balance courante du Cameroun.

**283.** L'état des lieux et le diagnostic du secteur des services non financiers sont réalisés ci-après pour chacune des dix (10) branches d'activités.

### 2.3.1. Commerce

**284.** L'état des lieux et le diagnostic du commerce se résument en six (06) points : (i) la description sommaire du commerce ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi du commerce ; (iii) la demande et la place du commerce dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses du commerce ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement du commerce ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement du commerce.

a) - Description sommaire du commerce

**285.** Selon la CITI, le commerce couvre le commerce de gros et de détail (vente sans transformation) de tous les types de biens, et la prestation de services annexes à la vente de ces marchandises ou produits. Le commerce de gros et le commerce de détail sont les étapes ultimes de la chaîne de distribution de marchandises.

**286.** La vente sans transformation (le commerce) est réputée inclure les activités usuelles (ou les manipulations) associées au commerce, par exemple le tri, le classement et l'assemblage de marchandises, le mélange des produits (par exemple sable), la mise en bouteilles (avec ou sans nettoyage préalable des bouteilles), le conditionnement, le fractionnement, et le reconditionnement pour la distribution en lots plus petits, l'entreposage (de produits même congelés), le nettoyage et le séchage de produits agricoles, découpage de panneaux de fibres de bois ou de feuilles métalliques à titre d'activités secondaires.

**287.** Le commerce de gros est la revente (vente sans transformation) de produits neufs et usagés à des détaillants, des utilisateurs industriels, commerciaux, institutionnels ou professionnels, ou à d'autres grossistes, ou revient à agir en tant qu'agent ou courtier dans l'achat de marchandises pour ces personnes ou sociétés, ou la vente de marchandises à ces personnes ou sociétés. Entrent principalement dans cette branche d'activité de services, les commerçants grossistes, autrement dit les grossistes qui sont propriétaires des marchandises qu'ils vendent, par exemple les marchands de gros, les distributeurs industriels, les exportateurs, les importateurs, les associations coopératives d'achats, succursales de vente et d'exploitation minière en dehors de leurs usines ou mines aux fins de commercialiser leurs produits et qui ne se contentent pas de prendre des commandes à exécuter par des expéditions directes des usines ou des mines. Sont également rangés ici les courtiers en marchandises et en produits de base, les négociants-commissionnaires et agents et assembleurs, acheteurs et associations coopératives participant à la commercialisation de produits agricoles.

**288.** Le commerce de détail est la revente (sans transformation) d'articles neufs et usagés essentiellement au grand public pour la consommation ou l'utilisation personnelle ou domestique par des boutiques, grands magasins, éventaires, maisons de vente par correspondance, camelot et colporteurs, coopératives de consommateurs, maisons de vente aux enchères, etc.

b) - Entreprises et performances de prestation et d'emploi du commerce

**289.** Le tableau 25 ci-après donne les performances du commerce de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de cette branche dans le PIB est d'un poids substantiel mais en recul car elle est passée de 16,26 % en 2009 à 15,26% en 2016.

**Tableau 26 : Evolution des performances du commerce de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Eléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>1 998 021</b>	<b>2 131 546</b>	<b>2 276 590</b>	<b>2 436 483</b>	<b>2 584 407</b>	<b>2 790 822</b>	<b>2 892 039</b>	<b>2 951 907</b>
(en % PIB)	16,26%	16,46%	16,45%	16,40%	16,17%	16,15%	15,82%	15,26%
taux de variation PIB	/	6,68%	6,80%	7,02%	6,07%	7,99%	3,63%	2,07%
<b>Demande</b>	<b>14 397</b>	<b>16 651</b>	<b>16 361</b>	<b>17 929</b>	<b>18 800</b>	<b>21 060</b>	<b>23 257</b>	<b>22 893</b>
taux de variation demande	/	15,66%	-1,74%	9,58%	4,86%	12,02%	10,43%	-1,57%
<b>Demande interieure</b>	<b>14 397</b>	<b>16 651</b>	<b>16 361</b>	<b>17 929</b>	<b>18 800</b>	<b>21 060</b>	<b>23 257</b>	<b>22 893</b>
Consommation	14 397	16 651	16 361	17 929	18 800	21 060	23 257	22 893
(en % PIB)	0,12%	0,13%	0,12%	0,12%	0,12%	0,12%	0,13%	0,12%
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Demande exterieure</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Exportations	-	-	-	-	-	-	-	-
(en % PIB)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
taux de variation exportations	/	/	/	/	/	/	/	/
Importations	-	-	-	-	-	-	-	-
(en % PIB)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
taux de variation importations	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>Gap demande-offre</b>	<b>-1 983 624</b>	<b>-2 114 895</b>	<b>-2 260 229</b>	<b>-2 418 554</b>	<b>-2 565 607</b>	<b>-2 769 762</b>	<b>-2 868 782</b>	<b>-2 929 014</b>
taux de variation gap	/	6,62%	6,87%	7,00%	6,08%	7,96%	3,58%	2,10%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

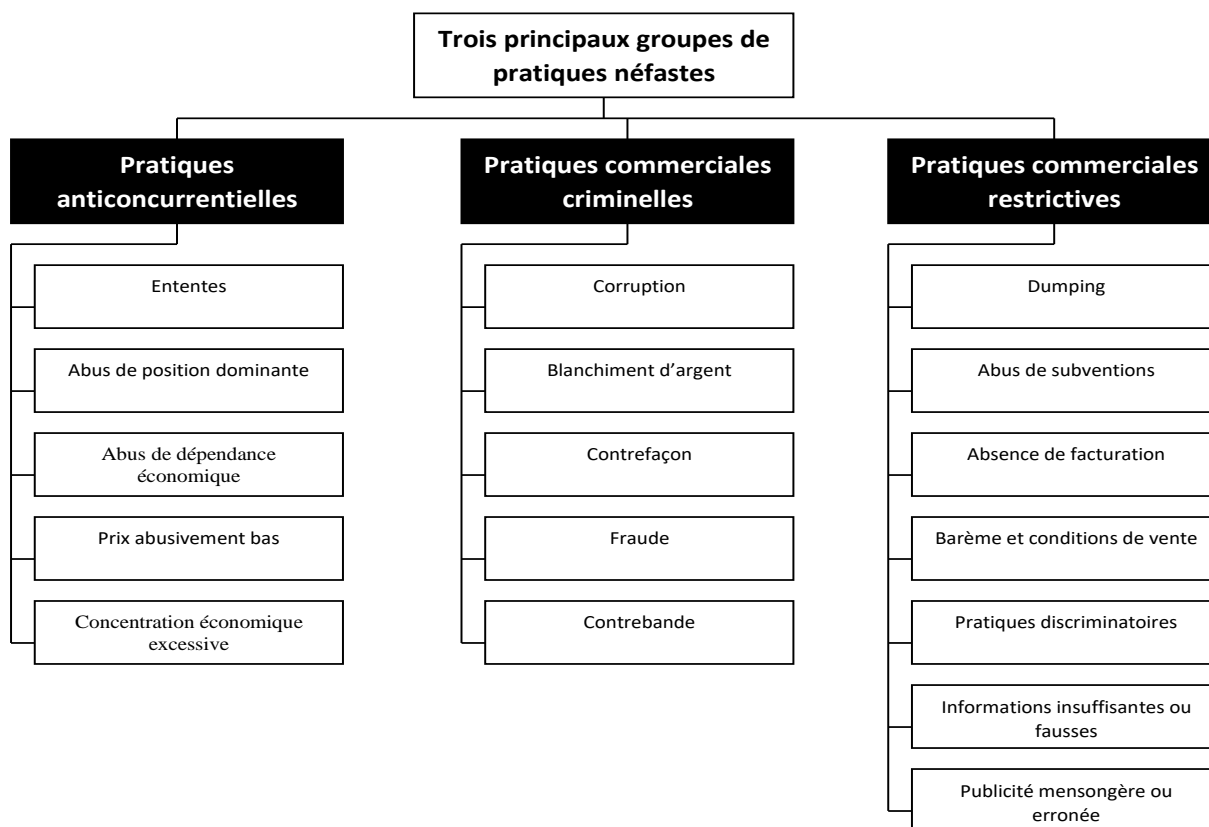
c) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement du commerce.

**290.** Dans le DSCE, les objectifs du Gouvernement en matière de développement du commerce consistaient, au plan du commerce interne, à assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur, dans des **conditions de concurrence saine** et, au plan du commerce international, à développer, promouvoir et contribuer à diversifier le commerce extérieur de biens et services à forte valeur ajoutée.

**291.** Les résultats sont mitigés aussi bien pour le commerce interne que pour le commerce extérieur.

**292.** Le **problème fondamental ou majeur** qui freine le développement d'un commerce intérieur satisfaisant est **l'absence d'une concurrence saine**. Or le critère primordial d'un environnement

favorable des affaires dans un système économique c'est la garantie d'une concurrence (compétition) saine et effective. Les conséquences de cette déficience de concurrence saine dans le marché intérieur sont dans la prolifération des pratiques commerciales néfastes qui se résument conformément au schéma ci-après en trois (03) groupes : (i) les pratiques anticoncurrentielles (*ententes, abus de position dominante, abus de dépendance économique, prix abusivement bas, etc.*), (ii) les pratiques commerciales restrictives (*dumping, abus de subvention, absence de facturation, publicité mensongère, informations fausses, etc.*) et (iii) les pratiques économiques criminelles (*corruption, blanchiment de capitaux, contrefaçon, fraude et contrebande*).



**293.** La cause principale de l'absence d'une concurrence saine dans le marché intérieur est l'inadéquation de l'organe de régulation de la concurrence en place : la *Commission Nationale de la Concurrence* qui est placée sous la tutelle du Ministère chargé du commerce. L'organisation de cette institution s'écarte de bonnes pratiques généralement admises dans ce domaine.

### 2.3.2 Transport et services associés

**294.** L'état des lieux et le diagnostic du transport et des services associés se résument en six (06) points : (i) la description sommaire du transport et des services associés ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi du transport et des services associés ; (iii) la demande et la place du transport et des services associés dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses du transport et des services associés ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement du transport et des services associés ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement du transport et des services associés.

a) - Description sommaire du transport et des services associés

**295.** Selon la CITI, le transport et les services associés couvrent les activités de transport même régulier de voyageurs et de marchandises. Il s'agit (i) du transport par rail ou chemin de fer, (ii) du transport par routes et conduites, (iii) du transport par eau (maritime et fluvial) et (iv) du transport aérien ou air, et activités auxiliaires telles que les installations de terminaux et de stationnement, la manutention du fret, l'entreposage, etc. Cette branche d'activités couvre en outre la location de matériel de transport avec chauffeur ou opérateur ainsi que les activités postales et de courrier.

La branche d'activité de services de transport et des services associés exclut la construction, l'entretien et la réfection de routes, voies ferrées, ports, aérodromes, etc... qui relèvent de l'industrie de la construction.

b) - Entreprises et performances de production et d'emploi du transport et des services associés

**296.** Le tableau 27 ci-après donne les performances du transport et des services associés de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de cette branche dans le PIB est d'un poids non négligeable en légère hausse car, elle est passée de 6,13 % en 2009 à 6,64% en 2016.

**Tableau 27 : Evolution des performances du transport et services associés de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Eléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>752 721</b>	<b>832 133</b>	<b>870 421</b>	<b>902 447</b>	<b>1 014 655</b>	<b>1 078 732</b>	<b>1 176 980</b>	<b>1 284 418</b>
(en % PIB)	6,13%	6,43%	6,29%	6,07%	6,35%	6,24%	6,44%	6,64%
Taux de variation PIB	/	10,55%	4,60%	3,68%	12,43%	6,32%	9,11%	9,13%
<b>Demande</b>	<b>431 720</b>	<b>430 006</b>	<b>418 758</b>	<b>450 333</b>	<b>519 141</b>	<b>567 958</b>	<b>657 483</b>	<b>717 747</b>
Taux de variation demande	/	-0,40%	-2,62%	7,54%	15,28%	9,40%	15,76%	9,17%
<b>Demande intérieure</b>	<b>455 493</b>	<b>495 889</b>	<b>508 324</b>	<b>582 495</b>	<b>639 867</b>	<b>743 707</b>	<b>855 084</b>	<b>941 815</b>
Consommation	455 493	495 889	508 324	582 495	639 867	743 707	855 084	941 273
(en % PIB)	3,71%	3,83%	3,67%	3,92%	4,00%	4,30%	4,68%	4,87%
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	542
<b>Demande extérieure</b>	<b>- 23 773</b>	<b>- 65 883</b>	<b>- 89 566</b>	<b>- 132 162</b>	<b>- 120 726</b>	<b>- 175 749</b>	<b>- 197 601</b>	<b>- 224 068</b>
Exportations	275 594	286 512	327 507	338 135	362 389	328 224	327 302	319 334
(en % PIB)	2,24%	2,21%	2,37%	2,28%	2,27%	1,90%	1,79%	1,65%
taux de variation exportations	/	3,96%	14,31%	3,25%	7,17%	-9,43%	-0,28%	-2,43%
Importations	299 367	352 395	417 073	470 297	483 115	503 973	524 903	543 402
(en % PIB)	2,44%	2,72%	3,01%	3,17%	3,02%	2,92%	2,87%	2,81%
taux de variation importations	/	17,71%	18,35%	12,76%	2,73%	4,32%	4,15%	3,52%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>- 321 001</b>	<b>- 402 127</b>	<b>- 451 663</b>	<b>- 452 114</b>	<b>- 495 514</b>	<b>- 510 774</b>	<b>- 519 497</b>	<b>- 566 671</b>
taux de variation gap	/	25,27%	12,32%	0,10%	9,60%	3,08%	1,71%	9,08%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

c) - Demande et place du transport et des services associés dans les échanges extérieurs

**297.** La demande extérieure nette des services du transport et des services associés contribue négativement à la croissance du PIB et les importations sont élevées en comparaison aux exportations. Cette **demande extérieure nette est passée de -24 milliards de FCFA en 2009 à -224 milliards de FCFA en 2016**. Les branches des services du transport contribuent ainsi au creusement du solde de la balance commerciale du Cameroun.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement du transport et des services associés

**298.** Dans le DSCE, le système des transports devait se fonder sur les atouts indéniables du pays afin de contribuer efficacement à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté. Une approche multimodale devait être systématiquement privilégiée, afin de bâtir à moindre coût un réseau de transport intégré, performant, quadrillant tout l'espace national et résolument ouvert vers les pays voisins.

**299.** Dans ce cadre, les interventions visant à assurer l'entretien et la réhabilitation des infrastructures de transport autres que routières avaient pour objet de maintenir ou améliorer le niveau de service. Les priorités d'intervention concernaient : (i) dans le sous-secteur portuaire : le

dragage du chenal d'accès au port de Douala pour l'approfondir à au moins huit (08) mètres afin de le rendre accessible aux navires de taille moyenne et l'entretien du port fluvial de Garoua ; (ii) dans le sous-secteur aéroportuaire : la réhabilitation en cours des aéroports de Garoua, Douala et Maroua-Salak, où les travaux portent respectivement sur la reprise de la toiture de l'aérogare, la clôture de l'aéroport et le balisage lumineux de la piste d'atterrissage ; (iii) dans le sous-secteur ferroviaire : la réhabilitation d'un tronçon de la voie ferrée entre Yaoundé et Ngaoundéré (126km) ; dans le sous-secteur fluvial, la restauration progressive de la navigabilité de certaines voies autrefois utilisées pour les échanges, à l'instar de Douala - Yabassi sur le Wouri et de AbongMbang– Mbalmayo sur le Nyong.

**300.** De plus, le Gouvernement devait mettre l'accent sur l'aménagement de nouvelles infrastructures portuaires et ferroviaires qui devaient accompagner les projets prioritaires porteurs de croissance. Il s'agissait par exemple de : (i) la construction d'un port en eau profonde à Kribi ; (ii) la construction du port en eau profonde à Limbé ; (iii) la construction du Yard pétrolier de Limbé et (iv) l'aménagement de nouvelles voies ferrées.

**301. Les résultats constatés sont globalement mitigés.** Les avancées appréciables concernent en particulier le Port en eau profonde à Kribi et le Yard pétrolier de Limbé qui est réalisé depuis 2013 dans le cadre du redéploiement du Chantier Naval et Industriel du Cameroun.

**302. Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement du transport et des services associés est le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée (6,64% du PIB en 2016) ainsi que ses implications notamment en termes d'emplois et de revenus distribués. A ce problème fondamental est associé un problème subsidiaire qui est le très faible niveau des infrastructures de transport et des services associés.**

### 2.3.3 Tourisme

**303.** L'état des lieux et le diagnostic du tourisme se résument en six (06) points : (i) la description sommaire du tourisme ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi du tourisme ; (iii) la demande et la place du tourisme dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses du tourisme ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement du tourisme ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement du tourisme.

a) - Description sommaire du tourisme

**304.** Selon les RIST43, le tourisme désigne les activités des visiteurs et leur rôle dans l'acquisition de biens et de services. Un visiteur est un voyageur qui fait un voyage vers une destination principale située en dehors de son environnement habituel, pour une durée inférieure à un (01) an et pour un motif principal (affaires, loisirs ou autre motif personnel) non lié à l'emploi par une entité résidente dans le pays ou le lieu visité. Ces voyages faits par des visiteurs sont des voyages de tourisme.

**305.** Le secteur du tourisme, tel qu'il est envisagé dans le CST44, est l'ensemble d'unités de production de différentes activités qui fournissent les biens et services de consommation demandés par les visiteurs. Ces activités sont souvent appelées « industries touristiques » car les dépenses des visiteurs représentent une part si importante de leur offre que celles-ci cesseraient d'exister en quantité significative en l'absence de visiteurs.

**306.** En référence aux RIST et au CST, les activités de tourisme cohérentes avec la CITI se résument en douze (12) lignes ci-après :

---

<sup>43</sup> Nations Unies, **Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme 2008 (RIST)**, Études méthodologiques, Série M N° 83/Rev.1, page 10.

<sup>44</sup> Nations Unies, **Compte satellite du tourisme (CST)** : recommandations concernant le cadre conceptuel 2008, Études méthodologiques Série F N° 80/Rev.1.

### Activités de tourisme (industries touristiques)

1. Hébergement des visiteurs
2. Activités de services de restauration et de consommation de boissons
3. Transport ferroviaire de voyageurs
4. Transport routier de voyageurs
5. Transport de voyageurs par voie d'eau
6. Transport aérien de voyageurs
7. Location de matériel de transport
8. Agences de voyage et autres activités de services de réservation
9. Activités culturelles
10. Sports et activités récréatives
11. Commerce de détail de biens caractéristiques du tourisme propre aux pays
12. Autres activités caractéristiques du tourisme propre aux pays

Trois (03) lignes d'activités forment la base du tourisme :

**307.** Les activités d'hébergement : Elles couvrent la fourniture d'hébergement de courte durée à des visiteurs et autres voyageurs. Elles incluent également la fourniture d'hébergement à long terme pour étudiants, travailleurs, etc. Certaines unités se limitent à l'hébergement tandis que d'autres assurent à la fois le gîte, le couvert ainsi que des aménagements de loisirs.

**308.** Les activités de services de restauration et de consommation de boissons : Elles couvrent les activités de services de restauration et de boissons qui fournissent des repas complets ou des boissons pour une consommation immédiate. Il peut s'agir soit de restaurants classiques, de restaurants en libre-service ou servant des plats à emporter, soit de comptoirs permanents ou temporaires avec ou sans places assises.

**309.** Les activités des agences de voyage et autres activités de services de réservation : Elles couvrent la vente de voyages, excursions, services de transport et d'hébergement au grand public ainsi qu'aux clients commerciaux, et l'activité consistant à organiser et regrouper des excursions vendues par l'intermédiaire d'agences de voyage ou directement par des agents comme les voyagistes, ainsi que d'autres services liés aux voyages, y compris les services de réservation. Les activités des guides touristiques et de promotion du tourisme sont également comprises.

b) - Entreprises et performances de production et d'emploi du tourisme

**310.** Le tableau 27 ci-après donne les performances *du tourisme* de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de ce sous-secteur dans le PIB est d'un poids non négligeable en légère hausse car, elle est passée de 3,65 % en 2009 à 4,28% en 2016.

**Tableau 28 : Evolution des performances du tourisme de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Éléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>448 901</b>	<b>471 849</b>	<b>486 276</b>	<b>522 600</b>	<b>577 665</b>	<b>599 572</b>	<b>723 912</b>	<b>827 733</b>
(en % PIB)	3,65%	3,64%	3,51%	3,52%	3,61%	3,47%	3,96%	4,28%
Taux de variation PIB	/	5,11%	3,06%	7,47%	10,54%	3,79%	20,74%	14,34%
<b>Demande</b>	<b>882 709</b>	<b>950 257</b>	<b>986 360</b>	<b>1 066 082</b>	<b>1 159 564</b>	<b>1 261 474</b>	<b>1 345 553</b>	<b>1 376 626</b>
Taux de variation demande	/	7,65%	3,80%	8,08%	8,77%	8,79%	6,67%	2,31%
<b>Demande intérieure</b>	<b>899 960</b>	<b>950 531</b>	<b>1 009 010</b>	<b>1 096 096</b>	<b>1 166 206</b>	<b>1 263 114</b>	<b>1 343 462</b>	<b>1 373 669</b>
Consommation	899 960	950 531	1 009 010	1 096 096	1 166 206	1 263 114	1 343 462	1 373 669
(en % PIB)	7,33%	7,34%	7,29%	7,38%	7,30%	7,31%	7,35%	7,10%
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Demande extérieure</b>	<b>- 17 251</b>	<b>- 274</b>	<b>- 22 650</b>	<b>- 30 014</b>	<b>- 6 642</b>	<b>- 1 640</b>	<b>2 091</b>	<b>2 957</b>
Exportations	35 648	24 879	43 276	43 915	60 383	67 480	8 851	9 792
(en % PIB)	0,29%	0,19%	0,31%	0,30%	0,38%	0,39%	0,05%	0,05%
taux de variation exportations	/	-30,21%	73,95%	1,48%	37,50%	11,75%	-86,88%	10,63%
Importations	52 899	25 153	65 926	73 929	67 025	69 120	6 760	6 835
(en % PIB)	0,43%	0,19%	0,48%	0,50%	0,42%	0,40%	0,04%	0,04%
taux de variation importations	/	-52,45%	162,10%	12,14%	-9,34%	3,13%	-90,22%	1,11%
<b>gap demande-offre</b>	<b>433 808</b>	<b>478 408</b>	<b>500 084</b>	<b>543 482</b>	<b>581 899</b>	<b>661 902</b>	<b>621 641</b>	<b>548 893</b>
taux de variation gap	/	10,28%	4,53%	8,68%	7,07%	13,75%	-6,08%	-11,70%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

### c) - Demande et place du tourisme dans les échanges extérieurs

**311.** La demande extérieure nette des services du tourisme contribue négativement à la croissance du PIB et les importations sont élevées en comparaison aux exportations de 2009 à 2014. A compter de 2015, la contribution à la croissance devient positive bien que faiblement. Ainsi, **cette demande extérieure nette est passée de -17 milliards de FCFA en 2009 à -1,6 milliard de FCFA en 2014.** Depuis 2015, la demande extérieure nette s'est élevée à 2 milliards de FCFA et est passée à 3 milliards en 2016. Les branches des services du tourisme ont contribué au creusement du solde de la balance commerciale du Cameroun de 2009 à 2014. Depuis 2015, la contribution est devenue positive.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement du tourisme.

**312.** Pour le tourisme, **l'objectif du DSCE était de doubler l'effectif annuel de touristes extérieurs à l'horizon de la stratégie.** Pour cela, le dispositif institutionnel de promotion du tourisme devait être revu et renforcé, en tenant compte des compétences que la loi reconnaît aux collectivités territoriales décentralisées en la matière. Quant à l'approche marketing à déployer, il devait s'agir d'identifier/retenir un nombre restreint de sites touristiques à fort potentiel de développement puis de construire autour de ceux-ci des produits touristiques intégrés. **Un code d'investissement touristique** devait être mis en place afin de stimuler l'investissement privé ainsi que la création d'emplois dans cette filière et des ressources budgétaires

conséquentes devaient être dégagées pour financer l'effort d'accompagnement attendu de l'Etat. En outre, le Gouvernement devait prendre des mesures en vue de développer le tourisme intérieur.

**313.** Les résultats constatés sont mitigés. Mais le principal indicateur retenu par le DSCE à savoir le nombre de touristes extérieur n'est pas loin d'être atteint. Le nombre de touristes accueillis au Cameroun tait de 572 728 en 2010. Le nombre de touristes accueillis au Cameroun est estimé à 1 001 600 en 2017 contre 1 093 000 en 2016, soit une baisse de 8,4%, du fait de l'insécurité dans les régions de l'Extrême-Nord, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest.

**314.** Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement du tourisme est le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée des entreprises (4,28% du PIB en 2016) ainsi que ses implications notamment en termes d'emplois et de revenus distribués. A ce problème fondamental sont associés plusieurs problèmes subsidiaires qui concernent : le très faible niveau d'aménagement des sites touristiques, l'insuffisance des investissements hôteliers ; le très faible niveau de développement du tourisme intérieur, etc.

### 2.3.4. Information et communication hors TIC

**315.** L'état des lieux et le diagnostic des services d'information et communication hors TIC se résument en six (06) points : (i) la description sommaire des services d'information et communication hors TIC ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi des services d'information et communication hors TIC ; (iii) la demande et la place des services



d'information et communication hors TIC dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses des services d'information et communication hors TIC ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement des services d'information et communication hors TIC ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des services d'information et communication hors TIC.

a) - Description sommaire des services d'information et communication hors TIC

**316.** Selon la CITI, les services d'information et de communication hors technologies de l'information et de la communication (secteur du numérique) couvre la production et la distribution de produits d'information et de produits culturels, la fourniture de moyens de transmettre ou de distribuer ces produits, et le traitement des données et autres activités de services de l'information.

**317.** Les principaux éléments sont des activités d'édition hors édition de logiciels, la production de films cinématographiques et des activités d'enregistrement sonore, des activités de programmation et de diffusion, radiodiffusion et

**Tableau 29 : Evolution des performances de « Information et la communication » de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Éléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>287 092</b>	<b>305 585</b>	<b>321 148</b>	<b>327 101</b>	<b>338 137</b>	<b>359 109</b>	<b>369 886</b>	<b>422 966</b>
(en % PIB)	2,34%	2,36%	2,32%	2,20%	2,12%	2,08%	2,02%	2,19%
taux de variation PIB	/	6,44%	5,09%	1,85%	3,37%	6,20%	3,00%	14,35%
<b>Demande</b>	<b>226 139</b>	<b>244 632</b>	<b>273 822</b>	<b>301 703</b>	<b>307 935</b>	<b>356 807</b>	<b>381 684</b>	<b>421 135</b>
taux de variation demande	/	8,18%	11,93%	10,18%	2,07%	15,87%	6,97%	10,34%
<b>Demande intérieure</b>	<b>240 378</b>	<b>268 084</b>	<b>271 757</b>	<b>266 351</b>	<b>274 543</b>	<b>323 943</b>	<b>347 625</b>	<b>379 057</b>
Consommation	232 729	260 275	263 823	258 226	266 475	315 668	338 909	339 545
(en % PIB)	1,89%	2,01%	1,91%	1,74%	1,83%	1,85%	1,85%	1,76%
Investissement	7 649	7 809	7 934	8 125	8 068	8 275	8 716	39 512
<b>Demande extérieure</b>	<b>- 14 239</b>	<b>- 23 452</b>	<b>2 065</b>	<b>35 352</b>	<b>33 392</b>	<b>32 864</b>	<b>34 059</b>	<b>42 078</b>
Exportations	28 636	20 781	45 523	53 108	51 905	52 964	56 675	70 457
(en % PIB)	0,23%	0,16%	0,33%	0,36%	0,32%	0,31%	0,31%	0,36%
taux de variation exportations	/	-27,43%	119,06%	16,66%	-2,27%	2,04%	7,01%	24,32%
Importations	42 875	44 233	43 458	17 756	18 513	20 100	22 616	28 379
(en % PIB)	0,35%	0,34%	0,31%	0,12%	0,12%	0,12%	0,12%	0,15%
taux de variation importations	/	3,17%	-1,75%	-59,14%	4,26%	8,57%	12,52%	25,48%
<b>gap demande-offre</b>	<b>- 60 953</b>	<b>- 60 953</b>	<b>- 47 326</b>	<b>- 25 398</b>	<b>- 30 202</b>	<b>- 2 302</b>	<b>11 798</b>	<b>- 1 831</b>
taux de variation gap	/	0,00%	-22,36%	-46,33%	18,91%	-92,38%	-612,51%	-115,52%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

c) - Demande et place des services d'information et communication hors TIC dans les échanges extérieurs

**320.** La demande extérieure nette des services d'information et de communication contribue négativement à la croissance du PIB et les importations étant élevées en comparaison aux exportations de 2009 à 2010. Mais depuis 2011, la contribution à la croissance de cette branche devient progressivement positive et de manière croissante.

production de programmes de télévision et autres services d'information. Sont exclues de ce sous-secteur : les activités de télécommunications et de technologies de l'information et de la communication.

**318.** De plus, sont intégrées dans l'information et la communication **les activités de publicité** qui couvre la création et la réalisation de campagnes publicitaires et le placement de publicités dans des journaux et périodiques, à la radio et à la télévision et d'autres médias, ainsi que la conception de structures et d'emplacements d'affichage.

b) - Entreprises et performances de production et d'emploi des services d'information et communication hors TIC

**319.** Le tableau 28 ci-après donne les performances des services d'information et de communication de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de ce sous-secteur dans le PIB est d'un poids faible et en déclin car, elle est passée de 2,34 % en 2009 à 2,19% en 2016. Ces statistiques intègrent probablement la filière des télécommunications qui relèvent du secteur du numérique.

Ainsi, cette demande extérieure nette est passée de -14 milliards de FCFA en 2009 à -23 milliard de FCFA en 2010. Depuis 2011, la demande extérieure nette s'est élevée à 2 milliards de FCFA et est passée à 35 milliards en 2012 et puis à 42 milliards de FCFA en 2016. Les branches des services d'information et de communication ont contribué globalement à l'amélioration du solde de la balance commerciale du Cameroun de 2011 à 2016.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des services d'information et de communication hors TIC

**321.** Dans le DSCE, concernant la branche de la poste et des services financiers postaux, la stratégie devait permettre d'organiser et de rendre significative à l'horizon 2020 l'offre publique et privée de service postal de manière à satisfaire pleinement la demande en quantité et en qualité à des prix abordables ; elle visait aussi à rendre significative la contribution du sous-secteur postal à la croissance de l'économie nationale et à la création d'emplois décents.

**322.** Le Gouvernement entendait ainsi construire un secteur postal intégrant massivement les TIC afin de répondre aux besoins d'offre de service universel de qualité et de satisfaire aux exigences nouvelles de la clientèle en matière de messagerie et des services financiers postaux. L'objectif sectoriel devait tendre à organiser le développement du marché postal en mettant en place un cadre législatif et réglementaire adéquat, une régulation équitable qui garantit une saine concurrence entre les opérateurs publics et privés dans l'intérêt des consommateurs.

**323.** Ainsi, dans le domaine des Postes et des services financiers postaux, deux programmes devaient être menés à terme. Il s'agissait de : (i) *densifier le réseau et améliorer la couverture nationale postale en vue d'assurer un équilibre géographique des services postaux ; (ii) développer le service universel postal à l'effet de favoriser l'accès de tous aux services postaux.*

**324.** Les services de communication sociale n'ont pas fait l'objet d'une stratégie. Plus important encore, les services de publicité qui constitue un domaine clé pour les entreprises n'ont pas fait l'objet d'une stratégie.

**325.** Les résultats réalisés sont mitigés. Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement des services de l'information et de la communication est le faible niveau de la production

et de la valeur ajoutée (2,19% du PIB en 2016) des entreprises ainsi que ses implications notamment en termes d'emplois et de revenus distribués. A ce problème fondamental sont associés plusieurs problèmes subsidiaires qui concernent : la régulation inadéquate de la filière de la publicité, etc.

### 2.3.5. Immobilier

**326.** L'état des lieux et le diagnostic de l'immobilier se résument en six (06) points : (i) la description sommaire de l'immobilier ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi de l'immobilier ; (iii) la demande et la place de l'immobilier dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses de l'immobilier ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement de l'immobilier ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'immobilier.

a) - Description sommaire de l'immobilier

**327.** Selon la CITI, l'immobilier porte sur les activités de bailleurs, agents et/ou courtiers s'occupant de vente ou d'achat de biens immobiliers, de location de biens immobiliers, de fourniture de services dans ce domaine comme l'estimation de biens immobiliers, ou agissant en qualité de dépositaires légaux. Les activités figurant dans l'immobilier peuvent être menées sur des biens propres ou loués, à forfait ou sous contrat. Les activités immobilières intègrent également la construction de structures, associée au maintien du statut de propriétaire ou de locataire des dites constructions ainsi que la gestion immobilière.

b) - Entreprises et performances de production et d'emploi de l'immobilier

**328.** Le tableau 29 ci-après donne les performances de l'immobilier de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de ce sous-secteur dans le PIB est d'un poids non négligeable mais en déclin car, elle est passée de 5,41 % en 2009 à 4,97% en 2016.

**Tableau 30 : Evolution des performances de l'immobilier de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Eléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>664 971</b>	<b>679 192</b>	<b>687 197</b>	<b>750 848</b>	<b>830 989</b>	<b>848 270</b>	<b>887 797</b>	<b>961 014</b>
(en % PIB)	5,41%	5,25%	4,96%	5,05%	5,20%	4,91%	4,86%	4,97%
Taux de variation PIB	/	2,14%	1,18%	9,26%	10,67%	2,08%	4,66%	8,25%
<b>Demande</b>	<b>651 609</b>	<b>667 858</b>	<b>685 509</b>	<b>759 277</b>	<b>825 091</b>	<b>867 397</b>	<b>918 899</b>	<b>981 499</b>
Taux de variation demande	/	2,49%	2,64%	10,76%	8,67%	5,13%	5,94%	6,81%
<b>Demande interieure</b>	<b>649 808</b>	<b>665 404</b>	<b>673 227</b>	<b>743 609</b>	<b>811 075</b>	<b>852 997</b>	<b>904 394</b>	<b>966 386</b>
Consommation	649 808	665 404	673 227	743 609	811 075	852 997	904 394	966 386
(en % PIB)	5,29%	5,14%	4,86%	5,00%	5,08%	4,94%	4,95%	5,00%
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Demande exterieure</b>	<b>1 801</b>	<b>2 454</b>	<b>12 282</b>	<b>15 668</b>	<b>14 016</b>	<b>14 400</b>	<b>14 505</b>	<b>15 113</b>
Exportations	2 432	2 594	12 964	15 961	14 327	14 850	15 030	15 464
(en % PIB)	0,02%	0,02%	0,09%	0,11%	0,09%	0,09%	0,08%	0,08%
taux de variation exportations	/	6,66%	399,77%	23,12%	-10,24%	3,65%	1,21%	2,89%
Importations	631	140	682	293	311	450	525	351
(en % PIB)	0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
taux de variation importations	/	-77,81%	387,14%	-57,04%	6,14%	44,69%	16,67%	-33,14%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>- 13 362</b>	<b>- 11 334</b>	<b>- 1 688</b>	<b>8 429</b>	<b>- 5 898</b>	<b>19 127</b>	<b>31 102</b>	<b>20 485</b>
Taux de variation gap	/	-15,18%	-85,11%	-599,35%	-169,97%	-424,30%	62,61%	-34,14%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

c) Demande et place de l'immobilier dans les échanges extérieurs

**329.** La demande extérieure nette de l'immobilier contribue positivement bien que faiblement à la croissance du PIB et les importations sont assez faibles. Cette demande extérieure nette est passée de 2 milliards de FCFA en 2009 à 15 milliards de FCFA en 2016. La branche de l'immobilier contribue positivement à l'équilibre de la balance commerciale.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de l'immobilier

**330.** Dans le DSCE, le Gouvernement comptait parvenir à la maîtrise du développement urbain et l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations en milieu urbain comme un impératif pour permettre aux villes de jouer pleinement leur rôle de moteur de la croissance économique. Pour cela, les autorités s'étaient fixées les objectifs spécifiques ci-après : (i) ralentir le rythme d'augmentation du taux d'urbanisation (parvenir à un taux de 57% en 2020) ; (ii) construire 150 km de voies bitumées et au moins 17 000 logements sociaux, aménager 50 000 parcelles ; (iii) réduire de moitié le pourcentage de la population urbaine qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable, à l'électricité et aux TIC ; (iv) renforcer l'industrie, le secteur privé, la gouvernance et les ressources humaines du sous-secteur urbain.

**331.** Pour atteindre ces objectifs, six (06) stratégies avaient été identifiées : (i) l'entretien et la réhabilitation des infrastructures urbaines, (ii) le développement des infrastructures urbaines, (iii)

l'amélioration de l'accès aux services urbains de base, (iv) la maîtrise de l'occupation du sol, (v) la protection des groupes sociaux vulnérables et, (vi) le renforcement des capacités institutionnelles du secteur.

**332.** De plus, dans la perspective de l'émergence du Cameroun, les autorités entendaient élaborer une **Stratégie Nationale de Gestion du Patrimoine Immobilier National** avec un regard spécifique sur le patrimoine administré ou géré par l'Etat. Le DSCE avait pour ambition de juguler les causes ayant entravé la gestion rationnelle dudit patrimoine par la détermination des objectifs globaux ci-après : (i) **lever la contrainte foncière** pour faciliter le développement des infrastructures de communication, stimuler la création de moyennes et grandes exploitations dans le secteur rural, maîtriser le développement urbain et améliorer le climat des affaires ; (ii) **rationnaliser l'allocation des ressources foncières** et améliorer la gouvernance du patrimoine de l'Etat ; (iii) renforcer les capacités des administrations en charge des domaines, des affaires foncières et du patrimoine de l'Etat ; (iv) faciliter l'intégration régionale et soutenir la mise en œuvre de la décentralisation.

**333.** Ainsi, les principaux programmes étaient basés autour des axes stratégiques spécifiques suivants : (i) **l'aménagement des lotissements** selon les demandes des secteurs primaire et secondaire ; (ii) la réalisation du plan cadastral national assorti des plans cadastraux des communes du Cameroun ; (iii) la constitution des réserves foncières destinées au développement des projets d'intérêt général (iv) l'aménagement des lotissements à usage résidentiel.

**334.** Dans cette optique, des mesures d'accompagnement importantes devaient être

réalisées, notamment : (i) la conduite des réformes de l'arsenal juridique et institutionnel régissant les affaires domaniales, foncières et du patrimoine de l'Etat ; (ii) la mise en place d'un cadre de concertation entre les différents acteurs pour gérer les anticipations de demande foncière des différents secteurs; (iii) **la modernisation des instruments de gestion du patrimoine immobilier** et du parc automobile de l'Etat ; (iv) la simplification et la réduction des délais des procédures d'accès à la propriété foncière et, (v) le renforcement des ressources humaines et matérielles.

**335.** Les résultats constatés sont largement mitigés. Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement des services de l'immobilier est le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée des entreprises (4,97% du PIB en 2016) ainsi que ses implications notamment en termes d'emplois et de revenus distribués. A ce problème fondamental sont associés plusieurs problèmes subsidiaires qui concernent : (i) les difficultés d'accès transparent et équitable aux ressources foncières, (ii) les limitations d'accès au financement des investissements immobiliers, (iii) la stratégie inadaptée de développement de l'immobilier notamment le volet du logement social, etc.

### 2.3.6. Recherche et développement

**336.** L'état des lieux et le diagnostic de la recherche et développement se résument en six (06) points : (i) la description sommaire de la recherche et développement ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi de la recherche et développement ; (iii) la demande et la place de la recherche et développement dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses de la recherche et développement ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement de la recherche et développement; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement de la recherche et développement.

a) - Description sommaire de la recherche et développement

**337.** La recherche et développement regroupe trois (03) types d'activités: (i) la recherche fondamentale ou théorique entreprise principalement pour acquérir des connaissances nouvelles sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans envisager d'application ou d'utilisation particulières; (ii) la recherche appliquée : activités de recherche originale entreprise pour

acquérir de nouvelles connaissances mais orientée principalement vers un but ou un objectif pratique déterminé; et (iii) la phase expérimentale : activité systématique consistant à exploiter les connaissances tirées de la recherche et/ou de l'expérience pratique, et orientée vers la fabrication de nouveaux matériaux, produits ou appareils, la mise au point de nouveaux procédés, systèmes et services et le perfectionnement de ceux qui sont déjà produits ou installés.

### 2.3.7. Services professionnels, scientifiques et techniques

**338.** L'état des lieux et le diagnostic des services professionnels et techniques se résument en six (06) points : (i) la description sommaire des services professionnels et techniques ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi des services professionnels et techniques ; (iii) la demande et la place des services professionnels et techniques dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses des services professionnels et techniques ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement des services professionnels et techniques ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des services professionnels et techniques.

a) - Description sommaire des services professionnels et techniques

**339.** Selon la CITI, les activités professionnelles, scientifiques et techniques sont des activités qui demandent un haut niveau de formation et offrent aux utilisateurs des connaissances et des expériences spécialisées dans les divers corps professionnels et d'ingénierie. Il s'agit en particulier :

- (i) *Les activités juridiques et comptables* avec les différents ordres professionnels des métiers juridiques (ordre des avocats, chambre des notaires, chambre des huissiers, etc.) et comptables (ordre des experts comptables, ordre des experts fiscaux, etc.).
- (ii) *Les activités de conseils en matière de gestion* qui couvrent la fourniture de conseils ou d'assistance aux entreprises et autres organismes sur des questions de gestion comme la planification stratégique et organisationnelle ; la planification financière et l'établissement de budgets; les objectifs et politiques de la commercialisation; les politiques, pratiques et planification en matière de ressources humaines; les plans de production et de contrôle.
- (iii) *Les activités d'architecture et d'ingénierie y compris les activités d'essais et d'analyses techniques* qui couvrent la fourniture de services d'architecture, d'ingénierie, d'établissement de plans, de

surveillance de la construction, levés topographiques et de cartographie ; elles intègrent en outre des réalisations des services chargés des analyses physiques, chimiques et autres essais analytiques ou travaux de certification. Une place centrale revient **aux activités d'ingénierie et de management de projets** aussi bien en phase de préparation ou de maturation des projets qu'en phase d'exécution, de mise en service, d'exploitation ainsi que de maintenance.

b) - Entreprises et les performances de production et d'emploi des services professionnels et techniques

**340.** Le tableau 31 ci-après donne les performances des services professionnels et techniques de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de ce sous-secteur dans le PIB est d'un poids non négligeable mais en stagnation car, elle est passée de 5,75 % en 2009 à 5,73% en 2016.

**Tableau 31 : Evolution des services professionnels et techniques de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Eléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>706 961</b>	<b>669 507</b>	<b>711 214</b>	<b>758 978</b>	<b>822 698</b>	<b>882 054</b>	<b>924 187</b>	<b>1 108 509</b>
(en % PIB)	5,75%	5,17%	5,14%	5,11%	5,15%	5,11%	5,05%	5,73%
Taux de variation PIB	/	-5,30%	6,23%	6,72%	8,40%	7,21%	4,78%	19,94%
<b>Demande</b>	<b>- 28 392</b>	<b>- 53 279</b>	<b>228 859</b>	<b>206 847</b>	<b>161 663</b>	<b>224 832</b>	<b>276 929</b>	<b>334 425</b>
Taux de variation demande	/	87,65%	-529,55%	-9,62%	-21,84%	39,07%	23,17%	20,76%
<b>Demande interieure</b>	<b>99 650</b>	<b>93 672</b>	<b>88 666</b>	<b>129 713</b>	<b>238 927</b>	<b>290 712</b>	<b>300 271</b>	<b>335 403</b>
Consommation	29 288	31 311	27 838	31 731	33 915	38 467	39 641	45 001
(en % PIB)	0,24%	0,24%	0,20%	0,21%	0,21%	0,22%	0,22%	0,23%
Investissement	70 362	62 361	60 828	97 982	205 012	252 245	260 630	290 402
<b>Demande exterieure</b>	<b>- 128 042</b>	<b>- 146 951</b>	<b>140 193</b>	<b>77 134</b>	<b>- 77 264</b>	<b>- 65 880</b>	<b>- 23 342</b>	<b>- 978</b>
Exportations	118 852	168 377	268 275	269 310	226 675	241 333	191 145	202 775
(en % PIB)	0,97%	1,30%	1,94%	1,81%	1,42%	1,40%	1,05%	1,05%
taux de variation exportations	/	41,67%	59,33%	0,39%	-15,83%	6,47%	-20,80%	6,08%
Importations	246 894	315 328	128 082	192 176	303 939	307 213	214 487	203 753
(en % PIB)	2,01%	2,44%	0,93%	1,29%	1,90%	1,78%	1,17%	1,05%
taux de variation importations	/	27,72%	-59,38%	50,04%	58,16%	1,08%	-30,18%	-5,00%
<b>gap demande-offre</b>	<b>- 735 353</b>	<b>- 722 786</b>	<b>- 482 355</b>	<b>- 552 131</b>	<b>- 661 035</b>	<b>- 657 222</b>	<b>- 647 258</b>	<b>- 774 084</b>
taux de variation gap	/	-1,71%	-33,26%	14,47%	19,72%	-0,58%	-1,52%	19,59%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

c) - Demande et place des services professionnels et techniques dans les échanges extérieurs

**341.** La demande extérieure nette des services professionnels et techniques contribue négativement à la croissance du PIB et les importations sont élevées en comparaison aux exportations. Mais la tendance est à l'amélioration. Cette demande extérieure nette est passée de -128 milliards de FCFA en 2009 à -1 milliard de FCFA en 2016. Les branches des services professionnels et techniques contribuent ainsi au creusement du solde de la balance commerciale du Cameroun.

d) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des services professionnels et techniques.

**342.** Cette branche n'a pas fait l'objet d'une stratégie spécifique dans le DSCE. Un regard particulier doit être porté sur les **activités d'architecture et d'ingénierie y compris les activités d'essais et d'analyses techniques**. Dans ce cadre, **les activités d'ingénierie et de management de projets** aussi bien en phase de préparation ou de maturation des projets qu'en phase d'exécution, de mise en service, d'exploitation ainsi que de maintenance doivent attirer particulièrement l'attention.

**343.** Les difficultés de management de projets constatées par un taux élevé d'échec des projets d'investissement public a amené l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) à prendre en 2012, l'option stratégique majeure d'arrimer les pratiques camerounaises de management de projets, programmes et portefeuilles aux bonnes pratiques internationales en devenant Membre Participant aux travaux du Comité Technique CT/ISO 258 consacré à l'élaboration des normes en Management de Projets, Programmes et Portefeuilles. Un Comité Miroir sur le Management des Projets, Programmes et Portefeuilles (CM3P) a été mis en place en 2015 et est présidé par un représentant du MINEPAT.

**344.** Dans l'optique d'améliorer la préparation ou la maturation des projets d'investissement public, le décret n° 2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public a été signé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Mais ce décret qui s'écarte des normes et bonnes pratiques internationales ne contribue pas à résoudre réellement le problème.

**345.** Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement des services

professionnels et techniques est **le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée des entreprises (5,73% du PIB en 2016) ainsi que ses implications notamment en termes d'emplois et de revenus distribués**. A ce problème fondamental ou central sont associés plusieurs problèmes subsidiaires qui concernent en particulier :

- (i) *le mauvais fonctionnement des ordres nationaux de diverses disciplines professionnelles ou l'absence de structures de cette nature pour d'autres professions notamment l'ingénierie des projets ;*
- (ii) *l'insuffisante transposition au niveau national des principales normes internationales en vigueur dans le domaine du management des projets, programmes et portefeuilles ;*
- (iii) *l'absence ou la mauvaise réglementation notamment sur la préparation ou la maturation des projets ;*
- (iv) *l'absence des unités ou structures dédiées à la préparation ou la maturation des projets ;*
- (v) *l'absence de facilités de financement de la préparation ou maturation des projets ;*
- (vi) *la faible mobilisation des fonds internationaux disponibles pour la préparation des projets notamment dans le domaine des projets d'infrastructures ;*
- (vii) *la faiblesse des compétences spécialisées ou des capacités techniques en management de projets, programmes et portefeuilles ;*
- (viii) *la faiblesse d'offre des firmes d'ingénierie et de construction ; etc*

### 2.3.8. Services d'appui aux entreprises

**346.** L'état des lieux et le diagnostic des services d'appui aux entreprises se résument en six (06) points : (i) la description sommaire des services d'appui aux entreprises ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi des services d'appui aux entreprises ; (iii) la demande et la place des services d'appui aux entreprises dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses des services d'appui aux entreprises ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement des services d'appui aux entreprises ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des services d'appui aux entreprises.

a) - Description sommaire des services d'appui aux entreprises

**347.** Selon la CITI, les services d'appui aux entreprises couvrent une variété d'activités qui appuient les opérations commerciales en général. Ils diffèrent des services professionnels, scientifiques et

techniques par leur objectif principal qui n'est pas le transfert de connaissances spécifiques. Il s'agit en particulier des :

- (i) **Activités de location** qui portent sur la location de biens corporels et non financiers incorporels, y compris une vaste gamme de biens corporels tels que les automobiles, les ordinateurs, les biens de consommation en échange du paiement périodique de location ;
- (ii) **Activités d'enquêtes et de sécurité.** Elles couvrent des services liés à la sécurité tels que : enquêtes et services de détectives ; services de gardiennage et de patrouille; prise en charge et livraison de fonds, de recettes ou d'autres objets précieux avec le personnel et le matériel nécessaires à leur protection durant le transport; utilisation de systèmes électroniques de sécurité tels que les systèmes d'alarme contre le cambriolage ou l'incendie fonctionnant surtout par télécommande mais qui nécessitent souvent des services de vente, de réparation et d'entretien.
- (iii) **Activités des services concernant les bâtiments, architecture paysagère.** Elles couvrent la fourniture d'un certain nombre de services d'appui, tels que la fourniture d'un ensemble de services d'appui dans les installations du client, comme le nettoyage intérieur et extérieur des bâtiments de tout type, le nettoyage de machines industrielles, le nettoyage de trains, d'autobus, d'avions, etc., le nettoyage de l'intérieur de camions-citernes, de bateaux-citernes, les activités de désinfection et d'extermination pour les bâtiments, les bateaux, les trains, etc.,
- (iv) **Activités d'appui administratif, de secrétariat, et autres activités d'appui aux entreprises.** Elles couvrent la fourniture d'une gamme de services administratifs courants ainsi que les fonctions d'appui routinières aux entreprises, à forfait ou sous contrat notamment l'organisation de congrès et de foires commerciales, les activités de centres d'appel, les activités de conditionnement, les activités de photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées d'appui aux bureaux.

b) - Entreprises et performances de production et d'emploi des services d'appui aux entreprises

**348.** Le tableau 31 ci-après donne les performances des services d'appui aux entreprises de 2009 à 2016. La part de la valeur ajoutée de ce sous-secteur dans le PIB est d'un poids non négligeable mais en léger déclin car, elle est passée de 2,42 % en 2009 à 2,24% en 2016.

**Tableau 32 : Evolution des performances des services d'appui aux entreprises de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Eléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>296 860</b>	<b>298 493</b>	<b>320 294</b>	<b>336 734</b>	<b>361 752</b>	<b>392 071</b>	<b>413 870</b>	<b>433 922</b>
(en % PIB)	2,42%	2,31%	2,31%	2,27%	2,26%	2,27%	2,26%	2,24%
Taux de variation PIB	/	0,55%	7,30%	5,13%	7,43%	8,38%	5,56%	4,84%
<b>Demande</b>	<b>375 740</b>	<b>384 008</b>	<b>401 873</b>	<b>425 250</b>	<b>449 660</b>	<b>479 145</b>	<b>507 130</b>	<b>530 721</b>
Taux de variation demande	/	2,20%	4,65%	5,82%	5,74%	6,56%	5,84%	4,65%
<b>Demande interieure</b>	<b>375 740</b>	<b>384 008</b>	<b>401 873</b>	<b>425 250</b>	<b>449 660</b>	<b>479 145</b>	<b>507 130</b>	<b>530 721</b>
Consommation	375 740	384 008	401 873	425 250	449 660	479 145	507 130	530 721
(en % PIB)	3,06%	2,97%	2,90%	2,86%	2,81%	2,77%	2,77%	2,74%
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Demande exterieure</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Exportations	-	-	-	-	-	-	-	-
(en % PIB)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
taux de variation exportations	/	/	/	/	/	/	/	/
Importations	-	-	-	-	-	-	-	-
(en % PIB)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
taux de variation importations	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>gap demande-offre</b>	<b>78 880</b>	<b>85 515</b>	<b>81 579</b>	<b>88 516</b>	<b>87 908</b>	<b>87 074</b>	<b>93 260</b>	<b>96 799</b>
taux de variation gap	/	8,41%	-4,60%	8,50%	-0,69%	-0,95%	7,10%	3,79%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

### 2.3.9. Services relatifs à l'emploi

**349.** L'état des lieux et le diagnostic des services relatifs à l'emploi se résument en six (06) points : (i) la description sommaire des services relatifs à l'emploi ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi des services relatifs à l'emploi ; (iii) la demande et la place des services relatifs à l'emploi dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses des services relatifs à l'emploi ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement des services relatifs à l'emploi ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des services relatifs à l'emploi.

a) - Description sommaire des services relatifs à l'emploi

**350.** Selon la CITI, les services relatifs à l'emploi couvre les activités d'établissement de listes d'emplois à pourvoir; les activités d'orientation et de placement de personnel lorsque les personnes retenues ou affectées à un poste ne sont pas employées d'agences de l'emploi; les activités de fourniture de personnel à des entreprises clientes à titre temporaire en vue de renforcer les effectifs du client; et les activités de fourniture de ressources humaines et de services de gestion à des tiers à forfait ou sous contrat. Ces services couvrent en outre des activités de recherche et déplacement de cadres dans divers secteurs d'activités en fonction des besoins.

**351.** La fourniture de personnel aux entreprises clientes se fait généralement pour des périodes de longue durée ou à titre permanent. Cette activité associe de nombreuses activités concernant les

ressources humaines et des activités de gestion du personnel associées à cette fourniture. Cette fourniture intègre la représentation de l'employeur avec la tenue de dossiers pour les employés en ce qui concerne les états de paie, les impôts et d'autres questions financières et ayant trait aux ressources humaines à l'exception de la responsabilité de l'orientation et de la supervision des employés.

b) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des services relatifs à l'emploi.

**352.** Dans le DSCE, la politique nationale de l'emploi poursuivait comme objectif principal la promotion du plein emploi, décent et librement choisi. L'objectif à l'horizon 2020 était de résorber complètement le sous-emploi visible et de maintenir le taux de chômage élargi à moins de 7%. Pour y parvenir, l'accent sera mis en priorité sur (i) **le développement de l'emploi salarié, à travers l'appui à l'éclosion et à la compétitivité des PME & PMI.** (ii) La promotion de l'auto-emploi viendra seconder ce dispositif central, en favorisant spécifiquement la migration du secteur informel vers le secteur formel. (iii) La mise en place de programmes spécifiques de promotion de l'emploi en faveur des couches les plus défavorisées (jeunes, femmes, handicapés, minorités autochtones, etc.) et de rajeunissement des effectifs dans la fonction publique complètera le dispositif global en matière d'offre d'emplois.

**353.** La Stratégie de Développement des PME, qui constituait le cœur de la stratégie de compétitivité de l'économie camerounaise, était encore en cours de formulation. Néanmoins, le



diagnostic de ce secteur avait été dressé et des axes stratégiques avaient été identifiés. Ces axes visaient principalement à : (i) lever les contraintes institutionnelles qui entravent l'écllosion des PME, à savoir principalement celles liées aux infrastructures, à l'environnement des affaires, à l'accès aux marchés et à l'accès aux financements ; et (ii) promouvoir la création de pôles de croissance parallèlement à la politique de développement des filières, de manière à stimuler fortement le développement des chaînes de valeur et à assurer autant que possible une large distribution des pôles régionaux de croissance dans l'espace territorial. Afin que la mise en œuvre des deux (02) axes ci-dessus cités devait produire son plein effet sur l'emploi, le Gouvernement devait s'atteler à créer autour des PME et des entreprises privées en général un environnement général favorisant la création d'emplois.

**354.** Dans la même optique, le second axe de la politique du Gouvernement en matière d'offre d'emplois devait s'articuler autour du **développement d'un dispositif d'appui ciblé à l'auto-emploi**, dont il attend une contribution importante à la réduction du sous-emploi et à la migration du secteur informel vers le secteur formel. Le Gouvernement s'était fixé comme objectif de réduire très fortement la taille du secteur informel pour le ramener à un niveau résiduel à l'horizon 2035. **En 2020, le sous-emploi visible devra être porté à moins de 50%**. L'auto-emploi sera promu avec détermination pour accompagner le développement des secteurs porteurs de croissance notamment dans les activités agricoles, l'artisanat et les services.

**355.** Les résultats constatés sont très mitigés.

**356.** Les activités septiques de la branche de services relatifs à l'emploi n'ont pas réellement connu des actions précises d'incitation de la part du Gouvernement. D'où l'inexistence des statistiques permettant d'analyser des performances de cette branche d'activité pourtant critique pour la promotion de l'emploi.

**357. Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement des services relatifs à l'emploi est** le très faible niveau de la production et de la valeur ajoutée des entreprises de la branche ainsi que ses implications notamment en termes d'emplois pour l'ensemble de l'économie. **A ce problème fondamental sont associés plusieurs problèmes subsidiaires qui concernent :** (i) le mauvais positionnement de la filière des services relatifs à l'emploi dans le dispositif de la politique nationale de l'emploi au Cameroun et (ii)

**l'inadéquation des programmes de promotion de l'emploi centrés sur les services y relatifs.**

### 2.3.10. Arts, spectacles et loisirs

**358.** L'état des lieux et le diagnostic des arts, spectacles et loisirs se résument en six (06) points : (i) la description sommaire des arts, spectacles et loisirs ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi des arts, spectacles et loisirs ; (iii) la demande et la place des arts, spectacles et loisirs dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses des arts, spectacles et loisirs ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement des arts, spectacles et loisirs ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des arts, spectacles et loisirs.

a) - Description sommaire des arts, spectacles et loisirs

**359.** Selon la CITI, les arts, spectacles et loisirs couvrent un large éventail d'activités touchant aux arts, spectacles et loisirs intéressant le grand public, notamment les spectacles en direct, l'exploitation des musées, les jeux de hasard, les sports et les activités récréatives. Les arts, spectacles et loisirs se décomposent en :

- (i) **Activités créatives, arts et spectacles**; elles couvrent l'exploitation d'installation et la fourniture de services pour répondre aux besoins des clients dans les domaines de la culture et des spectacles; ces activités comprennent la production et la promotion de spectacles en direct, d'événements et d'expositions pour le public, et la participation de celui-ci à ces activités; la promotion de talents artistiques, de compétences créatrices ou techniques pour la production d'œuvres artistiques et de spectacles en direct.
- (ii) **Activités des bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles**; elles couvrent les activités des bibliothèques et archives de tous types ; l'administration des musées en tout genre ainsi que des jardins botaniques et zoologiques ; la gestion des sites historiques et des réserves naturelles. Elle couvre en outre la préservation et l'exposition d'objets, la conservation de sites et patrimoines naturels ayant un intérêt historique, culturel ou pédagogique (par exemple : sites du patrimoine mondial, etc.).
- (iii) **Activités de jeux de hasard et de paris** ; elles couvrent les activités des maisons de jeux telles que les casinos, les salles de bingo et les

terminaux de jeux vidéo ainsi que l'offre de services de jeux de hasard comme les loteries et les paris sur les courses de chevaux.

- (iv) **Activités sportives et de loisirs et activités récréatives** ; elles couvrent en l'occurrence l'exploitation d'installations sportives ; les activités d'équipes ou de clubs sportifs prenant part surtout à des manifestations sportives en direct en face d'un public payant; activités d'athlètes indépendants qui se produisent en direct devant un public payant dans des épreuves de compétitions sportives ou de course; etc.

#### 2.4. SECTEUR FINANCIER

**360.** Le secteur des services financiers peut être segmenté en deux (02) principales branches d'activités : (i) les services financiers et (ii) les services d'assurances.

**361.** Le tableau 32 ci-après donne les performances des services financiers de 2009 à

2016. La part de la valeur ajoutée de ce sous-secteur dans le PIB est d'un poids assez faible par rapport au potentiel mais en légère hausse car, elle est passée de **2,50 % du PIB en 2009 à 3,18% du PIB en 2016** avec un taux de croissance moyen annuel de 10,48%.

**362.** En comparaison à la Malaisie, le secteur financier a connu une croissance de 7,3% de 2001 à 2010 avec une contribution au PIB passant de 9,7% à 11,7%. Dans le plan 2011-2020, le secteur financier de la Malaisie devrait croître au taux moyen annuel de 8-11% pour une contribution au PIB de 10-12%.

**363.** La demande extérieure nette des services financiers contribue négativement à la croissance du PIB et les importations sont élevées en comparaison aux exportations. *Cette demande extérieure nette est passée de -38 milliards de FCFA en 2009 à -48 milliards de FCFA en 2016.* Les branches des services financiers contribuent ainsi au creusement du solde de la balance courante du Cameroun.

**Tableau 33 : Evolution des performances du secteur financier de 2009 à 2016 (en millions de FCFA)**

Éléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>PIB (offre)</b>	<b>307 315</b>	<b>333 939</b>	<b>515 041</b>	<b>433 753</b>	<b>486 432</b>	<b>525 438</b>	<b>560 548</b>	<b>615 824</b>
(en % PIB)	2,50%	2,58%	3,72%	2,92%	3,04%	3,04%	3,07%	3,18%
Taux de variation PIB	/	8,66%	54,23%	-15,78%	12,14%	8,02%	6,68%	9,86%
<b>Demande</b>	<b>30 392</b>	<b>53 432</b>	<b>52 418</b>	<b>78 371</b>	<b>93 390</b>	<b>96 090</b>	<b>104 545</b>	<b>86 214</b>
Taux de variation demande	/	75,81%	-1,90%	49,51%	19,16%	2,89%	8,80%	-17,53%
<b>Demande interieure</b>	<b>68 686</b>	<b>74 864</b>	<b>86 289</b>	<b>89 921</b>	<b>96 215</b>	<b>102 605</b>	<b>120 280</b>	<b>134 431</b>
Consommation	68 686	74 864	86 289	89 921	96 215	102 605	120 280	134 431
(en % PIB)	0,56%	0,58%	0,62%	0,61%	0,60%	0,59%	0,66%	0,69%
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Demande exterieure</b>	<b>- 38 294</b>	<b>- 21 432</b>	<b>- 33 871</b>	<b>- 11 550</b>	<b>- 2 825</b>	<b>- 6 515</b>	<b>- 15 735</b>	<b>- 48 217</b>
Exportations	43 071	44 757	48 221	67 319	76 831	80 685	78 105	56 489
(en % PIB)	0,35%	0,35%	0,35%	0,45%	0,48%	0,47%	0,43%	0,29%
taux de variation exportations	/	3,91%	7,74%	39,61%	14,13%	5,02%	-3,20%	-27,68%
Importations	81 365	66 189	82 092	78 869	79 656	87 200	93 840	104 706
(en % PIB)	0,66%	0,51%	0,59%	0,53%	0,50%	0,50%	0,51%	0,54%
taux de variation importations	/	-18,65%	24,03%	-3,93%	1,00%	9,47%	7,61%	11,58%
<b>Gap demande-offre</b>	<b>- 276 923</b>	<b>- 280 507</b>	<b>- 462 623</b>	<b>- 355 382</b>	<b>- 393 042</b>	<b>- 429 348</b>	<b>- 456 003</b>	<b>- 529 610</b>
taux de variation gap	/	1,29%	64,92%	-23,18%	10,60%	9,24%	6,21%	16,14%
PIB Global	12 285 308	12 948 432	13 843 139	14 858 604	15 981 280	17 276 318	18 285 382	19 344 838

**364.** L'état des lieux et le diagnostic du secteur des services financiers sont réalisés ci-après pour chacune des deux (02) branches d'activités.

**365.** Le diagnostic contenu dans le rapport intitulé « *Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun / Socle Financement de l'Industrie camerounaise* » a été pris en compte<sup>45</sup>.

#### 2.4.1. Services financiers

**366.** L'état des lieux et le diagnostic des services financiers se résument en six (06) points : (i) la description sommaire des services financiers ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi des services financiers ; (iii) la demande et la place des services financiers dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses des services financiers ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement des services financiers ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des services financiers.

a) - Description sommaire des services financiers

**367.** Selon la CITI, les services financiers couvrent les activités visant à obtenir et redistribuer des fonds à des fins de placement de l'épargne et de financement par divers techniques et mécanisme. Les services financiers peuvent être décomposés en :

(i) **Activités de banque centrale** ; elles couvrent les activités suivantes d'émission et gestion de la

monnaie du pays, de suivi et contrôle de la masse monétaire, de prise en compte de dépôts qui sont utilisés pour des opérations de compensation entre les institutions financières, de surveillance des opérations financières, de détention des réserves nationales de change et les activités de banque centrale en tant que banque du gouvernement.

(ii) **Activités de banques et d'intermédiations monétaires** ; elles couvrent la réception des dépôts du public et/ou les opérations se rapprochant des dépôts et de l'octroi de crédits et de prêts ; ces activités sont généralement entreprises par des institutions bancaires monétaires autres que la banque centrale, à savoir : les établissements bancaires ou de crédit, les caisses d'épargne, les établissements de microfinance, etc.

(iii) **Activités de services financiers principalement axés sur l'octroi de prêts par des institutions qui ne s'occupent pas d'intermédiation monétaire** ; elles couvrent l'octroi de crédit pouvant prendre diverses formes (octroi de crédit à la consommation ; financement du commerce international ; financement à long terme à l'industrie ; financement du logement, etc.) est fait des institutions tel que les établissements de crédit-bail, les banques d'investissement et de développement, les banques d'import-export, les agences de crédit d'exportation, etc.

(iv) **Activités de fonds d'investissement et entités financières analogues** ; elles couvrent les activités de capital-investissement réalisées par des entités juridiques organisées pour mettre en commun des valeurs mobilières sans s'occuper de gestion pour le compte des actionnaires ou des bénéficiaires ; les portefeuilles sont constitués sur mesure afin de réunir des caractéristiques d'investissement spécifiques, par exemple la diversification, le

<sup>45</sup>République du Cameroun, *Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun / Socle Financement de l'Industrie camerounaise*, Décembre 2016.

risque, le taux de rendement et l'instabilité des prix ; il s'agit notamment des activités des : sociétés d'investissement à capital variable, sociétés d'investissement à capital fixe, fonds fiduciaires, etc.

(v) **Activités de prestation des services d'investissement et de financement** ; elles sont réalisées au profit des émetteurs des valeurs mobilières (actions, obligations, etc.) et des investisseurs ou épargnants dans le cadre des marchés financiers ou marchés directs de capitaux notamment les bourses des valeurs mobilières.

b) - Entreprises et les performances de production et d'emploi des services financiers

b.1. *Activités de banque centrale et supervision du système financier*

**368.** La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) assure les activités de banque centrale au Cameroun et supervise le système financier à travers la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) dont la présidence est assurée par le Gouverneur de la Banque.

**369.** Le tableau 33 ci-après donne les performances du système monétaire de 2009 à 2018. Les actifs du système sont passés de 2 756 milliards de FCFA en 2009 à 5 958 milliards de FCFA en 2018. Les avoirs extérieurs en devises restent confortables sur la période en passant de 1 896 milliards de FCFA (dont 1 368 milliards de FCFA en compte d'opérations au Trésor français) en 2009 à 2 070 milliards de FCFA (dont 1 945 milliards de FCFA en compte d'opérations au Trésor français) en 2018.

**Tableau 34 : Performance du système monétaire de 2009 à 2018 (en milliards de FCFA)**

Eléments	2009	2010	2011	2017	2018
<b>1. CONTREPARTIES DES RESSOURCES</b>	<b>2 756</b>	<b>2 800</b>	<b>3 068</b>	<b>5 164</b>	<b>5 958</b>
1.1. Avoirs extérieurs nets	1 896	1 845	1 627	1 970	2 070
<i>dont Solde du compte d'opérations</i>	1 368	1 311	1 290	1 580	1 945
<b>1.2. Crédit intérieur</b>	<b>860</b>	<b>955</b>	<b>1 441</b>	<b>3 194</b>	<b>3 888</b>
Créances nettes sur l'Etat	-518	-640	-502	145	471
<i>Dont : PNG</i>	-389	-522	-346	204	514
<b>Crédits à l'économie</b>	<b>1 378</b>	<b>1 595</b>	<b>1 943</b>	<b>3 049</b>	<b>3 417</b>
<i>dont crédit au secteur privé non financier</i>	1 228	1 411	1 743	2 834	3 114
<b>2. RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE</b>	<b>2 756</b>	<b>2 800</b>	<b>3 068</b>	<b>5 164</b>	<b>5 958</b>
<b>2.1. Masse Monétaire</b>	<b>2 300</b>	<b>2 626</b>	<b>2 897</b>	<b>4 407</b>	<b>5 043</b>
<i>Circulation fiduciaire</i>	448	501	526	978	1056
<i>Dépôts bancaires</i>	1 852	2125	2371	3429	3987
2.2. Fonds propres et autres postes nets	456	174	171	757	915
PIB (en milliards de FCFA)	12 285	12 948	13 843	20 328	21 426
<b>Crédit à l'économie en % du PIB</b>	<b>11,2%</b>	<b>12,3%</b>	<b>14,0%</b>	<b>15,0%</b>	<b>15,9%</b>
<b>Masse monétaire en % du PIB</b>	<b>18,7%</b>	<b>20,3%</b>	<b>20,9%</b>	<b>21,7%</b>	<b>23,5%</b>
<b>Malaisie</b>					
<i>Crédit à l'économie en % du PIB</i>	111,6%	110,7%	112,3%	118,8%	119,4%
<i>Masse monétaire en % du PIB</i>	139,1%	134,0%	138,6%	124,3%	124,2%
<b>Thaïland</b>					
<i>Crédit à l'économie en % du PIB</i>	98,6%	98,8%	107,2%	113,5%	111,7%
<i>Masse monétaire en % du PIB</i>	120,0%	118,7%	127,2%	125,9%	124,3%

Source : MINFI, BEAC et FMI

**370.** Le système monétaire camerounais affiche des performances de développement et de financement de l'économie très faibles sur la période. Deux (02) principaux indicateurs en sont révélateurs du faible développement du système monétaire :

**371.** La masse monétaire en % du PIB est restée très faible en passant de 18,7% en 2009 à 23,5% du PIB en 2018. Ce taux pour la Malaisie est passé de 139,1% en 2009 à 124% en 2018 et de même pour la Thaïlande il est passé de 120% en 2009 à 124,3% en 2018.

**372.** Le crédit à l'économie en % du PIB est également demeuré très faible à 11,2% en 2009 contre 15,9% du PIB en 2018. Cet indicateur pour la Malaisie était de 111,6% en 2009 et 119,4% du PIB en 2018 et de même pour la Thaïlande il était de 98,6% en 2009 et 111,7% en 2018.

**373.** Le tableau 34 ci-après tiré du rapport du FMI<sup>46</sup>, donne un aperçu général du système financier camerounais. Le système financier du Cameroun comptait en fin 2016, 14 banques avec un réseau de 281 agences, 409 établissements de microfinance (EMFs) ayant 1595 agences, un réseau d'épargne postale (CAMPOST) doté de 250 agences, un fonds de pension (CNPS), une institution de financement hypothécaire (Crédit Foncier du Cameroun), 06 institutions quasi-bancaires (*Société nationale d'investissement -SNI, African Leasing Company, Alios Finance, Société de recouvrement des créances -SRC, Société camerounaise d'équipement -SCE et Pro-PME*) et 26 sociétés d'assurance vie et non-vie (tableau 34). L'actif total du système financier était estimé à 40 % du PIB, dont deux tiers détenus par les banques.

**Tableau 35 : Aperçu du système financier du Cameroun de 2010 à 2016**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2016	
	(en % du PIB)							Nombre	Agences
Banques commerciales	23.1	24.5	23.0	24.6	25.1	25.6	26.5	14	281
5 plus grandes banques commerciales	16.9	17.7	16.4	17.8	17.4	18.1	18.6	5	0
Principales banques à capitaux étrangers	12.9	13.8	12.5	13.4	13.2	13.8	13.1	4	0
Banques locales	5.9	5.8	5.5	6.0	6.0	5.9	7.1	4	0
Autres institutions quasibancaires	0.8	0.7	0.7	0.9	0.8	0.9	0.9	6	27
Institutions de microfinance	3.5	3.3	3.1	3.2	3.6	4.0	4.0	409	1,595
Catégorie 1	1.5	1.4	1.3	1.5	1.5	1.9	1.7	366	576
Catégorie 2	2.0	1.9	1.8	1.7	2.1	2.1	2.3	40	1,012
Catégorie 3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3	7
Sociétés d'assurance	3.0	2.8	2.7	2.8	2.7	2.7	2.8	26	154
Vie	1.4	1.3	1.3	1.5	1.4	1.4	1.4	16	...
Non-vie	1.6	1.5	1.5	1.4	1.3	1.3	1.4	10	...
Fonds de pension	3.2	3.1	2.9	2.7	2.5	2.4	2.3	1	37
Institutions de crédit hypothécaire	1.5	1.7	1.7	1.9	1.6	1.5	1.6	1	11
Institution d'épargne postale	0.7	0.8	0.7	0.7	0.6	0.5	0.8	1	250
Capitalisation boursière	0.7	0.7	0.7	0.8	0.9	0.9	0.8	1	1
<b>Total du système financier</b>	<b>36</b>	<b>38</b>	<b>36</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>39</b>	<b>40</b>	<b>459</b>	<b>2,356</b>

Source : FMI – Rapport no18/256, octobre 2018, p58

<sup>46</sup> FMI – Rapport pays n° 18/256 sur le Cameroun, octobre 2018.

**374.** Aux 14 banques commerciales se sont ajoutées 2 autres à savoir le Crédit communautaire d'Afrique (CCA), EMF de deuxième catégorie, détenant environ 25 % de parts de marché, qui s'est vu accorder un agrément bancaire par la COBAC en mars 2016 et la *Bank of Africa* une banque marocaine qui a obtenu aussi agrément.

**375.** Au 31 décembre 2017, le système comptait 500 EMF répartis comme suit : 454 EMF de 1<sup>ère</sup> catégorie, 43 EMF de 2<sup>ème</sup> catégorie et 03 EMF de 3<sup>ème</sup> catégorie. Sur les 454 EMF de 1<sup>ère</sup> catégorie, 300 sont en réseau et 154 indépendants. Le nombre d'EMF augmente de 21,1%, par rapport à 2016, en raison de l'accroissement des agréments octroyés aux promoteurs des EMF de première catégorie. Suite à la poursuite de l'assainissement du secteur, près de 418 EMF agréés exercent leurs activités au 30 juin 2018.

#### b.2. Activités de banques et d'intermédiations monétaires

**376.** En plus du fait que le volume de crédit à l'économie demeure très faible par rapport au PIB (11,2% en 2009 contre 15,9% du PIB en 2018), la répartition des crédits bancaires reste dominée par les crédits à court et moyen terme. Le tableau 35 ci-après donne l'évolution de la répartition des crédits bancaires de 2010 à 2018. Ainsi en 2010, les crédits à court terme représentaient 61,9% contre 34,4% pour les crédits à moyen terme et 3,7% pour les crédits à long terme. En 2018, les crédits à court terme restent à 60,1% contre 37,2% pour les crédits à moyen terme et 2,8% pour les crédits à long terme.

**Tableau 36 : Performance des crédits des banques commerciales de 2010 à 2018**

Année (Fin de périodes)	Répartition selon la durée du crédit						TOTAL	
	Court terme			Moyen terme				Long terme
	Crédits de camp.	Autres crédits	Total	Crédits de camp.	Autres crédits	Total		
<b>2 010</b>	9 623	977 181	<b>986 804</b>	2 954	545 515	<b>548 469</b>	<b>58 713</b>	<b>1 593 986</b>
<b>2 011</b>	18 375	1 251 368	<b>1 269 743</b>	-	635 894	<b>635 894</b>	<b>37 654</b>	<b>1 943 291</b>
<b>2 012</b>	20 912	1 288 423	<b>1 309 335</b>	-	629 015	<b>629 015</b>	<b>49 606</b>	<b>1 987 956</b>
<b>2 013</b>	16 850	1 419 285	<b>1 436 135</b>	-	782 130	<b>782 130</b>	<b>55 577</b>	<b>2 273 842</b>
<b>2 014</b>	48 086	1 512 873	<b>1 560 959</b>	191	851 719	<b>851 910</b>	<b>64 198</b>	<b>2 477 067</b>
<b>2 015</b>	53 832	1 715 490	<b>1 769 322</b>	-	998 806	<b>998 806</b>	<b>74 361</b>	<b>2 842 489</b>
<b>2 016</b>	71 231	1 724 668	<b>1 795 899</b>	-	1 145 909	<b>1 145 909</b>	<b>90 103</b>	<b>3 031 911</b>
<b>2 017</b>	59 928	1 788 046	<b>1 847 974</b>	-	1 103 338	<b>1 103 338</b>	<b>97 167</b>	<b>3 048 479</b>
<b>2 018</b>	54 516	1 997 953	<b>2 052 469</b>	302	1 269 747	<b>1 270 049</b>	<b>94 413</b>	<b>3 416 931</b>

Source : BEAC

**377.** Aussi, le tableau 36 ci-après indique l'évolution des dépôts des banques commerciales de 2010 à 2018. En 2010, les dépôts à vue représentaient 80% contre 11,6% pour les dépôts à

terme et 8,4% des dépôts à régime spécial. En 2018, les dépôts à vue restent prépondérants avec 81% de l'encours, suivis des dépôts à terme avec 14% et des dépôts à régime spécial 5%.

**Tableau 37 : Performances des dépôts des banques commerciales de 2010 à 2018**

Années (Fin de périodes)	Dépôts à vue	Dép. à terme et d'éparg.	Dépôts de l'Etat			TOTAL
			Gvt	Org. publics	Total	
2 010	1 086 193	1 017 440	195 069	137 314	332 383	2 436 016
2 011	1 266 194	1 087 742	181 810	168 273	350 083	2 704 019
2 012	1 233 446	1 114 842	183 175	170 446	353 621	2 701 909
2 013	1 446 134	1 222 604	214 273	178 134	392 407	3 061 145
2 014	1 698 657	1 290 603	278 507	149 223	427 730	3 416 990
2 015	1 743 725	1 399 613	327 231	174 152	501 383	3 644 721
2 016	1 779 954	1 462 186	331 381	198 545	529 926	3 772 066
2 017	1 905 183	1 510 912	482 586	207 718	690 304	4 106 399
2 018	2 176 576	1 784 121	400 124	217 422	617 546	4 578 243

Source : BEAC

b.3. *Activités de services financiers axés sur l'octroi de prêts par des institutions qui ne s'occupent pas d'intermédiation monétaire*

**378.** Les cinq (05) institutions financières non bancaires ou établissements financiers (notamment *African Leasing Company, Alios Finance, Société de recouvrement des créances -SRC, Société camerounaise d'équipement -SCE et Pro-PME*) qui offrent des services financiers spécialisés restent d'un poids inférieur à 1% du PIB sur la période sous revue. Ce segment reste très peu développé par rapport aux besoins énormes de l'économie. De plus le Crédit Foncier du Cameroun qui finance l'immobilier a un poids inférieur à 2% du PIB pendant la même période.

**379.** Cette filière est pourtant le cœur de métier des institutions de financement du développement.

b.4. *Activités de fonds d'investissement et entités financières analogues*

**380.** La filière des fonds d'investissement et des entités financières analogues est également très peu développée malgré les besoins énormes en la matière. La Société Nationale d'Investissement (SNI) est pourtant en activité depuis 1963. Quelques autres fonds d'investissement privés sont en activité : la *Société Africaine de Participation (SAPA)* ; la *Central Africa Investment (CENAINVEST)* ; la *kafinvest SA et l'Emerging Capital Partners (ECP)*.

**381.** Cette filière du capital-investissement joue un rôle majeur pour l'émergence des jeunes entreprises à fort potentiel de croissance.

b.5. *Activités de prestation des services d'investissement et de financement*

**382.** Les activités de services d'investissement et de financement ont trait aux marchés financiers ou marchés directs de capitaux avec recours ou non à l'appel à l'épargne public. En fonction des instruments financiers, les marchés financiers combinent le marché obligataire et le marché des actions. C'est dans ce cadre que la *Bourse de Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC)* et la *Douala Stock Exchange (DSX)* qui viennent de fusionnées en 2019 interviennent. La Commission de Surveillance du Marché Financier (COSUMAF) est l'organe de régulation du marché financier régional. Plusieurs banques et institutions financières camerounaises sont susceptibles d'offrir les services d'investissement et de financement.

**383.** A fin juin 2018, la DSX comptait seulement 3 entreprises cotées comme en 2010 et 5 obligations contre 3 en 2011. L'apport de cette filière représente moins de 1% du PIB. Cette filière est le cœur de métier des banques de financement et d'investissement (BAFI) qui jouent un rôle prépondérant et déterminant pour le financement des investissements.

c) - *Demande et la place des services financiers dans les échanges extérieurs*

c.1 – *Satisfaction de la demande par le système financier national*

**384.** Globalement aussi bien en 2010 qu'en 2019, comme le constate le rapport du FMI précité (2018), l'accès aux services financiers au Cameroun

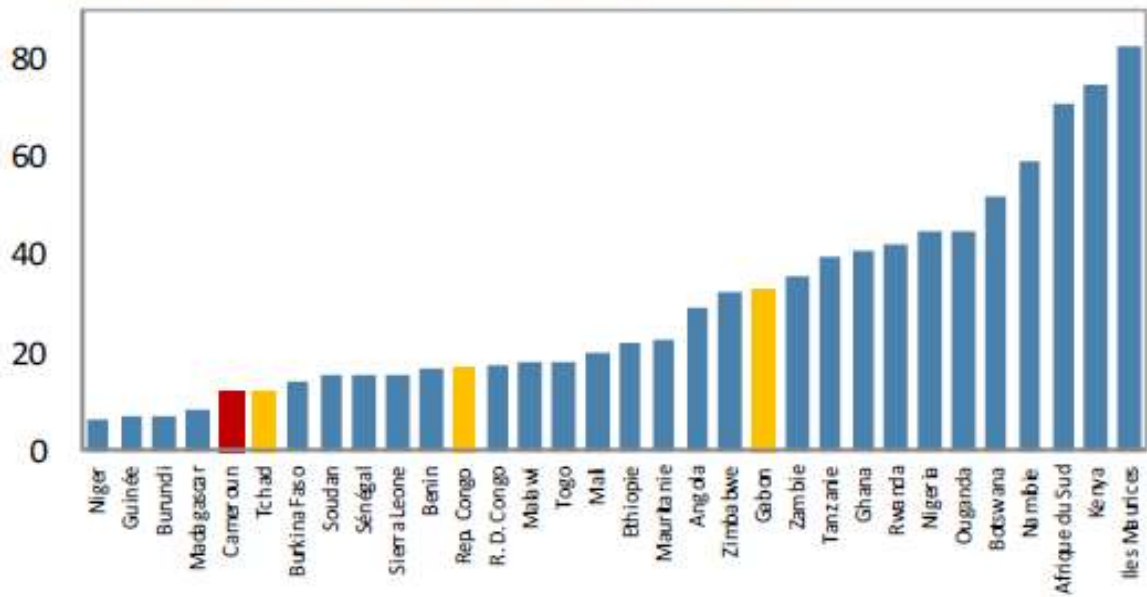
est très faible, inégalement réparti, et constitue un obstacle majeur au développement du secteur privé.

**385.** Le système financier camerounais est certes le plus important de la CEMAC, mais comme l'indique le graphique 5 ci-après, **le taux de possession d'un compte bancaire** (taux de bancarisation) n'est que **12,2 %**, contre une moyenne de 29 % en Afrique subsaharienne (enquête FINDEX, 2014). Le taux d'accès à une institution financière tombe à 7,7 %

pour l'épargne et à 1,9 % pour l'obtention d'un financement (voir graphique 6).

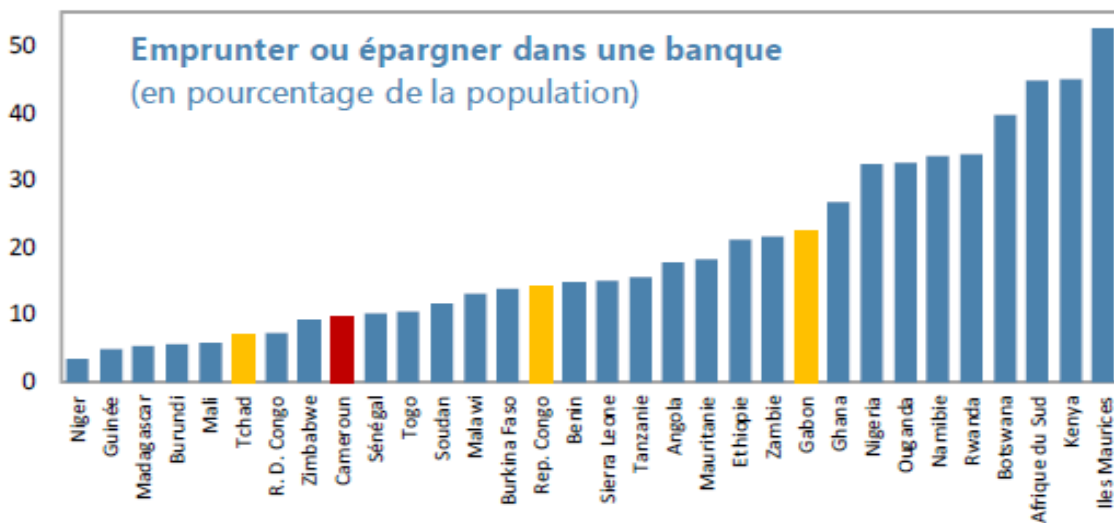
**386.** Le faible accès aux services financiers formels est compensé par les **services informels soit globalement 87,8%**, le plus souvent les "tontines". Mais, ils se caractérisent par des coûts prohibitifs (taux d'intérêt annualisé entre 36 et 60 %), des montants très limités de crédit et des risques élevés en raison de l'absence d'une réglementation.

**Figure 5 : Avoir un compte bancaire (en % des adultes de 20 ans et plus)**



Source: FMI – Rapport no18/256, octobre 2018, p56

**Figure 6 : Emprunter ou épargner dans une banque (en % de la population) 2016**



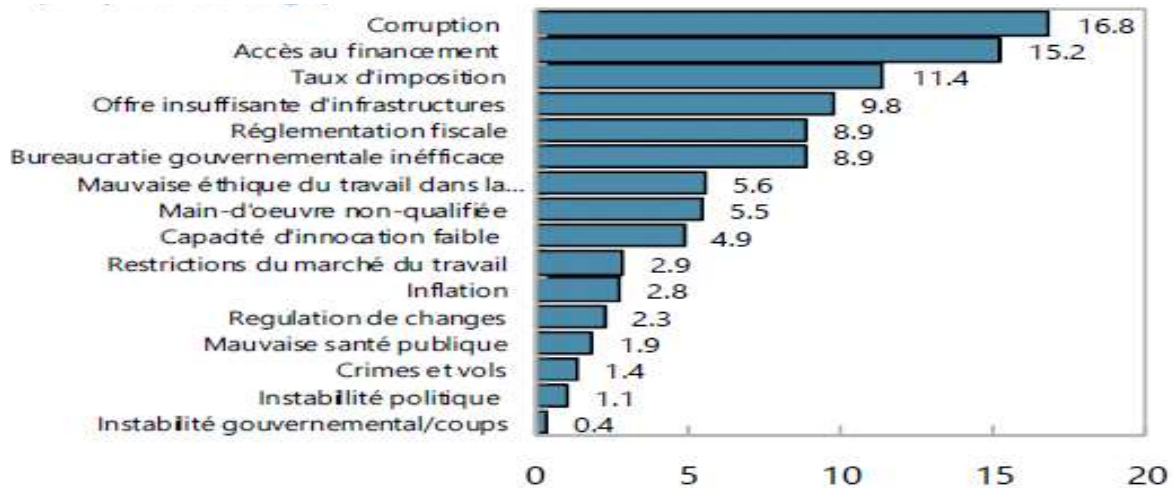
Source: FMI – Rapport no18/256, octobre 2018, p56



387. Comme le retrace le graphique 7 ci-après, l'accès au financement est considéré comme le 2<sup>ème</sup> obstacle pour la conduite des affaires après la

corruption (2017, ORapport sur la compétitivité en Afrique).

Figure 7 : Cameroun – Les facteurs les plus problématiques pour la conduite des affaires en 2016 (en pourcentage)

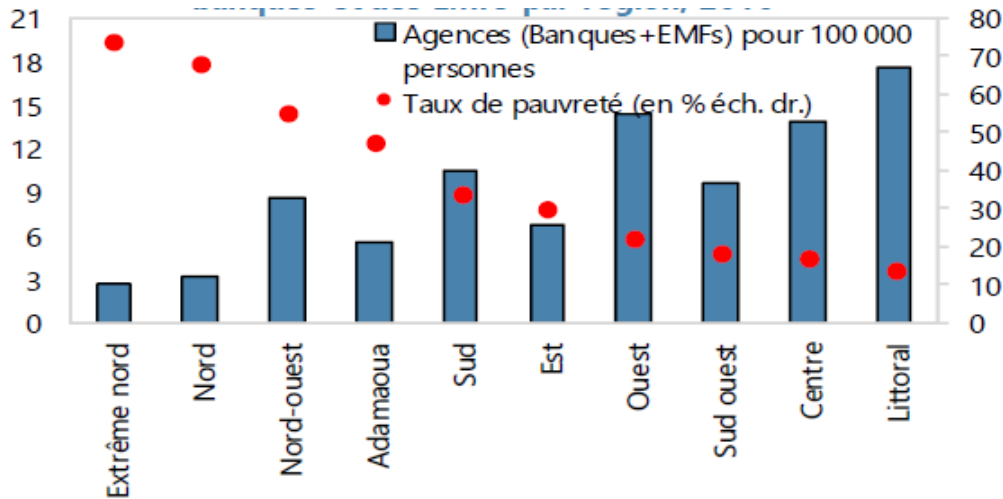


Source: FMI – Rapport no18/256, octobre 2018, p56

388. En outre, du point de vue géographique, les régions camerounaises les plus pauvres sont également les moins bien desservies par les

institutions financières formelles tel que le montre le graphique 8 ci-après.

Figure 8 : Cameroun – Taux de pauvreté (2014) et agences de banques et des EMFs par Région, 2016 (en pourcentage)



Source: FMI – Rapport no18/256, octobre 2018, p56

c.2. Satisfaction de la demande par le système financier international

389. Face à la faible d'offre du système financier local, le recours aux services financiers extérieurs constitue une alternative qui se traduit par quatre (04) catégories de financement internationaux : (i) le financement par dette ; (ii) le

financement par l'aide au développement ; (iii) le financement par des investissements directs étrangers (IDE) et (iv) le financement par les transferts des migrants camerounais ou la diaspora.

(i). Financement par la dette extérieure

**390.** Le tableau 37 ci-après donne l'évolution du financement du Cameroun par la dette octroyée par le système financier extérieur de 2009 à 2017. L'encours de la dette publique et privée camerounaise est en évolution croissante. Il est passé de 1 473 milliards de FCFA en 2009 soit 12% du

PIB à 5 687 milliards de FCFA en 2017 soit 28% du PIB. Ce stock de crédit extérieur est déjà de loin supérieur au crédit à l'économie du système bancaire national qui n'est que de 1,5,9% du PIB en 2018.

**Tableau 38 : Evolution de la dette extérieure publique et privée du Cameroun de 2009 à 2017 (en millions de \$USA)**

N°	Eléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
1.	Dette extérieure à long terme	2 782	2 737	2 585	3 291	4 293	5 174	6 624	7 590	9 268
	1.1. Dette publique et garantie par l'Etat	2 167	2 160	2 124	2 923	4 068	4 609	5 706	6 578	8 342
	<b>1.2. Dette privée non garantie par l'Etat</b>	<b>615</b>	<b>577</b>	<b>461</b>	<b>368</b>	<b>225</b>	<b>565</b>	<b>918</b>	<b>1 012</b>	<b>926</b>
2.	Utilisation des crédits du FMI	453	445	442	440	437	406	358	318	602
3.	Dette extérieure à court terme	3	9	68	157	443	177	269	278	526
	<b>Encours de la dette extérieure</b>	<b>3 238</b>	<b>3 191</b>	<b>3 095</b>	<b>3 888</b>	<b>5 173</b>	<b>5 757</b>	<b>7 251</b>	<b>8 186</b>	<b>10 396</b>
	Encours de la dette extérieure (milliards de FCFA)	1 473	1 567	1 569	1 932	2 462	3 109	4 372	5 092	5 687
	Encours de la dette extérieure (en % du PIB)	12,0%	12,1%	11,3%	13,0%	15,4%	18,0%	23,9%	26,3%	28,0%

Source: World Bank, 2019 International Debt Statistics: <http://datatopics.worldbank.org/debt/ids/>

(ii). Financement par l'aide au développement

**391.** Le tableau 38 ci-après donne l'évolution du financement du Cameroun par l'aide au développement de 2009 à 2017. L'aide au développement a tendance à reculer en volume.

**Tableau 39 : Evolution de l'aide au développement du Cameroun de 2009 à 2017 (en millions de \$USA)**

N°	Eléments	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
1.	Aide hors assistance technique	376	360	447	319	355	340	310	329	329
2.	Assistance technique	154	155	131	165	154	159	123	125	125
	<b>Total</b>	<b>530</b>	<b>515</b>	<b>578</b>	<b>484</b>	<b>509</b>	<b>499</b>	<b>433</b>	<b>454</b>	<b>454</b>

Source: World Bank, 2019 International Debt Statistics: <http://datatopics.worldbank.org/debt/ids/>

(iii). Financement par des Investissements Directs Etrangers (IDE)

**392.** La tendance des flux d'Investissement Directs Etrangers (IDE) entrant au Cameroun de 2009 à 2018 est en dents de scie. Le tableau 39 ci-après tiré des rapports de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED)<sup>47</sup> résume cette évolution. Ainsi, le volume des IDE est passé de 740 millions de dollars US en 2009 à 702 millions de dollars US en 2018. Cette tendance en dents de scie révèle néanmoins un niveau d'investissement moyen annuel supérieur à 500 millions de dollars US par an pendant la période.

**Tableau 40 : Évolution des IDE au Cameroun de 2009 à 2018 (en millions de \$US)**

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Flux entrant d'IDE (M\$US)</b>	<b>740</b>	<b>538</b>	<b>652</b>	<b>526</b>	<b>567</b>	<b>727</b>	<b>627</b>	<b>664</b>	<b>814</b>	<b>702</b>
<b>Flux entrant d'IDE (Milliards de FCFA)</b>	<b>336,7</b>	<b>264,2</b>	<b>330,6</b>	<b>261,4</b>	<b>269,9</b>	<b>392,6</b>	<b>378,1</b>	<b>413,0</b>	<b>445,3</b>	<b>402,2</b>
Flux sortant d'IDE	-69	503	187	-284	-138	-10	-11	-39	-22	-9

Source: CNUCED – World Investment Report 2015 & 2019

(iv). Financement par les transferts des migrants camerounais ou la diaspora.

<sup>47</sup>Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement -CNUCED (UNCTAD) – « World Investment Report 2015: Reforming International Investment Governance », 25 Jun 2015, accessible en ligne à : [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2015\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2015_en.pdf) et « World Investment Report 2019: Special Economic Zones », 12 June 2019.

**393.** Le tableau 41 ci-après donne l'évolution des transferts des migrants ou de la diaspora camerounaise de 2009 à 2018. Ces transferts ont plus que doublé pendant la période en passant de 84 milliards de FCFA en 2009 à environ 200 milliards de FCFA en 2018.

**OTableau 41 : Évolution des transferts des migrants au Cameroun (en millions de \$US)**

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	215	2016	2017	2018
Flux entrant de transferts des migrants (M\$US)	184	115	219	210	244	283	242	269	317	345
Flux entrant de transferts des migrants (millions FCFA)	83,9	56,4	111,2	104,6	116,2	152,8	145,7	167,3	173,2	197,9
Flux sortant de transferts des migrants	130	54	81	73	65	82	76	81	84	nd

*Source:* World Bank Group - Global Knowledge Partnership on Migration and Development (KNOMAD) Data Base - [www.KNOMAD.org](http://www.KNOMAD.org)

(v). Possibilités de rapatrier les capitaux détenus par les résidents non-bancaires camerounais à l'étranger

**394.** Le tableau 42 ci-après donne l'évolution des dépôts des résidents non-bancaires camerounais à l'étranger de 2009 à 2018. Ces dépôts sont passés de 552 milliards de FCFA en 2009 à 843 milliards de FCFA en 2018.

**Tableau 42: Évolution des dépôts des résidents non-bancaires camerounais à l'étranger**

(en millions de \$US)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	215	2016	2017	2018
Dépôts des résidents non-bancaires à l'étranger (million de \$US)	1 212	1 298	1 530	1 241	1 564	1 178	1 301	1 313	1 537	1 471
Dépôts des résidents non-bancaires à l'étranger (milliards FCFA)	551,5	637,3	775,7	616,8	744,5	636,1	784,5	816,7	840,7	842,9

*Source:* Bank for International Settlements (BIS), BIS locational banking statistics, <http://stats.bis.org/statx>

d) - Forces et faiblesses des services financiers

d.1. Réseau très étriqué de la BEAC et déficit d'infrastructures financières

**395.** Le Cameroun avec 10 régions et 58 départements ne compte que six (06) implantations opérationnelles de la BEAC. Plusieurs capitales régionales du Cameroun n'ont pas de services publics monétaires accessibles aux citoyens et acteurs économiques, pourtant ces services sont indispensables pour garantir l'offre des infrastructures financières de base. A titre d'exemple, la Banque de France quant à elle, par obligation d'une loi de 1873, met au service de l'économie française un réseau qui ne peut être inférieur à une succursale par département. Ainsi, la Banque de France a un réseau de 196 implantations (96 succursales, 73 bureaux d'accueil et d'information, 20

antennes économiques et 7 centres de traitement du surendettement) dans 96 départements<sup>48</sup>.

**396.** Le Cameroun souffre d'un déficit profond d'infrastructures financières susceptibles de soutenir le développement rapide du système financier indispensable pour l'industrialisation du pays. Le déficit en infrastructures financières plombe largement le financement de l'économie, le développement et l'approfondissement du système financier national. Une infrastructure financière désigne un système multilatéral qui réunit les établissements participants, y compris l'opérateur du système (Banque Centrale), utilisés aux fins d'information, de la compensation, du règlement ou de l'enregistrement des paiements, titres, dérivés ou toutes autres transactions

<sup>48</sup>Banque de France, « La Banque de France à horizon 2020 : projet de modernisation du réseau », Paris, septembre 2012, Page 1.

financières. Des infrastructures financières sûres et compétitives permettent de faciliter les transactions financières, de réduire les coûts, de maîtriser les risques et d'accroître l'attractivité et l'efficacité des marchés et du financement de l'économie.

**397.** Un Système moderne et intégré d'infrastructures financières d'un pays a six (06) principales composantes : (i) le cadre légal, réglementaire et normatif des transactions monétaires et financières; (ii) les systèmes de paiement; (iii) les systèmes d'information sur le crédit qui intègre quatre types d'institutions : les registres de garanties, les centrales de risques, les bureaux de cotation du crédit et les agences de notation financière; (iv) les systèmes de règlement des titres; (v) les dépositaires centraux de titres et (vi) les contreparties centrales et référentiels centraux. Les infrastructures financières nationales sont aujourd'hui critiques pour accroître l'accès aux financements et développement du système financier.

*d.2. Déficit structurel d'offre local de financements à long terme qui sont pourtant requis pour l'industrialisation*

**398.** L'offre des services financiers adaptés pour les projets industriels qui requièrent des financements à long terme, est largement incomplète et lacunaire : l'offre de financement à long terme fait cruellement défaut. La structure des crédits bancaires à l'économie est largement dominée par les crédits à court et moyen terme soit 97,2% en 2018 contre 2,8% pour les crédits à long terme. De plus la structure des ressources du système bancaire est totalement inadaptée pour accroître substantiellement les crédits à long terme : 80% des dépôts des banques sont des ressources à vue contre 20% des dépôts à terme dont l'échéance de dépasse guère 2 ans.

*d.3. Absence d'un cadre légal, réglementaire, fiscal et prudentiel adéquat et attractif pour la filière du capital-investissement.*

**399.** La ratio Fonds propres/Dettes est la métrique fondamentale pour le financement d'une entreprise ou d'un projet. Une présence est accordée aux fonds propres indispensables pour pouvoir mobiliser la dette. En l'absence des fonds propres, aucun banquier ou bailleurs de fonds ne peut accorder un prêt. D'où le caractère critique de la filière du capital-investissement qui offre les financements par fonds propres (apports ou participations en actions) ou quasi-fonds propres (financement internes, fournis par les promoteurs ou actionnaires de la société, du projet ou de l'entrepreneur individuel sous forme de prêts subordonnés ou participatifs). L'absence d'un cadre

légal, réglementaire, fiscal et prudentiel du capital-investissement (capital-risque, capital-développement et capital-transmission) conforme aux meilleurs standards internationaux reconnus est un handicap très préjudiciable pour accroître l'offre des services financiers permettant l'accès aux fonds propres. D'où la présence très limitée des fonds d'investissement aussi bien de capital-risque et capital-développement que de capital-transmission (cession-acquisition d'entreprises) et l'inexistence des Business Angels.

*d.4. Absence d'une institution nationale de financement du développement ou des investissements et d'une banque d'import-export ou Agence de Crédit d'Exportation*

**400.** Du fait que les banques commerciales ne disposent pas généralement des ressources suffisantes et adéquates (*ou sont peu enclines*) pour financer les investissements industriels et d'infrastructures, il est généralement admis comme le confirme **Arkebe Oqubay**<sup>49</sup>, qu'un pays devrait se doter d'un dispositif minimal de trois (03) institutions critiques pour une bonne capacité de financement local de l'industrialisation : la Banque Centrale (*bien que ce ne soit pas sa mission principale*), la Banque de Développement ou d'Investissement et la Banque d'Import-Export ou Agence de Crédit d'Exportation.

**401.** A l'analyse des systèmes financiers du Cameroun, l'on constate une très faible capacité de financement local des investissements industriels et d'infrastructures découlant de l'absence de certaines institutions financières critiques requises. Le tableau 43 ci-après donne d'une part, la liste des pays de l'Afrique Centrale qui disposent d'une banque de développement ou d'investissement (*financement des investissements*) et d'une banque d'import-Export ou agence de crédit d'exportation (*financement du commerce extérieur*), et d'autre part, retrace la participation des pays aux réseaux professionnels y relatifs.

<sup>49</sup> **Arkebe Oqubay** (2015), « *Made in Africa – Industrial Policy in Ethiopia* », OXFORD University Press, pages 82-87.

**Tableau 43 : Banques ou Agences spécialisées et Participation aux réseaux professionnels par les Etats de l'Afrique Centrale**

Pays	Banques ou agences spécialisées		Membre des réseaux professionnels	
	Banque de Développement ou d'Investissement	Banque Import/Export ou Agence de Crédit Export	L'Association des Institutions Africaines de Financement du Développement (AIAFD)	Berne Union
Angola	BPC		Oui	Non
Burundi	BNDE		Oui	Non
Cameroun			Non	Non
Congo			Non	Non
Gabon	BGD		Oui	Non
Guinée Equatoriale			Non	Non
RCA			Non	Non
RDC	FPI		Oui	Non
Rwanda	BRD		Oui	Non
São Tomé & Príncipe	BES		Oui	Non
Tchad			Non	Non

Source : <http://www.berneunion.org> ; <http://www.adfi-ci.org/fr>

**402.** L'on note que seulement six (06) pays sur onze (11) ont une institution de financement du développement ou des investissements et participent ainsi comme membres de l'Association des Institutions Africaines de Financement du Développement (AIAFD). Le Cameroun est actuellement absent de l'Association des Institutions Africaines de Financement du Développement –AIAFD ([www.adfi-ci.org](http://www.adfi-ci.org)). Comme mis en exergue par **Arkebe Oqubay**<sup>50</sup>, l'importance et le rôle stratégique des banques de développement sont largement reconnus dans le financement de l'industrialisation.

**403.** Cette importance des banques de développement est aujourd'hui largement reconnue comme le confirme le Prix Nobel (2001) **Joseph E Stiglitz**<sup>51</sup> dans un récent rapport de la Banque Afrique de Développement consacré à l'industrialisation de l'Afrique : «Another important set of tools involves development banks. Twenty years ago, the World Bank, even though it was a development bank, said development banks were not a good idea. We understand now that they are important. There are many successful development banks, and some very important new development

banks, such as the BRICS Development Bank and the Asia Infrastructure Investment Bank. They are going to play an important role in providing finance for industrialization.”

**404.** Fait très marquant, aucun pays de l'Afrique Centrale n'est doté d'une Banque d'Import-Export ou d'une Agence de Crédit d'Exportation (ACE) et aucun n'est membre de la Berne Union, qui est le réseau professionnel de référence dans l'industrie mondiale de l'assurance-crédit à l'exportation et des investissements internationaux. Le Cameroun est donc aussi absent de la Berne Union ([www.berneunion.org](http://www.berneunion.org)).

d.5. Absence d'un cadre légal, réglementaire et prudentiel adapté pour la filière de Banque de financement et d'investissement

**405.** Dans un système financier accompagnant adéquatement la transformation structurelle de l'économie, les banques de financement et d'investissement (BFI) jouent un rôle moteur en mettant adéquatement en relation les investisseurs disposant des capitaux et les émetteurs demandeurs de financement et en assurant la réalisation des opérations de financement et de placement. Ces services d'investissement et de financement permettent de mettre en rapport les besoins de placement des investisseurs et les besoins de financement des émetteurs. **Le système financier camerounais ne dispose à ce jour d'aucune BFI à proprement parler.** Cet absence traduit l'inexistence d'un véritable système d'intermédiation susceptible de

<sup>50</sup>Arkebe Oqubay (2015), « Made in Africa – Industrial Policy in Ethiopia », OXFORD University Press, page 38.

<sup>51</sup>Joseph E. Stiglitz, “Introductory remarks: Promoting sustainable industrial policies” in “Industrialize Africa: Strategies, Policies, Institutions, and Financing” African Development Bank Group (BAfD), September 2017page 17.

soutenir le développement industriel et la transformation structurelle de l'économie. En fin de compte, quel que soit le nombre de banques commerciales ou universelles existant sur le marché local, le développement financier est porté par les banques de financement et d'investissement et les institutions de financement du développement comme la banque de développement. Cette absence des BFI est principalement due à l'absence d'un cadre d'un cadre légal, réglementaire et prudentiel adapté pour la filière de Banque de financement et d'investissement. La BEAC et la COBAC n'ont pas jusqu'à présent été passif sur la création et la mise en place de ce cadre de régulation et de supervision favorable aux métiers de banque de financement et d'investissement. Pour la première fois la COBAC a effectué un audit de la BDEAC et a fait des recommandations de réformes de sa gouvernance et son management. Il s'agit en fait d'aller plus loin dans l'optique d'une véritable supervision de toutes les institutions de financement des investissements et du développement.

**406.** Le développement des infrastructures de marché en l'absence des intermédiaires financiers centraux comme les BFI, les véritables prestataires de services d'investissement et de financement, n'est simplement pas possible et dans ce cas le système financier ne peut apporter l'impact systémique attendu de lui.

*d.6. Passivité de la BEAC face aux vastes besoins de financement de l'industrialisation*

**407.** Bien que les Banques Centrales n'aient pas pour mission principale de financer directement l'industrialisation, leur action semble très timorée ou peu perceptible dans la promotion et le soutien des institutions financières spécialisées de financement du développement et des investissements en vue de l'accélération de l'industrialisation et de la transformation des structures pour une croissance forte et inclusive. L'action des banques centrales est généralement très déterminante dans la surveillance et la supervision (*normes prudentielles, bonnes pratiques de gestion et de gouvernance, approche de refinancement*) de l'ensemble du système financier et en particulier des institutions de financement des investissements comme les banques d'investissement, les banques de développement, les institutions de crédit-bail, les institutions de crédits d'exportation, etc. C'est dans ce contexte que les gouverneurs des banques centrales africaines ont reconnu la nécessité d'un rôle plus actif en faveur de l'industrialisation lors

de leur réunion tenue le 27 mars 2014 à Abuja au Nigéria<sup>52</sup>.

*d.7. Absence d'un cadre légal, réglementaire et prudentiel de la finance islamique*

**408.** Le Cameroun a plusieurs régions dominées par la religion musulmane. Le Cameroun est membre de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), et fait recours aux financements de la Banque Islamique de Développement et ses filiales. Afriland First Banque offre des services spécifiques de la finance islamique. La finance islamique est développée par cette organisation et par plusieurs pays qui ont des performances assez distinctives et figurent parmi les pays émergents notamment d'Asie du Sud-Est en l'occurrence la Malaisie, la Thaïlande et l'Arabie Saoudite. La finance islamique se distingue principalement de la finance conventionnelle par l'application du principe de partage des risques (donc des profits ou des pertes) afin d'assurer une justice et une équité économique conforme au droit islamique (Shariah). Cela interdit le paiement d'intérêts. Si la finance islamique mondiale ne représente encore qu'un faible montant, moins de 2% de la totalité des actifs financiers mondiaux, la Malaisie en est le leader, avec l'Arabie Saoudite et l'Iran. Ce leadership, stimulé par les pouvoirs publics, pourrait permettre à la Malaisie de devenir un hub mondial de la finance islamique. La finance islamique peut être un levier financier à exploiter pour le développement du système financier camerounais. Le handicap principale est l'absence d'un cadre légal, réglementaire et prudentiel de la finance islamique. La BEAC et la COBAC restent muettes sur cette filière de la finance qui peut contribuer à accélérer l'inclusion financière.

e) - Menaces et opportunités de l'environnement des services financiers

**e.1. Existence de nombreux investisseurs et bailleurs de fonds internationaux**

**409. Les flux d'Investissements Directs Etrangers (IDE)** restent toujours la principale source de financements internationaux des pays en

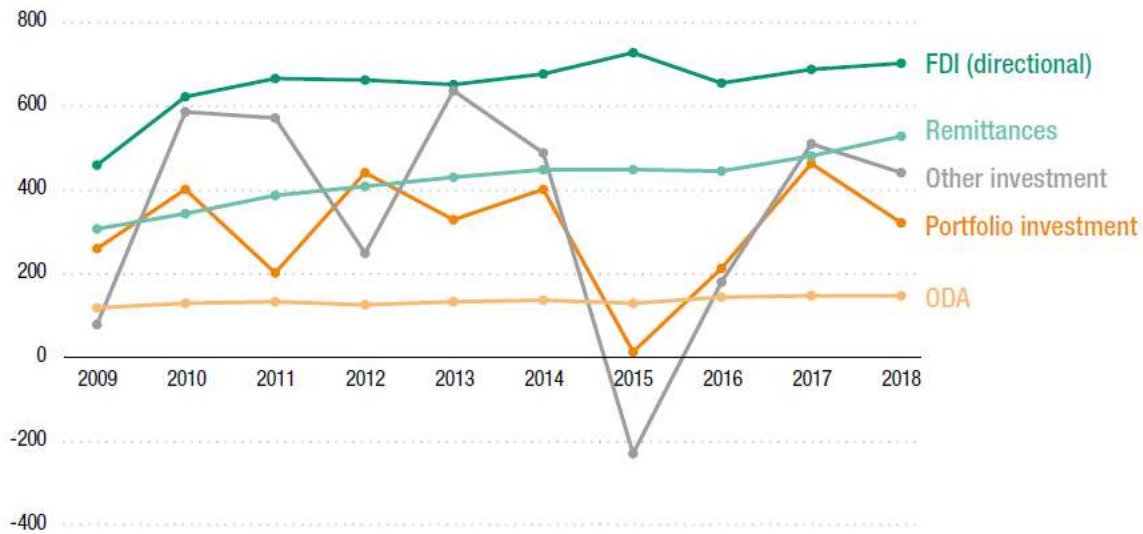
<sup>52</sup>**Communiqué of the First Caucus Meeting of the African Central Bank Governors**, on the 27th of March 2014 in Abuja, Nigeria, on the side-lines of the 7th Joint Annual Meeting of the African Union (AU) Conference of Ministers of Economy and Finance and Economic Commission for Africa (ECA) Conference of African Ministers of Finance, Planning and Economic Development. Ce document est en ligne à :

développement. Le graphique 9 ci-après tiré du récent rapport de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED)<sup>53</sup>résume cette évolution favorable.

---

<sup>53</sup> **CNUCED** (UNCTAD) – « World Investment Report 2019: Special Economic Zones », 12 Jun 2019, page 12, accessible en ligne à : [https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2019\\_overview\\_en.pdf](https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2019_overview_en.pdf).

**Figure 9 :Economies en développement : sources externes de financement de 2009–2018 (Milliards de dollars US)**

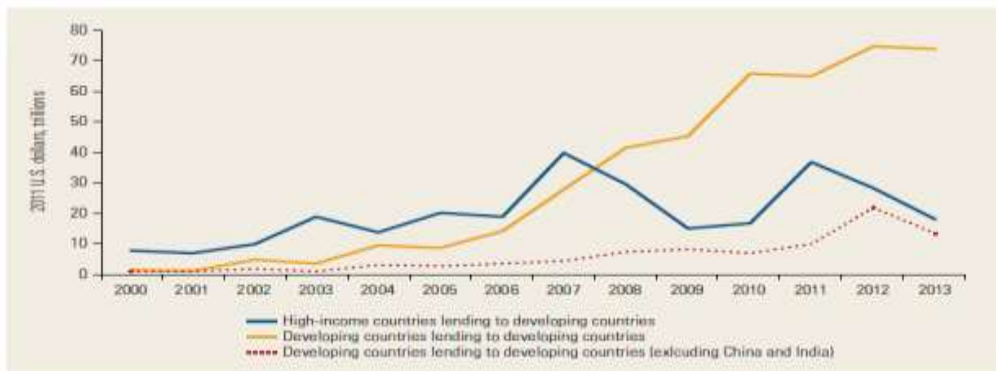


Source : CNUCED 2019.

**410.** *Le financement-projet (Project finance) joue un rôle de plus en plus important dans les montages réalisés en direction des pays en développement. Le plus significatif encore est que les financements de projet proviennent de plus en plus des pays émergents et en développement comparativement aux pays avancés. Ce type de financement constitue une opportunité à saisir par le Cameroun dans son partenariat international en vue d'accélérer son développement industriel.* Le graphique 10 ci-dessous tiré du même rapport de la Banque Mondiale<sup>54</sup> illustre cette réalité du financement des entreprises.

<sup>54</sup>Groupe de la Banque Mondiale - World Bank Group, "GLOBAL FINANCIAL DEVELOPMENT REPORT 2015/2016: long-term finance", September 14, 2015, page 102. Ce rapport est accessible en ligne à : [http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2015/08/24/090224b0830909e9/1\\_0/Rendered/PDF/Global0financi0000long0term0finance.pdf](http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2015/08/24/090224b0830909e9/1_0/Rendered/PDF/Global0financi0000long0term0finance.pdf)



**Figure 10 : Prêts syndiqués aux pays en développement pour le financement-projet, 2000–2013**

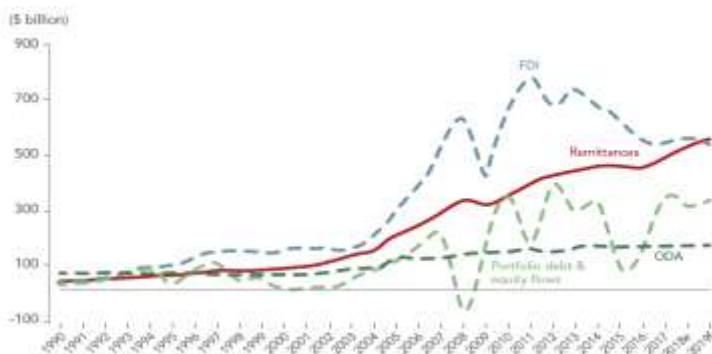
**411. Appuis financiers extérieurs pour la préparation des projets d'investissement industriels et infrastructurels.** L'Etat du Cameroun, ses entités et les investisseurs privés peuvent également bénéficier des appuis financiers sous la forme de subventions (quasi-fonds propres) ou de contributions ou avances remboursables aux coûts octroyées par les partenaires techniques et/ou les bailleurs de fonds notamment à travers les **Fonds ou facilités de préparation des projets (FPP)**. Les projets d'infrastructure en sont privilégiés. La liste de non exhaustive de trente-cinq (35) FPP actives en Afrique est donnée en annexe.

**412. Plus d'une soixantaine de guichets de financement extérieurs offrent un mix de financements pour les projets industriels ou d'infrastructure.** Le mix de financement peut combiner sept (07) principaux types : (i) les emprunts ; (ii) prises de participation (apports en fonds propres) ; (iii) quasi-prises de participation (apport

en quasi-fonds propres) ; (iv) les financements de projets ; (v) les PPP ; (vi) garanties ; (vii) polices d'assurance.

e.2. Possibilités offertes par l'évolution croissante des transferts des migrants ou de la diaspora

**413.** Le graphique 11 ci-après indique clairement que **les flux de transferts des migrants** dans les pays à revenu faible et intermédiaire de 1990 à 2019 sont plus importants que l'aide officielle au développement et plus stable que les flux de capitaux privés (investissements directs étrangers et les investissements en portefeuille). Pour le cas du Cameroun, ces transferts ont plus que doublés pendant la période du DSCE en passant de 84 milliards de FCFA en 2009 à environ 200 milliards de FCFA en 2018. Le potentiel de ces transferts financiers devrait donc être exploité de manière adéquate.

**Figure 11: Flux de transferts des migrants dans les pays à revenu faible et intermédiaire de 1990 à 2019(en milliards de \$US)<sup>55</sup>**

Source : World Bank Group 2019

<sup>55</sup> World Bank Group, "Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook", Migration and Development Brief 31, April 2019: <https://www.knomad.org/sites/default/files/2018-12/Migration%20and%20Development%20Brief%2030.pdf>

f) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des services financiers.

**414.** Dans le DSCE, la stratégie de financement mettait en avant trois (03) principales composantes : (i) le système bancaire ; (ii) les établissements de microfinance et (iii) la mobilisation de l'épargne nationale.

**415.** Concernant le système bancaire, l'Etat entendait aux côtés de ses partenaires de la CEMAC, tout mettre en œuvre pour résorber la surliquidité bancaire afin que celle-ci profite à des crédits d'investissement à moyen et long terme. Le cas échéant, l'Etat devait proposer à la régulation monétaire des actions incitatives et persuasives afin d'accroître l'intérêt des banques à privilégier le financement de l'investissement privé par rapport aux services ordinaires de banque.

**416.** Concernant les établissements de microfinance, en vue de la consolidation et de l'extension de services financiers de base ainsi que de l'amélioration de la qualité des prestations fournies par les Etablissements de Micro Finance (EMF), le Gouvernement entendait : (i) intensifier les actions de formation des promoteurs, des dirigeants et des employés des EMF ; (ii) mettre en place un premier niveau de supervision et de contrôle des EMF par l'autorité monétaire nationale, compatible avec la réglementation CEMAC ; (iii) renforcer davantage la monétarisation de notre économie, notamment par l'extension de l'automatisation des systèmes de paiement aux EMF.

**417.** Concernant la mobilisation de l'épargne nationale, la stratégie devait consister à mieux les encadrer par un dispositif institutionnel adapté et à répartir les segments de marché de manière à élargir la base géographique et sectorielle de leurs activités. Le système devait être encadré par des institutions faitières pour : i) fédérer des initiatives coopératives collectant des ressources de groupes d'opérateurs organisés (GIC, coopératives, etc.) et ii) encadrer les multiples associations mutualistes qu'on retrouve aussi bien au sein de l'administration que dans les autres secteurs.

**418.** Pour dynamisation des marchés financiers locaux, la bourse nationale des valeurs devait jouer un rôle important pour attirer les capitaux privés, notamment, étrangers, et permet de collecter l'épargne longue pour l'orienter directement vers le financement des investissements à moyen et long terme. Par ailleurs, elle permet aux entreprises de renforcer leurs fonds propres par appel public à

l'épargne, ce qui les met à l'abri de la rigidité des banques classiques. Le Gouvernement entendait optimiser le fonctionnement de la Douala Stock Exchange afin d'augmenter les mouvements de capitaux.

**419.** Pour la mobilisation des ressources de la diaspora, conformément aux orientations données dans la Vision 2035, les autorités comptaient encourager les camerounais de l'étranger à investir au pays, au travers de divers mécanismes, dont : une prise en charge institutionnelle de cette question au niveau approprié, le renforcement de l'encadrement diplomatique et de la protection de la diaspora à l'étranger, diverses incitations pour canaliser les transferts de la diaspora vers l'investissement productif et les emprunts publics.

**420.** Concernant la création des institutions financières spécialisées, le Gouvernement, après une évaluation préalable, comptait mettre en place de nouvelles institutions spécialisées telles que : (i) un Crédit National, chargé de gérer les emprunts extérieurs de l'Etat et d'accorder des prêts sur le plan local au compte de l'Etat ; (ii) une Caisse Nationale des marchés de l'Etat dont le rôle serait d'intervenir dans le financement de la commande publique d'investissement ; (iii) une Caisse des Dépôts et Consignations, déjà en cours de mise en œuvre.

**421.** En termes d'évaluation, les résultats constatés sont très mitigés. Ainsi, le système bancaire est resté médiocre malgré la création de la Banque des PME avec la même structure de surliquidité et ses très faibles crédits à long terme, la bourse nationale des valeurs est restée moribonde, aucune véritable réforme n'a été réalisée pour mobiliser les ressources de la diaspora, aucune des trois institutions financières spécialisées n'a été effectivement mise en place. La Caisse de Dépôts et Consignations a été créée sur le papier.

**422.** Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement des services financiers est le très faible niveau de la production et de la valeur ajoutée des entreprises de la branche (3,1% du PIB en moyenne de 2009 à 2016) ainsi que ses implications notamment en termes d'emplois pour l'ensemble de l'économie. A ce problème fondamental sont associés plusieurs problèmes subsidiaires qui l'alimentent et l'entretiennent. Il s'agit de :

- *Un réseau très étriqué de la BEAC et un déficit d'infrastructures financières ;*
- *Un déficit structurel d'offre local de financements à long terme qui sont pourtant*

requis pour l'industrialisation (projets industriels et infrastructurels)

- L'absence d'un cadre légal et fiscal adéquat et attractif pour la filière du capital-investissement ;
- L'absence d'une institution nationale de financement du développement ou des investissements et d'une banque d'import-export ou Agence de Crédit d'Exportation ;
- L'absence d'un cadre légal, réglementaire et prudentiel adapté pour la filière de Banque de financement et d'investissement ;
- La passivité de la BEAC face aux vastes besoins de financement de l'industrialisation du pays ;
- L'absence d'un cadre légal et réglementaire pour le crédit inter-entreprises ou les délais de paiement ;
- L'absence d'un cadre légal, réglementaire et prudentiel de la filière de la finance islamique ;
- L'absence d'un dispositif institutionnel spécifique pour tirer avantage des capacités de financement des migrants ou de la diaspora camerounaise ;
- La faible attraction des investissements directs étrangers ;
- La faible mobilisation des financements auprès des bailleurs de fonds internationaux ;
- L'absence d'initiatives structurantes sur l'éducation financière et le développement des compétences spécialisées.

#### 2.4.2. Services d'assurance

**423.** L'état des lieux et le diagnostic des services d'assurances se résument en six (06) points : (i) la description sommaire des services d'assurances ; (ii) les entreprises et les performances de production et d'emploi des services d'assurances ; (iii) la demande et la place des services d'assurances dans les échanges extérieurs ; (iv) les forces et faiblesses des services d'assurances ; (v) les menaces et opportunités de l'environnement des services d'assurances ; (vi) l'analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des services d'assurances.

a) - Description sommaire des services d'assurances

**424.** Selon la CITI, les services d'assurances couvrent les versements périodiques garantis et les polices d'assurance et l'investissement des primes en vue de constituer un portefeuille financier en prévision de futures réclamations. La fourniture d'assurance et de réassurance directe est également visée. Il s'agit en particulier de :

- (i) Activités d'assurance sur la vie avec ou sans un appréciable élément d'épargne, et les assurances autres que sur la vie ;
  - (ii) Activités de réassurance ; elles couvrent les activités visant à prendre en charge tout ou partie du risque associé aux polices d'assurance existantes initialement souscrites par d'autres agents d'assurance ;
  - (iii) Activités de caisses de retraite ; elles couvrent les entités juridiques (par exemple : fonds, plans et/ou programmes) organisées pour assurer des pensions de retraite exclusivement au profit d'employés de commanditaires ou de membres. Il s'agit notamment de plans de retraite avec des avantages précis, ainsi que des plans individuels au titre desquels les avantages sont simplement définis par la contribution de membres.
- b) - Entreprises et performances de production et d'emploi des services d'assurances

**425.** En 2010, vingt-cinq (25) sociétés d'assurances agréées animaient le marché des assurances dont dix-huit (18) dans la branche « IARDT » (80% du chiffre d'affaires) et sept (07) en assurance vie et capitalisation (20%). A fin décembre 2017, le marché camerounais des assurances était animé par vingt-huit (28) compagnies, dont dix-sept (17) dans la branche "Incendie-Accidents-Risques divers" (IARD) et onze (11) dans la branche "Vie et capitalisation". Le chiffre d'affaires de la branche assurances est passé de 100 milliards de FCFA en 2010 à 131 milliards de FCFA en 2017 soit en moyenne annuelle 1% du PIB. Le Cameroun est le 2ème marché de la Conférence Inter-africaine des Marchés d'Assurance (CIMA) qui compte quatorze (14) pays.

**Tableau 44 : Evolution des performances de la branche assurances de 2010 à 2017 (en milliards de FCFA)**

Branches	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>IARD</b>								
Chiffre d'affaires	100	106	111	120	117	131	131	131
<b>Vie &amp; capitalisation</b>								
Chiffres d'affaires	35	36	40	41	44	52	54	57
<b>Total du chiffre d'affaires</b>	<b>135</b>	<b>142</b>	<b>151</b>	<b>161</b>	<b>161</b>	<b>183</b>	<b>185</b>	<b>188</b>
PIB Global	12 948	13 843	14 859	15 981	17 276	18 285	19 345	
Chiffre d'affaires en % du PIB	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	0,9%	1,0%	1,0%	

Source : MINFI

c) - Analyse des politiques publiques passées et problèmes majeurs à résoudre pour le développement des services d'assurances.

**426.** La branche assurances du secteur des services financiers n'avait pas fait l'objet d'une stratégie dans le DSCE.

**427.** Le problème fondamental ou central à résoudre pour le développement des services d'assurances est **le très faible niveau de la production et de la valeur ajoutée des entreprises de la branche (1% du PIB en moyenne de 2009 à 2016) ainsi que ses implications notamment en termes d'emplois pour l'ensemble de l'économie.**

## CHAPITRE 3 : PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

**428.** L'état des lieux et le diagnostic du secteur de l'industrie et des services permet d'identifier les problématiques à résoudre par les politiques publiques pour accélérer le développement économique, environnemental et social du Cameroun pour la période 2020-2030. Ces principales problématiques sont regroupées en quatre groupes : (i) les principales problématiques de l'industrie et du numérique ; (ii) les problématiques de développement des services non financiers ; (iii) les problématiques de développement des services financiers et (iv) les problématiques de planification, mise en œuvre, suivi-évaluation et révision du PND 2020-2030.

### 3.1. PROBLÉMATIQUES DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**429.** L'état des lieux et le diagnostic du secteur industriel est réalisé en deux phases complémentaires : d'une part, l'industrie camerounaise prise dans son ensemble, et d'autre part, chacune des cinq (5) composantes du secteur industriel.

**430.** Tirant les enseignements de l'état des lieux et du diagnostic, les principales problématiques à résoudre pour accélérer le développement de l'industrie et du numérique peuvent se résumer en cinq (05) catégories : (i) les problématiques de sélection des sous-secteurs moteurs d'industrialisation ; (ii) les problématiques de développement des autres activités industrielles ; (iii) les problématiques de développement technologique ; (iv) les problématiques d'incitations au développement des entreprises et (v) les problématiques défense économique nationale.

#### 3.1.1. Problématiques de sélection des sous-secteurs moteurs d'industrialisation

**431.** La principale problématique concerne la faible efficacité des politiques de promotion de la production manufacturière et industrielle. La situation actuelle est caractérisée par : (i) la forte dispersion des programmes de soutien à la production manufacturière ; (ii) le faible niveau de production manufacturière et de croissance industrielle (14 à 15% du PIB) ; (iii) le faible niveau d'emplois dans l'industrie et (iv) le faible niveau de transformation structurelle de l'économie.

#### 3.1.2. Problématiques de développement des autres activités industrielles

**432.** La principale problématique qui requiert des mesures fortes concerne la régulation inadéquate de la gestion des déchets. La situation actuelle est marquée par : (i) la mauvaise gestion des ordures ménagères et grande insalubrité des villes ; (ii) le monopole d'HYSACAM et ses performances médiocres ; (iii) la faible valorisation des déchets ; (iv) l'aggravation de la pollution de l'environnement et des risques de santé publique et (v) l'incinération anarchique des déchets impactant négativement la santé.

#### 3.1.3. Problématiques de développement technologique

**433.** Deux (02) problématiques liées sont à résoudre : le modèle de croissance économique déséquilibré du fait d'un très faible niveau de la productivité totale des facteurs (déficit technologique) d'une part, et le déficit d'infrastructures industrielles (infrastructure qualité et infrastructure technologique) ainsi que la faible capacité d'absorption et d'accumulation technologique. La situation actuelle est marquée par : (i) l'absence d'un dispositif opérant et efficace de promotion du développement technologique adossé sur un réseau crédible d'instituts de recherche centré sur les sciences de l'ingénieur ; (ii) la faiblesse de l'infrastructure qualité (normalisation, métrologie, évaluation de la conformité, etc.) ; (iii) la faible exploitation d'une offre mondiale diversifiée de technologies susceptibles d'être acquises et maîtrisées ; (iv) la faiblesse de la culture et des activités de recherche et développement au sein des entreprises ; (v) la faible promotion et utilisation des résultats de la recherche et innovation ; (vi) la faible productivité totale des facteurs (PTF) soit 0,3 à 0,6% du taux de croissance du PIB.

#### 3.1.4. Problématiques d'incitations au développement des entreprises

**434.** Cinq (05) principales problématiques sont à résoudre pour avoir un système d'incitations efficace pour le développement des entreprises : (i) la faiblesse de la supervision des incitations accordées et des performances des entreprises bénéficiaires ; (ii) la

*faible attraction des investissements directs étrangers ; (iii) l'incapacité à améliorer le climat des affaires dans le domaine de l'industrie ; (iv) l'absence d'une politique effective de promotion des exportations des produits manufacturés et (v) la faible efficacité de la politique de développement de la culture entrepreneuriale et des entreprises privées.*

### 3.1.5. Problématiques et plan défense économique nationale

**435.** La principale problématique est l'absence d'un dispositif national de défense économique mobilisant adéquatement l'intelligence économique. La situation actuelle est marquée par l'*inexistence* des dispositions relatives à la défense économique dans le cadre légal et réglementaire en vigueur de la défense nationale

## 3.2. PROBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES NON FINANCIERS

**436.** En tirant avantage de l'état des lieux et du diagnostic, les principales problématiques à résoudre pour permettre le développement des services non financiers concernent : (i) le commerce ; (ii) le transport ; (iii) le tourisme ; (iv) l'information et la communication hors TIC ; (v) l'immobilier ; (vi) les services liés à l'emploi et (vii) les arts, spectacles et loisirs.

**437.** La problématique globale pour l'ensemble des branches concerne la faible efficacité des politiques de développement des services non financiers.

### 3.2.1. Problématiques du commerce

**438.** La principale problématique à résoudre pour le développement du commerce est la faiblesse de la régulation du marché intérieur en lien avec les marchés extérieurs. La situation actuelle est caractérisée par : (i) l'absence d'une concurrence saine et loyale dans les marchés intérieurs ; (ii) la Commission nationale de la concurrence (CNAC) est limitée et inopérante (prolifération de la contrefaçon ; la contrebande ; les pratiques anti-concurrentielles et commerciales illicites ; produits usagés, contrefaisants, obsolètes, défectueux et dangereux pour la santé...) ; (iii) l'absence d'une coordination entre la CNAC et les régulateurs sectoriels ; (iv) les statuts juridiques inadéquats et disparates des régulateurs sectoriels (agences ; autorités ; commissions, etc.) et (v) l'absence d'un dispositif d'évaluation des pratiques commerciales extérieures

et de riposte conforme au système juridique de l'OMC.

### 3.2.2. Problématiques du transport

**439.** La première problématique à résoudre pour le développement du transport concerne la faible capacité à résorber le déficit d'infrastructures qui limite l'offre des services de transport. La situation actuelle qui en découle est marquée par : (i) le très faible niveau des infrastructures de transport qui se traduit par l'inexistence d'une compagnie de fret aérien ainsi que celle de transport maritime ; (ii) l'absence et ou l'insuffisance de moyens de transport plus rapides du fret et des voyageurs tel que le rail et le métro ; (iii) le coût de transport onéreux et (iv) la pollution atmosphérique urbaine trop importante.

**440.** La deuxième problématique a trait à la régulation lacunaire et inefficace du transport aérien et du transport ferroviaire. La situation actuelle qui appelle des réformes est marquée par : (i) le faible niveau de services de transport aérien, maritime et ferroviaire ; (ii) le monopole inefficace d'une compagnie nationale CAMAIR-CO ; (iii) le monopole inefficace de CAMRAIL et (iv) l'absence très préjudiciable d'un régulateur du secteur ferroviaire.

### 3.2.3. Problématiques du tourisme

**441.** La problématique principale pour le développement du tourisme concerne la faible efficacité de la politique de développement des services touristiques. La situation actuelle est marquée par : (i) le très faible niveau d'aménagement des sites touristiques et d'attraction culturels (environ 3,6 % des sites touristiques ont connu un début d'aménagement) ; (ii) l'insuffisance des investissements hôteliers (Les hôtels sont principalement concentrés dans les villes de Douala, Yaoundé, Kribi et Bafoussam) ; (iii) le très faible niveau de développement du tourisme intérieur (tourisme intérieur s'évalue à 5 966 700 résidents en 2016) et (iv) la valeur ajoutée du tourisme dans le Pib est de 4,28 % en 2016.

### 3.2.4. Problématiques de l'information et la communication hors TIC

**442.** La première problématique de développement de l'information et de la communication hors TIC à résoudre est la régulation inadéquate de la filière de la publicité. La situation actuelle est marquée par un foisonnement des pratiques publicitaires mensongères et illicites donc nocives pour le marché intérieur des biens et services

d'une part, et le faible niveau de services de publicité d'autre part.

**443.** La deuxième problématique concerne la faible efficacité de la politique de développement des services *d'information* et de communication hors TIC. La situation actuelle est caractérisée par un faible niveau de prestation et de qualité de services d'information et de communication et une régulation inefficace des services de communication notamment en termes de transparence et de fluidité dans les agréments.

### 3.2.5. Problématiques de l'immobilier

**444.** La principale problématique de développement de l'immobilier concerne la faible efficacité de la politique de *développement* de l'immobilier y compris le logement social. La situation actuelle est marquée par : (i) les difficultés d'accès transparent et équitable aux ressources foncières pour l'immobilier ; (ii) l'existence de nombreuses procédures dans le domaine foncier et méconnaissance du cadre réglementaire régissant le foncier ; (iii) la longueur des délais d'obtention des titres fonciers ; (iv) l'échec des programmes de logements sociaux, encombrement des quartiers et des villes ; (v) les limitations d'accès au financement des investissements immobiliers et (vi) l'insuffisance de l'offre de logements sociaux (2400 logements construits en 2017 sur 17000 prévus).

### 3.2.6. Problématiques des services liés à l'emploi

**445.** La principale problématique pour le développement des services liés à l'emploi concerne la faible efficacité de la politique de développement des services liés à l'emploi. La situation actuelle se *caractérise* par : (i) le mauvais positionnement de la filière des services relatifs à l'emploi dans le dispositif de la politique nationale de l'emploi au Cameroun ; (ii) le faible niveau de services et de développement des entreprises de placement du personnel, de recrutement, de gestion de ressources humaines ; (iii) la méconnaissance du poids de la branche et l'inadéquation des programmes de promotion de l'emploi centrés sur les services y relatifs ; (iv) la réduction des ressources du FNE, organisme public dédié.

### 3.2.7. Problématiques des arts, spectacles et loisirs

**446.** La première problématique concerne le développement non maîtrisé des infrastructures sportives en particulier de football. La situation

actuelle est marquée par de multiples infrastructures très *capitalistiques* de football sont en cours de construction sans stratégie de valorisation et d'exploitation après les compétitions panafricaines prévues pour 2020 et 2021.

**447.** La deuxième problématique concerne la faible efficacité de la politique de développement des services *culturels*. La situation actuelle est caractérisée par le mauvais positionnement de la filière des services culturels dans le dispositif des politiques publiques notamment la musique, le cinéma et le livre.

## 3.3. PROBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES FINANCIERS

Au total douze (12) principales problématiques sont à résoudre pour un développement adéquat des services financiers. Il s'agit de :

(i) *La faible efficacité de la politique de développement du secteur financier.* La situation actuelle est marquée par le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée du secteur du financier (seulement 3,18 % du PIB en 2016) ainsi que les implications en termes d'emplois ainsi que le faible niveau des exportations des services financiers.

(ii) *La faible efficacité de la politique d'accès aux services monétaires publics de la Banque Centrale (BEAC) et aux services bancaires minimum garantis.* La situation actuelle est caractérisée par un réseau très étriqué de la BEAC avec seulement six (06) implantations sur l'ensemble du territoire camerounais ; un déficit d'infrastructures financières (système de paiement, centrale des bilans, centrale des risques et des incidents de paiement, etc.) ; Plusieurs régions (Extrême-Nord, Est, Sud, Nord-Ouest, Adamaoua) n'ont pas d'implantations de la BEAC induisant des implantations difficiles et limitées des banques commerciales ; le taux d'exclusion financière est très élevé à 88% contre 12% pour le taux de bancarisation ; la faible application du décret n° 000005/MINFI du 13 janvier 2011 portant institution du service bancaire minimum garanti.

(iii) *Le déficit structurel d'offre local de financements à long terme (et à moyen terme) qui sont pourtant requis pour l'industrialisation (projets industriels et d'infrastructures).* La situation actuelle se caractérise par : la structure bancaire dominée par la présence des banques commerciales ; les crédits à long terme représentent 2,8% de l'ensemble des crédits en 2018 ; l'absence d'une institution nationale

de financement du développement ou des investissements et d'une banque d'import-export ou Agence de Crédit d'Exportation.

(iv) *L'absence d'un cadre légal et fiscal adéquat et attractif pour la filière du capital-investissement.* La situation actuelle est marquée par l'absence des textes régissant les mécanismes de financement des fonds propres (capital-risque, capital-développement, capital-transmission, etc.).

(v) *La passivité ou le manque de politique de la BEAC/COBAC face aux vastes besoins de financement à long terme requis par l'industrialisation du pays.* La situation actuelle est le manque par l'absence d'un cadre légal, réglementaire et prudentiel adapté pour la filière de Banque de financement et d'investissement.

(vi) *L'absence d'un cadre légal et réglementaire pour le crédit inter-entreprises ou les délais de paiement.* La situation actuelle est caractérisée par l'inexistence d'un cadre légal et réglementaire sur les délais de paiement ; et les délais exagérément longs et abusifs de paiement aussi bien dans le secteur public et que privé.

(vii) *La passivité ou le manque politique de la BEAC/COBAC face la montée en puissance de la filière de la finance islamique.* La situation actuelle est marquée par l'absence d'un cadre légal, réglementaire et prudentiel de la filière de la finance islamique.

(viii) *La faible efficacité de la politique d'attraction et de mobilisation des capacités de financement de la diaspora camerounaise.* La situation actuelle est marquée par les statistiques de 200 milliards de FCFA en 2018 pour les envois de fonds de la diaspora (montant est plus faible que celui du Mali, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, etc.) ; l'absence d'un dispositif institutionnel spécifique pour tirer avantage des capacités de financement des migrants ou de la diaspora camerounaise ; l'absence de la double nationalité et le rapport de confiance difficile entre la diaspora et les pouvoirs publics.

(ix) *La faible efficacité de la politique de limitation de la fuite des capitaux et surtout d'incitation au rapatriement des fonds placés à l'étranger par les résidents camerounais.* La situation actuelle est marquée par l'importance croissante de la fuite des capitaux mesurée par les placements des résidents non bancaires dans les principales places financières internationales. De 552 milliards de FCFA en 2009

ces placements ont atteint 843 milliards de FCFA en 2018 selon des statistiques de la BRI.

(x) *La faible efficacité de la politique d'attraction des Investissements Directs Etrangers (IDE).* La situation actuelle est marquée par la faiblesse des IDE dans le secteur financier et dans l'ensemble de l'économie et le faible niveau des partenariats public/privé.

(xi) *La faible mobilisation des financements auprès des bailleurs de fonds internationaux.* La situation actuelle est marquée par les grands bailleurs ne donnent pas les petits crédits, accordent plutôt de gros volumes ; en plus l'accès à ces financements extérieurs n'est pas aisé donc les entrepreneurs doivent savoir bien monter les projets ; la faible diffusion des informations financières sur les guichets internationaux offrant les financements au secteur privé.

(xii) *L'absence d'initiatives structurantes sur l'éducation financière et le développement des compétences spécialisées.* La situation actuelle est marquée par l'absence de structures spécialisées de formations dans ces métiers spécialisés du secteur financier (capital-investissement, finance islamique, ingénierie financière, etc.).

### **3.4. PROBLÉMATIQUES DE PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE, SUIVI-ÉVALUATION ET RÉVISION DE LA SND 2020-2030**

**448.** L'état des lieux et le diagnostic du secteur de l'industrie et des services ont permis de formuler dix (10) principales problématiques à résoudre pour une planification pertinente, une mise en œuvre efficace, un suivi-évaluation efficace et une révision en temps opportun de la SND 2020-2030. Ces problématiques sont déclinées ci-après.

(i) *Les limites du leadership politique et d'indépendance pour une politique effective d'industrialisation d'une part, et la faible habilité à transformer la vision et les plans de développement en changements concrets et rapides sur le terrain d'autre part.* En rapport avec ces deux problématiques, la situation actuelle est caractérisée par : l'absence ou faiblesse du leadership ; la trop forte influence du passé sur la mise en œuvre des politiques actuelles ; le suivisme des orientations des partenaires au développement ; la multiplicité des cadres de référence et chevauchement des interventions ; l'inflation d'acteurs et d'initiatives non coordonnées ; le faible pilotage ; la prééminence/primauté des choix politiques sur les choix techniques ; l'absence de mise en œuvre des outils prévus dans la



règlementation ; la forte propension à proposer des solutions végétatives ; l'incohérence dans les outils de planification et les actions effectivement implémentées sur le terrain ; l'absence et l'inertie dans l'impulsion dans la mise en œuvre des réformes.

(ii) *La dilution de la politique d'industrialisation dans l'ensemble des politiques publiques.* La situation actuelle est caractérisée par la multiplicité d'instruments et d'acteurs sans cohérence des interventions et une faible autonomie des acteurs.

(iii) *Le cloisonnement et le manque d'unicité stratégique des activités militaires et civiles du Gouvernement.* La situation actuelle est caractérisée par la faible implication de l'armée dans les activités économiques en dépit des forts potentiels dont elle regorge.

(iv) *La non-utilisation stratégique des dépenses publiques pour orienter et promouvoir l'industrialisation rapide du pays.* La situation actuelle est marquée par l'absence d'orientation de la dépense publique en faveur de la politique industrielle et la dépense publique qui soutient la politique d'importation et l'inefficacité de ladite politique.

(v) *La faible intégration entre les approches d'industrialisation liées aux exportations ou aux importations.* La situation actuelle est marquée par l'opposition entre les deux approches comme si elles étaient incompatibles.

(vi) *Les contraintes de l'économie politique et les structures productives dominées par des opérateurs étrangers.* La situation actuelle est marquée par : le système productif national contrôlé par les capitaux étrangers obéissant aux orientations de leurs donneurs d'ordre souvent indépendants voire antagoniques aux objectifs nationaux de développement ; les capitaux nationaux

généralement bloqués dans le très CT développant une forte propension aux importations et aux activités de spéculation ; les capitaux publics bloqués dans les activités peu rentables et souvent objet à une gestion peu rentable (mauvaise gouvernance...) ; la forte sensibilité des décideurs publics aux groupes d'intérêt ou pressions lobbyistes.

(vii) *La faible capacité de préparation ou de maturation des projets industriels et infrastructurels bancables.* La situation actuelle est caractérisée par : l'impréparation, l'immaturité des projets industriels et infrastructurels ; l'absence des ressources (financières et humaines) pour la maturation des projets ; l'absence de cohésion entre les acteurs impliqués ; la multiplication des projets « éléphants blancs ».

(viii) *La faible capacité de mobilisation des financements auprès des bailleurs de fonds internationaux.* La situation actuelle est marquée par : la faible capacité de montage de projets industriels et d'infrastructures bancables ; le faible accès aux guichets de financement disponibles pour la préparation des projets notamment d'infrastructures bancables ; la faible notation financière du pays (note B attribuée par Standard & Poors et Fitch Ratings).

(ix) *La faible capacité de l'Etat à exercer efficacement sa fonction d'actionnaire ou de propriétaire des entreprises publiques et des autres entités d'intervention.* La situation actuelle est marquée par : la défaillance d'une gouvernance efficiente des entreprises publiques et des autres entités publiques d'intervention ou d'exécution ; le management inefficace des sociétés d'Etat ne répondant à aucune logique d'ingénierie industrielle et dépendant fortement des budgets de l'Etat ; l'existence des entreprises publiques qui font des pertes dans les mêmes secteurs où les entreprises privées font des gros bénéfices.

## CHAPITRE 4 : CHOIX STRATEGIQUE ET PLAN D' ACTIONS DU SECTEUR INDUSTRIE ET SERVICES

### 4.1. VISION DU SECTEUR

**449.** La vision du secteur est largement définie par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef des forces armées, dans le cadre de ses discours. Les citations ci-après en donnent le contenu :

- « Nous avons besoin en effet d'une politique industrielle ambitieuse. Il n'y a pas de grand pays sans industrie. » « Même notre agriculture, dont j'aime à dire qu'elle est notre principale richesse, a vocation, elle aussi, à devenir industrielle ». Extrait du Message du Chef de l'Etat à la Nation 31 Décembre 2014.
- « En 2016, le pari majeur pour notre pays reste la création des conditions d'une véritable industrialisation. L'émergence ne se conçoit pas sans une industrie viable. » Extrait du Message du Chef de l'Etat à la Nation 31 Décembre 2015
- « Une économie moderne ne saurait se concevoir sans l'existence d'un secteur industriel performant. Nous disposons d'un Plan Directeur d'Industrialisation qui définit les contours et le contenu d'un projet d'envergure dans ce domaine. Sa réalisation sera une des tâches prioritaires du septennat. Par ailleurs, nous allons réaliser une véritable « révolution agricole » en modernisant nos moyens de production et en transformant davantage nos produits agricoles. Cela devrait aller de pair avec la mise à disposition de nouveaux équipements, magasins de stockage et routes d'accès. Ainsi pourrait se conforter notre statut de grenier de l'Afrique Centrale. »  
Extrait du Discours du Chef de l'Etat lors de la prestation de serment le 6 novembre 2018.

**450.** Ces extraits des discours du Président Paul Biya prononcés pendant la mise en œuvre du DSCE 2009-2019 (première phase de la vision 2035) confirme la vision du secteur de l'industrie et des services qui est de devenir un Nouveau Pays Industrialisé (NPI) à l'horizon 2035.

**451.** C'est dans cette perspective que le Plan Directeur d'Industrialisation adopté en décembre 2016 a retenu comme **vision de l'industrialisation du Cameroun** deux (02) perspectives spécifiques en cohérence avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et la Zone de Libre-Echange Continentale : (i) à l'horizon 2035 : le Cameroun devient le Commutateur (*fournisseur d'énergie électrique*), le Nourricier (*fournisseurs des produits agro-industriels*) et l'Equipementier (*fournisseur de biens d'équipement*) de la CEEAC + Nigeria ; (ii) à l'horizon 2050, le Cameroun est l'Usine de la Nouvelle Afrique industrielle.

**452.** Cette vision de devenir NPI à l'horizon 2035 se traduisant par un fort rayonnement commercial (fournisseur d'énergie, des produits agro-alimentaires et de biens d'équipement) en zone CEEAC+ le Nigéria guide la formulation des orientations stratégiques pour le Plan National de Développement 2020-2030.

### 4.2. CHOIX STRATÉGIQUES ET PLANS DES SOUS-SECTEURS MOTEURS D'INDUSTRIALISATION DU CAMEROUN

#### 4.2.1. Industrie de l'énergie

**453.** En raison de l'importance, de la diversité et de la densité de son couvert forestier, ainsi que son abondante végétation naturelle, le Cameroun apparaît comme un grand réservoir d'énergie biomasse. Par ailleurs, le Cameroun dispose de réserves de gaz non négligeables. Enfin, en raison de son positionnement géographique privilégié sur le globe terrestre, le Cameroun d'un fort potentiel hydroélectrique et bénéficie d'un ensoleillement continu intéressant dans une perspective photovoltaïque.

**454.** Cependant, le Cameroun affiche un grand déficit d'offre d'énergie électrique depuis plus d'une décennie. Or, pour faire face à une demande conséquente d'énergie pour un développement industriel accéléré, il devient impératif pour le Cameroun d'adopter une véritable stratégie de sécurisation de l'offre nationale d'énergie.

**455.** A cette demande nationale d'énergie, il convient de prendre en compte les besoins importants des pays voisins, au premier rang desquels ceux du géant voisin, le Nigéria, dont la seule demande projetée à l'horizon de 2020 est en mesure de

justifier la réalisation d'importants ouvrages de production hydroélectriques sur ses Bassins hydrologiques. En outre, la forte demande mondiale en produits végétaux destinés à la transformation en énergie biomasse est une excellente opportunité pour les exportations camerounaises de denrées-énergie. Se fondant sur ce potentiel robuste et dense en ressources énergétiques, le Cameroun se donne pour ambition de devenir le commutateur de l'Afrique Centrale (CEEAC) et du Nigeria.

**456.** Cette vision impose une restructuration robuste et conséquente du secteur national de l'énergie et la mise en cohérence des grands compartiments de l'organisation de ce secteur avec les enjeux en présence et les défis à relever, à court, moyen et long terme, depuis la production, jusqu'à la *distribution* en passant par le nœud critique des réseaux interconnectés nationaux et régionaux actuels et futurs.

#### ORIENTATIONS STRATEGIQUES

**457.** (i) *BIEN UTILISER LA BIOMASSE.* La biomasse en général, et le bois en particulier, constituent en 2015 la source de près de 70 % de l'énergie consommée au Cameroun. Elle restera encore la source principale à l'avenir. Il est donc important que l'on s'organise pour l'utiliser de manière adéquate et rationnelle tout en respectant les règles de développement industriel durable.

**458.** (ii) *CONSOMMER MIEUX PAR ACTIVITE,* en développant des énergies alternatives pour la cuisson des *aliments*, pour les transports et pour les industries manufacturières.

**459.** (iii) *EXPORTER L'ENERGIE,* par un développement volontariste et robuste de l'important potentiel *hydroélectrique* national, d'une part, et la promotion de la production des dérivés énergétiques de la biomasse.

## PLAN D' ACTIONS

**Objectif sous-sectoriel :** Rationaliser l'utilisation de la biomasse et optimiser la consommation d'énergie pour dégager les excédents d'exportation d'énergie en CEEAC et le Nigéria

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
<p>(1) <b>Plan Gaz Naturel pour Véhicule (GNV).</b> Construction du réseau de gazoducs reliant Limbé et Kribi à Douala, Ebolowa, Yaoundé, Bafoussam et Bamenda pour commencer le basculement au gaz naturel pour véhicules (GNV) avec la collaboration des distributeurs. <b>La longueur totale du réseau en élargissant à toutes les villes de 5 000 habitants pourrait atteindre 6 000 km.</b></p> <p><b>Création en liaison avec la Plan GNV</b> des centrales à gaz de secours à Douala (300 MW), Yaoundé (300 MW), Bafoussam (100 MW) Bamenda (100 MW), Ebolowa (40 MW) et Limbé (40 MW) avec <b>une capacité à terme de 2 500 MW</b> en stand-by en zones urbaines.</p>	<p>MINEE/MINFO F</p>	<p>MINEPAT MINMIDT MINFI MINREX, MINDEF; MINFOF ;</p>
<p>(2) <b>Le Plan Forêt-Agroindustrie-Biomasse-Energie-Rail (FABER)</b> vise la production à terme de 80 Mt de matières sèches (MS) utilisables : (i) comme biomasse- énergie pour alimenter des centrales à biomasse d'une capacité totale de 2 500 MW, disséminées sur tout le territoire (permettant de porter l'électrification rurale partout) et la production de <b>70 Mt de granulés</b> pour la consommation nationale (30 % : 20 Mt) et l'export (70 % : 50 Mt).</p> <p>Le <b>Plan FABER</b> justifie la réalisation du <b>Plan Ferroviaire</b> par la construction des voies ferroviaires pour notamment la collecte et l'exportation du bois-énergie d'une longueur totale à terme de <b>8 000 km</b>.</p>		
<p><b>La première phase du Plan Ferroviaire</b> est calibrée pour construction de <b>1850 Km</b> qui comprend : (i) une longueur de <b>1 720 km pour le désenclavement de l'Est et du Sud</b>, pouvant être financés en engageant ainsi les produits de déboisement de 465 000 ha pour les technopoles du sud et de l'Est ; (ii) 130 km pour le tronçon Limbé-Edéa à couvrir par les transports de personnes sur Douala-Yaoundé et de marchandises diverses.</p> <p>DEMARRAGE DU PLAN FERROVIAIRE GRACE AUX TECHNOPOLES. Par les technopoles, il sera possible de réaliser <b>un triple gain</b> : (i) Plantation industrielle et transformation en vue de l'export ; (ii) Transformation et exportation de la biomasse : bois au démarrage, puis déchets de la plantation et de la transformation ; (iii) Réalisation de Voies Ferrées favorisant l'industrialisation.</p>		
<p>(3) <b>Le Plan d'exportation d'énergie électrique (P3E)</b> consiste à mettre en place : (i) des équipements hydroélectriques (barrages- réservoirs, centrales) pour augmenter la capacité de production nationale de <b>14 000 MW pour 70 TWh/an</b> ; (ii) les interconnexions en THT avec les réseaux des pays environnants pour exporter à terme 50TWh/an d'énergie électrique au Nigeria et aux Etats de la CEMAC (Tchad &amp; RCA).</p>		
<p>(4) <b>Le Plan d'énergie solaire thermique (PEST)</b> consiste à doter les 5 millions de ménages camerounais au milieu de la décennie 2020-2030 d'équipements solaires (four et chauffe-eau) qui permettrait aux camerounais d'obtenir gratuitement plus de 70 % de l'énergie consommée par les ménages, et même</p>		

**Objectif sous-sectoriel :** Rationaliser l'utilisation de la biomasse et optimiser la consommation d'énergie pour dégager les excédents d'exportation d'énergie en CEEAC et le Nigéria

### Actions majeures envisagées

Responsables  
tête de file

Autres  
Administrations  
Publiques

plus de 90 % pour les ménages les plus démunies.

#### 4.2.2. Agro-industrie

Pendant 30 ans, de 1960 à 1990, le Cameroun s'était fixé pour objectif de réaliser son autosuffisance alimentaire. Or, à l'ère de la mondialisation, avec l'ouverture quasi généralisée des frontières, cet objectif doit être couplé avec les contraintes liées aux règles internationales des échanges et leurs répercussions sur la balance des paiements en général, et la balance commerciale en particulier.

Dans le même temps, les habitudes alimentaires ont subi une évolution favorisée par une plus grande facilité d'approvisionnement des villes par le marché international ; l'on note ainsi une augmentation significative des importations des denrées alimentaires notamment, le riz et le blé.

L'on constate par ailleurs que toute la Région Afrique Centrale (CEEAC) et le Nigeria ont connu des évolutions similaires, ouvrant un vaste champ de transactions commerciales aujourd'hui essentiellement captées par les produits alimentaires d'origine asiatique, européenne et américaine.

La conjonction de ces faits et évolutions devrait ouvrir des perspectives intéressantes pour le Cameroun. En conséquence, **le Cameroun se donne pour ambition de DEVENIR LE NOURRICIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEEAC) ET DU NIGERIA.**

Cette vision induit nécessairement la mise en conformité de : (i) la stratégie nationale de production agro-industrielle ; (ii) l'organisation de la logistique de collecte, de transport, de conservation et de conditionnement et ; (iii) la stratégie de la

grande exportation de la production agro-industrielle.

#### ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Sept (07) plans prioritaires de développement agro-industriel sont ciblés. Alors que les six (06) premiers plans (coton, cacao-café, huile de palme, sucre, caoutchouc et riz) visent la réalisation des technopoles (Zones Economiques Spéciales) aux fins de l'atteinte des objectifs majeurs agro-industriels rappelés plus haut, le septième plan quant à lui est un plan d'accompagnement pour désenclaver les grands bassins de production agricole, d'abord l'Est et le Sud du Cameroun puis ceux de la partie septentrionale avec pour objectif de desservir les grandes zones frontalières avec les pays voisins. Il s'agit notamment des plans agro-industriels structurants suivants :

- (i) Plan Coton ;
- (ii) Plans Cacao-Café ;
- (iii) Plan Huile de Palme ;
- (iv) Plan Sucre ;
- (v) Plan Caoutchouc ;
- (vi) Plan Riz ;
- (vii) Démarrage du Plan Forêt-Agroindustrie-Bois Energie-Rail (FABER).

**460.** Outre la pertinence de ces différents plans, les modalités de leur préparation, financement et les mécanismes de leur mise en œuvre opérationnelle seront déterminés notamment dans le cadre d'accords de partenariats stratégiques de référence avec des opérateurs industriels et financiers de classe internationale.

## PLAN D' ACTIONS

**Objectif sous-sectoriel :** Approvisionner les marchés de l'intérieur et de la CEEAC + Nigéria en produits alimentaires de 2ème et 3ème transformation au travers la valorisation plus poussée des matières premières locales et la promotion des exportations.

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
Développement et Opérationnalisation des technopoles agroindustriels structurants sur le territoire national avec <b>sept (07) plans prioritaires :</b>	MINADER	MINMIDT
(i) <b>Plan Coton visant une production de 400 000 T avec 10 Technopoles</b>		MINEPIA
(ii) <b>Plan Café-Cacao visant 640 000 T/cacao et 160 000 T/café avec 30 Technopoles</b>		MINDEF
(iii) <b>Plan Huile de Palme visant 1 000 000 T avec 30 Technopoles (en partage avec Cacao-Café)</b>		MINEPAT
(iv) <b>Plan Sucre visant 500 000 T avec 04 Technopoles</b>		MINEE
(v) <b>Plan Hévéa-Caoutchouc avec 30 Technopoles (en partage avec Cacao-Café)</b>		MINFOF
(vi) <b>Plan Riz visant 900 000 T avec 10 Technopoles</b>		MINFI
(vii) <b>Démarrage du Plan FABER -Forêt-Agroindustrie-Biomasse-Energie-Rail</b>		MINRESI
		MINPMEESA
		MINEPDED

Renforcement de l'intégration des filières agroindustrielles aux autres sanctuaires (énergie, numérique), socles (financement, infrastructures) et piliers (forêt-bois) industriels structurants ;

Amélioration de la compétitivité des agro-industries par le renforcement et la pérennisation des programmes de mise à niveau.

**Projets de la SNI :** (i) Création d'une Unité polyvalente de séchage des fruits et légumes issus de l'agriculture biologique et conventionnelle ; (ii) Création d'une unité de fabrication de manioc précuit emballé sous vide et de farine panifiable de manioc ; (iii) Complexe intégré de production et transformation des noix de cajou

**Projet de la CCIMA :** Création d'une Unité de Transformation Industrielle du Manioc à Douala-Bali

### 4.2.3. Numérique

**461.** L'industrie, nul n'en doute aujourd'hui, est le socle de la création de la richesse et incorpore de plus en plus de services en amont et en aval. Le développement de ceux-ci est explosif grâce à la Révolution Numérique dont le berceau est l'Amérique du Nord (Etats-Unis). C'est certainement l'un des faits les plus marquants de l'Humanité après la 1<sup>ère</sup> Révolution Industrielle apparue en Europe au 18<sup>ème</sup> siècle et celle de la Révolution Agraire apparue au Néolithique 8000 ans avant Jésus Christ.

**462.** La Révolution Numérique rompt le concept de matière première avec lequel était familiarisé le genre *humain*. L'information, donnée immatérielle, est l'intrant essentiel du numérique ; elle innerve tous les rapports humains et ceux des Nations. Et son traitement est au cœur de toutes les activités productives, commerciales, administratives, éducatives, culturelles, etc. Le phénomène de globalisation lui-même, s'il n'en résulte pas nécessairement de façon mécanique, tire néanmoins toute sa prégnance de ce nouvel art de vivre, de faire et de savoir-faire dominer par la puissance de l'invisible, dans un nouvel environnement économique en effervescence, caractérisé notamment par

l'avènement d'une nouvelle économie, celle de la connaissance qui s'alimente aux sources de l'industrie du savoir.

**463.** Dans ce contexte, le Cameroun est confronté au double défi de son industrialisation accélérée et *transformatrice* de l'économie, d'une part, et de son insertion dans la dynamique des technologies de l'information et de la communication d'autre part, la neutralisation de la fracture numérique étant l'enjeu final.

D'où le Pari pour une Vision Holistique Souveraine dans le Numérique. Ce pari est articulé autour de six (06) objectifs fondamentaux :

- (i) Reconfigurer l'écosystème numérique national ;
- (ii) Construire l'infrastructure numérique conséquente ;
- (iii) Sécuriser globalement les réseaux ;
- (iv) Développer la production des contenus numériques ;
- (v) Accroître & diversifier les usages et services numériques ;
- (vi) Accroître substantiellement la contribution du numérique au PIB.

#### ORIENTATIONS STRATEGIQUES

**464. Reconfiguration de l'architecture de pilotage de l'Economie Numérique.** Dans cette optique, deux (02) stratégies sont retenues : (i) mettre en place un Haut Commandement du Numérique (PRC, Mindef, *Renseignements*, Minpostel, Minepat, Mincom, *MinIndustrie*, ANTIC) et (ii) définir le périmètre numérique de sécurité pour l'Etat (les points sensibles).

**465. Appropriation comme «Enjeu de Souveraineté» la maîtrise par l'Etat des compartiments : fabrication et services du Numérique.** Trois (03) stratégies sont retenues cet égard : (i) Régler la question CAMTEL pour en faire le numéro1 au Cameroun à très court terme (3 ans maximum) puis au minimum le n°3 en zone CEEAC + Nigéria ; (ii) Lancer une initiative de Fonderie communautaire d'investissement minimal de 2000 M FCFA et (iii) s'intégrer dans le marché de l'assemblage ouest africain avec le rapprochement d'un Opérateur de référence (investissement mini de 50 millions d'USD pour un marché de 4000 M CFA – avec une cible de 40% de part de marché)

## PLAN D' ACTIONS

**Objectif sous-sectoriel :** Faire évoluer le Cameroun dans le Top 5 des meilleurs pays africains les plus avancés en matière de révolution numérique tout en garantissant une sécurité globale accrue de la Souveraineté de l'Etat.

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
Mise en place d'un Haut commandement du numérique	PRC	Mindef, Minpostel,
Définition du périmètre numérique de sécurité pour l'Etat		Minepat, Mincom,
Réglage de la question CAMTEL pour en faire le numéro 1 au Cameroun puis au minimum le n°3 en zone CEEAC + Nigéria		Minmidt, ANTIC, ART
Lancement d'une initiative de Fonderie communautaire d'investissement de 2000 milliards FCFA		
Intégration du Cameroun dans le marché de l'assemblage ouest africain par rapprochement avec un acteur majeur dans la zone UEMOA (investissement mini de 50 millions d'USD pour un marché de 4000 milliards FCFA -- avec une cible de 40% de part de marché)		

### 4.2.4. Forêt-Bois

**466. REPERE N°1 :** L'ECOSYSTEME FORESTIER DU CAMEROUN DEVIENT LE FOURNISSEUR DE L'ENERGIE THERMIQUE ET DES PRODUITS FINIS À BASE DE BOIS À LA NOUVELLE AFRIQUE INDUSTRIELLE ET AU MONDE ENTIER.

- Toutes les 360 essences de bois des forêts du Cameroun sont bien connues et commercialisées ;
- 100% des parties de l'architecture aérienne et souterraine de l'arbre sont exploitées ;
- Toutes les grumes sont transformées dans les Zones de Transformation Industrielle (ZTI) ;
- Les activités de transformation des ressources forestières se font au sein des Complexes Industriels Intégrés (CII), avec un profil technologique le plus long possible pour en augmenter la valeur ajoutée ;
- Les Entreprises soumissionnaires sont des Entreprises à Facteur d'Intégration Avéré (EFIA) ;
- L'Office National du Bois (ONB), en collaboration étroite avec l'Interprofession, catégorise tous les produits du Marché Intérieur du Bois (MIB), les normalise de concert avec l'Agence Nationale des Normes et de la Qualité (ANOR) et imprime

des catalogues pour tous les acteurs du Pilier Forêt-Bois ;

- Les Produits forestiers normalisés et étiquetés se vendent et s'achètent à la Société Camerounaise de Dépôt des Produits Forestiers (SCDPF) et ses succursales réparties dans les 10 régions de Cameroun ;
- Les magasins et boutiques des Produits forestiers gérés par des opérateurs économiques sont réglementés par l'Etat (comme les pharmacies) en ce qui concerne leur implantation géographique et sont distribués sur toute l'étendue du Territoire National. Ces magasins et boutiques ne vendent que des Produits forestiers certifiés et tracés ;
- L'Etat retient progressivement et au rythme de la fin des contrats de concession de certains Unités Forestières d'Aménagement (UFAs) jusqu'à 75% des UFAs pour la régulation du MIB et pour la mise en œuvre du PLAN FORET AGRO-INDUSTRIE BOIS – ENERGIE – RAIL ;
- Le Cameroun devient le **Commuteur** de la CEEAC / NIGERIA et un **Equipementier** (Fourniture de meubles dans les pays de la CEEAC et du NIGERIA).



**467. REPERE N°2 : DURABILITE DE LA RESSOURCE FORESTIERE**

- En général, la biomasse terrestre croît de 180 milliards de tonnes chaque année. Or 5% seulement de cette croissance annuelle est utilisé par l'homme. La biomasse est une ressource abondante et renouvelable et ayant un très faible impact environnemental négatif.

**468. REPERE N°3 : LES BOIS DE PLANTATION, UNE OPTION AYANT UN AVENIR CERTAIN**

- En plus de l'application du Code Forestier pour l'aménagement durable des ressources forestière, le PDI recommande vivement une organisation volontariste et rationnelle de création et de gestion des plantations forestières, comme une excellente voie d'avenir pour la production de la matière première ligneuse.
- L'anticipation, en amont de la Société Camerounaise de la Pâte et du Papier (SOCAPAP) de BENG BIS proposée, pour mettre sur pied un programme de plantation des eucalyptus qui sont des essences à croissance rapide et à fibres longues, très prisées dans la fabrication du papier de qualité supérieure.

**469. REPERE N°4 : GESTION DES FORÊTS COMMUNALES ET DES FORÊTS COMMUNAUTAIRES**

- La responsabilisation, à court terme, de l'Office National du Bois (ONB) pour la gestion du domaine permanent de l'Etat (UFAs) et du domaine non permanent de l'Etat (Forêts

Communes et Forêts Communautaires), l'exploitation des forêts communales et des forêts communautaires devant se faire de manière professionnelle sur le même schéma que les UFAs. Les produits issus de ces forêts subiront le même conditionnement et seront revendus à la SCDPF. Les bénéfices issus de ces ventes seront partagés selon des règles mises sur pied d'accord partie entre les concernés et l'Etat.

**470. ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

**471. ORIENTATION N°1 : RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE DU PILIER FORET – BOIS**

- Création des Structures Opérationnelles de Gestion, de Production et de Commercialisation des Produits Forestiers ;
- Renforcement des Dispositions Légales et Réglementaires ;
- Création et opérationnalisation de l'architecture complète des complexes industriels intégrés (CII).

**472. ORIENTATION N°2 : CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE FORMATION TECHNIQUE, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE (IFTTP)**

- Création des infrastructures de Formation Technique et Technologique ;
- Création des infrastructures de Formation Professionnelle ;
- Création des petites entreprises d'entretien routier (PEER) ;
- Mise en place des péages routiers spéciaux (PRS) dans les zones de transformation intégrée (ZTI) pour les véhicules transporteurs de marchandises (VTM) pour financer et pérenniser les activités des PEER dans les ZTI.

## PLAN D' ACTIONS

**Objectif sous-sectoriel :** Faire du massif forestier camerounais le pilier de lancement du plan ferroviaire, de l'exportation de l'énergie et du développement d'une filière hautement intégrée aux autres filières industrielles

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
<b>Renforcement de la Bonne Gouvernance du Pilier Forêt – Bois (BGI).</b>	MINFOF	MINMIDT
Création et Organisation de l'Office National du Bois (ONB).		MINEPAT
Création et Organisation de la Société Camerounaise de Dépôt des Produits Forestiers (SCDPF).		MINFI
Création et Organisation de la Société Camerounaise de la Pâte et du Papier (SOCAPAP).		MINCAF
		MINADER
		MINEE
		MINT
Création et Organisation de la Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Forestiers (CSPPF).		
Création et Organisation de la Zone de Transformation Industrielle (ZTI).		
Création et Organisation des Complexe Industriel Intégré (CII).		
Ouverture de Grands magasins de vente en Gros des produits de la SCDPF avec vocation à devenir des Champions Nationaux Privés (CNP).		
Ouverture des Magasins de vente en Demi - Gros des produits de la SCDPF.		
Ouverture des Petits Magasins de vente en Détail des produits de la SCDPF.		
<b>Renforcement des Dispositions Légales et Réglementaires.</b>		
Interdiction de transport de grumes hors de la Zone de Transformation Industrielle (ZTI) sauf pour des grumes pédagogiques à destination des C3AMB (Centre Agréé d'Apprentissage des Arts et Métiers du Bois) et autres destinations autorisées par la loi.		
Obligation de compléter l'usine de 1 <sup>ère</sup> transformation par une unité de séchage (il n'y a pas obligation à ce que l'unité de séchage appartienne au propriétaire de l'usine de 1 <sup>ère</sup> transformation) : Application de la Logique des CII.		
Obligation pour les détenteurs des UFAs d'accepter que les opérateurs économiques utilisant les déchets disponibles après exploitation puissent accéder à ces déchets à l'intérieur des UFAs, les parcs grumes en forêt ou dans les parcs déchets usine (signature de contrat avec les sous-traitants).		
Passage de 12 m <sup>3</sup> à l'hectare à 25 m <sup>3</sup> à l'hectare pour la Régulation du MIB à travers la SCDPF sur toute l'étendue du territoire camerounais.		
<b>Renforcement des Dispositions Légales et Réglementaires (suite)</b>		
Octroi de 75% des UFAs à l'ONB pour la Gestion et la Régulation du MIB et pour la		

**Objectif sous-sectoriel :** Faire du massif forestier camerounais le pilier de lancement du plan ferroviaire, de l'exportation de l'énergie et du développement d'une filière hautement intégrée aux autres filières industrielles

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
-----------------------------	---------------------------	----------------------------------

mise en œuvre du PLAN FABER : BOIS-ENERGIE-RAILS.

Octroi à la SOCAPAP d'EDEA (Procédé Kraft (basique)) de l'UFA qui avait été attribuée à la défunte CELLUCAM. 80% des industries papetières dans le monde utilisent le Procédé Kraft.

Octroi à la SOCAPAP de BENG BIS (procédé Bi- Sulfite (acide)), d'une UFA attenante à sa future implantation.

#### **Création et opérationnalisation de l'architecture complète des Complexes Industriels Intégrés (CII)**

Création et opérationnalisation de l'Architecture complète du CII d'EDEA avec pour noyau central : la Pâte et le papier (Procédé Kraft) de la SOCAPAP d'une capacité de 450.000 tonnes/an.

Création et opérationnalisation de l'Architecture complète du CII de BENG BIS avec pour noyau central : la Pâte et le papier (Procédé Bisulfite) de la SOCAPAP d'une capacité de 300.000 tonnes/an.

#### **Création des infrastructures de Formation Technique, Technologique et professionnelle.**

(i) Création d'Une Ecole des Arts et Métiers du Bois ; (ii) Création des IUT Bois

Création de Centres Agréés d'Apprentissage des Arts et Métiers du Bois (C3AMB)

Création des Centres de Mutualisation des Ressources Techniques et Technologiques (CMR2T) pour les PE, les TPE et les Artisans. Une espèce de Village Bois pour permettre aux artisans de mutualiser les équipements communs (Cellules de séchage, etc.) et d'être visible donc de pratiquer une activité formelle.

#### **Renforcement de la Bonne Gouvernance d'Accompagnement du Pilier Forêt – Bois**

Création des Petites Entreprises d'Entretien Routier (PEER)

Mise en place des Péages Routiers Spéciaux (PRS) dans les ZTI pour les Véhicules Transporteurs de Marchandises (VTM) pour financer et pérenniser les activités des PEER dans les ZTI.

#### **4.2.5. Textile-Confection-Cuir**

**473.** Elle comporte deux (02) branches principales : (i) la branche des industries du textile et de la confection et, (ii) la branche des industries du cuir et de la fabrication des chaussures.

**474.** En raison, d'une part, de ses caractéristiques intrinsèques et, de son emprise territoriale sur la quasi-totalité de la zone septentrionale du pays, d'autre part, ce Pilier Industriel Structurant constitue un important enjeu pour l'économie nationale, sur le triple plan industriel, socioéconomique et de l'aménagement du territoire. En dépit d'importants

atouts, historiques et naturels, son développement fait face aujourd'hui à de nombreuses contraintes qui entravent et pénalisent un essor harmonieux des activités qui le composent.

**475.** En effet, la culture du coton a été introduite au Cameroun, comme dans divers pays africains contrôlés par la France, à la fin de la Deuxième guerre mondiale, et au Cameroun plus précisément en 1951. Son intensification et son développement, en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, est portée par deux organismes publics français, à savoir : (i) l'Institut de Recherche du Coton et des Textiles exotiques (IRCT), créée en 1946, pour appuyer la production cotonnière à travers la recherche variétale et (ii) la Compagnie Française pour le Développement des Textiles (CFDT), créée en 1949, pour organiser la culture. Cet effort d'approvisionnement et de sécurisation des sources de matières premières en général, et du coton en particulier, est animé par une volonté politique de l'Hexagone qui éprouvait des difficultés à importer notamment le coton des Etats-Unis d'Amérique et des colonies britanniques d'Asie.

**476.** C'est dans ce contexte qu'est créée la SODECOTON (Société de Développement du Coton), avec pour mission principale l'encadrement des paysans-producteurs pour favoriser la production et les exportations en volume du coton fibre en France.

**477.** La création, en 1964, de la CICAM, spécialisée dans la filature et le tissage de fibres de coton, apparaissait alors comme une amorce d'intégration industrielle.

**478.** A ce jour, non seulement la production des fibres est restée à un seuil peu significatif (92 890 tonnes en 2012/2013) pour impulser une dynamique robuste de filière, mais surtout le taux de transformation locale est inférieur à 3%, alors qu'il atteignait 15% au début des années 1980.

**479.** Pendant ce temps, le ravitaillement de la dizaine de milliers d'acteurs de la confection est assuré par des importations plus ou moins contrôlées, l'équipement en tenues des différents Corps de l'Etat

: militaire, police, et civil, est étranger, situation que vient aggraver les importations de la friperie. C'est dans ce contexte qu'il est urgent et impératif de réorganiser et de restructurer ce Pilier, dont le coton est le facteur moteur et déterminant.

**480.** Cette transformation structurelle du secteur nécessite, en conséquence, **une Vision cohérente et compatible avec les enjeux en présence : Transformation structurelle intégrée** du secteur ; elle porte sur les défis majeurs suivants à relever : (i) Augmenter la production cotonnière nationale au seuil de 600 000 tonnes/an à l'horizon 2025; (ii) Intégrer la transformation industrielle de la fibre locale pour atteindre un taux minimum à 50% à l'horizon de 2035 ; (iii) Fournir les grands Corps de l'Etat, en tenues et équipements vestimentaires incorporant au moins 60% du coton camerounais.

#### ORIENTATIONS STRATEGIQUES

**481.** ORIENTATION N°1 Scénario n°1 : Fusion CICAM/SODECOTON. La fusion CICAM/SODECOTON vise : (i) l'encadrement des coton-culteurs et l'accroissement de la production du coton fibre en amont ; (ii) la valorisation de 50% au moins de la fibre de coton ; (iii) le ravitaillement de toutes les entreprises de la filière en tissus écrus et autres intrants locaux.

Scénario n°2 : Installation d'une nouvelle capacité de filature de 300 000 t/an.

**482.** ORIENTATION N°2 : ENCADREMENT DE LA CULTURE. En soutien à l'augmentation des capacités de filature, mise en œuvre des actions en vue de l'accroissement des rendements à la culture du coton, notamment par : (i) l'introduction de variétés plus performantes ; (ii) le financement des canaux d'irrigation ; (iii) le préfinancement des engrais et pesticides ; (iv) l'aide au financement des équipements de culture et de préparation des récoltes (égrenage).

**483.** ORIENTATION N°3 : REDEPLOIEMENT DE L'INDUSTRIE DU CUIR ET DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES SUR TOUTE L'ETENDUE DU TERRITOIRE NATIONAL

## PLAN D' ACTIONS

**Objectif sous-sectoriel :** Valoriser et transformer le coton et les produits du textile tout en redéployant l'industrie du cuir sur toute l'étendue du territoire national

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
<p><b>Scénario 1 : Fusion CICAM/SODECOTON</b></p> <p>Fusionner la CICAM/ et la SODECOTON pour une intégration optimale</p> <p>Renouvellement et renforcement des capacités industrielles de la Mégastructure</p> <p>Mise en place d'un Centre Technique du Textile</p> <p>Création des champions régionaux</p> <p>Transformation d'au moins 50% de la production de coton produit, soit 600 000 tonnes</p> <p>Institution de la commande publique, 50% pour les tenues de l'armée (police, gendarmerie, militaires, sapeurs-pompiers, etc.)</p> <p>Sécurisation de l'industrie du textile avec pour objectif spécifique la réduction de 20% par an de la contrebande, la fraude et la contrefaçon</p>	MINADER	MINEPIA MINMIDT MINEPAT
<p><b>Scénario 2 : Délocalisation de nouvelles unités industrielles de filature de l'Inde et de la Turquie</b></p>		
<p>Appui à l'installation de nouvelles unités de filature de 300 000 t/an</p>		
<p><b>Encadrement de la culture du Cotton</b></p>		
<p>Introduction de variétés plus performantes</p>		
<p>Financement des canaux d'irrigation</p>		
<p>Préfinancement des engrais et pesticides</p>		
<p>Aide au financement des équipements de culture et de préparation des récoltes (égrenage)</p>		
<p><b>Valoriser les produits issus de la trituration de la graine</b></p>		
<p>Redéploiement des usines de trituration de la SODECOTON ; Appui à la création des champions nationaux et sous-régionaux</p>		
<p>Renforcement de la capacité des acteurs dans le domaine de la commercialisation des produits du coton ; Elaboration des normes nationales</p>		

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
<b>Redéploiement de l'industrie du cuir et de la fabrication de chaussures sur toute l'étendue du territoire national</b>	MINEPIA	MINADER MINMIDT
Organisation de la profession		MINEPAT
Création d'un centre national de tri des cuirs		
Renforcement et redéploiement des capacités industrielles des tanneries existences		
Création de nouvelles unités industrielles de fabrication des produits du cuir (chaussures...etc.)		
Sécurisation des approvisionnements qualitatifs des entreprises industrielles de l'industrie du cuir créées		
Mettre en place des clauses de sauvegarde pour l'émergence des chaussures de friperie ou de seconde main.		
Formation et renforcement de l'encadrement technique.		
Redéploiement de la TANICAM et NOTACAM		
Renforcement de la recherche sur le passage du cuir brut au cuir fini		

#### 4.2.6. Mines-Métallurgie-Sidérurgie

**484.** Le potentiel minier national, puissant catalyseur de développement infrastructurel et énergétique, vecteur d'une industrialisation endogène cohérente et instrument d'un processus d'aménagement équilibré et équitable du Territoire national.

**485.** Cette vision reposant essentiellement sur un dispositif de projets/programmes intégrés et axés sur la valorisation optimale des ressources minières du pays, dans une logique d'augmentation décisive de la production industrielle et de croissance soutenue de la valeur ajoutée manufacturière, d'une part, et de création de bassins d'emplois stables et pérennes, d'autre part.

#### **486.** ORIENTATIONS STRATEGIQUES

**487.** **ORIENTATION N°1 :** Sécurisation des conventions minières par une réorientation de la politique d'attribution des conventions minières aux transnationales et une souscription des contrats de

couverture afin de sortir les grands projets miniers d'un certain enlèvement.

**488.** **ORIENTATION N°2 :** Soutien actif des meilleures entreprises locales intervenant dans la chaîne de *valorisation* minière, par des mesures incitatives permettant d'accroître leurs capacités de production et d'améliorer leur profil technologique.

**489.** **ORIENTATION N°3 :** Encadrement systématique des filières artisanales dans la prospection, l'exploitation et la commercialisation de l'or et des minéraux précieux (diamant, saphir, corindon, etc.) et dans les métiers de la joaillerie, afin d'améliorer le contrôle de l'État sur les circuits de commercialisation et, ainsi en accroître les retombées positives socio-économiques au niveau national.

**490.** **ORIENTATION N°4 :** Valorisation accrue des matériaux de construction par : (i) l'accélération de la prospection des gisements de calcaire pour accroître l'accroissement et l'intégration de la

branche de production du ciment ; (ii) le Développement de la filière des pierres ornementales et de pavement et (iii) réforme de la réglementation sur les carrières afin de les rendre accessibles aux grands travaux de l'État.

**491.** ORIENTATION N°5 : Modernisation de l'infrastructure géologique par la production et la mise à jour des cartes à grande échelle (Échelles supérieures ou égales à 1/200 000) pour faciliter

### PLAN D' ACTIONS

**Objectif sous-sectoriel :** Capitaliser le dynamisme des opérateurs nationaux du secteur pour enfin valoriser le riche potentiel des ressources minières et amorcer le démarrage des grands projets miniers à moyen terme

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
Etudes d'actualisation/réévaluation stratégique des projets phares : Extension d'Alucam à Edéa, Méga aluminerie de Kribi, Fer de Mbalam, Nickel-Cobalt de Lomié, Rutile d'Akonolinga, Calcaire de Mintom sous le fleuve Dja.	MINMIDT	MINRESI MINESUP
Exploitation et valorisation industrielle de l'Or et du Diamant.		MINEPAT
Implantation d'un Laboratoire national d'analyse et d'expertise des substances minérales.		MINFI MINCAF
Stimulation et organisation de partenariats stratégiques entre la SNH (opérateur gazier) et des opérateurs nationaux détenteurs de permis miniers dans le Fer (Groupe Bocom, Caminex, Sinosteel, etc.)		MINT
Désenclavement des principaux sites miniers et amélioration de la qualité des moyens de production (énergie, eau, etc.)		
Accroissement de l'efficacité des projets de prospection par des cartes mieux renseignées (échelles supérieures ou égales à 1/200 000) et une IST à jour		
Amélioration des moyens techniques des établissements de formation, et promotion des plans de formation ciblés aux spécialités de l'industrie ;		
Promotion de l'expertise nationale par l'utilisation rationnelle des RH		
Développement de la créativité et l'innovation		
Accélération de l'harmonisation des politiques, législations et réglementations minières afin de diminuer les barrières institutionnelles et favoriser le libre échange		
Contribution au développement des filières de l'industrie du ciment, de la pierre (marbrerie, pierre ornementale), et des minéraux (minéraux utiles et précieux).		

l'exploration des gisements et la diversification des minerais et des matériaux.

**492.** ORIENTATION N°6 : Renforcement des capacités institutionnelles en créant et/ou en équipant des laboratoires nationaux de recherche et d'enseignement pour leur permettre de réaliser des prestations performantes et qualifiantes de haut niveau dans les métiers de l'industrie minière.

### 4.2.7. Hydrocarbures-Raffinage

#### VISION

**493.** (i) *Valoriser* au mieux le potentiel d'hydrocarbures, avec une priorité pour le gaz.

**494.** (ii) *Créer* une pétrochimie à partir du gaz (engrais par la filière ammoniac-urée, chimie du méthanol) et intégrée avec le raffinage (oléfinespropylène, aromatiques).

**495.** (iii) Accroître le raffinage pétrolier pour (i) épouser la croissance de la demande camerounaise en produits pétroliers, (ii) préempter la demande régionale en capacité de raffinage, ceci grâce à une *restructuration* financière et technique robuste et ambitieuse de la SONARA actuelle, opération à renforcer avec un projet de 2<sup>e</sup> raffinerie à Kribi, dont la finalité est la création d'un pôle de raffinage-pétrochimie en région CEEAC.

**496.** (iv) Provoquer la mutation du raffinage pétrolier en bio-raffinage, en alignement avec les engagements internationaux de lutte contre le changement climatique, de réduction des émissions de GHG/CO2 et de développement durable, l'enjeu étant de préempter la demande future en bio-carburants de 2<sup>e</sup> génération (biomasse), au plan régional et international.

**497.** (v) Positionner la SNH en qualité d'Opérateur institutionnel stratégique de référence et bras séculier de l'Etat sur le Pilier Hydrocarbures-Raffinage-Pétrochimie.

#### ORIENTATIONS STRATEGIQUES

**498.** ORIENTATION N°1 : Valoriser le potentiel pétrolier, afin de maintenir le flux des revenus pétroliers, *intéressant* pour l'équilibre financier du budget de l'Etat et sa contribution au développement du Cameroun.

**499.** ORIENTATION N°2 : Directement par la SNH et au travers des accords d'association avec les *partenaires* internationaux, développer l'exploration et la récupération assistée sur les bassins productifs actuels, et s'assurer que le potentiel de nouveaux bassins on-shore au Nord est exhaustivement exploré.

**500.** ORIENTATION N°3 : Actualiser, et valoriser le potentiel pétrolier de la presqu'île de Bakassi.

**501.** ORIENTATION N°4 : S'assurer que le cadre législatif et fiscal (code pétrolier, code gazier) reste incitatif pour *l'exploration* et la production des ressources hydrocarbures du Cameroun, l'actualiser si nécessaire.

**502.** ORIENTATION N°5 : Augmenter l'effort de prospection géophysique, - exploration pour accroître les réserves, *maintenir* et augmenter la production.

**503.** ORIENTATION N°6 : Valoriser au mieux le potentiel gazier et actualiser le Plan Gazier, compte tenu de la *réévaluation* des ressources, de l'évolution du contexte gazier international et des opportunités locales de valorisation.

**504.** ORIENTATION N°7 : Développement de la pétrochimie [méthanol-carburant & oléfines (éthylène, propylène)].

**505.** ORIENTATION N°8 : Restructuration et augmentation de la capacité de la SONARA avec intégration d'une unité de production de bitumes, indépendamment ou en synergie avec un projet de conversion et de transformation du schéma de raffinage, pour pré-empter la demande régionale à portée (CEMAC) et plus largement l'Afrique de l'Ouest.

**506.** ORIENTATION N°9 : Projet d'une nouvelle raffinerie à vocation régionale à Kribi de taille 5 millions tonnes/an.



## PLAN D' ACTIONS

**Objectif sous-sectoriel :** Opérer une profonde mutation dans le secteur pétrolier amont et aval d'une part et valoriser le potentiel par la diversification des activités pour soutenir l'industrialisation intégrée du pays d'autre part.

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
<b>Valorisation du potentiel pétrolier et gazier national</b> Création d'unités de fabrication des consommables métallurgiques ; Création d'unités de fabrication des consommables des forages (casing, boue, etc) ; Création d'unités de fabrication de bitume ; Création d'unités de fabrication des lubrifiants. Constructions métallurgiques ; Création d'une plateforme de Réparations et/ou constructions navales ; Mise en place d'un centre de traitement de données E&P Fabrication des bouteilles de gaz domestique ; Restructuration de la SONARA (Plans Managérial, Technique, Financier) pour un raffinage compétitif et soutenable	MINMIDT	MINR ESI MINE SUP MINE PAT MINF I MINC AF
<b>Projets SNH</b> Construction d'une usine d'engrais à Njonji par Limbé ; Construction d'un centre de traitement à gaz à Douala/Limbé/Kribi ; Extension de la distribution du gaz aux industries de la ville de Douala ; Construction du pipeline Limbé-Douala-Bafoussam-Yaoundé Installation et exploitation d'une usine flottante de liquéfaction de gaz naturel à Kribi Fourniture de gaz à la centrale thermique de Kribi Construction des installations de stockage et d'un poste de chargement des camions citernes de GPL Extension de la centrale thermique de Kribi Promotion de l'utilisation du gaz naturel comme carburant pour véhicule Pilotage par la SNH de la stratégie du pilier hydrocarbures-raffinage-pétrochimie Promotion de l'exploitation et valorisation des réserves de : Fer, Bauxite, Nickel-Cobalt, Rutile, Or et Diamant.	MINMIDT	MINR ESI MINE SUP MINE PAT MINF I MINC AF

### 4.2.8. Chimie-Pharmacie

#### VISION

**507.** (i). Bâtir une industrie chimique camerounaise compétitive, intégrée à l'économie camerounaise, pour servir le marché national et régional (CEEAC) + Nigéria.

**508.** (ii). Promouvoir un tissu industriel de PME innovantes, dynamiques et en croissance, en « compétition » dans des filières et clusters (pôles de compétitivité) sectoriels et territoriaux.

**509.** (iii). Développer une filière intégrée hydrocarbures/raffinage/pétrochimie permettant d'alimenter une industrie chimique aval (plasturgie, chimie de spécialités et de formulation, cosmétique et pharmacie) en produits chimiques de base et polymères à des coûts compétitifs.

**510.** (iv). Construire des filières intégrées en agro-industrie (chimie – industrie agroalimentaire) pour l'huile de palme et le caoutchouc, en vue du développement des industries cosmétiques et d'une oléo-chimie (« chimie verte »).

**511.** (v). Créer les conditions d'émergence et de développement d'une industrie pharmaceutique nationale intégrée et cohérente.

#### ORIENTATIONS STRATEGIQUES

CREER LES CONDITIONS D'UNE INDUSTRIE CHIMIQUE DYNAMIQUE, COMPETITIVE AU PLAN NATIONAL ET REGIONAL

**512.** Pour les industries chimiques, pharmaceutiques et cosmétiques constituées d'un tissu industriel de PMI/PME souffrant généralement d'un manque structurel de compétitivité, caractérisées par une taille insuffisante et une fragmentation excessive, les orientations stratégiques pour combler ces

#### **PLAN D' ACTIONS**

**Objectif sous-sectoriel :** Développer et faire émerger un tissu d'industries du secteur chimique hautement intégrées à l'économie nationale

handicaps et faiblesses sont articulées autour des points suivants :

- L'amélioration structurelle de la compétitivité coûts, par : Groupements ou coopératives d'achats pour augmenter les volumes d'achat, améliorer le pouvoir de négociation par rapport aux fournisseurs internationaux, mutualisation de structures d'achats, de logistique de transports et de stockages,
- La constitution de filières intégrées agro-industrielles centrées sur des : (i) Palmeraies-raffinage d'huiles, agro-alimentaire, savonneries et cosmétiques, oléochimie ; (ii) Plantations d'hévéas, transformation du caoutchouc.
- La structuration et la consolidation de pôles de compétitivité ou « clusters » sectoriels ou territoriaux, en priorité pour l'industrie cosmétique, les savonneries et la plasturgie, en favorisant : (i) la croissance et le regroupement d'entreprises pour obtenir les économies d'échelles et de moyens, l'émergence de « champions nationaux » à même d'entraîner le secteur chimique sur les marchés régionaux et internationaux, puis la mise en communs des moyens Marketing + Commercialisation (GIE, représentations commerciales) sur des marchés Exports. (ii) les échanges Formation – Industrie – Recherche dans ces pôles de compétitivité, pour former des professionnels de la chimie, aptes à la recherche/développement et à l'innovation.

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
Créer les conditions d'une industrie chimique compétitive : (i) <input type="checkbox"/> Amélioration de la compétitivité coûts : Groupement d'achats ; (ii) Constitution des filières agrochimie intégrées (huile de palme, caoutchouc) ; (iii) Création des Pôles de compétitivité – clusters territoriaux ou sectoriels,	MINMIDT	MINRESI MINESUP MINEPAT
Mise à niveau les entreprises du secteur Chimie : INNOVER, PRODUIRE, VENDRE, maîtriser les fondamentaux QHSE		MINFI MINSANTE
Développement d'un Etat « Pro-BUSINESS » pour la Chimie, en améliorant prioritairement les conditions logistiques et l'infrastructure.		
Création d'une filière intégrée PETROCHIMIE-PLASTURGIE		
Création d'une filière intégrée OLEOCHIMIE et CHIMIE VERTE		

**Objectif sous-sectoriel :** Développer et faire émerger un tissu d'industries du secteur chimique hautement intégrées à l'économie nationale

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
-----------------------------	---------------------------	----------------------------------

Emergence d'une industrie PHARMACEUTIQUE, axée prioritairement sur les Génériques – Médicaments essentiels et sur les Médicaments traditionnels

#### 4.2.9. Construction-Services-Professionnels-Scientifiques-Techniques

##### VISION

**513.** L'industrie de la construction générale comprend la construction complète outres des bâtiments d'habitation, d'immeubles de bureaux, de magasins et d'autres bâtiments à usage public et utilitaire, de bâtiments de ferme, etc., mais **d'ouvrages de génie civil** tels que les autoroutes, voies publiques, ponts, tunnels, voies ferrées, terrains d'aviation, ports et ouvrages hydrauliques, réseaux d'irrigation, et les autres projets hydrauliques, systèmes d'irrigation, réseaux d'égouts, **d'installations industrielles**, conduites et lignes électriques, installations sportives, etc.

**514.** Cette filière industrielle qui représente 4,91% du PIB en 2016 a un lien structurel et fonctionnel direct avec les **activités professionnelles, scientifiques et techniques** (en particulier les *activités d'architecture et d'ingénierie plus spécifiquement l'ingénierie et le management des projets de construction*) ayant un poids de 5,73% du PIB en 2016.

**515.** Dans l'optique d'un modèle de croissance économique tiré par l'industrie manufacturière et le développement technologique une stratégie d'industrialisation accélérée et transformatrice doit tirer *avantage* d'une industrie de la construction performante et compétitive mettant l'accent sur l'excellence opérationnelle dans la préparation et la réalisation des projets de construction notamment d'usines et d'infrastructures.

**516.** Elle a pour vocation d'être **un vecteur majeur pour garantir la réussite des projets industriels et infrastructurels** intervenant dans la mise en œuvre de la stratégie d'industrialisation accélérée et transformatrice de l'économie camerounaise et réduire au minimum le nombre projets « d'éléphants blancs ».

##### ORIENTATIONS STRATEGIQUES

**517.** ORIENTATION N°1 : Structurer, articuler et optimiser le lien opérationnel et fonctionnel entre l'industrie de la construction et les activités professionnelles, scientifiques et techniques en mettant l'accent sur l'excellence opérationnelle dans la préparation et la réalisation des projets industriels et d'infrastructures.

**518.** ORIENTATION N°2 : *Bâtir* une industrie performante et compétitive de la construction en arriant la filière aux meilleures normes et pratiques internationale des métiers d'ingénierie et de construction.

**519.** ORIENTATION N°3 : Bâtir une forte capacité nationale de management de projets et programmes industriels et *infrastructurels* en alignement opérationnel avec les normes et bonnes pratiques internationales en vigueur dans ce domaine.

**520.** ORIENTATION N°4 : Créer les conditions favorisant le développement des ordres nationaux des disciplines *professionnelles* critiques en vue de garantir leur contribution à l'impératif d'industrialisation accélérée et transformatrice de l'économie nationale.

## PLAN D'ACTION

**Objectif sous-sectoriel :** Être un vecteur majeur pour garantir la réussite des projets industriels et infrastructurels et réduire au minimum le nombre projets « d'éléphants blancs ».

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
Arrimer la filière de la construction aux meilleures normes et pratiques internationale des métiers d'ingénierie et de construction	MINTP/ MINEPAT	MINMIDT MINRESI
Réforme des ordres nationaux de diverses disciplines professionnelles en leur confiant une mission de contribuer à l'arrimage aux normes internationales en vigueur dans chaque profession en liaison avec l'ANOR		MINESUP
Création des ordres nationaux dans les professions déterminantes pour la préparation et la réalisation des projets de construction (industriels et infrastructurels) notamment l'ordre des ingénieurs en informatique, l'ordre des ingénieurs de télécommunications, l'ordre des experts financiers, l'ordre des experts en management de projet, l'ordre des experts en marketing, l'ordre des ingénieurs industriels, l'ordre des ingénieurs de mines, l'ordre des ingénieurs textile, etc.		
Promotion des partenariats/parrainages (groupements) entre les firmes d'ingénierie et de construction locales et les grandes firmes de réputation internationale		
Constituer un fichier actualisé de meilleures firmes d'ingénierie et de construction par sous-secteur moteur de l'industrialisation du Cameroun		
Bâtir une forte capacité nationale de management de projets et programmes industriels et infrastructurels en alignement opérationnel avec les normes et bonnes pratiques internationales en vigueur dans ce domaine	MINTP/ MINEPAT	MINMIDT MINRESI MINESUP
Création et mise en place de l'ordre national des experts en management de projet avec une mission de contribuer à l'arrimage aux normes internationales en vigueur dans la profession en liaison avec l'ANOR		
Conduire la transposition au niveau national des principales normes internationales en vigueur dans le domaine du management des projets, programmes et portefeuilles.		
Réviser et adapter la réglementation sur la préparation ou la maturation des projets d'investissement ;		
Mettre en œuvre un programme de développement des compétences spécialisées ou des capacités techniques en management de projets, programmes et portefeuilles.		

### 4.3. CHOIX STRATÉGIQUES ET PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES AUTRES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

#### VISION

**521.** Les autres sous-secteurs d'activités industrielles interviennent en complément ou en soutien des sous-secteurs moteurs de l'industrialisation accélérée dans la formation et la croissance du PIB, des exportations et de l'emploi. Il s'agit des branches d'activités suivantes :

- (i) Imprimerie & reproduction ;
- (ii) Caoutchouc et plastiques ;
- (iii) Machines et matériels y compris le matériel électrique ;
- (iv) Matériels de transport ;
- (v) Eau, d'assainissement et de gestion des déchets et dépollution.

### PLAN D' ACTIONS

**Objectif sous-sectoriel :** Intervenir en complément aux sous-secteurs moteurs de l'industrialisation dans la formation et la croissance du PIB, des exportations et de l'emploi

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
Réformes du cadre légal et réglementaire de la gestion des déchets centrée sur la libéralisation du marché et la pénalisation de l'insalubrité	MINDUH et MINEPDED	MINDDEL; MINAT; MINEPAT; CTD
Décentralisation et responsabilisation des CTD dans la gestion des déchets en le partenariat avec le secteur privé		

### 4.4. CHOIX STRATÉGIQUES ET PLAN DES SERVICES NON FINANCIERS

#### VISION

Les sous-secteurs de services non financiers interviennent aussi en complément et en accompagnement des sous-secteurs moteurs de l'industrialisation accélérée avec une contribution forte à la croissance du PIB, des exportations et de l'emploi. Il s'agit des branches d'activités suivantes :

- (i) Commerce ;
- (ii) Transport ;
- (iii) Tourisme ;
- (iv) Information et communication hors TIC ;
- (v) Immobilier ;
- (vi) Services relatifs à l'emploi ;

#### ORIENTATIONS STRATEGIQUES

**522.** **ORIENTATION N°1 :** Pour chacun des autres sous-secteurs d'activités industrielles, les actions de droit commun sont mises en œuvre. Le caractère favorable du climat des affaires sera également bénéfique pour ces sous-secteurs.

**523.** **ORIENTATION N°2 :** Certaines réformes spécifiques seront formulées et mises en œuvre pour le compte de certains sous-secteurs. Dans cette optique, des actions sont planifiées et mises en œuvre pour une régulation adéquate de la filière de gestion des déchets allant dans l'optique de la libéralisation à court terme de ce marché (*suppression du monopole d'HYSACAM*) en cohérence avec la décentralisation.

- (vii) Arts, spectacles et loisirs.

#### ORIENTATIONS STRATEGIQUES

**524.** **ORIENTATION N°1 :** Pour chacun des sous-secteurs de services non financiers, une combinaison est faite par des actions spécifiques de réformes sectorielles visant la résolution des problèmes et des actions de droit commun. De plus, le caractère favorable du climat des affaires sera également bénéfique pour ces sous-secteurs.

**525.** **ORIENTATION N°2 :** Pour le développement du commerce intérieur, l'instauration et la préservation d'une concurrence saine et effective requiert **la transformation de la Commission Nationale de la Concurrence en une Autorité de la Concurrence** en conformité avec les meilleures

pratiques *internationales* en vigueur en la matière. De plus, **un régime juridique adapté** est nécessaire pour la réforme de toutes les structures spécialisées de régulation sectorielle. Pour le commerce extérieur, des actions spécifiques sont requises pour accompagner le développement des exportations en Afrique et dans le monde.

**526. ORIENTATION N°3 :** Pour le développement du transport, des actions de réformes sont  
**PLAN D' ACTIONS**

nécessaires pour (i) **la réglementation et la régulation adéquate du transport aérien intérieur** notamment la suppression du monopole de CAMAIR-CO, la promotion du fret aérien, l'interfaçage avec l'Armée de l'Air ; (ii) **la réglementation et régulation adéquate du transport ferroviaire** notamment par la mise en place d'une autorité de régulation spécialisée (suppression du monopole de CAMRAIL) en cohérence avec les bonnes pratiques internationales.

**Objectif sous-sectoriel :** Intervenir en accompagnement des sous-secteurs moteurs de l'industrialisation avec une contribution forte à la croissance du PIB, des exportations et de l'emploi.

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
<p>Commerce</p> <p>Transformer la commission nationale de la concurrence en une Autorité Nationale de la Concurrence dotée des pouvoirs et des ressources adaptés pour la régulation du marché intérieur</p> <p>Réformer et adapter le statut juridique des institutions de régulation sectorielle et veiller à la cohérence du système national</p> <p>Développer l'infrastructure qualité notamment la normalisation, les règlements techniques (normes rendues obligatoires), la métrologie et déployer ses outils concernant la surveillance du marché par l'ANOR</p> <p>Supprimer/interdire les importations des produits issus de la brocante et la friperie</p> <p>Mettre en place un mécanisme efficace d'évaluation des pratiques commerciales de partenaires extérieurs et prendre des mesures adéquates de protection de l'industrie locale conforme au système de l'OMC (normes, contingentements...)</p> <p>Modernisation des mécanismes de contrôle et de répression des fraudes commerciales ainsi que de promotion de la saine concurrence</p> <p>Renforcement des capacités des associations de défense de droit des consommateurs et des structures en charge de leur encadrement</p>	<p>MINCOMMERCE</p>	<p>MINMIDT</p> <p>MINEPAT</p> <p>MINFI</p> <p>MINSANTE</p> <p>MINDEF</p> <p>MINEPIA</p> <p>DGSN</p> <p>MINJUSTICE</p>
<p>Transport</p> <p>Création d'une compagnie nationale de fret aérienne</p> <p>Création d'une compagnie nationale de ferries</p> <p>Développement des services de transports urbains électriques sur rail (Skytrains, Métro, tramway)</p>	<p>MINT</p>	<p>MINEPAT</p> <p>MINMIDT</p> <p>MINFI</p> <p>MINDUH</p>

**Objectif sous-sectoriel :** Intervenir en accompagnement des sous-secteurs moteurs de l'industrialisation avec une contribution forte à la croissance du PIB, des exportations et de l'emploi.

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
Fourniture d'un combustible alternatif (gaz naturel pour véhicule -GNV pour réduire les couts de transport des produits)		
Développement des services de transport par la construction du chemin de fer (mise en œuvre du plan ferroviaire avec 8000 Km)		
Libéraliser le transport aérien national et renforcer les pouvoirs de régulation de la CCAA		
Libéraliser le secteur du ferroviaire et mettre en place une Autorité spécialisée de régulation en tenant compte du développement projeté du chemin de fer		
Reformer l'Autorité portuaire en renforçant ses pouvoirs et ses ressources		
Tourisme	MINTOUL	MINAC MINPMEESA MINDUH MINFI MINCAF MINSEC MINEDUB MINSUP MINCOM
Promouvoir les partenariats publics\privés dans le domaine des services touristiques		
Élaborer une offre d'incitations au développement des entreprises dans le tourisme y compris dans l'hôtellerie (foncier, etc.)		
Veiller à l'application des normes dans les services hôteliers		
Développer les attractions touristiques et favoriser la création des offices de tourisme (national, communaux et intercommunaux)		
Vulgarisation de la carte touristique ; promotion des sites et évènements culturels ;		
Éducation des populations à la culture touristique		
Information et communication hors TIC	MINCOM	MINEPAT MINAC MINMIDT MINTOUL MINESUP
Reformer le cadre légal et règlementaire de la publicité en lien avec l'économie de marché et le commerce électronique ou en ligne		
Reformer le Conseil de la publicité en vue d'une régulation efficiente du marché des services publicitaires dans le contexte des TIC		
Réforme du cadre légal et règlementaire sur secteur de l'information et la communication en cohérence avec la révolution numérique		
Mise en place d'une Autorité Nationale de la Communication (en remplacement de la Conseil National de la Communication) dotée des pouvoirs et des ressources appropriées pour la régulation du secteur		
Immobilier		

**Objectif sous-sectoriel :** Intervenir en accompagnement des sous-secteurs moteurs de l'industrialisation avec une contribution forte à la croissance du PIB, des exportations et de l'emploi.

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
Accroître substantiellement l'offre publique et privée de logement en lien avec le déficit estimé à 1 millions de logements.	MINDUH	MINCAF
Étendre et accroître la disponibilité des réserves foncières		MINTP
Promotion des matériaux locaux permettant de réduire les coûts de réalisation des logements		MINPMEESA
Fixer les règles transparentes pour la distribution des logements sociaux		MINMIDT
Promotion du partenariat public privé dans la construction des logements sociaux par secteur privé		MINEPAT
La réalisation du Projet pilote de construction de 10 000 logements à Yaoundé et ses environs		MINESUP
Aménagement préalable des nouveaux quartiers urbains		MINRESI
Services liés à l'emploi		
Mise en œuvre d'un programme national de promotion des services d'accompagnement à l'emploi en cohérence avec la stratégie nationale de l'emploi intégrant en l'occurrence :	MINEFOP	MINEPAT ;
i) la révision de la réglementation de la branche d'activité qui concerne les services relatifs à l'emploi ;		MINTSS ;
(ii) organiser la filière des services relatifs à l'emploi afin de faciliter le développement des entreprises spécialisées (placement du personnel, recrutement, gestion des ressources humaines, formation du personnel, etc.) ;		MINMIDT
(iii) développer des incitations relatives à l'emploi des jeunes ;		MINFI
(iv) revoir les missions et les ressources du FNE en vue de le rendre plus efficace et plus professionnel.		MINJEC
Arts, spectacles et loisirs	MINAC	MINJEC,
Elaboration et mise en œuvre d'un plan robuste de valorisation, d'exploitation et de maintenance des infrastructures de football en cours de construction en vue d'obtenir un retour sur investissement adéquat		MINSEP,
Elaboration et mise en œuvre d'un plan de développement des services culturels notamment la music, le cinéma et le livre.		MINEPAT MINMIDT MINEDUB MINES MNESUP

#### 4.5. CHOIX STRATÉGIQUES ET PLAN DE TRANSFORMATION DU SECTEUR FINANCIER

##### VISION

**527.** La vision de procéder aux réformes indispensables pour transformer le système financier

du Cameroun en un hub financier de premier rang dans le Golfe de Guinée et soutenir activement l'industrialisation du pays.

##### ORIENTATIONS STRATEGIQUES

**528.** ORIENTATION N°1 : Créer un cadre légal, réglementaire, prudentiel et fiscal adapté pour



chaque segment ou filière de l'écosystème financier y compris le crédit inter-entreprise (délais de paiement).

**529.** ORIENTATION N°2 : Attirer les apporteurs de capitaux (investisseurs et diaspora) et les *professionnels* dans les différentes filières de l'écosystème financier.

**530.** ORIENTATION N°3 : Densifier la bancarisation et compléter l'intermédiation financière par la mise en place des filières manquantes.

**531.** ORIENTATION N°4 : Accompagner la structuration des entreprises et le développement de leur capacité à lever les financements localement et à l'international.

**532.** ORIENTATION N°5 : Introduire et développer la filière de la finance islamique.

**533.** ORIENTATION N°6 : Développer des initiatives structurantes sur l'éducation financière et l'accroissement des compétences spécialisées.

## PLAN D' ACTIONS

**Objectif sous-sectoriel :** Transformer le système financier du Cameroun en un hub financier de premier rang dans le Golfe de Guinée en vue de soutenir activement l'industrialisation du pays.

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
<p>Inclusion financière</p> <p>Étendre l'ouverture des agences et bureaux de la banque centrale (BEAC) au moins dans les 10 régions et au mieux les 58 départements</p> <p>Développement des services publics monétaires par la BEAC aussi bien aux entreprises (système de cotation du risque de crédit des entreprises, diagnostic financier découlant de la centrale des bilans, accompagnement des entreprises de toutes tailles, études économiques de base) qu'aux particuliers (moyens de paiement, fichier d'incidents de paiement, surendettement, contrôle du service bancaire minimum garanti).</p> <p>Mettre en place des infrastructures financières diversifiées intégrant les systèmes de paiement y compris le mobile money, les marchés monétaire, bancaire, financier et boursier et des assurances.</p> <p>Mettre en œuvre un plan d'inclusion financière visant la fourniture du service bancaire minimum garanti par un réseau de plus en plus vaste d'agences bancaires et d'établissement de microfinance</p> <p>Mettre en plan un programme d'incitation à la transformation des établissements de microfinance en banques commerciales pour porter le nombre de banques à 30 à l'horizon 2030</p> <p>Financement local des investissements et des exportations</p> <p>Mise en place effective de la Caisse de Dépôts et Consignation (CDC)</p> <p>Transformation de la Banque Camerounaise des PME en une institution de financement des investissements ou Créer une Banque de Développement ou d'investissement</p> <p>Transformer la SNI en fonds souverain</p> <p>Créer un fonds de garantie pour accompagner le financement des PME et des projets</p>	MINFI/PRC	MINEPAT, MINMIDT, MINREX, UMAC, BEAC, COBAC, COSUMAF MINDEF MINMIDT MINPMEESA

**Objectif sous-sectoriel** : Transformer le système financier du Cameroun en un hub financier de premier rang dans le Golfe de Guinée en vue de soutenir activement l'industrialisation du pays.

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
porteurs		
Promouvoir l'accroissement des institutions spécialisées dans le crédit-bail afin d'augmenter l'offre de financement de cette filière		
Créer une Banque d'Import-Export (EXIM BANK) ou une agence de crédit d'exportation		
Promouvoir de développement accéléré des assurances et leur apport dans le financement de l'économie		
Création en partenariat technique avec une agence internationale de renom, l'agence camerounaise de notation financière		
Mettre en place un cadre légal, réglementaire et prudentiel du capital-investissement conforme aux meilleurs standards internationaux en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.	MINFI/PRC	MINEPAT, MINMIDT, MINREX, MINDEF
Inciter activement de la BEAC, la COBAC et l'UMAC à réglementer le métier de banque de financement et d'investissement en liaison avec le développement du marché financier en vue de financer adéquatement les investissements et l'industrialisation des pays de la CEMAC		MINMIDT MINPMEESA UMAC, BEAC, COBAC,
Réforme du Crédit Foncier du Cameroun (CFC) pour accompagner le développement de l'immobilier et du logement		COSUMAF
Réforme du Fonds d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) pour densifier l'offre de financement aux CTD		
Financement international des investissements et des exportations		
Mettre en place un programme d'attraction spécifique par des ciblage des investisseurs (cadre réglementaire attractif) en liaison avec les secteurs moteurs de l'industrialisation		
Elaboration des guides et diffusion des informations sur les différents guichets de financement		
Transformer la CARPA en une agence de développement des partenariats techniques et financiers (PPP) en liaison avec les sous-secteurs moteurs de l'industrialisation		
Mise en place d'un programme d'assistance à la mobilisation des financements internationaux en faveur du secteur privé		
Crédit inter-entreprise ou délais de paiement		
Promulgation d'une loi sur les délais de paiement (crédit inter-entreprise) en vue d'assainir et de fluidifier le fonctionnement de l'économie.		

**Objectif sous-sectoriel :** Transformer le système financier du Cameroun en un hub financier de premier rang dans le Golfe de Guinée en vue de soutenir activement l'industrialisation du pays.

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
La loi doit prévoir la mise en place d'un observatoire des délais de paiement publiant un rapport annuel		
Finance islamique		
Inciter activement (utiliser les mécanismes possibles pour dialoguer avec les autorités) de la BEAC et la COBAC à réglementer la filière de la finance islamique pour diversifier l'offre de financement de l'économie.		
Apport de la Diaspora camerounaise		
Créer un fonds d'investissement axé sur la levée des fonds des migrants (fonds des migrants)		
Mise en place des dispositions légales pour l'encadrement des fonds de la diaspora		
Mettre en place les modalités d'accès à la double nationalité		
Rapatriement des capitaux		
Mettre en place un programme d'incitation au rapatriement des capitaux placés à l'étranger par les résidents camerounais en offrant des opportunités de placement et d'investissement.		
Développement des compétences financières		
Adopter un programme de développement des capacités techniques dans les divers métiers spécialisés de la finance		

#### 4.6. CHOIX STRATÉGIQUES ET PLAN RATTRAPAGE ET DE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

##### VISION

**534.** Bâtir une capacité nationale d'absorption et d'accumulation technologique permettant d'accélérer le rattrapage technologique dans les sous-secteurs moteurs de l'industrialisation accélérée et *transformatrice* de l'économie nationale.

##### ORIENTATIONS STRATEGIQUES

**535.** ORIENTATION N°1 : Au regard de la priorité à accorder au rattrapage technologique et à *l'innovation*, opérer une massification des d'investissement public pour le développement

accéléré des infrastructures technologiques tant au niveau national que régional.

**536.** ORIENTATION N°2 : Bâtir une infrastructure qualité intégrée, performante et compétitive en quatre (04) *variables* : la normalisation, la métrologie, l'évaluation de la conformité et la surveillance du marché.

**537.** ORIENTATION N°3 : Accroître substantiellement les investissements en capital humain pour répondre aux *besoins* de réalisation et d'exploitation des infrastructures industrielles tant au niveau national que régional, afin de disposer d'une masse critique croissante de professionnels qualifiés dans les sous-secteurs moteurs de l'industrialisation accélérée et *transformatrice* de l'économie.

## PLAN D' ACTIONS

**Objectif sous-sectoriel :** Bâtir une capacité nationale d'absorption et d'accumulation technologique permettant d'accélérer le rattrapage technologique dans les sous-secteurs moteurs de l'industrialisation accélérée et transformatrice de l'économie nationale

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
<p>Mise en place d'un plan robuste de rattrapage technologique et d'innovation axé sur trois (3) composantes :</p> <p>(i) <i>le développement accéléré de l'infrastructure technologique</i> intégrant notamment le réseau d'instituts de recherche et de laboratoires publics et privés intégrant en particulier la créations des instituts de recherche technologique dans les sciences de l'ingénieur (physique, chimie, électronique, informatique, aéronautique et astronautique) en lien avec les secteurs moteurs de l'industrialisation du pays ;</p> <p>(ii) <i>le développement accéléré de l'infrastructure qualité</i> (loi sur l'infrastructure qualité, normalisation accélérée, maîtrise de la métrologie industrielle par la création d'un institut national de la métrologie, développement de l'évaluation de la conformité par la création d'une agence nationale d'accréditation, renforcement de la surveillance du marché) ; et</p> <p>(iii) <i>le développement du capital humain spécialisé</i> à travers d'une part, la création d'un réseau intelligent des écoles d'ingénieurs et techniciens dans les secteurs moteurs de l'industrialisation, et d'autre part, un vaste programme de certification des compétences conforme à la norme ISO 17024 qui est indispensable pour le développement industriel.</p>	<p>MINMIDT et MINRESI</p>	<p>MINEPAT ; MINFI ; MINDEF ; MINREX ; MINESUP ; MINEE ; MINPOSTEL ; MINADER ; MINEPIA ; MINFOF ; Autres administrations</p>

Mettre en place l'Observatoire de l'Industrie et du Commerce (agence d'information technologique) et le Centre de Propriété Intellectuelle tel que le prévoit la charte des investissements.

Mettre en place un véritable programme de développement des technopoles/parcs industriel en cohérence avec les sous-secteurs moteurs de l'industrialisation (énergie ; agro-industrie, numérique, forêt-bois...).

### 4.7. CHOIX STRATÉGIQUES ET PLAN D'INCITATIONS AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

#### VISION

**538.** Aujourd'hui, l'arsenal institutionnel juridique de promotion des investissements repose principalement sur le tri-type suivant : (i) la loi n°2002-004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun, modifiée par la loi n°2004-20 du 22 juillet 2004 et par l'ordonnance n°2009-001 du 13 mai 2009 ; (ii) la loi n°2013/004 du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun ; (iii) la loi n° 2013/011 du 16 décembre 2013 régissant les Zones Economiques au Cameroun.

**539.** Au regard des priorités sectorielles définies en termes de sanctuaires et de piliers industriels structurant il est indispensable de **réformer le système d'incitations au développement des entreprises dans le but d'éviter la dispersion actuelle pour concentrer les ressources publiques prioritairement pour l'accélération de l'industrialisation.**

#### ORIENTATIONS STRATEGIQUES

**540.** ORIENTATION N°1 : Bâtir un dispositif rénové d'incitations (incitations générales et incitations spécifiques) **au développement des entreprises** (investissements et exportations) en combinant les huit (08) catégories d'instruments généralement admis au niveau international : (i) les incitations fiscales, (ii) les programmes d'attraction des investissements directs étrangers, (iii) les

programmes de formation professionnelle ; (iv) les zones économiques spéciales ; (v) les mesures de soutien commercial ; (vi) la commande publique ; (vii) les mécanismes financiers et (viii) les restructurations industrielles.

**541.** ORIENTATION N°2 : Constituer une masse critique d'entreprises « champions nationaux » représentant des fleurons ou têtes de proue dans les différents sanctuaires et piliers industriels.

**542.** ORIENTATION N°3 : Création des organes spécialisés conformément aux dispositions du Titre IV de la Charte des Investissements en République du Cameroun sur la promotion de l'initiative privée.

**543.** ORIENTATION N°4 : Faire des entreprises publiques des instruments d'accélération de l'industrialisation par leurs performances économiques et financières donc en fin de compte leur compétitivité exemplaire.

**544.** ORIENTATION N°5 : Bâtir des *mécanismes de suivi et d'évaluation des performances* des entreprises bénéficiaires des incitations, les mettre en œuvre suivant un timing approprié et prendre des mesures correctrices notamment les suspensions et les sanctions immédiates contre tout dérapage constaté.

## PLAN D' ACTIONS

Objectif sous-sectoriel : Reforme le système d'incitations au développement des entreprises dans le but d'éviter la dispersion actuelle pour concentrer les ressources publiques prioritairement pour l'accélération de l'industrialisation

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
Révision et application efficiente des lois et règlements sur les incitations tenant compte des spécificités sectorielles (revenir à la charte qui proposait des codes sectoriels à cet effet) et des PME/PMI locales pour l'émergence des champions nationaux et régionaux	MINMIDT MINEPAT	MINFI, MINEPAT, MINREX MINPMEESA,
Evaluation systématique de toutes les conventions en vigueur et prise des mesures correctrices conséquentes pour tout dérapage constaté		MINDEF; MINCOMMERCE
Mise sur pied d'un programme offensif d'attraction des IDE basé sur la mise en œuvre des plans dans les sanctuaires industriels nationaux et des piliers industriels structurants		MINESUP MINESEC MINEFOP
Révision et adaptation du dispositif d'incitation au développement des entreprises avec notamment la création et mise en place effective des zones économiques spéciales (technopoles, agropoles, parcs industriels, complexes industriels intégrés, etc.) en cohérence avec les sous-secteurs moteurs de l'industrialisation		API, APME
Mise en place effective de l'Autorité Nationale de la Concurrence et des régulateurs sectoriels dotés des pouvoirs et des ressources adéquates		
Mise en place une stratégie d'exportation fondée sur les sanctuaires et piliers industriels retenus : Création de l'agence de promotion des exportations tel que prévu dans la Charte des investissements		
Mettre en œuvre un programme de développement des entreprises et de l'entrepreneuriat intégrant notamment :		
(i) l'instauration des modules de l'entrepreneuriat dans les cursus scolaires et académiques ;		
(ii) la mise en place des incubateurs d'entreprises dans les universités et grandes écoles et les mettre en réseau ;		
(iii) la mise en place des pépinières d'entreprises dans chaque chef-lieu de		

Objectif sous-sectoriel : Reforme le système d'incitations au développement des entreprises dans le but d'éviter la dispersion actuelle pour concentrer les ressources publiques prioritairement pour l'accélération de l'industrialisation

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
(iv) région et les CTD ; la mise en place du Mois de l'Entrepreneur et de l'Institut de l'Entrepreneurship tel que prévus par la Charte des investissements.		

#### 4.8. CHOIX STRATÉGIQUES ET PLAN DÉFENSE ÉCONOMIQUE NATIONALE

##### VISION

**545.** Pour préserver de manière dynamique la sécurité économique de la Nation dans un contexte de guerre économique internationale, la vision est de se doter d'un dispositif national robuste de défense économique mobilisant adéquatement l'intelligence économique.

##### ORIENTATIONS STRATEGIQUES

##### **PLAN D' ACTIONS**

Objectif sous-sectoriel : Bâtir un dispositif national robuste de défense économique mobilisant adéquatement l'intelligence économique

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
Réviser le cadre légal et réglementaire de la défense nationale en articulant la défense économique avec la défense militaire et la défense civile	MINDEF	MINEPAT ; MINFI ; MINMIDT ;
Mise en place d'un dispositif de sécurité et de défense économique au service de l'industrialisation		MINREX ; MINAT ; DGSN ; DGRE

**546.** ORIENTATION N°1 : Adapter le cadre légal et réglementaire de la défense nationale en articulant la défense économique avec la défense militaire et la défense civile.

**547.** ORIENTATION N°2 : Dans l'optique d'une stratégie d'industrialisation accélérée et transformatrice du pays, la définition et la mise en œuvre d'un dispositif opérationnel de sécurité économique nationale comme un préalable de réussite économique et de progrès de la nation Camerounaise.

## CHAPITRE 5. : PLANIFICATION, DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI-EVALUATION ET DE REVISION

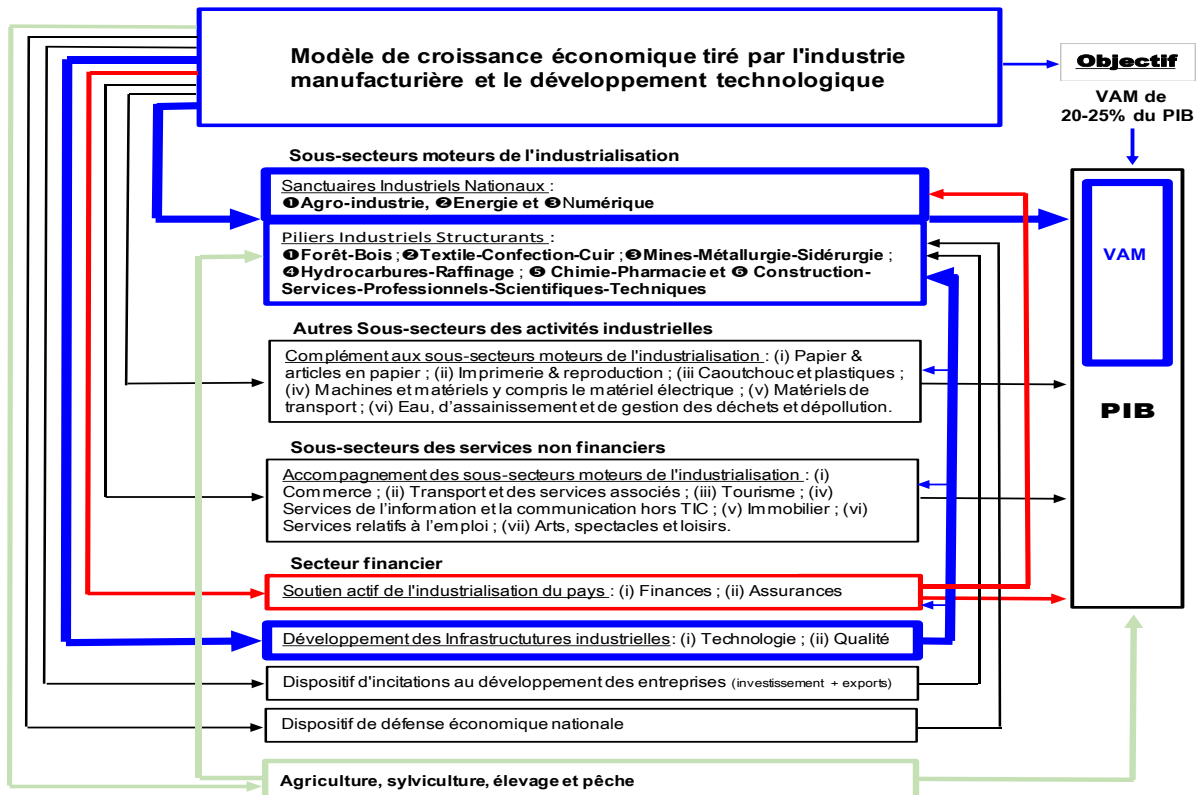
### 5.1. PLANIFICATION EFFICIENTE DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL

**548.** Au regard de la vision qui est celle de faire du Cameroun un Nouveau Pays Industrialisé à l’horizon 2035, l’exigence centrale de planification du développement national est de matérialiser l’impératif d’industrialisation accélérée et transformatrice de l’économie nationale dans le PND 2020-2030. Cette exigence se traduit par trois (03) aspects complémentaires à prendre en compte dans la planification du développement : (i) le passage rapide à un modèle de croissance tiré par l’industrie manufacturière et le développement technologique ; (ii) la primauté de la politique industrialisation accélérée et transformatrice dans le

plan national de développement et (iii) l’articulation adéquate la stratégie d’industrialisation transformatrice avec l’ensemble des autres stratégies et politiques publiques.

#### 5.1.1. Adoption d’un modèle de croissance économique tiré par l’industrie manufacturière et le développement technologique

**549.** Le schéma ci-après formalise le modèle de croissance économique tiré par l’industrie manufacturière et le développement technologique.



**550.** Dans le modèle de croissance économique en vigueur, l’industrie manufacturière représente actuellement 14-15% du PIB. L’orientation

stratégique majeure est d’adopter un modèle de croissance économique tiré par l’industrie manufacturière en la portant à une cible comprise

entre 25% et 30% du PIB à moyen (2025) et long terme (2030). La cible stratégique de 25 à 30% du PIB correspond à une performance comparable aux pays performants en matière d'industrialisation comme la Thaïlande ou la Malaisie.

**551.** En mettant l'accent sur le rattrapage technologique, ce modèle de croissance économique tirée par l'industrie manufacturière exige de faire passer la Productivité Totale des Facteurs (PTF) d'une contribution moyenne de 5-16% ces dernières années à une cible de 30-40% du taux de croissance du PIB à moyen et long terme. La cible stratégique de 30 à 40% correspond à une performance moyenne au niveau mondiale.

**552.** Un des impacts recherchés sur l'ensemble de l'économie est que la réussite de la transformation structurelle par la densification de l'industrie manufacturière et le développement technologique associé devra se traduire par la hausse de la productivité dans l'agriculture et sa modernisation du fait de la qualité de la demande des produits agricoles. Cette transformation structurelle de l'économie nationale devra être continue, inclusive et durable, se décline en trois (03) perspectives interdépendantes et complémentaires : (i) le basculement sectoriel progressif dans la structure économique ; (ii) le relèvement technologique dans les secteurs d'activité retenus et (iii) la diversification de la production, des exportations et de l'emploi.

### **5.1.2. Primauté de la stratégie industrialisation accélérée et transformatrice dans le plan national de développement**

**553.** L'impératif d'industrialisation accélérée et transformatrice de l'économie commande l'application dans les procédures et l'organisation de la planification du développement tant au niveau national que régional ou local, d'accorder une **primauté** c'est-à-dire *une place prioritaire et déterminante*, à la stratégie d'industrialisation tout en veillant à optimiser les relations avec les stratégies des autres secteurs et domaines de l'action publique.

**554.** Ainsi, la mise en cohérence et l'articulation de l'ensemble des autres composantes entrant dans le périmètre de la stratégie nationale de développement, devraient être guidées par un **principe de subordination** à l'impératif d'industrialisation du Cameroun.

Pour une coexistence complémentaire entre la stratégie nationale d'industrialisation et la stratégie sous-régionale, il sera nécessaire de faire recours au principe de subsidiarité.

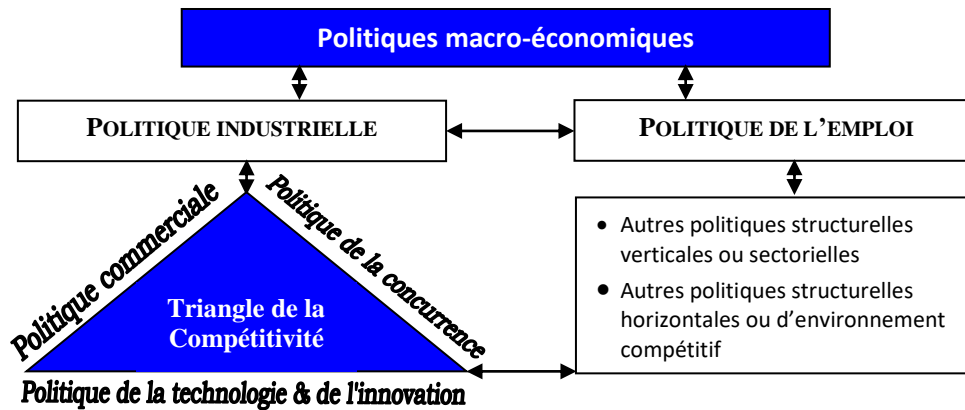
### **5.1.3. Articulation adéquate de la stratégie d'industrialisation transformatrice avec l'ensemble des autres stratégies et politiques publiques**

**555.** En matière de stratégie de développement économique, un enseignement de base est à considérer : un pays éloigné de la frontière technologique (le cas du Cameroun) ne devrait pas appliquer les mêmes politiques économiques que celui qui est proche ou à la frontière technologique (cas des États-Unis). Le Cameroun est éloigné de la frontière technologique et ne peut pas se contenter d'appliquer les politiques horizontales ou d'environnement compétitif (mesures qui concerne l'ensemble des secteurs sans discrimination contrairement aux politiques verticales qui concernent les secteurs spécifiques) sans les coupler aux politiques industrielles proactives et transformatrices. Ainsi, *la stratégie nationale de développement doit s'articuler autour d'une affirmation claire et explicite de l'impératif d'industrialisation accélérée se traduisant par une primauté des objectifs de développement industriel à toutes les étapes du chemin critique de la chaîne décisionnelle du Gouvernement*.

**556.** Dans la perspective de transformation structurelle de l'économie par une industrialisation accélérée, la figure .... ci-dessous définit l'articulation des stratégies et politiques publiques que le Gouvernement devrait appliquer dans ses processus et procédures stratégiques et opérationnelles.



Figure .... : Articulation adéquate des stratégies et politiques publiques



557. La primauté de la politique d'industrialisation transformatrice suppose une subordination claire et bien comprise de toutes les autres stratégies et politiques publiques (socio-économiques et structurelles). Parmi ces stratégies et politiques structurelles, une différenciation doit être faite.

558. Les trois (03) politiques économiques qui forment généralement « le triangle de la compétitivité » car elles portent et alimentent une politique d'industrialisation effective et efficiente sont : (i) la politique de la technologie, des normes et de l'innovation, (ii) la politique de la concurrence et (iii) la politique commerciale ou du commerce extérieur. La politique de la technologie et de l'innovation constitue le socle de base qui irradie et alimente la politique d'industrialisation accélérée et transformatrice et son indicateur de performance est le taux de croissance de la Productivité Totale des Facteurs (PTF). La politique de la concurrence alimente la politique d'industrialisation en créant un environnement de compétition et de rivalité par la quête de la productivité, de la qualité et de l'excellence productive et non la recherche des rentes. La politique commerciale ou du commerce extérieur permet de conquérir les parts de marché par l'exportation des produits manufacturés (intermédiaires ou finals) tant au niveau régional

qu'international grâce aux gains de productivité, à la qualité et l'excellence des produits.

559. Par ailleurs, la politique de l'emploi dont le but est d'agir sur le niveau de création d'emplois et de réduction du chômage ainsi que de la pauvreté bénéficie de l'efficacité de la politique d'industrialisation transformatrice. Le modèle de croissance économique tirée par l'industrie manufacturière et le développement technologique vise précisément à inclure un plus grand nombre de travailleurs par la création directe, indirecte et induite des emplois décents.

560. Les politiques de l'éducation et de la formation professionnelle, et des infrastructures (énergie, eau, transport, technologies de l'information & de la communication, etc.) doivent toutes être subordonnées à la politique d'industrialisation accélérée et transformatrice en cohérence avec la politique de l'emploi.

561. Au-dessus des politiques structurelles, sont positionnées, les politiques macroéconomiques. Sans préjudice de la quête de stabilité macroéconomique (équilibres intérieurs et extérieurs), les politiques monétaires et budgétaires doivent absolument être accommodantes aux objectifs de la stratégie d'industrialisation transformatrice.

## PLAN D' ACTIONS

Objectif sous-sectoriel : Matérialiser l'impératif d'industrialisation accélérée et transformatrice de l'économie nationale dans le Plan National de Développement 2020-2030

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
Adopter un modèle de croissance économique tiré par l'industrie manufacturière et le développement technologique	PRC	MINEPAT ; MINFI ; MINMIDT ;
Adoption et promulgation d'une loi d'orientation industrielle		MINDEF ;
Adoption et promulgation d'une loi sur la planification		MINREX
Mise en place d'une institution de pilotage sous la présidence du Chef de l'Etat (Haut-Commissariat à l'Emergence)		et tous les autres ministères sectoriels
Mise en place des outils de financement et d'interventions de l'Etat dans les secteurs productifs		
Repositionner l'Etat dans son rôle de développeur et d'investisseur de substitution dans certains secteurs clés		
Instituer des CDMT sectoriels sur l'industrialisation		
Déclarer la primauté de la politique d'industrialisation, la subordination des autres politiques sectorielles et l'accommodation des politiques macroéconomiques (budget et monnaie)		
Mettre la commande publique au service de l'industrialisation. Réserver des quotas de la commande publique aux industriels locaux opérants dans les domaines industriels ciblés. Actualiser les cadres incitatifs en intégrant la dépense publique.		
Affecter des missions économiques spécifiques à l'Armée et mettre les ressources humaines de la Défense au service de l'industrialisation	PRC	MINEPAT ; MINFI ; MINMIDT ;
Mise en place de complexes militaro-industriels et confier la tutelle de certains secteurs ou entreprises à la Défense		MINDEF ; MINREX
Créer et confier le Haut Commandement du Numérique à la Défense		et tous les autres ministères sectoriels
Renforcer la mise à niveau des entreprises et des PME et orienter vers les secteurs stratégiques		
Meilleure orientation des incitations au développement des entreprises orientées à l'exportation		
Mise en place de l'Agence de promotion des exportations tel que prévue dans la Charte des investissements		
Promotion des champions nationaux capables de concurrencer les entreprises étrangères et de conquérir les marchés régionaux et internationaux		

Objectif sous-sectoriel : Matérialiser l'impératif d'industrialisation accélérée et transformatrice de l'économie nationale dans le Plan National de Développement 2020-2030

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
Modification de la structure du capital à travers le cadre légal et réglementaire fixant le minimum de part locale dans les sociétés en création au Cameroun par les investisseurs étrangers		
Renforcement du dispositif de suivi des conventions et cahiers de charges dans le cadre des IDE entrant et sortant		
Reformer le positionnement des actifs de l'Etat dans les secteurs stratégiques		
Contraindre les entreprises publiques à s'inscrire en bourse pour améliorer leur performance et le positionnement concurrentiel dans les secteurs stratégiques		

## 5.2. MISE EN ŒUVRE EFFICIENTE ET SUIVI-ÉVALUATION OPTIMAL DU PLAN DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

**562.** Une mise en œuvre efficiente et un suivi-évaluation optimal du plan du secteur de l'industrie et des services requièrent un leadership affirmé au plus haut niveau de l'Etat, un pilotage diligent et une coordination forte au travers d'une organisation institutionnelle robuste et efficiente.

**563.** Le leadership affirmé et proactif du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef des Armées est indispensable pour alimenter la volonté et la détermination politiques à faire de l'industrie manufacturière et le développement technologique associé, le moteur de la transformation structurelle en vue d'une croissance économique forte, inclusive et durable.

**564.** Au regard du fait que le Cameroun est sous un programme économique et financier financé par le FMI et que l'objectif de l'industrialisation accélérée n'est pas une priorité dans le contenu dudit programme, son achèvement en juin 2020 doit marquer le point de changement de paradigme. L'affirmation du leadership politique camerounais devrait se traduire, par une forte volonté du Gouvernement faisant de l'industrialisation accélérée et transformatrice un périmètre réservé de souveraineté et d'autonomie décisionnelle avec une participation forte et active des forces de défenses et de sécurité nationale, en dépit des pressions

prévisibles notamment des institutions financières internationales ou des partenaires extérieurs.

**565.** Le leadership politique affirmé et proactif doit veiller sur la mise en place et l'adaptation d'une organisation institutionnelle (institutions, structures organisationnelles, missions, rôles et responsabilités, processus et procédures) forte et flexible, garantissant à la fois un pilotage diligent, une *coordination interministérielle efficiente et une collaboration stratégique effective se traduisant par l'implication optimale* du secteur privé. Les recommandations de la CEA sur l'importance critique des Institutions de Politique Industrielle (IPI) dans son rapport économique sur l'Afrique 2014<sup>56</sup> sont pleinement applicables.

**566.** Ainsi, le Gouvernement doit s'employer à mettre en place des institutions de politique d'industrialisation transformatrice qui génèrent des processus et procédures permettant de comprendre et de répondre aux exigences en évolution permanente de l'industrie. Les IPI doivent se fonder sur l'exigence de la transformation structurelle et l'importance d'une politique d'industrialisation efficace. Les IPI doivent continuellement être à l'écoute et ajuster les politiques en fonction des observations et de la perception des opportunités de marché, de l'innovation, des distorsions, des barrières et des exigences des acteurs industriels. En termes

<sup>56</sup> Nations Unies (CEA), 2014 Rapport Economique sur l'Afrique « Politique industrielle dynamique en Afrique », page 63, 73, 108.

dynamiques, à mesure que les défaillances du marché sont surmontées, de nouvelles apparaissent et il sera nécessaire de les surmonter. Les IPI ont besoin d'un mécanisme pour continuer à analyser l'état de l'industrie, concevoir de nouvelles approches pour transformer l'industrie et modifier leur structure organisationnelle.

## PLAN D' ACTIONS

**Objectif sous-sectoriel :** Mettre en place des institutions de politique d'industrialisation transformatrice qui génèrent des processus et procédures permettant de comprendre et de répondre aux exigences en évolution permanente de l'industrie

Actions majeures envisagées	Responsables tête de file	Autres Administrations Publiques
Mise en place d'une institution de pilotage sous la présidence du Chef de l'Etat : (i) un Haut-Commissariat à l'Emergence et (ii) un Haut Commandement du Numérique.	PRC	MINEPAT ; MINFI ; MINMIDT ;
Moderniser le cadre légal et réglementaire d'exercice par l'Etat de sa fonction d'actionnaire ou de propriétaire des entreprises publiques et autres entités d'exécution des missions de services public		MINDEF ; MINREX
Instituer un système de nomination des administrateurs et dirigeants des entreprises publiques basé sur les mécanismes concurrentiels d'appel à candidature et recours aux cabinets internationaux de recrutement (chasseurs de têtes) pour les camerounais de la diaspora ayant une expérience internationale		et tous les autres ministères sectoriels
Adopter l'obligation pour les entreprises publiques à s'inscrire en bourse pour améliorer leur performance et le positionnement concurrentiel dans les secteurs stratégiques		
Restructurer et assainir le portefeuille d'entreprises de l'Etat dans l'optique de relance de l'investissement susceptible d'attirer des capitaux privés		
Mettre en place une à deux structures dédiées (unités de préparation) à la préparation ou la maturation des projets industriels et d'infrastructure bancables		
Mettre en place un fonds pour financer (facilité de préparation) la préparation ou la maturation des projets industriels et infrastructurels bancables		
Développer les capacités de mobilisation des fonds internationaux disponibles pour la préparation des projets industriels et d'infrastructures bancables		
Mettre en place un Bureau de Management de Projet dans chaque département ministériel logé au sein de la Division en charge de la Planification		
Mise en place d'un programme d'accompagnement du secteur privé pour la levée de fonds internationaux		
Mise en place d'un programme de mobilisation des financements auprès des bailleurs de fonds en fonction des avantages comparatifs des guichets disponibles		

**567.** C'est dans cette optique que le PDI a mis avant deux (02) institutions prioritaires rattachées directement au Président de la République, Chef des Forces Armées : (i) un Haut-Commissariat à l'Emergence et (ii) un Haut Commandement du Numérique.

### **5.3. RÉVISION DU PLAN DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES**

**568.** Le plan national de développement du Cameroun 2020-2030 est un plan stratégique sur dix (10) ans. C'est une période de planification qui double la période généralement admise qui est de cinq (05) ans. C'est période assez longue. Les actions planifiées pour la deuxième période à compter de

la sixième année comportent une plus grande incertitude.

**569.** Pour rester assez réaliste et pragmatique, il est indispensable de retenir comme principe cardinal l'exigence de la révision du plan à mi-parcours. Un plan national de développement révisé pourra ainsi être adopté en 2025. Dans ce cadre, les travaux d'évaluation et de révision du PND devraient donc commencer en début de la quatrième année.

## **ANNEXES**

**A. Liste des planificateurs rencontrés dans les ministères concernés**

**B. Périmètre détaillé du secteur de l'industrie et des services selon la CITI**

**C. Périmètre détaillé du secteur de l'industrie et des services selon la NACAM**